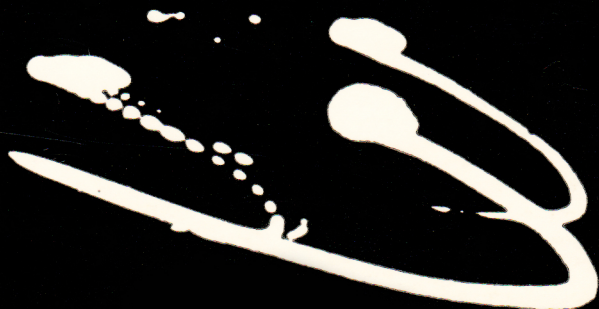


HENRY DURRANT

les dossiers DES O.V.N.I.

LES SOUCOUPES VOLANTES
EXISTENT



les énigmes de l'univers

ROBERT LAFFONT

DU MÊME AUTEUR
chez le même éditeur :

LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES, 1970

HENRY DURRANT

LES DOSSIERS DES O.V.N.I.



ÉDITIONS ROBERT LAFFONT
6, place Saint-Sulpice, Paris-6^e

Si vous désirez être tenu au courant des publications de l'éditeur de cet ouvrage, il vous suffit d'adresser votre carte de visite aux Éditions Robert LAFFONT, Service « Bulletin », 6, place Saint-Sulpice, Paris, VI^e. Vous recevrez régulièrement, et sans aucun engagement de votre part, leur bulletin illustré, où, chaque mois, se trouvent présentées toutes les nouveautés — romans français et étrangers, documents et récits d'histoire, récits de voyage, biographies, essais — que vous trouverez chez votre libraire.

A la mémoire
du Capt. THOMAS MANTELL, D. F. C.
désintégré en vol
le 7 janvier 1948
en « poursuivant Vénus »

Aux TRÈS ILLUSTRÉS FRÈRES
de l'Ordre du Dauphin
en toute humilité

*To my wife
To my mother-in-law*

A. H. H. H.
H. H. H. H.
H. H. H. H.
H. H. H. H.
H. H. H. H.

H. H. H. H.
H. H. H. H.
H. H. H. H.

H. H. H. H.
H. H. H. H.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT — généralement destiné à être négligé — mais qui, malgré tout, apporte bien des démentis et des mises au point	11
DOSSIER I : FORMES ET RAPPORTS — où l'on commence à discerner tout un monde insolite et clan- destin	23
DOSSIER II : PRUDENCES ET CURIOSITÉS — où les éclaireurs, escorteurs, les satellites, mouchards et aquatiques s'en donnent à cœur joie	41
DOSSIER III : LUMIÈRES ET OBSCURITÉS — où se manifestent les caméléons du ciel, le postulat de Plantier, les effets visuels, auditifs... et olfactifs...	61
DOSSIER IV : DES ANIMAUX ET DES HOMMES — ou la grande pitié de nos frères inférieurs devant nos frères supérieurs, et de quelques effets cuisants aux- quels l'homme trop curieux risque de s'exposer ..	101
DOSSIER V : LES EFFETS « E. M. » — Des pannes de secteur à la lumière qui passe à travers les murs, ou le mystère du champ magnétique canalisé....	121
DOSSIER VI : LES ÉVIDENCES — où, en partant des nuages, des traînées de condensation et des réma- nences lumineuses, en passant par la radioactivité et les cheveux d'anges, on arrive aux diverses traces matérielles, aux empreintes, aux fragments, restes et rejets —	143

Les dossiers des OVNI's

DOSSIER VII : LES PREUVES — Les photographies, les films, les enregistrements au radar ont-ils une valeur?	173
DOSSIER VIII : CLASSIFICATIONS — où la manie de collectionner, dérivée de l'instinct de propriété, peut participer de l'analyse scientifique plus poussée qu'on ne le pense	187
DOSSIER IX : COINCIDENCES — où l'on constate que si le Hasard a le dos large, il a aussi les reins solides, ce qui provoque des « vagues » et une orthoténie scientifiquement non orthodoxe	203
DOSSIER X : DES THÉORIES ET DES HOMMES — où l'on s'aperçoit que les visions les plus farfelues ne sont pas obligatoirement les plus déraisonnables, puisqu'elles s'appuient sur la stricte observation des faits.....	231
DOSSIER XI : PIÈCES A CONVICTION (<i>hors-texte photographique</i>) — où le Colorado Project se décolore au point que le « Rapport » Condon ne rapporte que des critiques trop justifiées	249
DOSSIER XII : DÉMONSTRATION <i>AB ABSURDO</i> — où le luxe superfétatoire, mais pourtant utile au développement du processus mental, que l'auteur appelle « un scrupule rigolard ».	287
BIBLIOGRAPHIE	305
INDEX des organisations et publications.....	307

« Les synthèses nouvelles doivent le plus souvent se dégager des concepts traditionnels dont le rôle essentiel est de rendre intelligibles les expériences acquises dans le passé. Ces concepts, s'ils sont à leur naissance un facteur d'avancement dans la compréhension d'un phénomène, deviennent aussi un frein, un cadre trop étroit lorsqu'il s'agit d'expériences originales. C'est là une des principales raisons qui veulent que la Connaissance ne soit pas un monument acquis mais un édifice en perpétuel devenir, à la fois évolutif et sujet à caution. »

J. M. PHILIPPE,
Musique qui pense.

Ce livre est un essai. Comme toute œuvre humaine il est imparfait. Il a pourtant — à mon humble avis — une qualité que je me dois de signaler dès ces premières lignes, au cas où des critiques — qui, généralement, ne prennent pas la peine d'étudier le problème — l'ignorerait ou feindraient de l'ignorer : tous les témoignages, tous les rapports d'observation (publiés ou non ici) qui ont servi à l'élaboration de ce livre n'ont pu être « expliqués en termes de phénomènes

Les dossiers des OVNI's

naturels ou artificiels connus » ; et ceci, ni par les chercheurs parallèles qui se sont intéressés au « problème OVNI ¹ » depuis de longues années, ni par les scientifiques, diplômés mais encore assez libres pour avoir pu se pencher sur la question, ni par les commissions gouvernementales de recherche, ni par les organismes militaires ou de renseignement.

Ce point est essentiel. En effet, il existe des millions de témoins et de témoignages de par le monde, et je pense qu'aucun pays de notre planète n'est exempt d'au moins un citoyen quelconque « qui a vu quelque chose dans le ciel ». Mais il y a des rapports d'observation trop brefs, trop succincts ; d'autres trop flous, trop imprécis ; d'autres encore trop bien documentés pour ne pas être des canulars de jeunes ou des opérations plus profitables de moins jeunes ; d'autres enfin que leurs auteurs ont assaisonné de commentaires diversement orientés, surtout du genre mystique, et qui relèvent le plus souvent de l'hallucination passagère ou de la paranoïa caractérisée. Il va sans dire, mais mieux encore en le disant, que tout ce fatras n'a pas été pris en considération car il n'a pas sa place ici.

C'est pourquoi il a fallu enregistrer, classer, analyser, contrôler, vérifier et souvent éliminer ; ce simple travail préliminaire a duré quatre années. Le présent ouvrage n'est qu'un condensé de tout le labeur accompli par une équipe de correspondants dévoués et efficaces, mais il repose sur des bases inattaquables ; c'est ce que j'ai voulu souligner dès maintenant, à toutes fins utiles, et principalement à l'intention des habitués critiques et détracteurs du problème OVNI, qui ont toujours tenté de ridiculiser les témoins ou de fausser les témoignages, n'ayant pas de méthode plus sérieuse à leur disposition.

En effet, comme l'a si bien écrit M. R. Fouéré, secrétaire général du G.E.P.A., dans le n° 6 de *Phénomènes Spatiaux* :

« (...) la perception directe, immédiate, d'un objet est toujours morcelée et dégradée quand elle passe à travers le filtre du langage, qui n'en restitue jamais toutes les richesses impli-

1. OVNI : Objet Volant Non Identifié ; UFO : Unidentified Flying Object ; OVI : Objet Volant Inconnu ; MOC : Mystérieux Objet Céleste ; UFOlogie : Étude des UFOs, ou « clipéologie » (du latin : *clipei ardentis*, boucliers de feu).

cites. En sorte qu'autrui, en ramassant les morceaux écrits, les éclats intellectuels, de cette prise de conscience totale, a beau jeu, en les traitant séparément, de les réduire à des éléments conventionnels et connus, de les « expliquer », envers et contre toutes les protestations du témoin, qui sait que ce qu'il a vu, de ses yeux vu, n'est pas ce que des non-témoins, spéculant dogmatiquement sur la lettre de son témoignage, voudraient qu'il ait vu. »

Les « soucoupes volantes » ! Domaine étrange où il faut savoir raison garder. Royaume de la fantaisie la plus échelée, où il faut pouvoir rester les deux pieds sur terre. Milieu où se côtoient les sceptiques et les « croyants », les curieux et les faussaires, les naïfs et les intéressés, où il importe d'être prudent. Monde mystérieux peuplé d'« hommes en noir » et d'agents secrets, où l'on meurt très vite d'un arrêt du cœur ou d'un cancer galopant quand on en sait trop. Frange bizarre de la société où s'égarent parfois quelques scientifiques de bonne foi, vite ramenés dans le droit chemin par la pression socio-professionnelle. Chapelles mystérieuses au cœur desquelles des expériences de télécommunication avec des extraterrestres sont tentées dans des conditions incontrôlables. Groupes farfelus où se côtoient des « cheveux longs et idées courtes » et des « cheveux courts et idées longues ».

Les « soucoupes volantes », est-ce bien cela ? Les épithètes les plus diverses ont été accolées tantôt aux « soucoupes » elles-mêmes, tantôt aux circonstances de leurs apparitions, le plus souvent aux témoins de leurs manifestations. Pour certaines catégories professionnelles il s'agit d'un sujet tabou qu'il importe d'éviter par crainte du ridicule ou de peur de perdre son gagne-pain. Pour d'autres, c'est un intéressant sujet de conversation de salon, permettant de se mettre en vedette en proposant les hypothèses les plus ahurissantes sans aucune base sérieuse. Pour d'autres encore, il s'agit d'un filon exploitable sous diverses formes et qui paye bien.

Les « soucoupes volantes », est-ce bien cela ? Comment y voir clair ? Tout simplement en procédant comme si l'on ouvrait ses yeux, ses oreilles, son nez, comme si l'on faisait fonctionner son goût, son toucher ; en faisant aussi appel

Les dossiers des OVNI's

aux auxiliaires technologiques des cinq sens imparfaits de l'homme. Pourtant, si la méthode est simple à énoncer, elle est plus difficile à mettre en œuvre. En effet, quand on étudie ce sujet, on le fait par l'intermédiaire de témoignages subjectifs (ou d'enregistrements insuffisants ou imparfaits), et non en présence de l'événement lui-même. Il y a aussi le degré de crédibilité des témoins.

La première difficulté peut être surmontée quand on est en présence, pour le même événement, de plusieurs témoignages humains et qu'il est alors possible de les comparer, de les recouper, de les analyser séparément puis d'en faire la synthèse ; et quand ces témoignages humains sont eux-mêmes recoups par des évidences d'ordre technologique, le problème est plus facilement soluble encore. Nous appelons témoignages d'ordre technologique les incidents enregistrés par radar (dans certaines conditions précises), radars au sol ou de bord, les magnétomètres, compteurs de Geiger, les photographies, les films, les analyses physiques et chimiques de débris, restes ou prélèvements, faites en laboratoires.

— Michel Carrouges (1963) a été le premier à préciser que l'indice d'étrangeté d'un témoignage rentre aussi en ligne de compte. En effet, comme il l'écrit parfaitement dans son livre *Les apparitions de Martiens*¹ à propos de l'incident Kenneth Arnold du 24 juin 1947² :

« L'élément « le plus fantastique » de son histoire, c'était la vitesse des engins qu'Arnold avait calculée comme étant de 2.700 km/h. En 1947, le record des avions à réaction dépasse à peine 1 000 km/h. Bientôt, l'on va buter contre le « mur du son » (1 200 km/h) et l'on ne sait pas du tout si, quand et comment on pourra le dépasser. On en sourit, aujourd'hui, mais il n'est pas sûr qu'on en tire la leçon qui conviendrait sur le caractère essentiellement relatif de la notion de fantastique. Cette relativité signifie en effet deux choses : d'une part, il n'y avait rien d'absurde dans le fait qu'un engin pût atteindre à une telle vitesse. Mais d'autre part, il était invraisemblable qu'à cette date, un tel engin ait pu être construit par une industrie terrestre. On était donc violemment rejeté vers l'hypothèse interplanétaire, ou bien vers une illusion inexplicée. »

1. Fayard, éditeur, Paris, 1963.

2. Voir *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, p. 86 à 88.

Tant il est vrai que la « troisième loi de Clarke », qui a l'air d'une boutade à première vue, se vérifie en tout temps et en tout lieu : « *Toute technologie suffisamment avancée ne peut être distinguée de la magie.* »

La seconde difficulté, la crédibilité des témoins, constitue un obstacle assez facilement surmontable en utilisant deux méthodes que l'on combine généralement : le « phénomène soucoupe volante » est aujourd'hui assez bien connu, au point que les principaux organismes qui s'y intéressent (d'État ou privés) ont mis sur pied des questionnaires dont certains points se recoupent, sans en avoir l'air, et permettent ainsi de se rendre compte si le témoin a réellement vu quelque chose, ou si c'est un halluciné ou un affabulateur. Car chaque point, qui semble ne concerner qu'un aspect d'un fait réel (ou considéré comme tel vis-à-vis du témoin questionné) est en fait doublé d'un autre point qui participe de la psychologie appliquée. Quand on possède plusieurs témoignages d'un même incident, enregistrés grâce à ce genre de questionnaire, on peut les recouper par comparaison et l'on arrive à une confirmation ou une infirmation encore plus poussée du degré de crédibilité que l'on aurait attribué à tel témoin.

— Guy Tarade (1969), dans son livre *Soucoupes Volantes et Civilisations d'outre-espace*¹ introduit (p. 9) la notion de qualité, notamment professionnelle, du témoin interrogé ou qui a rédigé un rapport d'observation :

« Les rapports d'observations concernant les Objets Volants Non Identifiés prennent toute leur valeur, lorsque la qualité des témoins est le gage de leur sincérité. Sur le plan technique, l'observation d'un ingénieur ou d'un pilote sera certainement plus détaillée que celle d'une personne de bonne foi qui ne connaît rien à la technologie mécanique. Mais des détails infimes pourront être remarqués par des gens de la campagne, vivant en contact permanent avec la nature et habitués à scruter les choses les plus simples, alors que ces mêmes détails échapperont à des personnes ayant une instruction plus poussée, mais aucun sens de l'observation. »

1. Éditions J'ai Lu, Paris, 1969.

Les dossiers des OVNI's

La commission américaine d'enquête *Project Blue Book*, créée par l'armée de l'air des États-Unis, soumit à un Grand Jury une liste de 1 593 rapports sélectionnés, allant de juin 1947 à décembre 1952 ¹. Quels étaient les auteurs de ces rapports, leurs professions, leurs qualités ? Le capitaine J. Edward Ruppelt, qui fut directeur de cette commission, nous l'indique dans son ouvrage *Report on UFO* :

— Pilotes et membres d'équipages : 17,1 % ; savants, ingénieurs, techniciens : 5,7 % ; opérateurs de tours de contrôle : 1,0 % ; opérateurs de radars : 12,5 % ; observateurs divers, militaires et civils : 63,7 %.

On remarque immédiatement qu'il s'agit là de personnes entraînées à l'observation de par leur métier, ou aptes à faire l'appréciation d'un phénomène de par leur profession.

« Schliefs Du Müller ? »

Mais il y a mieux. Nous vous soumettons maintenant un article, paru dans le mensuel allemand *UFO-Nachrichten*, n° 171, p. 5 :

DES ASTRONOMES DE RENOMMÉE MONDIALE ONT RÉDIGÉ DES RAPPORTS SUR LES OVNI's

« Un pilote civil brésilien bien connu, le commandant Aurifebo Berrance Simoes, ayant à son actif des milliers d'heures de vol, auteur du livre *Os Discos Voadores*, écrit :

« 1. L'astronome américain Lincoln La Paz voyageait au Mexique en voiture et avec sa famille ; il aperçut, le 10 juillet 1947, immobile entre les nuages, un objet inconnu de grande dimension et de forme ronde. Sa voiture s'arrêta et il continua donc à observer l'objet. Quelque temps après, quand il eut réfléchi à la distance, aux dimensions, au mouvement lors de l'ascension verticale de l'objet, il conclut qu'il devait s'agir d'un OVNI. Quand il fit cette incroyable découverte, toutes ses connaissances en furent bouleversées.

« De nombreux autres scientifiques ont observé des engins volants inconnus. En voici une petite énumération ainsi que différentes données provenant d'autres observations.

1. Voir *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, p. 110 et 111.

« 2. Le professeur Asaph Hall, astronome à l'observatoire Lowell, à Flagstaff (Arizona), a vu un objet volant inconnu dans sa lunette astronomique, le 20 mai 1950 à 13 heures. Il en calcula la distance, la vitesse, le diamètre et en fit un rapport.

« 3. Le professeur Seymour L. Hess, de l'université de Floride, aperçut un OVNI le 22 mai 1950 à 12 heures. L'événement eut lieu à l'observatoire de Flagstaff, en Arizona, où l'astronome était alors domicilié. Lui aussi en calcula les mêmes données et rédigea un rapport.

« 4. Un des plus grands astronomes anglais, Sir Harold Percy Wilkins, directeur du Département Lune à la Société britannique d'Astronomie, membre de la Société française d'Astronomie, membre honoraire des sociétés d'astronomie d'Amérique et d'Espagne, n'a jamais cru aux OVNI. Mais un jour, le 11 juin 1954, dans un avion allant vers Atlanta (Georgie), il en vit trois qui volaient lentement au-dessus des nuages. L'année suivante il publia un livre intitulé *Les Mystères de l'Espace et du Temps* où il affirme : « Une chose est certaine : si ces OVNI sont faits d'une matière solide, et capables de se mouvoir par leur propre volonté dans toutes les directions et à toutes les vitesses, c'est qu'alors ils sont construits, pilotés et contrôlés par des intelligences qui surpassent celle des humains. »

« 5. Le docteur Frank Halsted, astronome à l'observatoire de Darling, aux États-Unis, a expliqué dans le journal *The Tribune* du 7 juillet 1954 : « Le gouvernement américain sait à quoi s'en tenir quant aux OVNI. Mais il craint la panique s'il le rendait public. Beaucoup d'astronomes professionnels sont convaincus que les OVNI viennent d'autres planètes et même d'autres systèmes solaires ; mais ils peuvent avoir choisi Mars pour base. »

« 6. Le docteur G. Duncan Fletcher, de la Société astronomique du Kenya (Afrique Orientale), suivit le vol d'un OVNI le 15 octobre 1954. Quand on l'interrogea à ce sujet il répondit : « Les OVNI existent bien et proviennent d'autres planètes. »

« Mais, pour notre enquête, rapprochons-nous un peu plus près de notre pays :

« 7. Le R. P. Rayna, s. j., le seul astronome qui, en 1959, photographia le nuage de poussières et de gaz soulevé par la sonde russe *Lunik 2* sur la Lune, prit également une photographie du satellite américain *Écho 2*. A cette occasion, il vit dans le ciel un OVNI qu'il décrivit de cette façon : « Nous observions le passage d'*Écho 2* lorsque nous vîmes un OVNI descendre perpendiculairement à l'orbite du satellite. Quand nous l'avons eu bien centré dans l'oculaire, il s'est écarté de sa direction et s'est

Les dossiers des OVNI's

déplacé dans le même sens qu'Écho 2. On l'observa ainsi pendant huit secondes, d'est en ouest. Puis il réapparut à 20 h 52 au sud-est et refit la même manœuvre. A 21 heures il survola encore l'observatoire. Il est intéressant de remarquer que l'on a pu mesurer ses dimensions lorsqu'il fut tout près d'Écho 2. Le satellite avait une silhouette d'environ 41 m, et volait à une altitude de 1 300 km : d'après ces données, l'OVNI devait avoir un diamètre de 120 m. Si l'on compare sa vitesse à celle du satellite (28 000 km/h) on en déduit qu'il volait à plus de 100 000 km/h. »

« Or, la plus grande vitesse d'un OVNI que l'on ait pu déterminer à ce jour, était de 70 000 km/h, vitesse contrôlée au radar. » (Fin de citation.)

Peut-être y aura-t-il des esprits chagrins pour objecter qu'il s'agit d'observations étrangères. Étrangères par rapport à quoi, puisque le phénomène est mondial ? Mais, comme ce livre sera édité d'abord en France, donnons donc une observation « française ».

— Charles Garreau (1971) écrit et commente ¹ le récit de M. Chapuis, de l'observatoire de Toulouse, sur le cas du 8 novembre 1957, que l'on a pu observer au-dessus de Marcoule, puis de Toulouse et enfin de Bordeaux.

Voici ce qu'en a dit *La Dépêche du Midi* à Toulouse :

« Il était entre 18 h 35 et 18 h 40. Le ciel était exceptionnellement clair à ce moment dans un passage débarrassé de brume et de nuages. J'observais le ciel avec une lunette grossissant trente fois, quand je vis soudain apparaître un objet de forme elliptique. Cet objet, extrêmement brillant, à peu près de l'éclat de Vénus, surgit au bout de ma lunette, dans la direction ouest-nord-ouest, à quelque trente ou trente-cinq degrés au-dessus de l'horizon. L'objet se dirigeait, à la vitesse de un degré par minute de temps, dans la direction où le soleil venait de se coucher.

« Brusquement, il décrivit deux boucles très larges et repartit dans le sens opposé à celui de sa marche initiale. Disparaissant un peu plus loin, le même engin réapparut trente secondes plus tard, se déplaçant cette fois dans une direction perpendiculaire, pour s'enfoncer bientôt dans la pénombre, et échapper à tout contrôle. La durée totale de mon observation fut de quatre minutes trente secondes. »

1. *Soucoupes Volantes : vingt ans d'enquête*, Mame édit., Paris, 1971, p. 75 et 76.

M. Chapuis s'est alors livré à différents calculs et a fait publier un communiqué par l'observatoire. Il en ressort que le corps signalé évoluait à 300 km d'altitude et que son diamètre pouvait être estimé à 150 à 200 m. Ch. Garreau en conclut qu'il s'agissait d'un vaisseau-base, évoluant à la limite du terminateur terrestre, et recherchant une zone de largage pour ses soucoupes de reconnaissance.

Il n'en reste pas moins qu'une grande difficulté subsiste : celle du refus d'acceptation du « phénomène OVNI » par le milieu scientifique établi et par les instances gouvernementales de tous les pays, du moins officiellement. C'est sans doute ce qui a fait écrire au capitaine Ruppelt, dans l'avant-propos de son *Report on UFO* : « *Ce rapport a été difficile à rédiger, parce qu'il implique quelque chose qui n'existe pas officiellement.* »

Ce « quelque chose qui n'existe pas officiellement » a pris pudiquement le nom de « phénomène OVNI » ou « phénomène soucoupe volante » ; et c'est ainsi, sous cette forme, que des chercheurs sérieux, de formation purement scientifique (J. Vallée), ont été contraints par la pression socio-professionnelle à traiter le sujet. Il est certain que cette pression provient du fait que « la chose n'est pas prouvée » et que, par là même, le sujet ne fait pas sérieux. Et c'est justement là que se situe toute l'ambiguïté du problème, et l'ambition de ce modeste essai est de bien faire savoir qu'il existe des preuves matérielles, confirmant les preuves testimoniales, de l'existence des OVNI's. Mais nous verrons cela par la suite.

Les pressions pour étouffer le « phénomène OVNI » ont été, et sont encore très fortes en tous milieux et en tous pays ; pour « réduire l'aura de mystère des soucoupes volantes dans l'esprit du public », l'armée de l'air des États-Unis a été la première à prendre des dispositions officielles, dès qu'elle a eu la conviction qu'il s'agissait bien d'engins violant l'espace aérien dont elle avait la garde et contre lesquels elle ne pouvait rien. *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*¹ est l'histoire

1. Éditions Robert Laffont, Paris, 1970.

Les dossiers des OVNI's

des réactions des hommes, et des groupes humains officiels, face à ce « phénomène » ; il signale, entre autres, la promulgation de l'*Air Force Regulation AFR 200-2* qui indique comment réduire les cas inexplicables, et celle de l'ordonnance *JANAP-146*, qui punit de dix ans de prison et de 10 000 dollars d'amende tout pilote militaire révélant au public l'observation d'un « incident » sans autorisation de ses supérieurs. Les règlements internes des compagnies commerciales aériennes tiennent compte de *JANAP-146*. Le même état de fait règne dans les autres pays, avec la variante suivante pour certaines nations où les organismes militaires ou de renseignement sont plus discrets : a) les témoignages sont soigneusement enregistrés ; b) ou bien aucune suite n'est donnée, ou bien un communiqué est publié, qui « explique » l'incident par un phénomène naturel ou technologique terrestre ; c) si les témoins s'en contentent on en reste là ; s'ils s'élèvent contre « l'explication » on les ridiculise puis on fait le silence.

— Michel Carrouges (1963) rapporte (*op. cit.*, p. 46 à 48) d'après le capitaine Ruppelt, le cas du 8 mars 1950 à Dayton (Ohio) U.S.A. : un opérateur de radar et un pilote de F 51 n'ont eu connaissance des conclusions données à leurs rapports que deux ans après l'incident, et tout à fait par hasard. Carrouges souligne pourtant l'importance de ces observations :

« Observations multiples combinées : ce sont les cas dans lesquels une soucoupe a pu être observée à la fois au sol et en vol, à la vue et au radar. L'importance méthodologique de ces cas saute aux yeux, car les distances, angles de vues, moyens de perception et comportements des témoins forment un véritable ensemble collectif et articulé d'observations qui se contrôlent les unes les autres. »

Carrouges cite neuf de ces cas précis.

— Peter Kolosimo (1971) a mis l'accent, lui, sur deux autres formes de pression : celle exercée par les milieux scientifiques conservateurs de l'ordre établi, que les Américains appellent *l'establishment* ; et celle des milieux mystiques, ou mystico-commerciaux, qui portent grand tort au phénomène OVNI par leur littérature vraiment peu sérieuse. Il

Avertissement

écrit fort bien, dans *Archéologie Spatiale*¹, p. 25, II. *Les démons de l'espace* :

« Ne croire à rien ou bien croire à tout sont des positions extrêmes qui ne valent rien », disait Pierre Bayle, auteur du *Dictionnaire historique et critique* qui eut une influence considérable sur les philosophes du XVIII^e siècle. C'est justement sur ces positions que nous voyons installés les gens qui retardent, ou qui empêchent, la solution des grandes énigmes scientifiques. Ce sont d'une part les réactionnaires, à quelque discipline qu'ils appartiennent, retenus par leur stérile scepticisme, d'autre part les visionnaires, les fous, les gens qui se mêlent de tout et de rien, les esprits fumeux auxquels certaines publications donnent asile dans le seul but d'augmenter leur tirage en spéculant sur l'insatiable soif de magie d'un nombreux public.

« C'est ce qui se passe au sujet des *soucoupes volantes*. « Pures hallucinations », déclarent les incrédules invétérés, en négligeant les rapports officiels, les témoignages irréfutables, les documents authentiques. « Astronefs envoyés par des peuples mystérieux pour nous mettre en garde contre le danger nucléaire », affirment les Grands Initiés. « C'est aussi certain que l'existence du Soleil, puisque nous avons parlé nous-mêmes avec les Vénusiens, les Martiens, les Centauriens. »

Avec notre confrère Peter Kolosimo, nous en arrivons à la fin de cet avertissement, long mais nécessaire. Vous savez maintenant à peu près tout ce qui empêche le problème des « *soucoupes volantes* » d'être pris au sérieux. Nous allons maintenant essayer de progresser sur le chemin de la connaissance des objets volants non identifiés.

1. Albin Michel éditeur, collection « Les chemins de l'impossible », Paris, 1971.

Dossier I

FORMES ET RAPPORTS

« A mon avis, la Science doit considérer toutes choses comme possibles, aussi longtemps que leur impossibilité n'a pu être prouvée par des faits établis sur l'observation. »

Pr HERMANN OBERTH,
*Père des fusées
et de l'astronautique.*

« Le 11 décembre 1953, à Marçillat (Allier), un employé des services municipaux de Montluçon, M. Madet, a vu vers 21 heures un énorme disque blanc, irradiant une lumière éclatante, se déplacer dans le ciel. L'engin, visible durant près de deux minutes, fonça à une vitesse prodigieuse (sans modifier son altitude) en direction des monts d'Auvergne.

« Quelques instants plus tard, le même témoin vit dans le ciel un second engin, rouge cette fois, ayant la forme d'un croissant près de trois fois plus gros que le premier quartier de la Lune. A très grande vitesse, il disparut en direction du sud-ouest. »

(Jimmy Guieu, *Les Soucoupes Volantes viennent d'un autre monde*. p. 132.)

Les dossiers des OVNI

Ami lecteur, ce genre d'incident peut vous arriver à n'importe quel moment de la nuit, à l'occasion d'une sortie par exemple. Si vous n'êtes pas spécialiste des phénomènes atmosphériques, « on » pourra toujours vous raconter qu'il s'agit, selon les saisons, d'éclair de chaleur, de foudre en boule, de plasma, de météorite, de ballon-sonde éclairé, de réflexion de phares, d'inversion de température, etc., et vous le croirez. Ces phénomènes lumineux, indéfinissables, quand ils se produisent trop loin ou trop haut, sont statistiquement les plus nombreux. Pourquoi ? Parce que l'évolution matérielle de notre civilisation a fait que nous n'en sommes plus à l'âge « du nez en l'air et des mains dans les poches » : de jour, les gens regardent où ils mettent les pieds au lieu de scruter le ciel de leur planète ; de nuit, ils sont plus enclins à admirer les étoiles — quand le firmament n'est pas pollué — et ce sont les promeneurs nocturnes ou les travailleurs de nuit qui sont face à face à l'insolite, plus souvent qu'on ne le pense. Généralement il s'agit de contours flous et luminescents en déplacement plus ou moins rapide, avec ou sans changement de direction, et ce sont ces visions qui font l'objet des plus nombreux rapports d'observation. Quand ces manifestations persistent suffisamment, les témoins peuvent en prendre des photographies : on est alors en présence de « preuves par l'image » ; celles-ci se comptent actuellement par milliers. Les « lumières de Lubbock » (30 août 1951) et celles de Salem (16 juillet 1952) sont parmi les plus connues ¹.

Ces manifestations lumineuses, dans le silence et la solitude nocturnes, sont suffisamment impressionnantes pour inciter leurs témoins à en parler et à en écrire, malgré le ridicule que le grand public, conditionné par les milieux scientifiques et officiels, attache à ce genre de « vision ». Mais peut-on considérer le rapport de M. Madet comme une « preuve testimoniale » ?

Pour les scientifiques, l'employé des services municipaux de Montluçon a peut-être le tort de ne pas appartenir à leur milieu ? Qu'à cela ne tienne : dans le même genre de vision, voici un témoignage apte à les satisfaire, et qu'ils pourront considérer comme preuve testimoniale de l'existence des objets volants non identifiés.

1. *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, hors-texte photographique.

Formes et rapports

— LAS CRUCES (Nouveau-Mexique), 10 août 1949. — Le docteur Clyde Tombaugh, qui a découvert la planète Pluton, fait autorité auprès du gouvernement américain en ce qui concerne les problèmes spatiaux. Or, le docteur Tombaugh, en compagnie de sa femme et de sa belle-mère, se reposait dans le jardin de sa maison, à Las Cruces (Nouveau-Mexique), dans la nuit du 10 août 1949. Il était à peu près 22 h 45. L'attention du groupe fut attirée par un objet sombre, ayant l'apparence d'un gros cigare et qui se profilait vaguement dans le ciel.

Le docteur Tombaugh devait préciser, plus tard, que l'objet portait, à mi-hauteur, de l'avant à l'arrière, une rangée d'ouvertures éclairées d'une lumière jaune. On aurait dit des hublots... ou peut-être de petits sabords.

Le docteur Tombaugh écrivit le 10 septembre 1957 : « Les rectangles illuminés que j'ai vus conservaient une position absolument stable les uns par rapport aux autres, ce qui pourrait laisser supposer que l'engin était fait d'une matière solide. Je doute fort que ce phénomène lumineux soit une réflexion de la lumière terrestre. »

(Frank Edwards, *Les Soucoupes Volantes, affaire sérieuse*, p. 41 et 42.)

Le docteur Tombaugh, astronome distingué, s'est exprimé avec une prudence toute scientifique ; en effet, quand on considère ce premier genre de manifestation, les apparitions lumineuses nocturnes, rien ne permet d'affirmer qu'elles sont le fait d'engins constitués d'une matière solide.

COMMENTAIRE. — C'est l'imprécision de ces visions nocturnes qui amène la plupart des scientifiques à expliquer celles-ci par des phénomènes atmosphériques naturels ; quand les évolutions de ces phénomènes, notamment les changements de couleur, vitesse, direction, les « surplaces » ou les remontées brutales en chandelle, ne cadrent pas avec un comportement naturel, il s'agit alors pour eux de phénomènes encore inexpliqués mais toujours naturels ; cette humilité toute scientifique plaide en leur faveur ; d'autres émettent des suppositions aussi diverses qu'étonnantes. En voici un exemple :

HYPOTHÈSE. — « L'écrivain allemand Freder Van Holk pense que les objets volants non identifiés sont des points d'im-

Les dossiers des OVNI

pact de faisceaux d'ondes émises pour diriger la foudre en boule et qui se réfléchiraient sur les couches ionisées de l'atmosphère. Ceci expliquerait leur mouvement extrêmement rapide et leur silence : ce ne seraient pas des objets matériels mais des reflets comme ces jeux de soleil avec un miroir, avec lequel les enfants s'amuse pour faire des signaux. Leur luminosité serait due à l'ionisation des gaz rares de l'air par les ondes courtes et les « soucoupes » ressembleraient sur ce plan à des enseignes au néon. L'hypothèse est certainement ingénieuse. »

(Jacques Bergier, *Agents secrets contre armes secrètes*, p. 194-195, Éditions J'ai Lu, Paris, 1971.)

Le savant Jacques Bergier ne peut être soupçonné de complaisance vis-à-vis du phénomène OVNI, puisqu'il a déclaré à de nombreuses reprises qu'il ne croyait pas aux « soucoupes volantes ». Et si l'hypothèse de Freder Van Holk peut éventuellement expliquer certains types de manifestation, encore faudrait-il qu'une puissance terrestre possédât un émetteur de faisceau d'ondes capable de diriger la foudre en boule... destinée à quels usages ?

Les scientifiques évoquent (et invoquent) souvent aussi les soi-disant conclusions à ce sujet du psychologue suisse bien connu, Carl Gustav Jung, et citent son livre *Un mythe moderne*. Eh bien, là, un phénomène de choix se produit. Car, par exemple dans l'édition italienne publiée par Bompiani, vous pourrez trouver cette phrase révélatrice de la prudence scientifique de Jung (p. 171) :

« C'est mon opinion — avec toutes les réserves qui s'imposent — qu'il existe une troisième possibilité : les UFO sont de véritables apparitions matérielles, entités de nature inconnue, qui proviennent probablement des espaces et qui étaient déjà visibles, peut-être depuis longtemps, aux habitants de la Terre. »

Et, à propos de ce phénomène de choix, vous vous apercevrez très rapidement que toutes les hypothèses qui se veulent explicatives et qui sont formulées par des officiels, pèchent presque toujours par le même côté : elles ne retiennent, dans les rapports d'observation qu'elles prennent pour base, que le ou les éléments qui cadrent avec leurs conceptions, et négligent les détails rétifs, qui se refusent à l'intégration. Par exemple, l'hypothèse Van Holk est impuissante à expli-

quer le « cas de Tripoli » (et tant d'autres!) que nous exposons un peu plus loin.

Pour le second genre de manifestation il en va tout autrement. Il s'agit d'observations diurnes, au cours desquelles les engins peuvent être lumineux ou non, réfléchir la lumière naturelle ou non, émettre leur lumière propre ou non. Parfois l'observation est si rapprochée que des détails étonnants peuvent être notés. Et c'est, bien sûr, à dessein que nous avons retenu pour vous le rapport d'observation suivant, car il met en relief l'énorme différence qui peut exister entre une vision nocturne et une observation diurne, entre un objet qui ne semble pas matériel et un engin qui semble bien l'être.

LE CAS DE TRIPOLI.

« Ce cas, bien qu'il se soit produit en Tripolitaine et n'intéresse donc pas directement le sol italien, a été toutefois inséré dans le rapport publié par la Section ufologique florentine puisque les données relatives à l'atterrissage furent communiquées directement par l'observateur à un journaliste de l'ANSA de Tripoli qui, après avoir effectué une intéressante enquête sur place, communiqua la nouvelle à Rome en détail, dont il fut rendu compte dans la presse italienne du 30 octobre 1954.

« L'atterrissage se serait produit le 25 octobre 1954 sur le domaine d'une entreprise agricole italienne de Tripoli.

« Le colon, M. Carmelo Papotto, faisait sa tournée d'inspection habituelle chez les gardiens de la ferme, aux premières heures du matin, quand, en s'approchant d'une zone récemment labourée, il vit descendre silencieusement du ciel vers le sol « quelque chose semblable à un flocon de neige ». L'objet atterrit à quelques dizaines de mètres de lui. Il avait « la forme d'une automobile aérodynamique » avec une queue semblable à un gouvernail. Le fuselage était long de 6 m et large de 3 m. La partie inférieure de l'engin semblait constituée d'un métal d'une couleur semblable à celle de l'aluminium. La partie supérieure, faite d'un matériau transparent, était divisée en sections. Sur le « nez » se voyaient deux phares latéraux et, au centre, une petite échelle extérieure. L'objet semblait reposer sur 6 roues, 4 antérieures, par paires, et 2 postérieures. M. Papotto s'était approché; il lui sembla entrevoir aussi, sous le fuselage, 2 tubes en forme de cornes et, sur celui-ci, il distingua « à la proue et à la poupe », 2 tiges semblables à des antennes de radio. De la partie postérieure sortaient des tubes

Les dossiers des OVNI

cylindriques, semblables à des canons de mitrailleuse. L'objet était « illuminé comme en plein jour » par une lumière très blanche qui irradiait avec un halo d'environ 4 m. A l'intérieur, 6 « hommes » étaient entièrement vêtus de jaunâtre et avaient leurs visages couverts.

« L'un d'eux avait un visage humain, car il avait dû le découvrir pour souffler dans un tube. La curiosité poussa M. Papotto à s'approcher de l'objet mais, ayant posé le pied sur la petite échelle pour voir de plus près, une violente décharge électrique, qui passa dans sa main au contact du métal de la petite échelle même, le repoussa en arrière. Un des pilotes, gesticulant dans sa direction, « l'invita à rester tranquille ». Un autre démontra une roue puis la remit en place, poussant un bouton qui fit descendre sur elle une sorte de carter. A l'intérieur, on entrevoyait des sièges, des consoles de commande, une espèce d'appareil radio manipulé par un « homme » coiffé d'un bonnet muni de fils électriques. L'équipage était si affairé autour des mécanismes internes de l'appareil que M. Papotto put tracer un dessin de l'objet sur un paquet de cigarettes.

« L'appareil, après une vingtaine de minutes d'arrêt, sans faire aucun bruit, se souleva de terre selon la verticale jusqu'à une cinquantaine de mètres puis, à une vitesse vertigineuse disparut vers l'est.

« L'enquête du journaliste de l'ANSA sur le lieu de l'atterrissage révéla d'autres détails intéressants, à savoir « des empreintes de roues, garnies de caoutchouc, d'une largeur de 10 cm avec bande de roulement à section quadrangulaire ». Chaque parallélogramme mesurait 3 cm. Les empreintes dans le terrain faisaient effectivement penser à 4 roues antérieures, couplées 2 à 2 comme chez les remorques des camions routiers, avec une distance axiale entre les 2 paires d'environ 10 cm ; ainsi qu'à 2 roues arrière ayant une distance axiale d'environ 50 cm et disposées obliquement, mais centrales par rapport à l'axe antérieur. La distance entre les 2 axes était de 3,30 m. Sur le terrain, spécialement sur les parties en relief, se trouvaient des traces de couleur bleuâtre, dues peut-être à une substance protectrice. L'analyse de cette substance fut confiée à un chimiste, mais on n'en connaît pas le résultat.

« M. Papotto n'avait jamais rien lu sur les journaux au sujet de « disques volants », parce que la presse ne lui arrivait qu'avec difficulté, ce qui expliquerait son approche de l'étrange appareil sans aucune précaution. »

Formes et rapports

Vous trouverez le texte original de cet article, en langue italienne, dans *Clypeus*, n° 32, vol. VIII-1, p. 19 et 20, *Rapporto UFO Italiano*, et nous remercions ici vivement M. Gianni V. Settimo, directeur de cette publication, de nous avoir autorisé bien confraternellement à le reproduire. L'événement a donné lieu à une enquête journalistique parue dans le *Giornale del Mattino* du samedi 30 octobre 1954, recueillie par M. Solas Boncompagni pour le compte de la *Sezione Ufologica Fiorentina* en vue du *Rapporto UFO Italiano*.

Nous venons de déterminer, par preuves testimoniales et par traces matérielles constatées, qu'il existe deux catégories d'OVNIs : ceux dont on peut encore arguer qu'ils sont des objets ou des phénomènes naturels (généralement nocturnes) et ceux dont la matérialité et le type ne font aucun doute (généralement diurnes).

Les OVNIs revêtent les formes les plus diverses, les plus inattendues.

Un travail d'origine allemande, repris par l'hebdomadaire de Milan *Domenica del Corriere* (1970) sous forme de tableau, fait déjà état de 140 formes ou apparences différentes. Il semble bien, d'après ce travail, que les OVNIs ne soient pas soumis aux lois de notre aérodynamique, peut-être de par leur mode de propulsion, peut-être de par leur système de protection éventuel. Voici quelques témoignages sur ces formes et apparences diverses, très résumés pour ne pas alourdir le texte :

— SOCORRO (Nouveau-Mexique) U.S.A., 24 avril 1964 :

« Dans l'après-midi de ce jour, Lonnie Zamora, sergent de police déjà ancien dans le service, patrouillait en voiture dans les rues de Socorro au cours d'une opération de routine. Il vit tout à coup un objet brillant qui descendait vers la partie basse de la ville, un peu en dehors. Il ajouta plus tard qu'il entendit alors un énorme grondement. Quand il s'approcha au bord de la fondrière, il aperçut un étrange engin en forme d'œuf, de 3 à 5 m de long et posé sur de courts pieds de métal. Ignorant apparemment la présence d'un témoin, deux petites créatures d'allure humaine, portant des survêtements qui paraissaient blancs ou argentés, semblaient examiner ou réparer une pièce

Les dossiers des OVNI's

sous l'engin. Comme Zamora retournait vers sa voiture, il jeta un regard en arrière... A ce moment précis, l'objet projeta une éblouissante flamme bleue sur le sable où il était posé, puis il s'éleva avec un « bruit assourdissant ». On devait relever dans la ravine où l'objet avait atterri quatre profondes empreintes que Zamora identifia comme celles des pieds de l'appareil. Les buissons environnants étaient carbonisés et fumaient encore là où les flammes projetées par la base de l'objet les avaient atteints. »

(D'après Frank Edwards, *op. cit.* I, p. 164 à 168).

REMARQUE. — Nous avons cité cet incident à cause de la forme de l'engin (œuf), la fonction du témoin, les traces laissées par l'engin et reconnues formellement, et parce que le cas est encore inexpliqué.

— ERIE (Pennsylvanie) U.S.A, 1^{er} août 1966 : « Un OVNI a atterri près d'Erie. L'incident a été examiné par le major de l'U.S. Air Force William S. Hall de Youngstown (Ohio), qui refusa de faire la moindre déclaration. Les témoins décrivent l'objet comme étant « en forme de cube, de couleur blanchâtre ou métallique » (...). Une photographie, publiée avec le rapport de presse, montre une empreinte en forme de griffe, avec une traînée dans le sable, et les trois marqueurs disposés autour par l'Air Force. »

(D'après le bulletin de l'I.I.O.U.F.O. (Ohio) citant l'*Oklahoma Journal* du 3 août 1966.)

REMARQUE. — La forme cubique n'a évidemment rien à voir avec l'aérodynamisme. Là encore il y a traces enregistrées par un service officiel.

— STOKSPORT (Cheshire) Grande-Bretagne, 14 mars 1967 : « 22 heures à 22 h 30 approx. Deux témoins. Objet sombre, de forme cubique, portant trois feux rouges. Vitesse estimée à 100 mph. Élévation 45°. Bruit de réacteur. »

(D'après *MUFORG Bulletin*, juin 1967, p. 2).

REMARQUE. — Résumé d'un rapport sur la même forme cubique, pour souligner que celle-ci n'a rien à voir, ni avec l'année ou le mois d'apparition, ni avec le lieu de manifestation.

Formes et rapports

— SAINT-GEORGE (Utah) U.S.A., 11 mai 1967 : « Michael Campeadore, âgé de vingt-cinq ans, employé d'hôpital, se dirigeait en voiture vers Salt Lake City, quand il entendit un bruit ressemblant à celui d'un camion, mais il ne vit rien. Alors une lumière jaune devint visible à sa gauche et, pensant que c'était un avion qui allait s'écraser, il sortit de sa voiture ; il vit la lueur s'arrêter à 30 m de lui et à 30 m d'altitude. Cela avait la forme d'un bol retourné avec un dôme sur le dessus et semblait métallique. Le témoin prit peur et vida son Beretta calibre 25 en direction de l'engin. Il entendit les balles toucher le métal, l'objet décolla à toute vitesse. Quand il raconta son histoire dans une station-service proche, le pompiste lui répondit qu'environ une vingtaine de témoignages avaient été enregistrés récemment dans la région de Saint-George. »

(Cas n° 842 de *Un siècle d'atterrissages*, Jacques Vallée, publié par *Lumières dans la nuit*. Contact Lecteurs, n° 5, p. 5.)

REMARQUE. — Ici la forme est celle d'un bol renversé. Cet engin faisait un bruit alors que d'autres sont parfaitement silencieux. La matérialité de l'objet est attestée par le bruit des impacts des balles. Le témoignage est corroboré par d'autres. L'incident a été vérifié par Jacques Vallée.

Nous pourrions citer des milliers de témoignages, de rapports d'observation diurne ou nocturne, concernant des engins en forme de croix, de triangles lumineux ou non, de sphères, de parallélépipèdes, etc. A quoi peut-on éventuellement attribuer une telle variété de formes, ces différences de structure donc de « fabrication » ?

HYPOTHÈSE. — Peter Kolosimo (1971) avance que¹ : « Si les astronefs se dirigeant vers la Terre provenaient (c'est l'avis le plus répandu parmi ceux qui soutiennent notre hypothèse) de mondes n'ayant pas les mêmes formes de vie, de civilisations très développées scientifiquement, les différences entre les appareils seraient énormes. Nous pouvons, du reste, en avoir une idée en constatant l'extraordinaire variété des « objets volants non identifiés » qui parcourent notre ciel. »

REMARQUE. — A l'appui de cette thèse on peut faire remarquer que : a) « Au cours d'un symposium scientifique de trois jours organisé à Anaheim (Californie) par la Société

1. *Archéologie Spatiale*, p. 61, Albin Michel, éditeur, Paris, 1971.

Les dossiers des OVNI's

américaine d'Astronautique, l'idée suivante reçut de façon très nette l'agrément général : Rien que dans notre galaxie il est possible qu'une civilisation apparaisse chaque année. » (*Ciel Insolite*, n° 3, p. 7) ; b) Rien que sur notre propre planète, la « civilisation libérale » américaine a choisi la forme tronconique pour ses capsules spatiales (Gemini, Apollo), alors que la « civilisation socialiste » russe a choisi la forme sphérique (Vostok). Tant il est vrai que, comme le dit si bien A. E. Vogt,

« Il est certain qu'un vaisseau spatial est toujours le prolongement de la civilisation qui l'a construit. »

Donc, la structure externe des OVNI's est très variée et ne semble pas être soumise aux lois de l'aérodynamique terrestre.

Mais il semble bien que deux formes se dégagent de cette multitude de modèles, celle « en soucoupe » et celle « en cigare » ou, plus précisément et moins populairement, la forme lenticulaire et la cylindrique. Les rapports qui les signalent sont les plus nombreux et les plus cohérents entre eux, soit de par les détails presque toujours les mêmes, soit par la structure et le comportement des engins. Souvent, la forme cylindrique est dissimulée, en partie ou en totalité, par un nuage, une condensation qui se déplace avec elle, et qui est tantôt simplement opaque, tantôt luminescent.

REMARQUE. — Ce dernier détail rappelle étrangement la « colonne de nuée » ou la « colonne de feu » qui a guidé les Hébreux hors d'Égypte et dans le Sinaï (Exode, XIII, 21-22 ; XIV, 19-20-21-24 ; XIX, 16-17-18 ; XXIV, 10 ; XL, 32 à 36).

C'est parce que les formes de ces deux dernières catégories sont bien nettes et constantes que les témoins de leurs manifestations utilisent toujours les mêmes expressions comparatives pour les décrire. Voici maintenant quelques brefs rapports qui les concernent :

— FLAGSTAFF (Arizona), U.S.A, 20 mai 1950 : « A l'observatoire astronomique Lowell, le docteur Seymour L. Hess, astronome bien connu, était en train d'étudier les conditions atmosphériques à l'œil nu. Brusquement il remarqua un objet brillant dans le ciel et prit ses jumelles pour l'examiner. Il se révéla être un disque qui passait à grande vitesse à travers des

Formes et rapports

bancs de nuages, à contre vent. Non qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire au sujet d'un engin voyageant contre le vent ; cela supprimait simplement la possibilité que l'objet de forme ovale fût un ballon. »

(Richard Hall, *The UFO Evidence*, publié par le N.I.C.A.P., Washington D.C., 1964)

— ATLANTA (Georgie), U.S.A., 11 juin 1954 : « Feu le docteur H. Percy Wilkins, expert de la Lune bien connu, fit une observation à partir d'un avion. Au cours d'un voyage aérien le 11 juin 1954, de Charleston (Virginie Occ.) à Atlanta (Georgie) son regard tomba sur deux objets brillants de forme ovale restant au-dessus d'un banc de cumulus ; il les décrit comme ayant l'aspect de plats en métal poli reflétant la lumière du soleil. Brusquement, un troisième UFO apparut. Alors que les deux qu'il avait remarqués en premier continuaient à se balancer doucement au-dessus des nuages, le troisième se mit à se déplacer à une vitesse accélérée, décrit une courbe et disparut derrière un autre nuage.

(Dr. H. Percy Wilkins, *Mysteries of Space and Time*, Frédéric Muller éditeur, Londres 1955, cité par Brinsley le Poer Trench, *The Flying Saucer Story*, p. 28, Neville Spearman éditeur, Londres, 1966.)

Voici maintenant un témoignage sur la même forme vue la nuit. Le témoin n'a pas la qualité des précédents, mais l'observation a été très proche, c'est pourquoi nombre de détails sont précisés. Afin de prouver sa bonne foi, le témoin a donné son nom et son adresse à l'hebdomadaire italien dont nous avons extrait l'article ci-après :

UN LECTEUR RACONTE : J'AI VU UN DISQUE.

« Le 7 juillet (1967), c'est-à-dire onze jours avant que, comme nous l'avons écrit dans le numéro précédent, des objets lumineux aient été aperçus dans les cieux de l'Europe, un de nos lecteurs affirme avoir vu un « disque mystérieux » à terre. Voici son compte rendu. Nous renouvelons notre invitation à ceux qui auraient vu des objets volants, entre le 18 et le 19 juillet, à nous écrire aussitôt¹.

« Le soir du vendredi 7 juillet je participais à une fête dans la maison d'un de mes amis. Je pris congé vers 23 h 30 et un autre de mes amis m'accompagna à la maison avec sa motocyclette. Chemin faisant, nous arrivâmes en

1. Voir *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes* à ces dates.

Les dossiers des OVNI's

un lieu désert voisin du quartier Torretta; là nous distinguâmes une lueur qui rompait les ténèbres. Nous avançâmes encore et nous aperçûmes l'objet qui émettait cette lumière. C'était un disque de métal, long peut-être de 6 à 7 m, haut de 2,50 m. Sur sa partie supérieure il y avait une espèce de petite coupole, mais sans soudure ni hublot. De la partie inférieure pointaient 4 bras à section télescopique, qui se terminaient en mâchoires posées sur l'herbe. Aucun bruit; mais peu après nous eûmes l'impression d'être pénétrés par une vibration qui devenait de plus en plus sensible. Mon ami et moi nous retrouvâmes en un état de confusion mentale; je m'aperçus que je titubais. Quand nous nous fûmes repris, nous remarquâmes que les appendices télescopiques rentraient dans le corps du disque, et que celui-ci s'abaissait lentement sur le terrain. Enfin, il s'éleva et disparut. Signé : Antonio Brambilla, Via Renzo e Lucia 11, Milano, Italie. »

(*Domenica del Corriere*, LXIX, n° 33, 8 août 1967, p. 16 et 17.)

REMARQUE. — Le mot « disque » est ici la traduction exacte du terme italien; la forme de l'objet est bien lenticulaire, celle du disque à lancer d'un des plus beaux sports athlétiques. Cet OVNI produit un « effet » sur les humains... mais nous verrons cela plus loin.

Et à propos de la forme lenticulaire, rappelons l'opinion du docteur Martin Gerloff, expert en aérodynamique à la *General Electric Co*, exprimée dans le numéro de janvier 1960 de la revue *Aerospace Engineering*, et que l'on peut ainsi résumer :

1° La forme discoïdale possède une bonne capacité à fonctionner en atmosphère dense, dans les régions à air raréfié et dans l'espace vide.

2° La forme discoïdale est supérieure à toutes les conceptions d'ailes rotatives, au point de vue décollage vertical, descente et croisière.

3° Entre l'altitude de 17 miles des avions à réaction d'aujourd'hui et les orbites à 200 miles des satellites qui tournent autour de la Terre, il y a une région inconnue : le disque est très capable de voler dans cette zone à atmosphère raréfiée.

En ce qui concerne la forme cylindrique, ou en cigare, enrobée d'une nuée dissimulatrice, l'incident d'Oloron, en France, est un des classiques et vous en trouverez le récit dans les œuvres d'Aimé Michel et de Jimmy Guieu. Empruntons à ce dernier les lignes qui suivent :

Formes et rapports

— MONT-DE-MARSAN (Landes) France, 17 octobre 1952 : « Pour ceux qui douteraient encore de la réalité du phénomène constaté à Oloron, signalons celui qui se produisit le même jour, vers 17 h 30, à Mont-de-Marsan (distant de 150 km à vol d'oiseau d'Oloron). Les deux faits ont certainement un lien commun.

« Les techniciens affectés au radar installé à la base aérienne d'entraînement pour avions à réaction étaient occupés à leur appareil détecteur.

« Le radar était devenu soudain comme fou, déclara l'un des techniciens. Il était impossible d'effectuer le moindre relevé. Jamais nous n'avions observé de tels faits.

« Un observateur sortit pour se rendre compte de l'origine du phénomène et aperçut alors un « nuage grisâtre » tournoyant sur lui-même à 2 000 m d'altitude environ. Ce « nuage » se déplaçait d'est en ouest très rapidement. L'observateur alerta aussitôt ses collègues qui purent, comme lui, suivre la « chose » des yeux. La masse mystérieuse conserva une altitude constante et ne tarda pas à se perdre à l'horizon sans laisser aucune traînée visible. De l'avis unanime des techniciens, « l'objet » n'était pas lumineux. A cette altitude il ressemblait à un flocon de fumée.

« Revenus auprès de leur appareil, les techniciens le trouvèrent encore « fou ». Le radar mit une dizaine de minutes avant de se calmer sans qu'il fût besoin d'intervenir dans son fonctionnement.

« Toutes ces manifestations tangibles et contrôlées par une « machine » — le radar — dépourvue de la moindre imagination, prouvent sans conteste que nous nous trouvons en présence d'engins matériels volants d'une certaine envergure, et non de paisibles et lentes araignées migratrices. Au surplus, des araignées n'auraient pas perturbé la marche du radar. »

(Jimmy Guieu, *op. cit.* I, p. 85 et 86.)

REMARQUE. — Par son commentaire, J. Guieu réfute la thèse des migrations massives d'araignées, qui laisseraient en chemin des « fils de la vierge » dont nous aurons à nous occuper plus loin. A Mont-de-Marsan, le contact-radar « fou » a prouvé la présence d'un corps solide dissimulé dans le nuage en déplacement. Il existe de nombreux témoignages qui révèlent bien l'aspect extérieur de l'engin, à quelques variantes près. En voici quelques-uns :

Les dossiers des OVNI's

— SANTA CLARA DEL MAR (Argentine), 11 juillet 1967 : « Le soir de ce jour, deux automobilistes virent, près de Mar del Plata, un cigare volant posé à terre. L'appareil, qui se trouvait à environ 400 m de la route, ressemblait à un wagon de chemin de fer pour voyageurs. Après avoir décollé il prit rapidement de l'altitude et disparut. Les deux témoins déclarèrent qu'une vive lumière passait par ses hublots rectangulaires. »

(*Ouest-France*, 13 juillet 1967, Jacques Vallée, *Un siècle d'atterrissages*, cas n° 854, repris par *Lumières dans la Nuit*, n° 110, p. 5.)

REMARQUE. — Le détail des hublots lumineux est à rapprocher de celui remarqué par le docteur Clyde Tombaugh ; c'est là une homogénéité de structure très souvent rencontrée.

— LA CHAPELLE-TAILLEFER (Creuse) France, 19 mars 1967 : « Les membres d'une famille, les Thomasson, et d'autres témoins, virent à 2 heures (approx.) une sorte d'objet en forme de cigare, très lumineux, qui atterrit. »
(*MUFORG Bulletin*, avril 1967, p. 2, d'après *Phénomènes Spatiaux*, mars 1967.)

— SOUTHBIDGE (Massachusetts) U.S.A., 13 septembre 1967 : « Dans la soirée de ce jour, un certain nombre de personnes observèrent un objet en forme de cigare, ayant une rangée de lumières sur le côté, qui plana sur place, accéléra, se déplaça et parut d'abord s'approcher de l'aéroport comme pour y atterrir. Les témoins comprenaient un pilote qui venait de se poser. »

(*F.S.I.C. Bulletin*, octobre 1967, p. 3.)

La forme « en cigare » est donc bien déterminée par les témoignages. Nous verrons plus loin les rapports qui existent éventuellement entre cylindres et lentilles, entre « vaisseaux-bases » et « soucoupes d'exploration ». Pour le moment, tirons une constatation de ce que nous venons d'apprendre :

Parmi les nombreuses structures que les témoignages décrivent, celles de formes cylindrique et lenticulaire sont le plus souvent signalées dans les rapports d'observation.

« Mais pourtant, nous devons bien les intéresser à quelque degré que ce soit. Les microbes et les ger-

Formes et rapports

mes nous intéressent, certains même nous accaparent. Le danger de poursuite ? Lorsqu'un de nos navires hésite à s'approcher d'une côte entourée de récifs, il met un canot à la mer. »

C. H. F.

L'examen minutieux de très nombreux rapports d'observation a fait découvrir qu'il y avait, en effet, une relation très étroite entre la forme cylindrique et la lenticulaire. Le cigare volant a été nommé, à juste titre semble-t-il, « vaisseau-mère ». Nous utiliserons l'expression « vaisseau-base », plus proche du terme « porte-avions » ; et quand un OVNI lenticulaire est vu en compagnie d'un fuseau cylindrique plus gros, les anglophones l'appellent « Scout-craft » et les francophones le nomment « soucoupe d'exploration ».

REMARQUES. — 1) Les témoins ont donc observé que les vaisseaux-bases, souvent d'un « tonnage » considérable, dans la plupart des cas d'une longueur estimée à un minimum de 100 m, pouvaient contenir, libérer et reprendre des engins plus petits, dits « d'exploration », généralement d'un diamètre de 7,50 m à 12 m. Le terme « d'exploration » n'est appliqué à ces engins que par supposition, mais il faut reconnaître que cette hypothèse repose sur des bases de logique toute naturelle, soutenues par des faits reconnus, des cas d'atterrissages avec observation, prélèvement de minéraux, de végétaux et d'animaux (ne parlons pas encore des spécimens humains), ce qui caractérise bien une mission exploratoire.

2) Aimé Michel (1954) fait état de ces observations du même genre dans sa théorie de l'orthoténie, que nous exposerons plus loin ; il a remarqué que, si les lignes orthoténiques participaient de l'observation d'OVNI's généralement lenticulaires, les points d'intersection de ces lignes, les « étoiles », participaient de l'observation de cigares verticaux généralement stationnaires, ou obliques généralement en déplacement.

Nous pourrions citer de très nombreux exemples de ce genre de cas, soit en reprenant les ouvrages et articles d'autres auteurs, soit en donnant des extraits de nos propres archives. Nous préférons vous soumettre le témoignage de M. Bernard Miserey, commerçant à Vernon, tel qu'il est paru dans le

Les dossiers des OVNI's

journal *Libération* du 25 août 1954. Notons que cette déposition a été enregistrée au commissariat de police de Vernon (Eure) et corroborée par trois autres : celle d'un ingénieur des laboratoires de l'armée passant sur la R. N. 181, et celle de deux agents qui faisaient une ronde. Dans la nuit du 22 au 23 août 1954, vers 1 heure, M. Miserey remisait sa voiture. En sortant de son garage, il eut l'impression qu'il y avait quelque chose d'anormal dans l'atmosphère :

« J'ai réalisé alors qu'une pâle lueur éclairait la ville, très sombre quelques instants plus tôt. Levant les yeux, j'ai découvert une sorte de gigantesque cigare vertical, immobile et silencieux, apparemment stationné au-dessus de la rive nord du fleuve, à 300 m d'altitude environ.

« Je contemplais cet étonnant spectacle depuis un moment lorsque soudain, du bas du cigare, surgit une espèce d'objet en forme de disque horizontal qui d'abord tomba en chute libre, puis ralentit, et soudain bascula et fonda horizontalement à travers le fleuve dans ma direction en devenant très lumineux. Pendant un temps très court je pus voir ce disque de face. Il était entouré d'un halo d'une vive luminosité.

« Quelques minutes après qu'il eut disparu derrière moi vers le sud-ouest à une prodigieuse vitesse, un second objet semblable au premier se détacha comme lui de l'extrémité inférieure du cigare et manœuvra de même. Un troisième objet lui succéda, puis un quatrième. Il y eut alors un intervalle un peu plus long, et enfin un cinquième disque se détacha du cigare toujours immobile. Celui-ci se laissa tomber beaucoup plus bas que les précédents, jusqu'au ras du nouveau pont où il s'immobilisa un instant en oscillant légèrement. Je pus alors voir très nettement sa forme circulaire et sa luminosité rouge, plus intense au centre, atténuée sur les bords, et le halo ardent qui l'entourait. Après quelques secondes d'immobilité, il bascula comme les quatre premiers et démarra lui aussi en flèche, mais vers le nord, où il se perdit dans le lointain en prenant de l'altitude. Pendant ce temps, la luminosité du cigare avait disparu, et le gigantesque objet, qui avait peut-être 100 mètres de long, s'était fondu dans les ténèbres. Le spectacle avait duré trois quarts d'heure environ. »

Voilà des « soucoupes » qui ont quitté leur « vaisseau-base ». Existe-t-il des cas inverses ? Oui, Nous avons un excellent exemple de récupération de « soucoupe » par un « cigare » avec le témoignage suivant (c'est le plus connu, bien qu'il y en ait

de nombreux autres tout aussi formels) qui fit l'objet d'un bref examen dans le Rapport Condon (*op. cit.*, Bantam édition, p. 148 à 150) :

— « 103-B. GOLFE DU MEXIQUE, au large de la côte de Louisiane (28° N., 92° O.), 6 décembre 1952, 0525-0535 LST (11 h 25 GMT) : Un bombardier B-29 rentre d'une patrouille de nuit. Altitude 5 500 m. Soudain plusieurs objets lumineux foncent droit sur l'avion, à 800 km/h vitesse estimée ; au dernier moment, ils l'évitent et disparaissent. Quelques minutes plus tard, cinq objets apparaissent presque derrière l'avion et se dirigent vers lui à grande vitesse, le rattrapent, ralentissent et l'accompagnent pendant dix secondes. Puis, brusquement, ils dégagent en oblique et, à 800 km/h, arrivent près d'un « cigare » et se confondent avec lui. Sur l'écran du radar de bord, une grosse tache d'un centimètre de diamètre figurait cet engin énorme qui, ayant absorbé les soucoupes, démarra avec une accélération prodigieuse, traversa l'écran et disparut. Vitesse estimée du « cigare » : 15 000 km/h. »

La conclusion du rapport de l'A.T.I.C. (*Project Blue Book*) avoue : « Toutes les éventualités procédant d'un phénomène naturel quelconque ont été examinées. Conclusion : origine inconnue. »

Celle du rapport Condon (p. 150) : « En résumé, il semble le plus vraisemblable que la cause de cette observation puisse être attribuée à une anomalie de propagation radar (« Radar A.P. »), pour laquelle il y a évidence météorologique, et des météores. »

Dans la *Remarque n° 1* précédente, nous avons supposé, à la lumière des cas observés et par déduction logique, que le complexe « cigare-soucoupe » pouvait constituer un ensemble destiné à l'exploration rapprochée. Même si les cas d'observation sont probants, même si les témoignages sont contrôlés, authentifiés, il y aura toujours des sceptiques pour en douter. Mais, comme l'a si bien écrit C. H. F. : « Lorsqu'un de nos navires hésite à s'approcher d'une côte entourée de récifs, il met un canot à la mer. » De même, le vaisseau-base « Apollo » est devenu la capsule « Columbia » après avoir largué le LEM-canot « Eagle ». De même encore, les vaisseaux-bases « cigares » larguent et récupèrent leurs « soucoupes d'exploration ». De même enfin ces « soucoupes » larguent et récupèrent leurs

Les dossiers des OVNI's

« mouchards » enregistreurs... mais nous verrons cela plus loin.

Ce qui tendrait à prouver que, dans le cosmos, si les modalités d'application diffèrent de par la diversité des moyens engagés, du moins les principes sont les mêmes et procèdent donc d'une même logique. Nous tirerons de cet ensemble d'évidences :

Les OVNI's de forme cylindrique, généralement appelés « cigares volants » ou « vaisseaux-bases », souvent environnés par une vapeur de condensation naturelle (ou créée artificiellement) généralement appelée « nuée », et les OVNI's de forme lenticulaire, généralement appelés « scout-crafts » ou « soucoupes d'exploration » constituent, quand ils sont associés, un complexe bien défini dont le but évident est l'exploration poussée jusqu'au contact de la planète Terre.

Dossier II

PRUDENCES ET CURIOSITÉS

« La science n'est que la moitié
de la pomme, de même qu'Ève
n'est que la moitié d'Adam. »

Laurence DURRELL.

Le « phénomène soucoupe volante » se présente parfois sous des formes plus complexes que celle du vaisseau-base larguant et récupérant son module d'exploration.

SATELLITES

Nombre d'observations sérieuses ont été faites, d'engins voyageant de conserve et dont la disposition constituait un véritable ensemble. Nous vous renverrons au *Livre Noir des Soucoupes Volantes* (p. 205 et 206) où vous trouverez les témoignages des astronomes de l'observatoire d'Ogrée, en R.S.S. de Lettonie : Robert Vitolniek, attaché de recherche au Laboratoire d'Astrophysique de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., Ian Meldéris et Esméralda Vitolniek, membres de la section lettone de la Société d'Astronomie et de Géodésie de l'U.R.S.S. On peut se perdre en conjectures sur la

Les dossiers des OVNI's

« mission » de ce disque, renflé en son centre, de 100 m de diamètre environ, autour duquel trois boules brillantes gravitaient lentement, à une distance de son centre de deux diamètres environ. Immobile dans le ciel, son déplacement apparent était dû à la rotation de la Terre. Qu'observait-il ? Et pour le compte de quelle NASA extra-terrestre ?

D'autres observations ont été faites, de groupes d'OVNI's se déplaçant en nombres variables, selon des dispositions différentes. Voici une série de témoignages, volontairement choisis parce qu'ils proviennent tous d'Argentine, qu'ils concernent tous la même date, la nuit du 24 au 25 juin 1967 (vous en trouverez les détails dans *Phénomènes spatiaux* — G.E.P.A., n° 13, p. 31) :

— BARRANQUERAS (Chaco) : Cigare lumineux suivi de boules lumineuses allant vers le N. E.

— CORRIENTES et aéroport de CAMBA PUNTA (Corrientes) : 22 heures à 22 h 03, grand objet suivi de quinze plus petits, tous ces objets étant fortement luminescents, d'une façon changeante. Un pilote a déclaré que c'était « un spectacle merveilleux ».

— FONTANA (Chaco) : Énorme objet suivi de petites sphères lumineuses à colorations alternantes.

— POSADAS (Corrientes) : 22 heures, grand objet avec de puissantes lumières à l'avant, suivi de 14 ou 15 objets plus petits volant en formation parfaite, l'ensemble ayant l'apparence d'un train dont les fenêtres des wagons seraient toutes illuminées et de toutes les couleurs. Direction S.-E.-N.-E.

Il semble aussi qu'un seul OVNI puisse se « fractionner », donner naissance à plusieurs parties de lui-même, qui le diminuent d'autant et qui sont pourvues d'un mode de déplacement propre.

— ROCKVILLE (Maryland) U. S. A., 14 septembre 1967 : « Un enfant et plusieurs autres témoins virent une sphère brillante qui planait immobile près de la Lune, puis qui se divisa en trois parties, dont deux accélérèrent et furent bientôt

hors de vue, alors que la troisième prolongea sa station puis partit dans une direction différente. »

(*F.S.I.C. Bulletin*, U.S.A., octobre 1967, p. 2.)

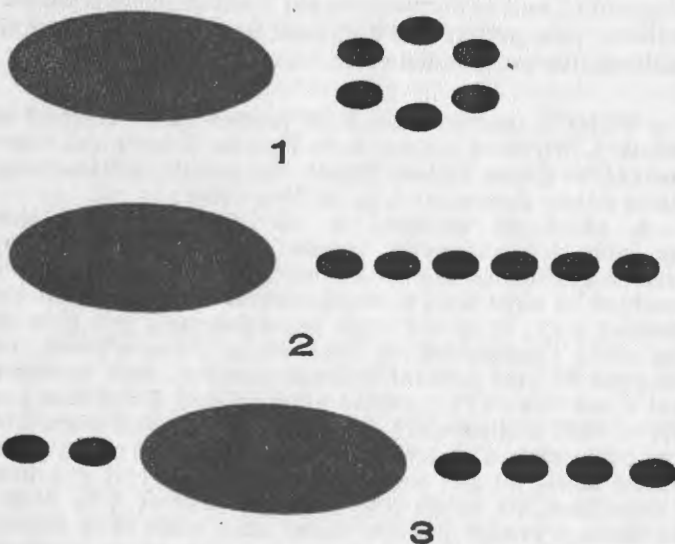
Voici maintenant un rapport d'observation fort bien documenté, qui présente l'avantage de deux témoignages qui se recourent et sont enfin contrôlés par d'autres témoins encore ; les lieu et date prouvent, s'il en était besoin, que ce genre de manifestation est mondial et de toutes les époques :

— PERTH (Australie Occ.), 27 janvier 1959 : Rapport de MM. R. S. Whyte et S. Cain, de la *Tropical Traders and Patersons Ltd*, 96 Queen Victoria Street, Freemantle, à l'*Australian Flying Saucer Review*, n° 6, p. 16 (déc. 1966) :

« A 18 h 30 environ, le 27 janvier 1959, alors que nous écopions notre bateau à l'ancrage de Green Head (à 132 milles marins au nord de Perth) nous avons remarqué un objet dans le ciel, au-dessus de la mer, dans une direction S.-O., et nous l'avons immédiatement pris pour un gros avion s'approchant en ligne droite. Nous n'avons rien remarqué de plus pendant quelques minutes, mais en regardant à nouveau en l'air, l'avion présumé était arrivé bien plus près et était stationnaire ; son aspect n'était plus alors celui d'un avion mais d'un très grand objet de forme ovale, d'une couleur allant du gris sombre au noir et, pendant que nous le regardions, six objets plus petits apparurent à sa droite. Ces objets n'avaient pas une forme aussi nette mais avaient l'apparence d'un éclat de grenade. Tous ces objets restèrent visibles pendant au moins cinq minutes, le plus grand étant le dernier à disparaître dans la direction d'où il était venu. En débarquant, quelques minutes plus tard, nous en parlâmes à un pêcheur de langoustes et à sa femme (M. et M^{me} K. T. Walton) et, en leur indiquant la direction, nous aperçûmes à nouveau un petit objet ressemblant à un avion dans le lointain ; celui-ci vint graduellement vers nous puis s'arrêta ; la distance serait difficile à estimer, mais nous dirions de 5 à 10 milles et à une hauteur de 20 000 pieds peut-être. Pendant que nous regardions cet objet, de nouveau nous remarquâmes au loin plusieurs objets ressemblant à des avions. Ils augmentèrent de taille et, arrivés au niveau du plus gros, ils s'arrêtèrent. Tous ces objets demeurèrent là pendant au moins cinq minutes puis, graduellement, retournèrent au loin, le plus gros restant le dernier visible. Pendant que nous discussions de cette observation, cinq à dix minutes plus tard, nous avons à nouveau

Les dossiers des OVNI's

remarqué un objet au loin, et venant vers nous ; cette observation fut comme la précédente, de plus petits objets apparaissant bientôt après. A chacune de ces observations, les six objets plus petits avaient une formation différente. Ces trois observations ont couvert un laps de temps de trente minutes environ.



« A mon avis, le plus gros objet quand il était au plus près semblait très grand. Ces objets semblaient se comporter comme s'ils observaient la côte et nous ont laissés avec un sentiment de frayeur. Aucun de ces objets n'émettait de bruit, de lumière ou de fumée. »

La figure représente les différentes formations des « satellites », à chaque parcours de retour, d'après les croquis fournis par les témoins. C'est là un très bel exemple de changements de formation. Nous pouvons donc, à leur sujet, faire le constat suivant :

Les OVNI's, qui peuvent revêtir diverses formes, mais principalement la cylindrique et la discoïdale, peuvent être accompagnés d'objets, corps ou OVNI's de moindre taille, et qui se comportent

Prudences et curiosités

comme des satellites d'après leurs mouvements orbitaux, ou comme des éclaireurs ou escorteurs d'après les formations qu'ils peuvent prendre par rapport à l'OVNI principal.

« Chacun prend les limites de son propre champ de vision pour celles de l'Univers. »

SCHOPENHAUER.

MOUCHARDS

On remarque maintenant, et de plus en plus souvent à notre époque, une sorte de dérivation du complexe « vaisseau-mère-soucoupe d'observation ». C'est ce que les chercheurs allemands ont appelé *telemeter scheibe* ou disques-télé-mètres. Il s'agit d'objets, le plus souvent sphériques ou lenticulaires, de très faible diamètre, généralement luminescents, se déplaçant très vite mais pouvant rester sur place, en l'air ou au sol ; leur comportement, d'après les témoignages qui les concernent, fait penser à celui de sondes à la microminiaturisation extrêmement poussée, captant et retransmettant les informations provenant du milieu immédiatement ambiant dans lequel elles évoluent.

REMARQUES. — Jimmy Guieu (1970) dans un roman d'anticipation-fiction intitulé *Plan Catapulte* (Éditions Fleuve Noir, n° 439) utilise le mot « mouchard » pour désigner des engins téléguidés retransmettant les données captées au loin. Encore que ce terme ressortisse à l'argot, il a l'avantage d'être bref et de bien caractériser l'utilisation qui semble être faite de ce genre d'engin. C'est pourquoi nous l'avons adopté. Quand a-t-on commencé à remarquer l'existence des mouchards ?

Charles Garreau (1971) fait remonter leurs premières apparitions à la seconde guerre mondiale. Dans son dernier livre (*op. cit.*, p. 67) il précise qu'une véritable « vague » (voir ce terme plus loin) de ces petits engins a été repérée après les premières explosions atomiques. En 1945, cette recrudescence était composée de disques luminescents, d'une trentaine de

Les dossiers des OVNI's

centimètres de diamètre, extrêmement mobiles et apparemment téléguidés. Les pilotes militaires les appelaient « chasseurs fantômes », « foo-fighters », « Kraut-Bolids », etc. Ils étaient insaisissables. Mais que pouvaient-ils être ?

Charles Garreau précise que, d'après ce que l'on peut déduire des témoignages, il s'agirait de projections lumineuses, qui auraient servi d'appâts à nos avions et qui auraient permis ainsi d'en tester les vitesses et maniabilité, d'en mesurer les performances ; ce serait une sorte de télévision dirigée par des observateurs stationnés dans un astronef immobile à très haute altitude.

Les mouchards peuvent revêtir des formes diverses ; voici un exemple d'engin cylindrique, extrait d'un rapport communiqué à *Saucers, Space and Science*, n° 61, p. 17, par M. Yusuke J. Matsumura, directeur de la *C.B.A. International* :

« Un vol charter des *Japan Air Lines*, un avion à réaction Convair 880, rencontra un OVNI au-dessus du détroit de Bashi le 8 mars 1968. L'avion était loué par la *Japan War-bereaved Family Association* et quittait Tokyo pour Manille, aux Philippines. A environ 15 h 15 le jet approchait du détroit de Bashi, à 9 500 m d'altitude, et volait à une vitesse de croisière de 890 km/h. La visibilité était bonne.

« Soudainement une hôtesse de l'air prévint les passagers par les haut-parleurs de la cabine : « Nous pouvons voir un objet blanc de nationalité inconnue à travers les hublots de droite. Nous en avons vu souvent au cours de nos vols réguliers. »

« Alors, une centaine de passagers environ furent troublés par l'OVNI et regardèrent cette chose à travers les hublots. L'objet était de couleur blanchâtre, semblait de forme cylindrique et l'on estima sa longueur à 15 cm et son diamètre à 3 cm. Il paraissait bien plus haut que l'avion et le suivit pendant cinq minutes environ.

« Puis l'objet disparut dans le ciel bleu à une vitesse terrifiante. Les membres de l'équipage, comme l'hôtesse, observèrent l'objet. »

Dans le recueil, *Un siècle d'atterrissages*, de Jacques Vallée publié par *Lumières dans la Nuit*, n° 110, p. 5, le cas n° 851 concerne une forme plus élaborée :

Prudences et curiosités

« 851) 20 juin 1967, 12 heures, SUOMUSSALMI (Finlande) : Le fermier Arvi Juntunen entendit un bourdonnement et vit à une distance de 6 m un objet circulaire brillant, de couleur grise, à 50 cm du sol. Il avait un sommet en forme de dôme, avec un aileron, et mesurait 75 cm de diamètre. Alors que le fermier était sur le point de saisir l'objet, celui-ci s'éleva avec une explosion, décrivit un cercle et s'envola au loin (F.S.R., 68, 3). »

Le professeur Reyes Febles, maître de conférence à l'observatoire astronomique Antares, près de Montevideo (Uruguay), a pris des photographies d'un OVNI larguant puis récupérant trois « disques télémétriques ». Vous en trouverez le récit dans *UFO-Nachrichten*, n° 171, p. 5. Charles Garreau signale (*op. cit.*, p. 76) que le 23 février 1968 un groupe de quatre avions en exercice au-dessus de Grenade (Espagne) avait été littéralement pris en charge par quatre petits objets lumineux largués par un disque volant, et ceci pendant quarante minutes. Mais, ces « dossiers » étant d'abord destinés à mes confrères français, j'y ferai figurer le cas suivant qui s'est produit en France et qui est extrait de *Lumières dans la Nuit* — Contact Lecteurs, vol. 14, 4^e série, n° 3, p. 9 :

— RENÉDALE (Doubs) France, octobre 1958 : « Le fait remonte à 1958, peut-être plus avant, en octobre vers 18 heures. Il offre un intérêt par la nature des objets décrits, ou plutôt leur taille minuscule. Les deux témoins connus sont M^{me} Côte Suzanne et M. Defrasne Césaire, tous deux cultivateurs à Renédale.

« Rentrées du pâturage, les bêtes ont été traitées chez M^{me} Côte, et la famille Defrasne est près d'avoir terminé. Comme à l'accoutumée, M^{me} Côte porte ses bidons en dehors, près de la route, pour le ramassage, puis va rentrer chez elle. Elle s'arrête un instant pour regarder les abords de la maison ; tout est calme dans ce petit village de quarante-huit âmes, à la dizaine de résidences dispersées.

« Entre sa maison et celle de ses voisins Defrasne s'étend un vaste terrain vague où l'herbe couvre à peine le rocher. A quelque 10 mètres se trouve un tas de pierres de 7 à 8 m de diamètre, haut de 1 mètre.

« Tout à coup elle sent un souffle arriver sur elle, ses cheveux volent, comme aspirés, et sans qu'elle ait eu le temps d'esquisser un geste elle aperçoit la cause de ce phénomène. Venant de passer à quelques mètres au-dessus de sa tête, pro-

Les dossiers des OVNI's

duisant un sifflement très perceptible, trois disques en volant se dirigent vers le tas de pierres.

« Ces objets, que l'on pourrait comparer à des assiettes, ou peut-être à des anneaux, tant fut grand l'effet de la surprise, mesuraient chacun de 20 à 30 cm de diamètre. Leur plan est parallèle au sol et ils sont disposés en triangle horizontal d'au moins 1 m de côté. L'un des disques est franchement jaune, un autre est nettement rouge, le troisième tire sur le bleu. Le triangle est animé d'un mouvement lent de rotation, dans le sens direct. Elle ne sait pas si chacun des disques tournait sur lui-même.

« Arrivant près du tas de pierres, le triangle composite était à moins de 1 m du sol. C'est alors qu'il contourna le tas et exécuta trois tours circulaires dans le sens direct autour de la pierre. Il continua ensuite sa trajectoire un instant interrompue, toujours en sifflant, parut accélérer son allure, et passant derrière la maison Defrasne, fila en direction d'Evillers où il disparut.

« M^{me} Côte courut aussitôt chez M. Defrasne, et celui-ci lui dit que, en sortant un bidon au-dehors, il avait bien vu quelque chose de rouge ou de jaune passer rapidement près de lui, mais qu'il avait été trop surpris pour avoir eu le temps de le détailler, et que la chose était passée trop rapidement. M^{me} Côte, elle, avait pu l'observer pendant dix secondes environ. »

HYPOTHÈSES. — Maurice Santos (1970) fait le parallèle suivant (*op. cit.*, p. 123 et 124) :

« Certains estiment que des êtres extra-terrestres minuscules pourraient piloter ces OVNI's de 20 centimètres de diamètre. D'autres, la majorité, pensent que ces petites boules font partie d'un mécanisme de transmission à distance, d'un système de télévision inconnu de nos techniciens. Ces sortes de caméras volantes, miniaturisées pour ne pas attirer l'attention, retransmettraient à un astronef-base stationnant à 100 ou 200 kilomètres d'altitude, donc invisible de la surface du globe, les images de la vie terrestre, des possibilités de nos engins mécaniques, peut-être même des photos aériennes de la surface du globe qui, ajoutées, formeraient une carte terrestre. A quoi serait-elle destinée ? A des buts d'exploration, de colonisation, de destruction ? Mystère.

« C'est exactement ce que nos fusées cherchent à établir en contournant la Lune : un relevé topographique précis et, n'ayons pas peur des mots, dans un but évident de colonisation. »

René Fouéré (1971), à propos d'une observation faite par l'artiste peintre bolivienne Norah Beltran (cf. *Phénomènes Spatiaux*, n° 28, p. 21 à 24), nous livre le commentaire suivant :

« Il y a aussi, accompagnant le récit principal, l'histoire de ces sphères lumineuses vertes se manifestant dans la chambre de Norah et l'impression ressentie par le témoin que ces sphères étaient des « yeux » qui l'observaient ! Norah a-t-elle rêvé tout éveillée ? Ce n'est pas certain, car ces sphères nous rappellent celle qui escorta M. Enrique Castellet, le 8.7.65, pendant plus d'une demi-heure, alors qu'il roulait à bord de sa « MG » sur la route Andorre-Barcelone, entre Pons et Igualada (*Phénomènes Spatiaux*, n° 13, P. 30 et 31). Nous écrivions à propos de cette boule catalane : « S'agissait-il d'une machine téléguidée ? Si oui, à partir de quel poste de télécommande, par qui et à quelles fins ? »

« Était-ce un minuscule engin de reconnaissance, une sorte d'engin-espion émis par une soucoupe volante et contrôlé par des êtres d'un autre monde ? »

« (...) Contenait-elle une micro-caméra de télévision et des micro-capteurs lui servant de système sensoriel ? »

« Nous pourrions reposer toutes ces questions s'agissant des sphères lumineuses vertes observées par Norah. Et une autre question encore, que nous avons jadis omise : « S'il s'agissait d'un micro-engin d'observation, comment restait-il suspendu en l'air et quelles forces étaient à l'origine de ses déplacements ? » Nous pourrions enfin nous demander, dans l'hypothèse où les sphères n'auraient été que des appareils téléguidés et inanimés, comment le témoin pouvait avoir le sentiment d'être observé par elles comme par un œil vivant et intelligent ? Notons que, pour leur fonctionnement et leur téléguidage, ces appareils supposés pouvaient émettre des ondes de liaison et peut-être aussi projeter une « lumière » invisible sur l'objet de leur observation. D'où procède d'ailleurs notre sentiment d'être observés, même lorsque l'observateur n'est pas dans le champ de notre vision ? »

En poussant plus loin encore la recherche sur les mouchards on peut rassembler un matériel testimonial étonnant. Le texte précédent vous a fait comprendre que les lentilles ou sphères lumineuses, de petite taille, pouvaient éventuellement se matérialiser à l'intérieur d'une pièce, d'une chambre, d'un local, ou passer à travers la matière des murs. Il semblerait que l'on aborde ici à un domaine bien voisin de celui de la

Les dossiers des OVNI's

science-fiction... ou de l'anticipation. Alors, raisonnons : si le témoignage d'une artiste peintre bolivienne peut être soumis à contestation, celui d'un homme de vingt-six ans, c'est-à-dire en pleine possession de ses qualités physiques et mentales, habitué à observer et à évaluer instantanément de par son métier de pilote militaire, aux réflexes rapides, à la maîtrise de soi élevée à un niveau supérieur puisque instructeur, peut-il avoir plus de valeur ?

Le 1^{er} octobre 1948, le lieutenant George Gorman (qui répond à toutes les caractéristiques énoncées ci-dessus) regagnait la base de Fargo (Dakota Nord) U.S.A., à bord de son F-51 Mustang. Jimmy Guieu (*op. cit.* I, p. 24 et 25) retrace en détail l'aventure qui lui arriva : un véritable combat-poursuite simulé, au-dessus du stade de Fargo où se déroulait un match en nocturne, avec un « mouchard ». Autres témoins : L. D. Jensen, responsable du trafic aérien et ses deux aides et, plus tard, le pilote d'un avion de tourisme et son passager. Extrayons de ce témoignage les passages suivants :

« (...) Brusquement, Gorman remarqua un phénomène bizarre. Au lieu de discerner la silhouette d'un avion autour de la lumière à éclipses, il n'en vit aucune.

« (...) Le pilote, à ce moment, vit distinctement la « chose ». C'était un disque blanc, d'environ 20 centimètres de diamètre.

« (...) Précisons que cette « lumière » de 20 centimètres de diamètre environ, lorsque Gorman s'en approcha avec son F-51, cessa brusquement de clignoter et fit un bond sur sa gauche.

« Elle était absolument ronde, blanche et sans consistance matérielle. Il n'y avait rien, aucune forme, aucun engin au milieu de la lueur. C'était, il n'y a pas d'autre mot pour le décrire, un disque de lumière pure, sans source émettrice apparente! »

Existe-t-il des « preuves matérielles » de l'existence de ces mouchards ? A tout le moins, on connaît une photographie déclarée authentique de ce type d'engin. C'est l'instantané, pris par M^{lle} Christina Lynggaard, d'un petit disque qui « descendait en flottant » et atterrit devant un camion vide arrêté, à Copenhague (Danemark). Le commandant Hans Petersen, de la base aérienne militaire de Vaerlose, analysa la photographie et déclara qu'il s'agissait d'une sonde télé-

Prudences et curiosités

guidée, comme on en rencontre beaucoup, dont la taille varie de celle d'un dollar d'argent à 4 pieds (1,20 m environ); il ajouta que ces sondes retransmettent des informations tant auditives que visuelles à d'éventuels engins spatiaux en orbite autour de la Terre.

Cette photographie a été publiée pour la première fois par *The National Enquirer*; elle a été reprise par *Saucer News* (16/4), n° 74, p. 22 et par *UFO-Nachrichten*, n° 175, p. 1.

Que pouvons-nous conclure : a) de ces témoignages ; b) des déductions que l'on a pu tirer du comportement de ces engins minuscules ?

Les OVNI's d'exploration, libérés et récupérés par des « vaisseaux-bases » de forme généralement cylindrique, peuvent libérer et récupérer à leur tour des appareils de formes diverses, bien plus petits, vraisemblablement conçus pour capter et retransmettre les informations concernant leur environnement immédiat. Ces « mouchards » sont d'une nature encore indéterminée, doués de facultés leur permettant de franchir des barrières matérielles et de s'introduire dans des enceintes parfaitement closes et d'en sortir; leur vivacité de comportement et leur « prudence » sont encore plus développées que celles des OVNI's du genre appelé « soucoupes volantes ».

« Mais supposez que la gravitation soit une force variable, et les astronomes se dégonfleront, avec un sifflement très perceptible, pour assumer la condition percée des économistes, des biologistes, des météorologues et de toutes les plus humbles divinités qui ne peuvent offrir que des approximations instables. Je renvoie tous ceux qui ne voudraient pas entendre le sifflement de l'arrogance en fuite, aux chapitres d'Herbert Spencer sur le rythme de tous les phénomènes. »

C. H. F.

Les dossiers des OVNI's

SUBMERSIBLES

Cet intertitre vous fait rêver ? Eh bien, nous allons justement documenter votre rêve. En manière d'introduction, laissons la place à Guy Tarade (*op. cit.* I, p. 230) :

Le Livre des Damnés de Charles Fort regorge d'observations, faites par des marins, d'engins en forme de roue, surgissant de l'eau, puis fonçant ensuite vers le ciel. Plus près de nous, des témoins ont assisté à la chute d'objets en mer. C'est ainsi que le dimanche 12 décembre 1965, un mois avant la panne de courant qui frappa l'Italie, un photographe romain, Willy Colombini, qui était en train de prendre des clichés de la starlette française Marie Latour sur une des terrasses de l'hôtel de l'île de Capri, vit un objet mystérieux descendre du ciel et entrer dans les eaux de la Méditerranée. En professionnel avisé, il détourna son appareil de la jolie fille, et prit plusieurs photographies de l'objet qui ressemblait à un parachute ouvert, et que d'autres témoins virent également à une quinzaine de kilomètres environ au large. La police de l'île alertée, examina les clichés pris par Willy Colombini et entra en liaison avec l'aéroport de Naples, tandis qu'une vedette partait sur les lieux. Mais la vedette ne trouva rien. Les autorités aériennes de Naples répondirent qu'elles n'avaient connaissance d'aucun avion manquant. »

De ce texte nous concluons déjà que, depuis longtemps, les hommes voient des engins aériens se transformer en submersibles ; et aussi qu'il en existe des photographies. Mais peut-être est-ce aller un peu vite ? Peut-être êtes-vous encore sceptiques ? Peut-être est-ce vraiment un parachute qui, pour vous, est tombé à la mer ? Si ce même parachute s'élevait de la mer vers le ciel qu'en penseriez-vous ?...

Nous avons donc extrait à votre intention les cas 863, 867, 872 du recueil *Un siècle d'atterrissages* de Jacques Vallée, parus dans *Lumières dans la Nuit*, n° 110, p. 6 et 7, et qui se sont tous produits près des côtes du Venezuela :

— 863) 4 août 1967, très tôt, RECIFE (Venezuela) : L'ingénieur Hugo S. Yepes se trouvait sur une plage à 25 km de Recife quand il aperçut un disque de 6 m de diamètre sortir

de l'eau. Il était gris et semblait métallique. Il plana quelques secondes à 1 m d'altitude puis s'éleva lentement vers l'Est et disparut (NICAP, mars 1968).

— 867) 8 août 1967, soir, SALINA (Venezuela) : Le pasteur évangélique Estanislao Lugo Contreras était au bord de la mer, quand il vit un objet en forme de disque, d'une couleur orangée très brillante et émettant un bourdonnement, s'élever de la mer, s'immobiliser quelques secondes et ensuite monter obliquement (Lorenzen, III, 55).

— 872) 25 août 1967, 17 heures, CATIA LA MAR (Venezuela) : Ruben Norato vit sortir de la mer trois disques de grande dimension après qu'il eut observé un « mouvement précipité » de l'eau (NICAP, mars 1968).

Ces témoignages, plusieurs fois contrôlés, nous mènent à l'éventualité que des OVNI's peuvent se déplacer sous l'eau, en sortir et s'envoler. La profession du premier témoin, l'état du second, peuvent nous apporter une forte garantie de sincérité. Mais nous pensons que d'autres témoignages, plus détaillés, sont nécessaires pour nous mener d'une quasi-certitude à la certitude que nous pourrions éventuellement acquérir par la suite.

Nombre de marins ont, en effet, observé des formes lumineuses, généralement circulaires, se déplaçant sous la mer et se livrant à des manœuvres qui faisaient aussitôt penser à des appareils sous-marins intelligemment dirigés. Ces « roues lumineuses » ont été étudiées par Richard Turner, qui a donné à la revue anglaise *Flying Saucer Review* (XIII, 5, septembre-octobre 1967) un article fort bien documenté, qui essaye d'expliquer de façon naturelle ces phénomènes ; mais les interférences d'ondes sismiques, les bioluminescences dues à certains planctons, ne peuvent rendre compte de tous les détails des témoignages exprimés, et surtout pas d'engins volants pénétrant sous la surface marine, ou en sortant pour prendre leur vol.

Richard Turner, docteur en biologie marine, avait été élu président du *Cambridge University Group for the Investigation of UFOs* ; son avenir scientifique était plein de promesses ; comme nombre de jeunes chercheurs, il avait l'esprit ouvert et ne craignait pas de s'attaquer à des sujets insolites. Il est mort le 25 juin 1967, à l'âge de vingt et un ans, et nous saluons ici sa mémoire.

Les dossiers des OVNI's

Poussons encore notre enquête pour recueillir toujours plus de détails. Dans *Phénomènes Spatiaux*, n^{os} 15 et 16, un article de M. Oscar A. Galindez et un commentaire de M. René Fouéré concernant le rapport fait par le capitaine Julian Ardanza, commandant du cargo argentin *Naviero*, précisent que le « submersible » a été observé à une distance de 15 m au minimum, qu'il n'avait ni kiosque, ni périscope, ni garde-fou, ni superstructure, ni gouvernail, ni partie saillante d'aucune sorte ; que de sa masse émanait une luminescence blanc azuré (la mer étant vert clair tout autour) le revêtant comme d'une gaine lumineuse, et qu'il s'enfonça sous les eaux *en ne laissant aucun sillage* (c'est nous qui soulignons).

Il y a aussi le témoignage d'Aurelio Negrin Armas, navigateur de commerce, pilote breveté de marine, paru dans *La Flandre Libérale* du 11 janvier 1968 et repris par *Phénomènes Spatiaux*, n^o 16 :

« J'étais en train de pêcher à environ six milles en mer, au large de La Galeta (près Santa Cruz de Ténérife, Ile de Lanzarote, Espagne). Il faisait beau, l'eau était calme, la matinée s'annonçait excellente. Tout à coup, à seulement une cinquantaine de mètres au-dessus de moi j'ai vu apparaître, comme surgissant du néant, un « objet volant » très rapide, tournant sur lui-même en lançant de longues étincelles de couleurs vives et changeantes. L'objet a continué à perdre de l'altitude et, à peu près à un mille (1 852 m) de l'endroit où je me trouvais, il a percuté la mer, en oblique, et a coulé à pic. Non sans avoir émis une vive fulgurance, très brève. *Mais sans que son contact avec la mer ait provoqué le moindre bouillonnement, émission de vapeur — ce qui tendrait à indiquer que l'« objet », malgré sa grande vitesse, n'était pas chaud — ni même aucun son notable...*

« J'ai mis immédiatement mon petit moteur en marche, abandonnant ma pêche, et je me suis dirigé vers l'endroit où l'objet avait disparu. Je n'y ai absolument rien trouvé, aucune épave, aucune écume, aucune trace d'essence flottant sur l'eau, comme ç'aurait été le cas si un avion s'était abîmé dans les flots. J'ai croisé sur place pendant plus d'une heure, en regardant bien si, comme c'est souvent le cas lorsqu'une embarcation ou un avion sombre à pic, en eau profonde, une épave remontait à la surface. Ou des bulles d'air. Rien... J'ai alors mis le cap sur le port d'Arrecife où j'ai rendu compte au capitaine du port (...). »

Ce témoignage provient d'un homme sérieux, sachant observer et évaluer les distances, sachant aussi ce qu'il faut faire en cas de sinistre en mer, et ayant fait aussitôt rapport à une autorité portuaire officielle. Bien d'autres témoignages existent, où l'on retrouve les caractéristiques mises en italique dans les deux textes précédents. Comment expliquer le phénomène?

HYPOTHÈSE. — C'est le « postulat Plantier » qui va nous permettre de donner une explication valable aux déplacements sous-marins des OVNI's. Le défaut de sillage, le manque d'éclaboussure, de remous, de vapeur, ne sont possibles que si la coque de l'engin se trouve au centre d'un champ magnétique qui repousse les molécules liquides, de la même façon que les molécules d'air dans le même postulat Plantier. L'absence de vapeur dénote le manque d'échauffement de la coque, mais ce n'est pas évident ; elle implique surtout le défaut de contact avec l'eau. Le commandant du *Naviero* et ses marins, comme de nombreux autres, ont pu suivre, loin sous la mer, les évolutions de certains OVNI's sous-marins, grâce à la forte luminescence qui se dégageait d'eux ; cette plus forte luminosité pourrait s'expliquer par une plus forte dépense d'énergie, destinée à créer une plus forte poussée du champ magnétique protecteur-propulseur, équilibrant la densité de l'eau plus forte que celle de l'air. La vive fulgurance, très brève, observée par M. Aurelio Negrin Armas, correspondrait donc bien à une augmentation d'intensité du champ, au moment de la prise de contact avec l'élément liquide. Étant donné les faits reconnus, il semblerait que cette explication par le postulat Plantier soit, tout à la fois, la moins déraisonnable et la plus scientifique ¹.

COMMENTAIRES. — Frank Edwards (1966) signale encore ce qu'il appelle une coïncidence (*op. cit.* I, p. 201) :

« Comme avec les années, on signalait de plus en plus de spectacles de ce genre, on vit se développer un étonnant corollaire : l'homme commença à expérimenter pour la première fois un engin sous-marin en forme de disque. On a pu lire, dans le numéro d'avril 1960 du *National Geographic Magazine*, un intéressant article sur ce sous-marin d'un type radicalement

1. Le postulat Plantier est exposé en Annexe au Dossier III.

Les dossiers des OVNI's

différent. Son inventeur était le célèbre spécialiste du monde sous-marin, Jacques Cousteau. Il l'avait baptisé la « soucoupe plongeante ».

« Cette forme, qui paraît faite pour la navigation dans l'atmosphère, semble l'être également pour la navigation sous-marine. Depuis des années, on a aperçu des engins d'une forme semblable dans les deux éléments. L'homme les essaie maintenant lui-même.

« Pure coïncidence, sans aucun doute. »

René Fouéré (1968) donne son sentiment (*Phénomènes Spatiaux*, n° 15, p. 30 et 31) après avoir mis en relief l'évidence sur laquelle il repose :

« (...) De toute façon, nous avons depuis longtemps pensé, et bien d'autres avec nous, que les soucoupes volantes étaient des véhicules « tous milieux » — le vide spatial compris — et qu'elles devaient pouvoir pénétrer aussi dans les profondeurs marines.

« (...) Soit dit en passant, ce témoignage nous apporte également une preuve de l'origine extra-terrestre de ces machines. Car, aucun appareil terrestre en service ni aucun prototype expérimental raisonnablement prévisible dans l'immédiat ne sauraient à la fois s'élever dans les airs et passer sous la coque d'un navire — avec autant de désinvolture d'ailleurs! »

Charles Garreau (1971) pense que des séries d'observations pourraient apporter un commencement de preuve, à l'existence de bases sous-marines d'OVNI's en certains points du globe. Pour lui (*op. cit.*, p. 137) cette hypothèse ne serait pas si fantaisiste puisque, se sachant de plus en plus surveillés dans le ciel et en craignant peut-être les conséquences, les OVNI's trouveraient maintenant refuge au sein des flots où l'homme ne se risque pas encore.

Le docteur Oscar A. Galindez (1968) conclut d'une façon saisissante de logique l'étude qu'il a faite d'une compilation des témoignages, concernant les cas d'OVNI's observés en mer, dans l'océan Atlantique particulièrement, en bordure immédiate des côtes de l'Argentine, et publiée par *Phénomènes Spatiaux*, n° 18, p. 3 à 7 :

« Le compte rendu que nous nous permettons de faire de ce modeste travail est illustré d'assez d'exemples significatifs pour qu'on puisse en déduire que quelque chose de tout à fait

étrange se passe depuis quelque temps dans l'Atlantique et particulièrement devant les côtes de l'Argentine.

« Comme on l'a fait remarquer, il ne s'agit pas de faits isolés, mais d'un ensemble d'événements qui ont été constatés par des témoins comprenant des marins argentins.

« Mais ce qui est incompréhensible en l'occurrence, c'est que la marine de Guerre de ce pays, bien que disposant d'un bureau de recherche sur les OVNIs, ne soit pas, en apparence intéressée à une étude approfondie de ces manifestations marines insolites.

« Nous ne croyons pas nous trouver ici devant une hypothèse fantaisiste, mais face à une série de faits significatifs qui doivent être sérieusement pesés. De ce point de vue, nous sommes entièrement d'accord avec Antonio Ribera (Chercheur, auteur de *El gran Enigma de los Platillos Volantes*) lorsque, après avoir rappelé que les mers et les océans couvrent approximativement les trois quarts de la superficie du globe, il ajoute que ces mers et ces océans « constituent une cachette idéale qui commence, seulement aujourd'hui, à être timidement explorée par les bathyscaphes et par les « soucoupes » sous-marines du commandant Cousteau. Un visiteur interplanétaire, qui aborderait notre planète, venant de l'espace extérieur, ne la baptiserait pas « Terre », mais « Mer », si son arrivée se faisait sur l'hémisphère de notre globe qui est couvert par l'immense océan Pacifique. »

Mrs Janet Gregory (1971) a fait paraître une étude extrêmement documentée des cas qui intéressent plus particulièrement les mers et océans qui entourent les Îles Britanniques, dans *Flying Saucer Review*, vol. XVII, n° 5 (en réalité le 100^e numéro paru de cette publication fort sérieuse et prudente!) et intitulée « UFOs Ahoy! » Elle y reprend la théorie de Sanderson... et fait état d'une découverte du commandant Cousteau. Mais laissons-lui la plume, en citant les quatre derniers paragraphes de son article, avec son aimable permission :

« De tous les cas que j'ai cités, il ressort avec certitude que, pour une raison quelconque, les OVNIs plongent dans nos mers et n'en émergent plus, au moins pas en un bref laps de temps. Il pourrait se faire qu'Ivan T. Sanderson ait raison, et qu'il existe bien quelques sortes de civilisations sous-marines¹ ;

1. Ivan T. SANDERSON, *Invisibles Residents*, The World Publishing Co. U.S.A., 1970.

Les dossiers des OVNI's

la seule autre explication possible semble être que tous ces OVNI's sont en panne et tombent, que pour une raison quelconque ils coulent plutôt qu'ils ne flottent, et que l'on n'obtient donc jamais la preuve physique de leur existence. Un détail enfin, qui n'a rien de commun avec les observations d'OVNI's (en tout cas, pas directement) mais qui — peut-être — tendrait à soutenir la thèse d'Ivan T. Sanderson. Il concerne le mystère de ces « trous bleus », sur le fond marin, dont a fait état le *Daily Express* du 20 septembre 1970 :

« — L'explorateur sous-marin français, commandant Jacques Yves Cousteau, est rentré au port cette fin de semaine pour rapporter un nouveau mystère de la mer. A sa base de Monaco, il a parlé d'énigmatiques chapelets de trous bleus, que ses assistants scientifiques et lui-même ont remarqué sur le fond marin au cours de leur voyage d'étude dans les Caraïbes, à bord du navire de recherche *Calypso*.

« Ces trous bleus ont tout d'abord été observés, dit-il, alors que la *Calypso* approchait du Honduras Britannique. Vus de la surface, ils ressemblaient aux jetons du « jeu de puce », posés dans les profondeurs. Il y avait des douzaines de trous d'environ 300 yards de diamètre (274,32 m), certains disposés en lignes ayant jusqu'à vingt-cinq miles de long (46,325 km). Mais ce qui surprit le plus les scientifiques, ce fut la circularité presque parfaite de ces trous.

« Un examen plus rapproché montre que ces trous n'avaient que quelques pieds de profondeur — juste assez pour que ces cavités présentent un bleu plus foncé par rapport à leur environnement. Le mystère réside dans la formation de ces cavités. Le commandant Cousteau émet la théorie selon laquelle elles auraient été creusées dans les rochers par de violentes pluies, au cours des temps préhistoriques, quand cette partie du fond océanique se trouvait peut-être bien au-dessus de la surface actuelle. »

COMMENTAIRE. — Nous ne pensons pas qu'il faille retenir l'hypothèse de la panne suivie de naufrage, comme explication à l'absence de preuve physique de l'existence des OVNI's ; en effet, si ceux-ci étaient susceptibles de tomber en panne, pourquoi cela ne se produirait-il qu'au-dessus des fleuves, lacs, mers et océans ?

Il y aurait encore beaucoup à écrire au sujet des « soucoupes plongeantes ». Ce qui précède suffit quand même à poser les points suivants :

Les OVNI's sont susceptibles de se déplacer à la surface de

Prudences et curiosités

l'eau et sous l'eau. Ce sont des véhicules amphibies. Il est vraisemblable que leur moyen de protection-propulsion soit constitué par un champ magnétique manipulé, puisque c'est le seul agent — théorique encore aujourd'hui — qui permettrait d'expliquer leurs déplacements dans le vide, dans l'atmosphère, sur l'eau et sous l'eau.

Dossier III

LUMIÈRES ET OBSCURITÉS

« Les hommes font de leurs yeux la borne de leur esprit, tandis qu'ils n'en doivent être que le guide et l'indice. »

Louis-Claude de SAINT-MARTIN.

Le dossier que nous ouvrons maintenant contient peut-être, en fort peu de phrases, les choses les plus surprenantes que l'on ait constatées concernant les OVNI's.

Quand on ne fait qu'ouvrir les yeux, on s'aperçoit que ces engins peuvent modifier leur forme *apparente*, changer de couleur, passer de la vitesse zéro à « une vitesse folle » et réciproquement, tomber « en feuille morte », faire du sur-place en suspension dans l'air et même exploser (ou avoir l'air de le faire) sans laisser de trace.

Quand on réfléchit à toutes ces manifestations fantastiques, on est poussé à formuler des hypothèses pour tenter de les expliquer. Voici quelques extraits de témoignages contrôlés, très résumés pour ne pas alourdir encore un dossier déjà si lourd d'extraordinaire.

Nous avons signalé ¹ l'observation faite dans la région de

1. *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, p. 202.

Les dossiers des OVNI's

Moscou (U.R.S.S.) et parue dans *Ogoniok* n° 11 de mars 1958, « d'un engin arrivant en ligne droite à très grande vitesse, s'arrêtant brusquement, descendant un peu en oscillant, et repartant dans une autre direction avec une accélération fulgurante ». Il existe nombre d'autres cas.

Le *Vancouver Sun* (Canada) du 1^{er} mai 1952 nous donne un cas de changement de couleur parmi bien d'autres :

— HAMMOND (Colombie canadienne) Canada, 4 avril 1952, 22 h 30, Lat. 49°, Long. 123° : « Ciel clair, excellente visibilité. Une lueur verte apparaît au sud et se dirige lentement vers le nord, sans bruit. Sa couleur vire à l'orange et quand l'objet arrive à la verticale du témoin, sa queue semble scintiller. L'objet vire alors brusquement vers l'ouest, s'immobilise et revient. Sa couleur devient rougeâtre. Quand l'objet atteint la zone sud, il se dirige vers l'horizon et sa couleur passe à l'orangé, puis au vert et enfin au blanc argenté. »

— Gilbert A. Bourquin (1968) nous donne un autre exemple de changement dans la coloration de la luminosité de ces engins, en décrivant son observation du 3 août 1965, qu'il appelle « Une tranche d'ananas dans le ciel de Bienne ¹ » :

« ... Brusquement elle a stoppé entre Bienne et Vigneules et, au même moment, elle a passé du jaune au rouge foncé. »

Ces changements de couleur dans la luminosité peuvent revêtir plusieurs formes ; d'autres « lumières » ou feux peuvent se manifester, par exemple sous l'espèce d'éclats lumineux, de couleurs différentes, ou bien de clignotants, ou encore de feux pulsants ou « palpitants » comme l'ont dit certains témoins. Le témoignage le plus solidement contrôlé, et que toutes les publications citent, est celui de Norman Muscarello. *Le Parisien Libéré* du 2 décembre 1966, p. 2, relate ainsi cet incident, sous la plume de Frank Edwards :

— EXETER (New Hampshire) U.S.A., 3 septembre 1965 : « A 13 h 45, un jeune garçon d'Exeter, New Hampshire, Norman Muscarello (18 ans) arriva en trébuchant au poste de po-

1. *L'invisible nous fait signe*, p. 15, Éditions Robert S. A., Moutier (Suisse), 1968.

lice d'Exeter. Il était hors d'haleine de sa course, « vert de peur et tremblait tellement qu'il n'arrivait pas à parler ».

« Lorsque Muscarello fut calmé, il put raconter à l'officier de police Tolan et à l'agent Bertrand qu'alors qu'il retournait chez lui par la route 150, la zone qui s'étendait devant lui fut brusquement illuminée d'une éclatante lueur rouge... puis un étrange vaisseau aérien s'éleva au-dessus d'un bouquet d'arbres. Comme l'engin se rapprochait, Muscarello vit 4 ou 5 faisceaux lumineux d'un rouge aveuglant sortant alternativement de sa base, suivant une ligne continue d'avant en arrière. Les lumières clignotaient suivant une séquence croissante et décroissante : 1-2-3-4-5-4-3-2-1.

« Pris de panique, Muscarello se précipita derrière une muraille de pierre, que l'engin survola lentement et silencieusement, à moins de 30 m de haut, avant d'aller planer juste au-dessus de la maison d'un voisin, Clyde Russell. Cela permit à Muscarello d'observer que l'engin était plus long que la maison et devait mesurer une trentaine de mètres de long. »

Ajoutons que le témoignage du jeune Muscarello a été corroboré par ceux des agents Bertrand et David Hunt qui virent aussi l'engin. Des officiers de la base aérienne de Paese enquêtèrent le lendemain et se montrèrent particulièrement intéressés par la taille et la forme de l'OVNI. Il semble que ces pulsations lumineuses soient liées au mode de propulsion de l'appareil : elles peuvent, elles aussi, revêtir des formes et des couleurs différentes comme le montre le témoignage suivant (un parmi tant d'autres) :

— ONEONTA (New York) U.S.A., 21-22 novembre 1966 : « Témoins : des centaines de personnes dont le docteur Frédéric Fay Swift, Robert White, directeur de l'école du canton, George Tyler, directeur de la Chambre de Commerce, Charles Fierson, directeur du *Star Sports*. Objet produisant des éclairs alternés rouges, blancs, bleus, verdâtres. La *Griffis Air Force Base* de Rome (N.Y.) fit savoir qu'elle avait un avion d'observation tournant autour de Rome, en altitude, cette nuit-là. Explication rejetée par les témoins, Rome étant au nord-nord-ouest d'Oneonta et l'objet ayant été vu à l'est, vers Stamford. »

(*The A.P.R.O. Bulletin*, juillet-août 1967, p. 8.)

Les changements de forme, ou plutôt d'apparence extérieure, se manifestent généralement de nuit, sous les espèces

Les dossiers des OVNI's

de modifications de la silhouette lumineuse des OVNI's. En voici deux exemples vraiment caractéristiques :

— RAVENNA (Ohio) U.S.A., 13 septembre 1967, 01 h 30 E.D.S.T. : « Quatre employés de la *General Electric* ont été littéralement suffoqués par la série de phénomènes qui se passa sous leurs yeux. C'était l'heure de la pause de nuit, et les témoins étaient assis à la cantine de l'entreprise située au coin des routes 14 et 88 juste au nord de Ravenna. Soudain, l'un d'entre eux montra une source de lumière orangé blanchâtre au-dessus des arbres, dans une direction générale N.-N.-O.

« Ces témoins étaient : Roland Caldwell, de Hattrick Road à Ravenna, James Wise de Randolph, M^{me} Lola Hough de New Milford Road et Clarence « Ed » Phillips (31 ans) du 4918 Route 44 à Ravenna.

« L'objet, à première vue, était de taille si exceptionnelle qu'ils ne pouvaient la déterminer. Au bout d'une minute, d'après Phillips, l'objet s'éteignit. Après un bref laps de temps la lumière réapparut au même endroit. Voici maintenant la séquence des changements de forme qui se répétèrent 6 à 8 fois :

« D'abord, ce fut comme un entonnoir renversé (sans le tube d'écoulement). Il était arrondi sur le dessus, ainsi qu'à ses deux coins inférieurs. Il était nettement silhouetté, sauf les coins arrondis qui étaient estompés ou flous. La longue base était légèrement « ventrue ».

« Comme ils l'observaient, l'objet commença à s'amincir vers le bas et à s'allonger en même temps, jusqu'à ce qu'il ait l'apparence d'une barre aux extrémités arrondies. On voyait moins nettement ces zones arrondies que la partie plate. A ce moment, la luminosité faiblit un peu, probablement parce que l'objet sembla se diviser en deux parties égales. Questionnés sur ce point par Larry Moyers et Roy Renner, Phillips et Caldwell certifièrent que la longueur totale n'avait pas changé. La coupure, si c'en était une, n'avait pas augmenté la longueur originelle. Les 2/5 du milieu étaient obscurs

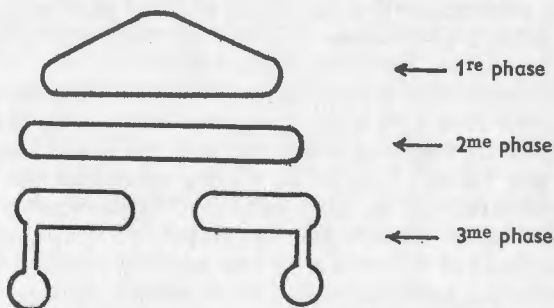
« Puis, alors que les témoins sidérés regardaient, deux parties arrondies comme des balles descendirent des extrémités jusqu'à une courte distance ; elles étaient reliées aux deux bouts de l'objet principal en forme de barre par des extensions verticales lumineuses plus minces.

« Toutes les parties de cet énigmatique phénomène étaient de la même couleur orangée lumineuse, d'une intensité générale uniforme. L'objet était plus brillant et plus blanc qu'orangé pendant sa phase « entonnoir ».

« Soudain, sans prévenir, toute la chose disparut pour ré-

Lumières et obscurités

apparaître un peu plus loin à l'est et passer par les séquences de changement précédemment décrites. Cela se produisit 6 à 8 fois. Les distances entre chaque apparition et disparition étaient d'environ 12 secondes d'arc, à bras tendu. Le déplacement total, sur un plan horizontal, couvrait environ 70° d'arc. Enfin, des arbres empêchèrent de poursuivre l'observation. »
(*F.S.I.C. Bulletin*, octobre 1967, p. 1, extrait.)



RAVENNA (Ohio) USA, 13.9.1967 (01h30)
Exemple de changements de « forme ».

— THESSALONIQUE (Grèce), 3 octobre 1967: « Un OVNI qui paraissait changer de forme a été observé au-dessus de la ville, de 18 heures à 18 h 20. La modification de forme de cet objet a suggéré aux observateurs qu'il changeait constamment de position, donnant ainsi l'impression de changer vraiment de forme. Il a été observé par deux astronomes qui le décrivirent comme étant de forme triangulaire et de couleur dorée. Son altitude estimée était environ 3 000 m et il suivait une direction ouest-est.

« Le lendemain, le 4, un objet très semblable fut aperçu au-dessus d'Alexandroupolis, port grec de Thrace occidentale. Les habitants intrigués rapportèrent que l'objet semblait tomber vers le sol. La région a été fouillée pendant des heures mais on n'a rien trouvé. »

(D'après *The A.P.R.O. Bulletin*, septembre-octobre 1967, p. 5.)

Dans différents ouvrages on trouve les récits de cas bien connus où les évolutions, les vitesses, les comportements des OVNI sont décrits en détail. La planche V du hors-texte photographique du *Livre Noir des Soucoupes Volantes* montre

Les dossiers des OVNI's

une formation d'OVNI's, photographiée à Lubbock (Texas) U.S.A., le 30 août 1951 ; ce cas a été étudié par les professeurs Ducker, Oberg et Robinson, du Collège de Technologie du Texas ; ces savants reconnurent que : 1) ces objets étaient si brillants qu'ils devaient irradier une énergie qui leur était propre ; 2) comme ils étaient absolument silencieux, ils ne pouvaient se trouver à une altitude de 1 700 m (comme certains le prétendaient) mais plutôt dix fois plus haut, ce qui leur conférait une vitesse non pas de 2 800 km/h, mais de 28 000 km/h, ou encore de 7,777 km/s !

On y trouve aussi le cas d'Arrey (Nouveau-Mexique) U.S.A., du 24 avril 1949 à 10 h 20 (H.L.), soutenu par un groupe de techniciens de l'*Office of Naval Research* dirigé par l'ingénieur J. Gordon Vaeth : Charles B. Moore, spécialiste des rayons cosmiques, suivait au théodolite un ballon-sonde ; il vit, plus haut que la sonde atmosphérique, un corps elliptique blanc brillant et le suivit avec son appareil pendant environ une minute ; brusquement, l'objet monta verticalement à une vitesse fantastique et disparut dans le ciel. Les mesures données par le théodolite fournirent : longueur de l'engin, environ 35 m ; vitesse de déplacement maxima, 7 miles à la seconde (ou 11 200 m environ), soit 40 000 km/h ou encore 11,111 km/s !

COMMENTAIRES. — Jimmy Guieu (1954) commente ainsi ces cas (*op. cit.* I, p. 91, 92) :

« D'autres experts admirent : qu'aucun effet optique ou atmosphérique ne pouvait avoir causé ce phénomène ; qu'aucun objet *naturel* volant à 7 miles/s ne pouvait tourner brusquement pour s'élever aussitôt à une telle vitesse ; qu'aucune source silencieuse d'énergie propulsive — avec ou sans émission ou traînée de vapeur — ne pouvait animer une machine *connue* de ce genre ; qu'aucun être humain n'aurait pu résister à la terrifiante accélération durant la montée verticale.

— Michel Carrouges (1963) remet les choses au point (*op. cit.*, p. 233) :

« De telles vitesses pouvaient faire rire les honnêtes gens, même à la date d'avril 1956 lorsque Ruppelt publiait la première édition anglaise de son ouvrage, mais depuis que les fusées, spoutniks et explorers ont commencé à prendre quelques

libertés avec l'attraction terrestre et que l'industrie humaine a rejoint la vitesse de libération, soit environ 40 000 km/h, on a bien le droit de rire des anciens rieurs. »

Le cas le plus connu d'*explosion* remonte à 1952 au Maroc, mais on en a signalé depuis en Argentine, au Brésil, en France et naturellement aux États-Unis ; ce qui pourrait caractériser le cas marocain serait la vitesse de l'engin, celui-ci semblant exploser au-dessus de plusieurs agglomérations au même moment ; en réalité il dut y avoir au cours d'un laps de temps assez bref, stationnement et départ fulgurant de l'OVNI au-dessus de plusieurs villes, ce qui aurait provoqué ce phénomène d'ubiquité ; car si le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à celle de la lumière, le rayonnement de son énergie provoque une intense luminosité du genre « explosif » juste avant de disparaître puisqu'il ne peut plus, alors, parvenir à l'œil humain.

HYPOTHÈSES. — 1) Jimmy Guieu (1954) se sert d'une formule vague, mais c'est déjà un grand pas franchi (*op. cit. I*, p. 169) :

« Le changement de couleur et de luminosité en fonction de l'accélération graduelle des soucoupes volantes est peut-être un effet produit par le dispositif protecteur — dispositif faisant corps avec la masse de l'engin, ou peut-être même qualité *sui generis* de sa matière composante. »

2) Frank Edwards (1967) cite le docteur Oberth pour formuler une hypothèse plus précise (*op. cit. II*, p. 191, 192) :

« Selon le docteur Oberth, savant allemand réputé qui dirigea une commission chargée d'enquêter sur les OVNI's en Allemagne Fédérale, ses collègues et lui-même seraient parvenus à la conclusion que les OVNI's étaient « ... conçus et dirigés par des êtres intelligents très supérieurs, et qu'ils se mouvaient par déplacement du champ de gravité, transformant la gravité en énergie utilisable ». Si cela est exact, ce serait dans l'esprit de la théorie du champ unifié d'Einstein, qui tient la gravité, le magnétisme et l'électricité pour manifestations diverses d'une seule et même forme d'énergie.

« Peu après que le docteur Oberth eut fait cette déclaration remarquable au cours d'une conférence de presse en Europe, en 1954, on l'invita à se rendre en avion aux États-

Les dossiers des OVNI's

Unis, à s'y conformer à la loi du silence de la Sécurité, et à faire partie du personnel du grand arsenal des fusées de Huntsville, Alabama, sous la direction de son ex-disciple, le docteur Wernher von Braun. En février 1960, le docteur Oberth rentra en Allemagne Fédérale pour y faire valoir ses droits à la retraite. Il tint une nouvelle conférence de presse dès son atterrissage, à Francfort, et dit aux journalistes que les États-Unis avaient accompli des progrès considérables dans la découverte des secrets de la propulsion électrique, ajoutant qu'il espérait qu'en 1970 on verrait l'homme se rendre sur la lune grâce à des engins propulsés électriquement. Entendait-il par là des engins à propulsion ionique? lui demanda-t-on. Le docteur Oberth répondit catégoriquement. Il avait bien dit « propulsion électrique », sans plus. »

Outre la prophétie du docteur Oberth concernant l'exploration lunaire, cette citation nous mène insensiblement vers une troisième hypothèse, et que nous appellerons, par commodité, « le Postulat Plantier ».

Ce Postulat peut-il être pris en considération par le monde scientifique? Est-il digne de l'attention des savants? Peut-il donner lieu à des applications pratiques à plus ou moins long terme? En bref, la théorie de ce chercheur français a-t-elle provoqué une étude quelconque? Il semble bien. En nous rappelant que, dans la théorie d'Einstein, le magnétisme, la gravité et l'électricité ne sont que des manifestations différentes d'une même forme d'énergie, faisons à nouveau appel au bon Frank Edwards, journaliste toujours si bien documenté (*op. cit.* I, p. 198, 199) :

« En avril 1957, J.E. Surrat, vice-président d'une association d'ingénieurs aéronautiques, annonçait que cinq grandes entreprises américaines se livraient à des recherches anti-gravité financées par le gouvernement. Il existait déjà, à cette époque, à Wright Field, Dayton (Ohio), c'est-à-dire au centre de recherche du Département de la défense sur les OVNI's, des installations de plusieurs millions de dollars qui avaient été construites pour faire des recherches sur l'anti-gravité et les forces anti-gravité.

« Dans le numéro d'octobre 1953 d'*Electrical Manufacturing*, il avait paru déjà un intéressant article révélant les efforts faits dans ce domaine. Il avait pour titre : « L'armée de l'air subventionne des recherches sur le magnétisme », et il

exposait que l'*Indiana Steel Products Company* venait d'être chargée d'étudier trois questions intéressant le magnétisme : les nouveaux alliages magnétiques possibles, les propriétés du magnétisme et la théorie du phénomène magnétique, ainsi que la recherche appliquée, la construction et les applications, et qu'un comité consultatif allait être formé pour coordonner ces recherches avec celles qui se poursuivaient déjà, dans ce domaine, ce qui confirmait que le projet en question faisait partie d'un programme beaucoup plus vaste. Au début de 1958, les entreprises *Inland Steel*, *Sperry Rand*, *General Electric*, *Lear Instruments*, *Hughes Aircraft* et *United States Steel*, participaient elles aussi à cette grande tentative d'exploration des secrets de la gravité. Le numéro de janvier 1966 de *True* affirmait qu'il y avait à l'époque quarante-six projets de recherche sur la gravité, subventionnés par les militaires. »

Depuis la parution de son premier livre aux États-Unis en 1966, aucun démenti officiel n'a été opposé à Frank Edwards, soit par le gouvernement américain, soit par l'Armée de l'Air américaine, soit par une des firmes industrielles citées. Notons aussi qu'en Union Soviétique la recherche est activement poussée dans ce domaine, bien que ce que l'on en sache n'ait rien de précis puisqu'il ne s'agit que de quelques fuites, peut-être habilement provoquées.

Depuis quelque temps, dans la presse française et ailleurs, divers journalistes scientifiques posent la question : « Et après la Lune ? » Car il est évident que les États-Unis ont tendance à réduire le budget de la recherche spatiale... concernant les fusées à propulsion par liquides. Le programme « Apollo » a été écourté de 20 à 17. Dans le domaine de la politique, la tendance au désengagement militaire au Viet-Nam est manifeste¹. Ces deux faits nous font penser à ce que nous écrivions en 1970² :

« Dès 1957, une proposition faite par le docteur Wernher von Braun, directeur technique de l'Arsenal de Redstone (missiles guidés) du Département de la Défense et expert exceptionnel en fusées, mettait en avant le fait que nous pourrions construire un vaisseau-fusée pour aller sur Mars, dès

1. Quand paraîtra ce livre, peut-être n'y aura-t-il plus un seul G.I. en Extrême-Orient ?

2. *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, p. 147, 148.

Les dossiers des OVNI's

maintenant si nous le voulions. Le docteur von Braun avait étudié un projet d'après lequel on pourrait envoyer un équipage vers Mars et le faire revenir ; l'intéressant était que ce projet semblait tout à fait raisonnable. Comme l'a souligné le docteur S.F. Singer, de l'Université du Maryland, cette proposition violait les lois physiques connues. Mais, pour un scientifique indépendant, le projet ne faisait que violer le budget national. Et le docteur von Braun avait pensé à répondre à cette objection de cette façon : quand il n'est plus nécessaire d'entretenir tant de forces armées, les fonds disponibles doivent être consacrés aux recherches de ce genre. »

Que peut-on éventuellement déduire de ces faits reconnus ? En gros, et vulgairement exprimé, ceci :

a) La réduction du budget de la N.A.S.A. pourrait inciter les firmes, constructrices de « grosse ferraille » non réutilisable, à se reconvertir.

b) Le désengagement militaire permettrait une augmentation du budget de la recherche, fondamentale et appliquée.

c) Depuis 1966 (ou encore 1957) le temps a passé, et la recherche sur la propulsion par champ magnétique ou par anti-gravité a dû se développer et donner certains résultats.

d) De ce fait, la « grosse ferraille » n'étant plus indispensable, peut-être verrons-nous bientôt — le temps d'y habituer le bon peuple — des vaisseaux cosmiques partir de la Terre vers les étoiles, et propulsés par champs de forces ?

e) Mais — devons-nous ajouter — encore faudrait-il que le conditionnement mental des Terriens ait été modifié au point que, tout naturellement, on n'utilisât plus l'expression « conquête de l'espace », mais plutôt celle d' « exploration du cosmos ».

A la fin de ce long chapitre, que peut-on donc constater ?

Les OVNI's sont susceptibles de modifier leur aspect ; les phénomènes lumineux qui leur sont propres peuvent changer de teinte et de couleur ; leur vitesse peut passer brusquement de zéro à (vraisemblablement) celle de la lumière ; les grandes distances ne semblent pas constituer un obstacle à leur déplacement ; leur progression dans l'atmosphère terrestre est généralement silencieuse ; les manœuvres « les plus folles » leur sont possibles, en dépit des lois de l'aérodynamique ; seule (quant à présent) la propulsion supposée par manipulation d'un champ magnétique ou gravifique pourrait offrir de telles possibilités.

Les sens de l'homme, autres que la vue, peuvent aussi être sollicités par les phénomènes provoqués par les OVNI. Le toucher, l'ouïe, l'odorat, peuvent nous donner des indications sur la nature de ces engins, sur leur mode de propulsion... et sur les conséquences pour l'homme et les autres êtres vivants d'un voisinage trop immédiat. Dans les quelques témoignages suivants, nous retrouverons des caractères déjà remarqués, et nous découvrirons un autre aspect de la puissance des OVNI.

— DYMPEP (Inde), 27 octobre 1967 : « Un objet tournoyant, de 7,50 m de diamètre, émettant des lumières rouges et vertes, descendit vers la rivière, créant une agitation subite de l'eau, et il décolla au-dessus de la forêt, suivi d'une bouffée de chaleur. »

(Jacques Vallée, *Un siècle d'atterrissages*, n° 892, in *L.D.L.N.*, n° 110, p. 8.)

REMARQUE. — Le rapport d'observation est trop condensé et paraît incohérent. On remarque pourtant un déplacement d'air suffisant pour agiter une eau courante, puis un dégagement de chaleur suffisant pour atteindre les témoins, l'OVNI étant passé de la rivière à la forêt, vraisemblablement en démarrant rapidement. On y retrouve les émissions de lumières colorées étudiées précédemment.

— NORSEMAN (Australie), 20 février 1969 : « A 19 h 30, John Rose roulait près de Norseman avec son camion-citerne plein d'essence. Son camion commença alors à avoir des ratés de moteur « comme s'il était à sec d'essence » (d'après le *Perth News*). Environ 80 pieds plus loin (24,38 m), il y avait, près de la route, un objet en forme de cigare d'environ 30 pieds de long (9,14 m). Il brillait comme un réverbère fluorescent.

« L'observateur, effrayé, accéléra et le camion arrêté redémarrâ en crachotant. L'OVNI le suivit alors « en montant et en descendant par rapport à la silhouette de la ligne de faite des arbres. » Rose arrêta son camion.

« J'ouvris la portière, mais ce n'était pas pour sortir... », dit le témoin. « L'objet vira au large et partit en chandelle..., en montant rapidement. Je me rappelle qu'il mit environ 10 secondes à disparaître. »

« Rose précisa que l'objet provoqua un tel tourbillon de

Les dossiers des OVNI's

sable, de poussière et de feuilles quand il démarra brusquement, « que l'on pouvait voir les marques de ses semelles sur le tapis de sol de son camion. »

(D'après *The UFO Investigator*, mai 1969, p. 4, extrait.)

REMARQUE. — C'est un témoignage relativement bien documenté et qui, en ce qui concerne l'effet aérodynamique signalé, est à rapprocher du cas des photographies de l'américain Rex Heflin, publiées dans diverses revues et livres. La première de la série montre un petit OVNI qui provoque, au niveau du sol et sur le bord d'une route, un tourbillon de poussière. Selon le Postulat Plantier, le tourbillon s'expliquerait par un courant ascendant, provoqué par un vide momentané suivant la montée des couches d'air entraînées par le champ magnétique de l'OVNI, intense en montée ou au décollage. La force du déplacement d'air peut être très grande, comme le montre le témoignage suivant :

— BOISSEUGES (France), 16 septembre 1955: « Près de Boisseuges, un sifflement insolite attire l'attention d'un jeune berger. Celui-ci voit une masse sombre descendre du ciel. Un violent déplacement d'air le fait tomber. L'appareil mesure 3,50 m de long et 2 mètres de hauteur... »

(D'après Charles Garreau, *op. cit.*, p. 123, 124, extrait.)

Avec ce témoignage, nous passons de l'effet aérodynamique à l'effet auditif. Les OVNI's, en général, ne font aucun bruit au cours de leurs déplacements, et le Postulat Plantier explique ce silence. Pourtant certains témoins, assez proches des engins qu'ils ont observés, ont entendu des bruits de natures diverses. Voici à ce sujet un témoignage fort bien documenté, corroboré par les traces laissées par l'engin, et qui ont été relevées :

— ALLUMETTE ISLAND (Québec) Canada, 11 mai 1969: « A 2 heures du matin, M. et M^{me} Léo P. Chaput furent réveillés par leur chien qui aboyait à une vive lumière stationnaire qui brillait à travers leur fenêtre. Cette lumière était près du sol, illuminait le champ et était si vive que M. Chaput fut forcé de détourner le regard. Puis l'OVNI disparut brusquement.

« M. H. McKay, enquêteur pour le compte du NICAP, recueillit les déclarations des témoins : « On entendit un ronronnement doux comme le moteur d'un canot hors-bord. Ce

son s'estompa graduellement... et tout redevint normal. »

« Le n° du 23 mai de la *Montreal Gazette* précisa que l'on avait découvert trois grands cercles d'herbe roussie, chacun mesurant 27 pieds de diamètre (8,22 m). Dans l'un de ces cercles il y avait deux arbrisseaux brûlés, qui furent envoyés pour analyse au Département des Terres et Forêts de l'Ontario. »

(D'après *The UFO Investigator*, vol. IV, n° 2, p. 2, extrait.)

Du bruit d'un moteur à essence d'un canot à celui d'un moteur électrique, en passant par d'autres effets que nous examinerons plus loin, il y a les sifflements aigus et les bruits de camion que nous avons déjà enregistrés.

— JONESTOWN (Pennsylvanie) U.S.A., 5 avril 1967 (19 h 45): « Le juge de paix John H. Demler roulait en direction du nord sur la route 72 quand le moteur de son véhicule cala et ses phares s'éteignirent. Il vit alors un objet de 10 m de diamètre, planant bas au-dessus de son automobile; l'objet rendait un son de moteur électrique et produisait des étincelles. Il dégageait une odeur de soufre et d'huile camphrée, et la voiture fut secouée quand il s'envola. Douze heures plus tard on notait des effets physiologiques sur le témoin; transpiration et desquamation. »

(D'après Jacques Vallée, *Un siècle d'atterrissages*, in *L.D.L.N. Contact Lecteurs*, vol. 14, série 3, n° 5, p. 5).

REMARQUE. — Nous nous occuperons plus loin des effets physiologiques et mécaniques; ce témoignage rend un autre son (celui d'un moteur électrique) et fait appel à l'odorat. Dans de nombreux rapports il est, en effet, question d'odeurs plus ou moins nauséabondes, le plus souvent — disent les témoins — ressemblant à des odeurs connues sur Terre (soufre, camphre, bakélite brûlée, etc.); mais ces odeurs proviennent-elles bien de ces corps? Nul ne peut encore l'affirmer. Et bien que le soufre ait une odeur réputée infernale, personne n'a encore vu Satan sortir d'une soucoupe!

Nous allons aborder maintenant un témoignage bien connu, qui a été examiné par nombre de personnalités compétentes, et considéré comme authentique après de nombreux recoupements et contre-interrogatoires :

— FALCON LAKE (Canada), 20 mai 1967 (12 h 15) : « Steve Michalak, d'origine polonaise, âgé de 52 ans, mécanicien et

Les dossiers des OVNI's

prospecteur, vit deux objets rougeoyants volant à grande vitesse. L'un d'eux soufla la végétation quand il se posa, entouré d'incandescence. Steve l'observa pendant 30 mn avant qu'une porte s'ouvre, démasquant une lumière intérieure violette. Il nota aussi un son aigu et une odeur ressemblant à celle d'un circuit électrique grillé. S'approchant, le témoin entendit des voix. Quand il toucha l'engin, son gant de caoutchouc brûla. Il fut soufflé par l'air chaud quand l'objet se mit à tourner. Le témoin eut des vertiges, souffrit de brûlures mineures à la figure, de brûlures au second et troisième degré sur la poitrine, eut des vomissements fréquents pendant quatre jours, et perdit plus de 10 kg. Diamètre de l'engin : 11 m ; hauteur 3 m, avec superstructure de 1 m. »

(D'après Jacques Vallée, *Un siècle d'atterrissages*, selon Lorenzen, III, 60 et Rapport Condon p. 316.)

REMARQUE. — Ici, les bruits et odeurs sont différents, comme dans d'autres témoignages ; ou bien les témoins ont entendu le même bruit mais le décrivent diversement, ou bien les bruits sont effectivement différents. Peut-on en déduire que les appareils de propulsion qui les produisent sont de modèles divers ? Rien ne l'autorise, puisque les bruits faits par des moteurs de voitures de même marque, de mêmes modèle et cylindrée, peuvent être dissemblables. Ce témoignage est aussi un rappel de l'effet aérodynamique que l'on constate en certains cas : arbres et témoin « soufflés » par un déplacement d'air généralement chaud. Outre les effets physiologiques, ce rapport insiste sur les effets thermiques, qui peuvent revêtir une forme extrême, comme dans les cas suivants :

— GRIFFIS A.F.B. (New York) U.S.A., 1^{er} juillet 1954 : « Le pilote et l'opérateur-radar d'un F 94 « Starfire », qui s'approchait d'un disque brillant repéré par le radar de la base, ont été obligés de sauter en parachute : brusquement, dans leur cabine, la chaleur était devenue intenable sans que les contrôles d'incendie aient indiqué quoi que ce soit d'anormal. »

(Frank Edwards, *op. cit.* I, p. 51, 53.)

— PORTO ALEGRE-SAO PAULO (Brésil), 3-4 novembre 1957 : « Témoins principaux : capitaine Jean V. de Beyssac, pilote d'un C 46 Cargo des *Varig Airlines* et son copilote. Vers 1 heure, un disque luminescent rouge suivit l'avion puis passa très rapidement à côté de lui. Très forte chaleur ; odeur de brûlé ; radio, radiogoniométrie, magnéto du moteur droit grillées.

Retour à Porto Alegre sur un seul moteur et rédaction d'un procès-verbal signé des pilote et copilote. Un second incident semblable leur arriva peu après. »

(D'après Frank Edwards, *op. cit.* I, p. 53, 54.)

REMARQUE. — Ces deux derniers cas rappellent l'effet thermique de certains OVNI's. L'odeur de brûlé provient certainement de l'appareillage radio grillé ; mais il y a là introduction de l'effet E.M., ou électromagnétique, dont nous aurons à nous occuper plus loin, effet qui, en certains cas, arrête les voitures par défaut d'allumage et éteint les phares. Avant de tirer les constats généraux de ces quelques cas pris à titre d'exemples, peut-on émettre des hypothèses ? Les auteurs sont assez brefs sur ces sujets.

HYPOTHÈSES. — 1) Jimmy Guieu (*op. cit.* I, p. 169, 170) :

« Le silence de ces disques dans notre atmosphère, malgré leurs vitesses variant de 2 000 à 40 000 km/h, est peut-être aussi une conséquence de ce dispositif protecteur ? Les ondes sonores étant des vibrations, il n'est pas non plus impossible d'imaginer qu'un appareil, ou rayonnement dissociateur utilisé par les soucoupes, *détruit* ces vibrations avant qu'elles n'aient pu se propager ou rayonner autour du disque en déplacement. »

2) Frank Edwards (*op. cit.* I, p. 57, 58) envisage la « discrétion » des OVNI's d'un point de vue qui semble fantaisiste au premier abord, mais qui, en réalité, est corroboré par de très nombreux témoignages : relisez à ce sujet le rapport concernant « Le cas de Tripoli », au dossier I, et notamment l'attitude d'un des occupants de cet OVNI, qui fait signe au témoin de s'éloigner :

« ... Dans un grand nombre d'incidents où les gens étaient tombés sur des OVNI's à terre, ces derniers avaient filé à toute vitesse comme pour éviter tout contact, et même toute proximité, avec des humains. On a signalé si souvent le fait qu'on est tenté de penser que les équipages de ces engins savent qu'ils sont dangereux pour l'homme et cherchent à éviter de lui imposer inutilement des inconvénients. »

De tous ces témoignages, nous pouvons donc constater :
Les déplacements ou les surplaces des OVNI's peuvent provo-

Les dossiers des OVNI's

quer des courants aériens, des souffles, parfois à caractère tourbillonnaire. Leur appareil de propulsion peut rendre des sons qui tendent à faire penser qu'il est composé d'au moins un élément mobile, généralement rotatif. Ils peuvent dégager des odeurs qui semblent s'apparenter à celles de certains produits chimiques. Ils sont susceptibles de produire une chaleur atteignant parfois un degré élevé, et provenant vraisemblablement d'un phénomène annexe produit par la forme d'énergie qu'ils utilisent.

Annexe au dossier III

« L'imagination est plus importante que la connaissance. »

Albert EINSTEIN.

UNE HYPOTHÈSE SUR LE FONCTIONNEMENT DES « SOUCOUPES VOLANTES »

par le lieutenant Jean Plantier
(*Forces Aériennes Françaises*, n° 84,
sept. 1953, p. 219-241)

Comme il a été dit dans un précédent numéro de *Forces Aériennes Françaises*, écrire, dans une revue sérieuse, un article sur les « soucoupes volantes » est une marque d'opiniâtreté et d'optimisme. Mais vouloir leur trouver une explication, alors que leur existence est considérée par beaucoup comme une monumentale plaisanterie, est une tâche encore plus risquée. J'aurais aimé, avant de l'entreprendre, avoir le réconfort de la certitude absolue. Malheureusement, je serai bientôt seul à n'avoir pas vu de « soucoupes volantes ».

Je me suis occupé de ces engins étranges dans les conditions suivantes : une étude de l'évolution des techniques

Les dossiers des OVNI's

humaines, à laquelle je me suis livré ces dernières années, m'a amené à imaginer « l'engin supersonique et interstellaire idéal ». Cet engin, dans l'état actuel de nos connaissances, me paraissait impossible à construire et je ne pensais pas que nous le voyions réalisé avant de très nombreuses années. Or, je découvris un jour, avec l'étonnement qu'on devine, qu'il existait déjà : c'était, naturellement, la « soucoupe volante ».

Il ne m'est pas possible de développer ici la théorie qui m'avait amené à imaginer mon engin interstellaire. Je demande donc au lecteur, s'il reste libre d'en discuter le principe, en s'appuyant sur la physique la plus classique, de considérer cette théorie, prise dans son ensemble, comme un postulat et de s'intéresser surtout aux applications qui en sont déduites.

Qu'on ne s'attende d'ailleurs pas à des révélations sensationnelles sur les soucoupes. J'aurais, certes, aimé en donner le schéma exact, avec courbes représentatives de leurs différentes fonctions et fiches techniques de leurs différents organes ; je n'en suis malheureusement pas là. Ce n'est donc pas, en définitive, une solution, mais seulement les principes d'une solution, que je soumets au lecteur.

UN ENGIN IDÉAL

Propulsion par champ de forces

L'étude des moyens de déplacements humains m'a amené à la conclusion suivante : « La propulsion par champ de forces marquera le terme du perfectionnement dans la technique des déplacements à très grande vitesse. » Ce champ de forces, pour permettre les déplacements dans toutes les directions, aussi bien dans l'atmosphère qu'en dehors, devra être créé à partir d'une *énergie cosmique* omniprésente, artificielle ou naturelle. Le système de référence, au point de vue réaction, sera donc une sorte de différence de potentiel de cette énergie d'espace, différence de potentiel locale provoquée par l'engin lui-même, par libération ou absorption de cette énergie sous forme d'énergie d'une autre nature. Cette fonc-

tion capitale aura pour résultat intrinsèque la création d'un champ de forces entre les points extrêmes de la zone de libération ou d'absorption. Ceci implique nécessairement un sens unique de cette fonction ; nous verrons plus loin comment certaines déductions semblent indiquer que ce sens est imposé par un champ magnétique solénoïdal, dans le cas qui nous intéresse.

Le tourniquet photométrique utilise un principe de propulsion qui présente quelque ressemblance avec ce système : les colorations blanches et noires des deux palettes provoquent une « différence de potentiel » de l'énergie qui est, dans ce cas, l'énergie lumineuse ; les palettes sont soumises à une force qui entraîne la rotation du tourniquet, sans qu'aucun système de réaction apparent puisse être défini.

Si l'on suppose une énergie ambiante beaucoup plus importante que celle de la lumière, et le fait que l'engin dispose d'un procédé de capture de cette énergie analogue à la bicoloration des palettes du tourniquet, on peut en déduire qu'il y aura propulsion.

Quelles seraient l'origine et la nature de cette *énergie cosmique* ? On peut imaginer des distributeurs artificiels genre station de radio projetant dans l'espace des pinces énergétiques pour les voyages interplanétaires. Mais il se peut aussi, plus simplement, que la Nature nous ait fourni gratuitement cette énergie.

Une fabuleuse source d'énergie

Je demande aux lecteurs de faire avec moi une supposition. C'est que cette fabuleuse *énergie cosmique* existe. Comment, dira-t-on, n'aurait-elle pas été décelée ? Peut-être parce qu'elle est neutre magnétiquement et électriquement ou parce que nous n'avons pas encore inventé d'instruments pour la mesurer. La découverte des rayons cosmiques n'est pas tellement ancienne et nous n'avons certainement pas épuisé les surprises que nous réserve la nature. Je me suis livré à une étude, peu précise il est vrai, des possibilités de cette énergie, et je pense qu'on pourrait, avec son aide, trouver une réponse à de nombreux mystères de la science moderne, notamment à l'attraction newtonienne et aux caractéristiques corpuscu-

Les dossiers des OVNI's

lares les plus troublantes (indiscernabilité, indétermination, agitation, etc.). Les résultats de ce travail sont très séduisants, à défaut d'être indiscutables.

De plus, l'existence du rayonnement cosmique donne du poids à cette hypothèse. Ces particules cosmiques présentent des condensations d'énergie atteignant le chiffre énorme de 10^{10} électrons-volts, soit environ 100 000 fois l'énergie que pourrait donner la « sublimation » complète — et irréalisable — du noyau d'uranium. Il peut même y en avoir de beaucoup plus puissantes qui traversent les chambres de Wilson suivant des trajectoires rectilignes (quand elles les tracent) ne permettant pas leur analyse énergétique, ni même leur analyse qualitative.

Dans l'atmosphère terrestre, ces particules tombent en une sorte de pluie qui n'est pas très dense, du moins dans ses aspects expérimentalement repérables : un corpuscule par centimètre carré et par minute au niveau de la mer. Elles n'en supposent pas moins une énergie de base fabuleuse : il faudrait en effet des cyclotrons géants pour obtenir des corpuscules animés de telles énergies. Or, aucune force n'a été décelée dans l'espace, qui puisse expliquer ces mystérieuses condensations de puissances.

C'est pourquoi il ne semble pas incohérent d'admettre ce postulat d'une énergie cosmique naturelle de préférence à une énergie artificielle.

L'engin idéal existe-t-il ?

Mon engin en était à ce stade très théorique et très incomplet, et ne semblait pas devoir le dépasser de sitôt, lorsque j'entendis parler pour la première fois des soucoupes volantes. Je lisais comme tout le monde, avec un scepticisme amusé, la description de ces phénomènes étranges et fantaisistes, jusqu'au jour où je fis cette constatation troublante : certaines caractéristiques des soucoupes volantes correspondaient à celles qu'aurait eues « mon » engin. Cela signifiait-il que ce dernier existait réellement ? L'énergie cosmique n'était-elle plus un postulat ?

J'entrepris aussitôt une étude serrée des témoignages les plus dignes de foi et me rendis compte avec un étonnement

de plus en plus grand que toutes les prétendues extravagances que dénoncent les adversaires des soucoupes volantes pouvaient en réalité être la conséquence tout à fait normale du système de propulsion que je leur prêtais. J'expliquais ainsi *le silence, la résistance thermique, le changement d'aspect, l'habitabilité*, puis toutes les autres anomalies.

Ces vérifications m'ont été profitables. A chaque explication correspondait une orientation de mes recherches, et je pus peu à peu me faire une idée plus exacte de la nature de ces engins et de la force mystérieuse qui les anime. Ce travail de « physicien détective » que je n'accomplissais que par force, n'ayant pas les moyens d'expérimentation directe, fut en définitive particulièrement fructueux, puisque je pus prévoir certaines caractéristiques, confirmées ultérieurement par des témoignages, telles que la tache excentrique apparaissant sur certaines photos ou... le nuage ambulant.

LES MYSTÈRES DES APPARITIONS

On peut imaginer que l'engin utilise un procédé de libération de l'énergie cosmique analogue à celui qui, dans la nature, crée, à partir de cette énergie même, les primaires du rayonnement cosmique. De même que cette fonction « libérante » confère aux corpuscules cosmiques naturels ainsi engendrés une vitesse — et partant, une énergie — prodigieuse, de même l'énergie cosmique, au cours de cette libération artificielle, rayonnerait sous forme de fluide « corpusculo-ondulatoire » à travers l'engin, dans un sens bien défini — celui de la propulsion — et à une vitesse de l'ordre de celle de la lumière. Ce fluide imposerait à chaque noyau atomique rendu réceptif une force dirigée dans le sens de l'écoulement. Ainsi serait créé le champ de forces propulsif de ma théorie. On aurait une sorte de gerbe cosmique continue, présentant quelque analogie avec les gerbes cosmiques photographiées par les savants, mais de nature différente, ne serait-ce que par sa densité et son sens de chute. De plus, elle ne serait pas due à une primaire de grande énergie, mais à une capture directe de l'énergie mystérieuse, cause du rayonnement cosmique. Déclenchée par l'engin, elle le suivrait dans sa course, le propulserait et le sustenterait à l'arrêt, un peu à la manière des

Les dossiers des OVNI's

jets d'eau sur lesquels dansent les balles de ping-pong dans les stands de tir des fêtes foraines.

On peut admettre, d'autre part, sans même faire cette dernière hypothèse, que l'intensité du champ de forces décroît sans discontinuité à mesure que l'on s'éloignerait de l'engin, du fait de l'affaiblissement progressif du pouvoir de libération de l'énergie et de la réceptivité communiquée aux atomes. On peut, par suite, prévoir raisonnablement que les surfaces, lieux d'égale intensité, seraient sphériques ou ellipsoïdales et centrées sur l'engin. Donnons-leur le nom de sur-

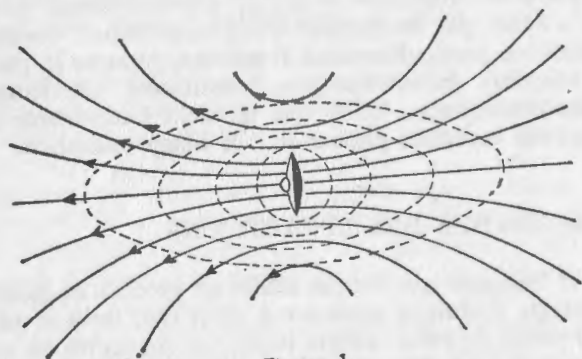


Figure 1

faces équidynamiques et appelons *lignes de forces* les axes de filets fluides, bien que rien ne prouve que la force soit constante le long de ces filets, en supposant simplement qu'elle lui est tangente en chaque point. On voudra bien excuser cette entorse aux appellations classiques.

Les noyaux atomiques de l'air ambiant subiraient, tout comme ceux de l'engin, l'influence du champ créé. Ils tendraient donc vers une certaine vitesse, égale à celle de l'engin à son voisinage, décroissante en fonction de l'éloignement. La résistance de l'atmosphère aidant, il se produirait donc une circulation aérodynamique dont la vitesse, c'est-à-dire le vent relatif, décroîtrait d'une façon différentielle pour devenir très faible au voisinage de la paroi. On aboutirait ainsi à la création d'une couche limite hyper-épaisse (ce qui est exactement l'inverse de ce que l'on s'efforce d'obtenir en aérodynamique classique) dont l'utilité sera étudiée plus loin.

Une hypothèse

L'engin se propulserait par glissement à basse vitesse dans le sens de la résultante vectorielle, comme le montre la figure n° 2. On aurait $\vec{R} = m\vec{G} + m\vec{H}$, avec $m\vec{H} = \overrightarrow{mihi}$. Aux très grandes vitesses, $m\vec{G}$ étant faible par rapport à $m\vec{H}$, on aurait un déplacement axial.

Le principal avantage du système serait évidemment que, du fait de l'omniprésence de l'énergie cosmique, le problème du ravitaillement ne se poserait plus. Quant à la vitesse, elle tendrait, dans le vide presque absolu des espaces inter-

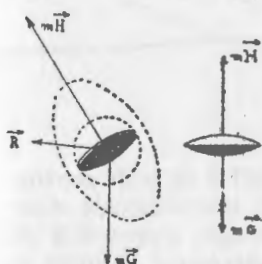


Figure 2

Composition des forces dans le déplacement plat subsonique, et en vol immobile

stellaires, vers la vitesse du fluide traversant l'engin, c'est-à-dire, vraisemblablement, proche de celle de la lumière, si l'on en juge par celle des particules cosmiques les plus rapides.

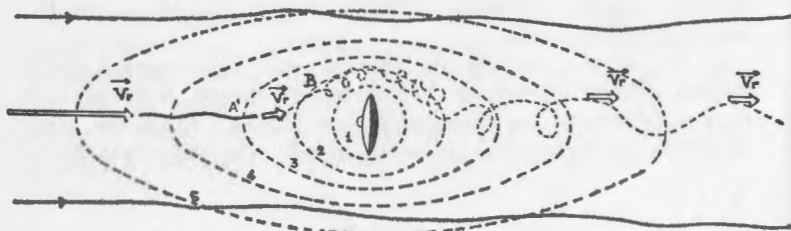
Dans ce qui va suivre, il ne sera question que de vitesses relativement lentes : moins de 6 000 km/h en atmosphère moyenne et de 30 000 en haute altitude, car les explications données du silence et de la résistance thermique ne seraient peut-être plus valables au-delà de ces vitesses aux altitudes considérées. D'ailleurs, ces chiffres correspondent approximativement aux chiffres maximaux donnés par les observateurs.

Le silence

D'après tous les témoins, les apparitions des soucoupes volantes ont lieu dans un silence absolu. Or, tout objet qui se déplace dans l'air subit des frottements aérodynamiques et laisse derrière lui une zone dépressionnaire plus ou moins turbulente. Aux très grandes vitesses, le frottement devrait produire un miaulement strident et la zone dépressionnaire, envahie brutalement par l'air à un rythme discontinu, serait

Les dossiers des OVNI's

sans doute le siège de claquements et même de coups de tonnerre analogues à ceux que l'on entend quand un avion franchit le « mur du son ».



Figures 3 et 4

Les figures 3 et 4 donnent une explication de cette contradiction apparente. Considérons (fig. 3) une molécule d'air située en A, dans le cas le plus défavorable, c'est-à-dire en avant de l'engin et dans son axe de déplacement. L'engin se déplace à une vitesse très supersonique, 5 000 km/h par exemple. La vitesse relative est donc de 5 000 km/h. Mais de A à B, elle décroît graduellement à mesure que la molécule rencontre des surfaces équidynamiques où le champ a une intensité de plus en plus forte. Il se produira sans doute une compression adiabatique à l'avant et des frottements de glissement du fait de la variation de $\vec{V}_r$ en fonction de l'éloignement de l'axe (du moins dans ce cas de schéma), mais il n'y aura aucun choc supersonique avec un obstacle quelconque, donc aucun bruit. En B, $\vec{V}$ est devenu subsonique et relativement très faible : tout risque de bruit a donc disparu. Après B, la molécule contourne la masse d'air englobée par la surface n° 1 correspondant à une très forte intensité et ne prend contact avec la paroi qu'occasionnellement, par turbulence. Elle se perd ensuite dans la colonne d'air qui suit l'engin et se détend graduellement pour les mêmes raisons. En aucun instant, la possibilité d'un bruit quelconque n'est apparue.

La résistance thermique

La chaleur énorme engendrée par le frottement de l'air aux très hautes vitesses considérées devrait volatiliser n'importe lequel des 92 corps purs connus dans notre galaxie aussi bien que leurs alliages. Il n'en est rien, et les soucoupes volantes traversent à toute allure les couches moyennes de l'atmosphère sans paraître en être le moins du monde incommodées.

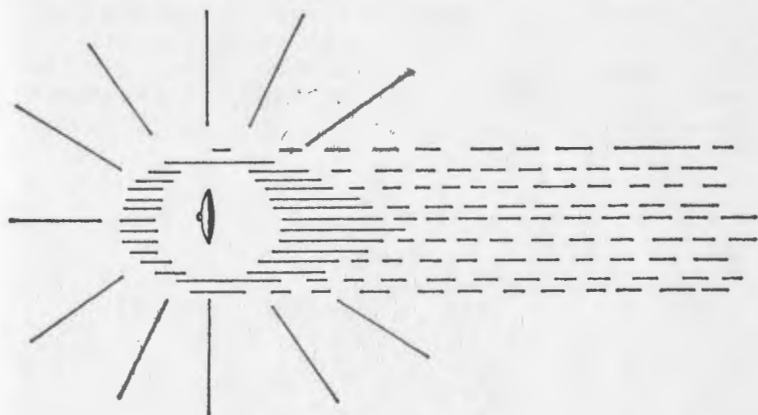


Figure 5

Cette résistance anormale à la chaleur dégagée pourrait être expliquée par l'absence presque totale de vent relatif au voisinage de la paroi. Mais il reste tout de même l'échauffement probable dû à la compression adiabatique en avant de l'engin et aux frottements de glissement et de turbulence des couches à des vitesses relatives différentes. Ignorant la nature exacte du champ, on ne peut dire *a priori* quelle sera l'importance de cet échauffement ; considérons le cas le plus défavorable, celui de la molécule fortement surchauffée en A. Comme il a été dit plus haut, elle ne peut avoir que des contacts occasionnels avec l'engin. En effet, il faut que, par turbulence, elle réussisse à franchir la zone de forte intensité qui provoque la formation de la couche limite hyper-épaisse. Elle ne peut donc avoir que de courts contacts avec la paroi. La capacité

Les dossiers des OVNI's

calorifique de l'air est faible par rapport à celle de cette paroi et, la capacité de l'énorme couche limite aidant, il s'écoule un certain temps avant que les flammèches d'air chaud aient échauffé l'engin. Il est donc possible de voler à des vitesses normalement incompatibles avec la résistance thermique des matériaux connus pendant un temps proportionnel à la grosseur de l'engin et inversement proportionnel à sa vitesse pour une altitude donnée. Ce temps sera peut-être très court, mais, à des vitesses de plusieurs milliers de kilomètres-heure, il n'est pas nécessaire de voler longtemps pour parcourir de longues distances ou pour atteindre la très haute atmosphère dans laquelle la question ne se pose plus. De plus, le cas choisi est le plus défavorable car il est peu probable que l'échauffement soit très fort, du moins jusqu'à 5 ou 6 000 km/h.

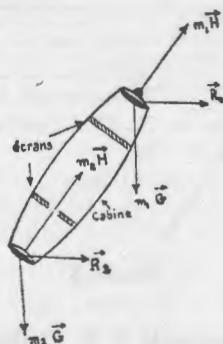


Figure 5 bis

Déplacement lent du « cigare ». Ce déplacement sera nécessairement oblique, pour devenir horizontal à grande vitesse. Observé notamment à Oloron et Gaillac, il est accompagné de l'émission des fameux « fils ». Notons que les cigares étaient plus allongés qu'ils ne le sont ici pour les commodités du dessin, et ce sans doute pour soustraire la cabine centrale aux rayonnements nocifs. Rappelons qu'on a aussi observé des « bananes volantes », ce qui résoudrait le problème sans recourir à l'allongement, mais interdirait les très grandes vitesses en atmosphère.

L'habitabilité

Il semble difficile, au premier abord, de supposer les soucoupes habitées, car, même en admettant, comme nous venons de le voir, que la chaleur de frottement aérodynamique puisse être ramenée à des normes humaines, du fait du mode de propulsion et en limitant au besoin la durée des bonds à très grande vitesse, il reste que les prodigieuses accélérations dont ces engins sont coutumiers détruiraient tout organisme humain.

Cependant, les manœuvres raisonnées des engins, leur stationnement prolongé au-dessus de certains points qui semblent les intéresser spécialement rendent la télécommande très improbable. Si donc l'engin est habité, comment expliquer que le pilote ne soit pas écrasé au fond du siège par sa propre inertie, lors d'accélérations dépassant plusieurs dizaines (pour ne pas dire centaines) de g ?

Cette fois encore, le principe de la propulsion par champ de forces résout le problème. Lors d'une forte accélération dans un appareil classique, l'écrasement est dû à l'inertie des molé-

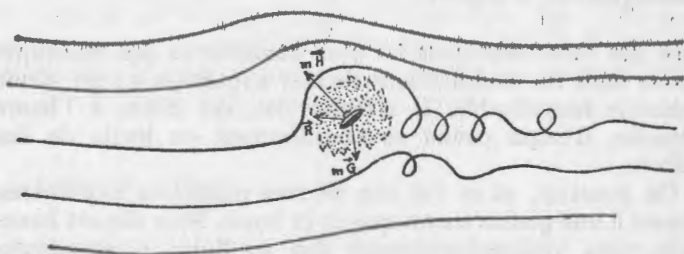


Figure 6

cules qui pèsent d'une façon très accrue sur le siège, origine de cette force d'accélération. Dans la soucoupe, au contraire, la force ne vient pas du siège : elle est propre à chaque molécule. L'inertie est combattue sur le plan atomique et, *a fortiori*, moléculaire.

L'accélération linéaire qui en résulte est donc la même pour chaque molécule, et toutes les molécules progressent en même

Les dossiers des OVNI's

temps, à la même vitesse, dans la direction du champ, sans qu'il y ait possibilité d'un tassement quelconque. L'équilibre structural et biologique demeure intact et le pilote peut subir les pires accélérations sans gêne. Seule, l'ionisation atomique provoquée par les très grandes accélérations met une limite à ces possibilités, mais cette limite n'est pas de celles qu'on peut envisager, même dans un déplacement interstellaire.

L'appareil et le pilote subissent donc une intensité égale du champ. Toutefois, l'engin, étant freiné par l'atmosphère, est entraîné à une vitesse plus faible que celle vers laquelle tend le pilote. Ce dernier risque donc d'être plaqué contre la paroi avant. Mais le problème est facile à résoudre par un affaiblissement dosé du champ de l'habitacle. Il suffira de régler cet affaiblissement suivant le déplacement d'une masse-lotte montée près du siège.

Quant aux virages à angle droit, ils s'expliquent très bien par un basculement de l'engin pour compenser la force centrifuge par l'action dosée du champ (fig. 9).

Changement d'aspect

Une des caractéristiques les plus déroutantes des soucoupes réside dans les modifications de leur apparence au gré d'une fantaisie inexplicable. Il n'existe pas, du moins à l'heure actuelle, d'engin connu se transformant en boule de feu colorée.

On pourrait, et ce fut une de mes premières hypothèses, penser à une genèse thermique de la boule. Mais elle est beaucoup plus vraisemblablement due au fluide « corpusculo-ondulatoire » qui rend l'air luminescent. On sait que l'on observe ce phénomène à la sortie de certains cyclotrons relativement peu puissants. La variation des couleurs pourrait être le fait de la variation d'intensité ou plutôt le fait d'un champ magnétique utilisé dans la fonction propulsive et qui produirait cet effet Zeeman inattendu. On sait que le physicien américain Noël W. Scott a créé expérimentalement des boules orange en atmosphère raréfiée par la seule action d'un anneau de cuivre à haute tension. Il pense ainsi démontrer le caractère électrostatique naturel des apparitions. Ne

confirme-t-il pas plutôt, involontairement, un aspect électrique ou électromagnétique de ces engins ?

Enfin, comme il sera dit plus loin, le champ de forces, en provoquant un vide partiel en montée ou descente oblique, peut amener la condensation de la vapeur d'eau de l'air favorisée par l'ionisation éventuelle due au fluide, et donner naissance à une boule floconneuse blanche et tourbillonnante, dont on trouve en effet le signalement dans de nombreux témoignages.

En résumé, le changement d'aspect peut avoir des causes thermiques, ondulatoires, météorologiques, ou encore, et c'est mon avis, deux des trois à la fois.

Voici donc une explication des *mystères* des soucoupes volantes. Elle aura sans doute, pour le lecteur sceptique, un grave défaut, celui de s'appuyer sur un postulat évidemment discutable: Cependant, ne peut-on raisonnablement admettre qu'une théorie confirmée par tant d'observations vaut mieux qu'un haussement d'épaules ? L'expérience n'est-elle pas à la base de beaucoup de lois scientifiques ?

Aussi vais-je m'efforcer de dégager les principales conséquences de cet étrange mode de propulsion. On s'apercevra aisément que les caractéristiques qui en résultent ont une extraordinaire ressemblance avec ce que les soucoupes volantes ont d'inhabituel dans leur comportement.

Assiette de l'engin

Le déplacement ne se fait pas d'une façon constamment identique. Aux basses vitesses, l'axe de l'engin est sensiblement perpendiculaire au sens de déplacement. Il s'en rapproche de plus en plus à mesure que la vitesse augmente. L'appareil n'a certainement pas de gouvernes aérodynamiques puisqu'il n'existe pas de vent relatif stable sur lequel elles puissent agir. Il doit donc y avoir stabilisation gyroscopique. Le changement d'assiette est obtenu par excentration de la résultante $\vec{m\ddot{H}}$ à la demande du pilote. On a donc, d'une part une partie tournante probablement périphérique, d'autre part un organe modérateur de champ excentrable.

Les dossiers des OVNI's

Or, de nombreux témoins ont mentionné cette inclinaison variant avec la vitesse ainsi que le basculement avant le démarrage fulgurant.

Quant aux cigares, si l'on suppose qu'ils sont constitués d'une carlingue avec deux soucoupes en bout, on voit immédiatement (fig. 5 bis) qu'ils doivent être inclinés sur l'horizon à basse vitesse, cette inclinaison étant à peu près celle des axes d'éventuelles soucoupes convoyeuses.

Etude approximative des vitesses (figure 7)

Il semble bien que l'on doive avoir un mouvement tourbillonnaire créant une dépression centrale du fait des forces centrifuges et de la divergence des filets d'air.

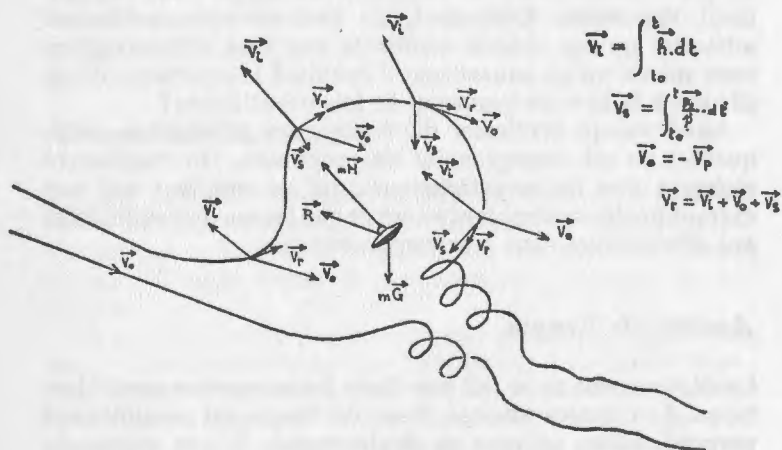


Figure 7

J'ai considéré le cas des lignes de forces de la figure 1.

$\vec{V}_i$ est la vitesse induite par le champ ;

$\vec{V}_s$ est la vitesse induite par pression ou dépression ;

$\vec{V}_p$ est la vitesse propre ;

$\vec{V}_r$ est la vitesse aérodynamique instantanée résultante.

Balancement et approche en zigzag

A l'arrêt, toute inclinaison volontaire ou non provoque un glissement sur le côté correspondant (Voir fig. 2). Or, il doit être difficile, pour le pilote, de garder son appareil bien à plat par son action sur la résultante du champ. Conséquence directe, en descente verticale lente, l'engin tombe « en pendule » ou « en feuille morte ». De même à l'approche d'une localité, le pilote penche son engin pour mieux voir au-dessous de lui et provoque de ce fait de brusques écarts et une arrivée en zigzag. Balancement oscillatoire, feuille morte et brusques écarts ont été de nombreuses fois signalés par des témoins dignes de foi.

Évolutions étranges

Isolé en pleine vitesse au centre d'une zone limitée par de l'air brûlant et perturbé, le pilote ne peut avoir qu'une vision déformée du sol du fait de la réfraction, hétérogène à travers cet air. Ceci peut expliquer les brusques montées en chandelle, les changements de cap brutaux, et aussi les arrêts de quelques minutes au-dessus des villes et surtout des côtes, repères tout indiqués pour faire le point.

Accidents et pannes

L'engin peut difficilement être accidenté. Le pilote, par simple inversion du champ, provoque le plus parfait des freinages. Au besoin, un simple montage type radar peut déclencher ce freinage à l'approche d'un obstacle. Quant aux personnes, elles ne risquent guère de livrer les débris — et le secret — des soucoupes. En effet, en cas de panne du champ de forces, à grande vitesse en particulier, la couche limite hyper-épaisse disparaîtrait d'un seul coup, et l'engin heurterait l'air immobile avec une prodigieuse énergie cinétique qui amènerait sa désintégration et sa volatilisation thermique en une fraction de seconde, dans un bruit de tonnerre.

Les dossiers des OVNI's

C'est peut-être l'explication des observations faites par deux pilotes d'Aéro-Club du Maroc dépassés, en septembre 1952, par un cigare qui disparut devant eux dans une gerbe d'étincelles, ou de l'explosion mystérieuse qui ébranla, un mois plus tard, la région de Glancove, près de New York.

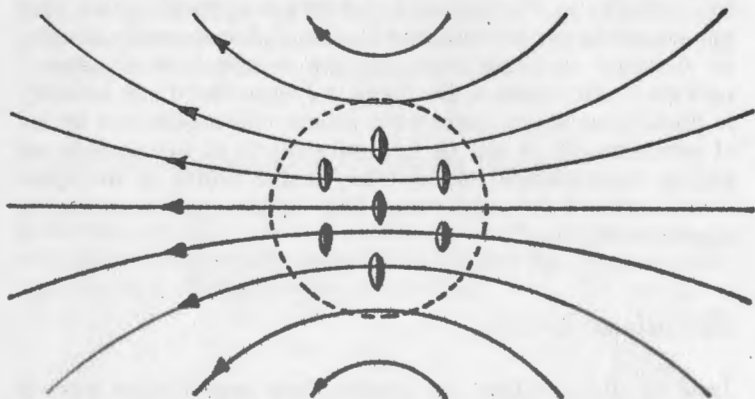


Figure 8

Alignement des lignes de forces dans le cas d'un vol de groupe.

On a des surfaces équipotentielles et les mêmes conclusions que dans le cas d'un engin isolé.

Création d'ascendances

Il est possible qu'on puisse, dans certains cas, imputer la traînée rougeoyante qui suit les boules de feu à grande vitesse à l'échauffement de l'air. Mais, en admettant même que cet échauffement soit trop faible pour donner naissance à des fréquences lumineuses, il entraînera certainement des ascendances imprévues et de grande ampleur en haute atmosphère. Or, des pilotes d'avions à réaction ont déclaré avoir rencontré des couches nuageuses de plus de 3 000 m d'épaisseur à plus de 10 000 m d'altitude. Aucun réchauffement normal de l'air ne pourrait expliquer de telles formations ; par contre, les sillages brûlants laissés par un groupe d'engins à très grande vitesse suffiraient à provoquer de telles ascendances.

Formation de cumulus

Une des conséquences les plus étranges du mode de propulsion était, d'après ce que j'avais pensé, le risque de voir un petit cumulus se former par le plus bleu des ciels, au-dessus de l'engin stationnant à faible altitude. En effet, la colonne d'air soumise au champ ne « pesant » plus ou presque, il se produirait un courant d'air ascendant assez violent pour crever éventuellement l'inversion cause de la pureté du ciel. Et s'il n'y avait pas inversion, l'ascendance n'en serait que plus forte. On aurait donc quelque chance de voir apparaître soudain un petit cumulus capable de se déplacer, au besoin contre le vent!

Or, les journaux du 3 janvier 1953 ont relaté l'aventure d'un chasseur de vanneaux, ancien pilote de l'Armée de l'Air, qui a vu, avec la stupéfaction que l'on devine, un petit cumulonimbus isolé dans un ciel pur se déplacer à la verticale, puis laisser jaillir de son sein une chose indéterminée qui disparut rapidement en laissant derrière elle une traînée blanche. Ceci laisse supposer que le pilote de l'engin s'était volontairement placé dans le nuage pour bénéficier du camouflage providentiel qu'il pouvait ainsi créer. Je serais heureux si cette hypothèse avait comme conséquence d'effacer les doutes que certains journalistes ont manifesté quant à l'équilibre mental du témoin — doute que lui-même n'a peut-être pas été loin, pendant un moment, de partager.

Boule blanche tournoyante

Autour de l'engin, se forme, dans le cas d'une montée oblique, une zone dépressionnaire due à la force centrifuge créée par le tournoisement, à la divergence des filets d'air et à l'effet de « succion » du champ. Dans certains cas d'atmosphère humide, et l'ionisation aidant, il se produira une condensation par détente adiabatique dans cette zone et des vapeurs blanches suivant la circulation aérodynamique. On aura l'impression d'une boule blanche escaladant le ciel en roulant à l'envers. Le cas sera identique en descente oblique, et correspondra,

Les dossiers des OVNI's

comme celui de la montée, à des conditions bien précises de vitesse propre, d'angle de trajectoire et d'humidité atmosphérique.

Hypothèse sur l'engin lui-même

La vérification de ces conséquences venant après l'explication donnée aux *quatre mystères*, et surtout les observations de certaines caractéristiques que j'avais été amené à prévoir m'ont transformé en « Soucoupiste » ardent. J'ai voulu cher-

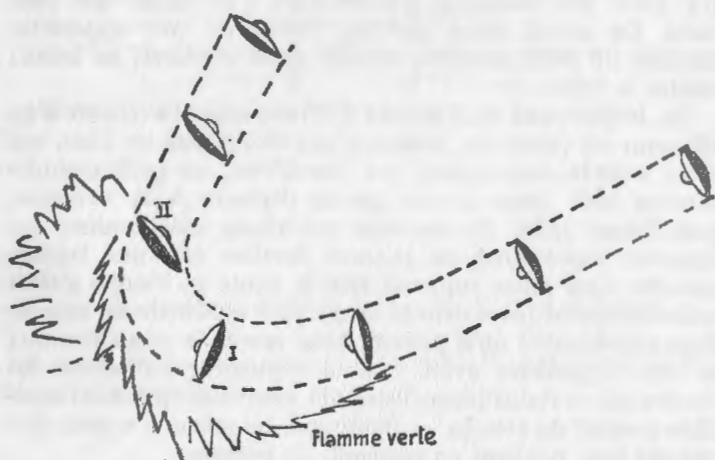


Figure 9

Genèse du virage à angle droit : de I à II, le pilote bascule brutalement son engin pour contrer l'accélération centrifuge par l'action dosée du champ. Une flamme verte apparaît qui n'est qu'un sous-produit du procédé de capture que la traînée rougeoyante cache en vol rectiligne.

L'inertie de la colonne d'air brûlant qui suit l'engin peut provoquer des « flammes » à l'extérieur du virage malgré l'action du champ.

cher la voie à suivre pour trouver la solution. Mais les données de la physique nucléaire et cosmique, si elles font entrevoir dans leurs mystères encore irrésolus des domaines d'investi-

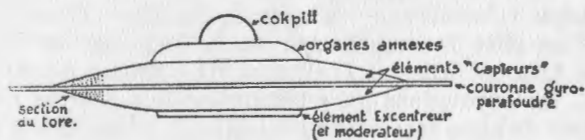
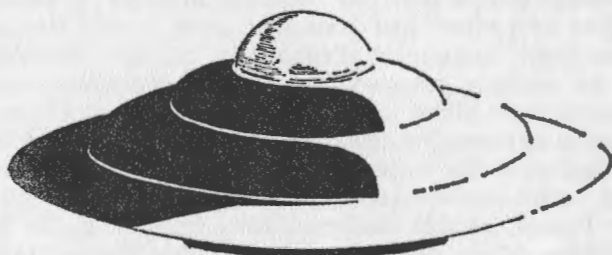
Une hypothèse

gation possibles, ne permettent pas de déterminer le montage des éléments assurant la propulsion.

N'ayant pas la possibilité de chercher dans cette voie, je me suis contenté, comme je l'ai dit plus haut, de jouer au physicien détective, basant mes hypothèses sur les observations qui m'apparaissent les plus sûres. Je les donne donc pour ce qu'elles valent, en m'excusant auprès des lecteurs de ne pas les entraîner sur les chemins parfois tortueux que j'ai dû emprunter. Je n'exposerai d'ailleurs que les moins choquantes.

Les atomes de l'engin doivent présenter une caractéristique qui leur permette de subir d'une façon homogène la force appliquée par l'énergie cosmique, comme la « bicoloration » du tourniquet photométrique lui permet de subir celle de la lumière.

Cette caractéristique pourrait être due simplement à l'action du champ magnétique solénoïdal d'un énorme tore



L'aspect que mes dernières hypothèses imposeraient à la « soucoupe ».

conditionnant, comme on va le voir, la « réceptivité » des atomes. Mais l'élément principal de la fonction propulsive serait une énorme lentille métallique. Les qualités atomiques de ses constituants jointes à celles de ses dioptries, lui confèreraient une action prépondérante sur une certaine partie de

Les dossiers des OVNI's

l'espace, peut-être par l'intermédiaire du champ, et qui amènerait l'énergie cosmique à se livrer sous la forme d'un fluide « corpusculo-ondulatoire ». Cette libération se ferait progressivement, dans un sens unique imposé par les lignes de forces du champ magnétique, et l'aspect corpusculaire du fluide s'affirmerait de plus en plus vers l'avant sous la forme d'un rayonnement dense de particules positives, pendant que son énergie « propulsive » diminuerait d'autant.

Le rayonnement positif amènerait sans doute, par contre-coup, un rayonnement négatif vers l'arrière, par arrachement d'électrons aux atomes de l'air et de l'engin. Les quelques particules positives déjà créées à l'arrière s'uniraient avec certains d'entre eux, d'où l'apparition de ces étincelles signalées par certains témoins, même en plein jour. Mais surtout ces deux rayonnements provoqueraient une certaine luminescence de l'air, ce qui expliquerait l'aspect de « boule de feu » imprécise. De plus, une faible partie de ces particules se joindrait en perdant leur ionisation, dans la zone marginale intermédiaire, entraînant l'apparition d'éclats aveuglants, d'où les anneaux colorés observés par les témoins. Enfin, la luminescence allant probablement de pair avec l'intensité du champ de forces, les surfaces « seuils » seraient sensiblement homothétiques des surfaces équidynamiques. L'observation d'œuf volant souvent relatée, notamment par deux pilotes d'Air France, semble confirmer cette hypothèse. De plus, l'évolution de ces surfaces rondes à l'arrêt (boule orange), ovoïdes à axe horizontal en pleine vitesse (œuf volant), semble bien obéir à l'évolution des lignes de forces du solénoïde, leur triple coloration — vert, jaune, orange — étant alors le fait d'un effet Zeeman autour de la fréquence de base, le jaune. Ceci confirmerait l'existence d'un champ magnétique. Enfin, les apparitions de « champignons renversés » et de « cornets de glace renversés » trouveraient là encore une explication, en supposant que le flux électronique soit plus lumineux que le flux positif et qu'il suive plus fidèlement le tracé des lignes de forces du solénoïde.

Une hypothèse encore plus étrange pourrait expliquer les masses de « fils de la Vierge » ou d'« ouate blanche » qui suivirent de nombreuses observations dont celles d'Oloron et Gaillac en octobre dernier [1952]. Il s'agirait de la trace laissée derrière elles par les particules positives se combinant





N° 2 : LOUISVILLE (Kentucky) USA, 1947.





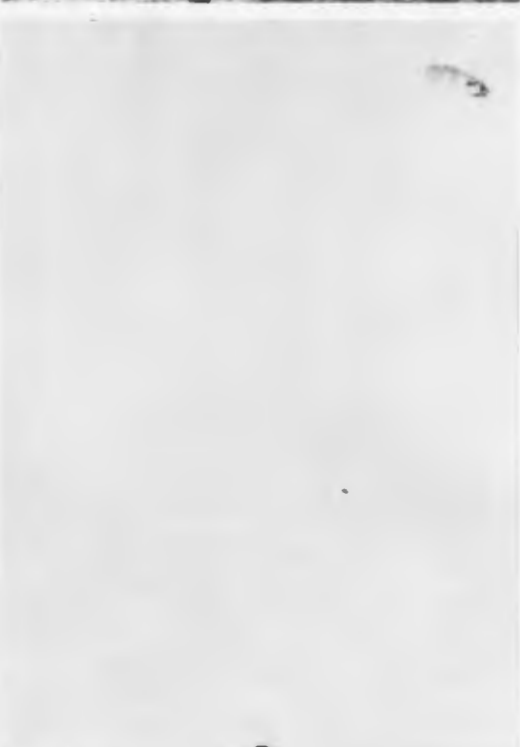
N° 3 : WASHINGTON N.A. (D.C.) USA, 1952.



N° 6 :
BARRA DA TIJUCA
(Rio) Brésil,
1952 (1).



N° 7 :
BARRA DA TIJUCA
(Rio) Brésil,
1952 (2).



N° 8 :
Mac MINVILLE







N° 9 : SANTA ANA (Californie) USA, 1965 (1).





N° 10 : SANTA ANA (Californie) USA, 1965 (2).



N° 12 : SANTA ANA (Californie) USA, 1965 (4).



N° 13 : DELPHOS (Kans
USA, 1971 (1).



N° 14 : DELPHOS (Kan
USA, 1971 (2).

*Documents extraits de la Revue
Américaine de la Photographie*

chimiquement, peut-être au cours même de leur genèse, avec les particules voisines ou les constituants de l'air, notamment la vapeur d'eau. Cela implique que les particules seraient énormes et les fils extrêmement tendus, d'où l'aspect d'ouate. La brillance de cette ouate et surtout son hydrophilie exceptionnelle feraient penser à de mystérieux sels se sublimant au contact du sol par suite de la perte de leur ionisation, cause de leur fugitive stabilité. Mais comme personne n'a jamais pris la peine de les recueillir, les renseignements capitaux qu'auraient pu donner les résultats de l'analyse se sont eux aussi volatilisés à tout jamais, et c'est dommage... Notons que si l'on songe à la faible densité du rayonnement primaire cosmique qui semble bien, lui aussi, constitué de particules positives, plus précisément des protons, et si on fait correspondre la pesanteur, on imagine aisément la « pesanteur orientable » énorme que peut produire un fluide capable d'engendrer de telles particules!

En ce qui concerne le pilotage proprement dit, l'excentration de la résultante moyenne du champ serait obtenue par un écran excentrable qui absorberait ou dévierait en partie le fluide accélérateur. D'autre part, le champ devrait être affaibli dans l'habitable pour éviter que le pilote soit plaqué contre la paroi avant, et aussi pour que l'absence de pesanteur ne vienne pas troubler son équilibre physiologique, ce qui ne lui permettrait même pas de rester assis. L'écran devrait donc, logiquement, remplir ces deux fonctions, d'où la probabilité de voir apparaître, sur les photographies, une « ombre noire » centrale, légèrement excentrée suivant les besoins, et correspondant à un affaiblissement partiel du rayonnement, donc de la luminescence. Les photos prises en août dernier [1953] par M. Frégnale au lac Chauvet semblent confirmer, après coup, cette hypothèse.

Voici exposés quelques-uns des aspects d'une théorie établie sans avoir au départ la moindre idée qu'elle puisse être appliquée un jour aux soucoupes volantes. J'ai dit dans quelles conditions j'ai été amené à m'intéresser à ces objets ; partant d'un postulat : existence d'une *énergie cosmique* mystérieuse, et d'une hypothèse : possibilité de libérer cette énergie sous la forme d'une énergie d'une autre nature entraînant l'application d'une force à chaque noyau atomique, j'ai essayé de définir les caractéristiques d'un engin supersonique idéal.

Les dossiers des OVNI's

Je me suis rendu compte par la suite qu'il aurait toutes les caractéristiques attribuées aux soucoupes volantes.

Je sais bien que ma théorie est loin d'être parfaite et qu'elle ne satisfera ni les « anti-soucoupistes » ni les scientifiques particulièrement scrupuleux. On m'accusera sans doute de me livrer, partant de bases discutables, à une construction de l'esprit toute gratuite et de chercher, dans des témoignages imprécis, une confirmation de mes hypothèses. Sans parler des précisions apportées, au fond assez gratuitement, sur les caractéristiques de l'engin, on en critiquera le principe même. Il est évident que l'on ne connaît actuellement pas de champs de forces ayant la caractéristique séduisante d'appliquer à tout noyau atomique une force dont l'intensité serait aussi facilement contrôlable dans l'espace et le temps. Même en admettant cette possibilité, les lois de la mécanique classique exigent un système de référence au point de vue réaction, et la physique non moins classique n'en laisse entrevoir aucun. L'énergie cosmique pourrait très bien le fournir par une sorte de différence de son potentiel, mais cette énergie cosmique est elle-même bien hypothétique. Si la genèse du rayonnement cosmique peut lui être attribuée, comment expliquer alors que l'on n'ait pas décelé son existence par d'autres interférences en électromagnétisme ?

Et pourtant, peut-on nier les témoignages sur les habitudes mystérieuses des Soucoupes ? Raisonnablement non, à mon avis. Il faut bien convenir alors que seul le mode de propulsion consistant à appliquer une force à tous les atomes explique entièrement ces mystères, sous la seule condition que cette force décroisse, d'une façon continue, à l'avant comme à l'arrière et que le procédé utilisé crée une luminescence de l'air. Si l'on ajoute que toutes les conséquences de ce mode de propulsion coïncident absolument avec les observations les plus fantaisistes (et certaines de ces déductions ont précédé les observations) — il faut admettre que le hasard fait décidément bien les choses.

La physique classique rejette la notion d'un champ de forces aussi peu orthodoxe et encore plus celle d'une énergie cosmique qui aurait réussi le tour de force d'échapper aux recherches de plusieurs siècles. Mais il est peut-être un domaine qu'elle n'a jamais abordé ni même effleuré, et où elle progressera à pas de géants sitôt qu'elle en aura forcé l'enceinte.

Une hypothèse

Nos hypothétiques visiteurs, en avance sur nous de quelques lustres ou de quelques siècles, en ont peut-être la pleine connaissance et cela suffit à tout expliquer.

Je sais bien que beaucoup de gens ne voudront jamais se soumettre à ces raisons tant qu'ils n'auront pas la preuve irréfutable que les soucoupes sont bien des engins pilotés. En ce qui me concerne, et j'insiste sur ce point, j'en suis convaincu. J'ai recueilli trop de témoignages de gens à la « tête bien faite et bien pleine » pour douter encore. Les gens de science répugnent, et ils ont raison, à s'embarquer pour la pêche au monstre, qu'il soit du Loch Ness ou d'ailleurs. Il faut donc prouver que les engins existent et, aussitôt ils se mettront courageusement à l'œuvre, apportant à rechercher des solutions d'autant plus d'audace intellectuelle qu'ils auront mis de prudence à s'y décider.

C'est pourquoi, je souhaite ardemment qu'une enquête sérieuse, du genre de celle qui est menée en Amérique¹, vienne attirer l'attention des gens qualifiés sur cet étrange problème. Toute explication, même si elle comporte la révélation d'un danger pour notre pays ou notre planète, est préférable à l'inertie actuelle. Les railleurs, les sceptiques et les indifférents n'ont jamais été bâtisseurs et défenseurs d'œuvres humaines.

Il faut, en dehors de toute plaisanterie ou de toute position métaphysique, rechercher rationnellement la cause de ces phénomènes. S'ils sont naturels, tant pis pour mes théories et... mon amour-propre. Mais s'il est prouvé que l'on se trouve bien en présence d'engins volants, aucun effort ne doit être épargné pour en déterminer la nature et l'origine. (Autor. Reprod. Paris 16-XII-1971).

1. Rappelons que cet article a été publié en septembre 1953.

Dossier IV

DES ANIMAUX ET DES HOMMES

« Ici, au contraire, il faut garder dès l'abord présente à l'esprit la possibilité que ce que l'on étudie soit entièrement manigancé par une pensée, et que s'il en est ainsi, il s'agit d'une pensée non humaine et surhumaine, perspective à elle seule démoralisante. Par quel bout prendre, en effet, des phénomènes éventuellement produits par le truchement de lois physiques dont nous ne savons peut-être pas le premier mot ? »

Aimé MICHEL ¹.

Nous avons constaté ensemble un certain nombre de phénomènes relatifs aux OVNI's, et qui ont été perceptibles grâce aux cinq sens de l'homme ; dans certains cas, ils ont été corroborés par des témoignages d'ordre technologique. Nous nous sommes basés sur des rapports d'observation dignes de

1. *Mystérieux Objets Célestes*, Éditions Arthaud, Paris, 1958.

Les dossiers des OVNI's

foi, plusieurs fois contrôlés, non encore expliqués en termes de phénomènes naturels ou artificiels connus.

PHÉNOMÈNE. — Comme l'indique l'édition populaire du dictionnaire Larousse : « Tout ce qui est perçu par les sens ou par la conscience. » Et, plus loin : « Être ou objet qui offre quelque chose d'anormal, de surprenant. » A partir de là, on peut se poser la question ; les phénomènes constatés produisent-ils des effets ? Toujours selon Larousse :

EFFET. — « Résultat d'une cause : *il n'y a pas d'effet sans cause.* » Et, plus loin : « Puissance transmise par une force, par une machine. »

Eh bien, nous allons voir que les phénomènes — et les réalités matérielles — que nous avons constatés, produisent des effets non seulement sur tout ce qui est vivant, mais aussi sur certaines machines créées par l'homme.

Le docteur J. Allen Hynek avait suggéré, il y a quelques années, à M. Gordon Creighton, de la *Flying Saucer Review*, la compilation d'un catalogue des effets des OVNI's sur les animaux, les oiseaux, et les créatures plus petites. C'est chose faite, et la publication de ce catalogue a commencé dans le volume XVI, n° 1, janvier-février 1970, pages 26 et 27 de cette très intéressante revue britannique. Le lecteur pourra s'y reporter avec profit. Voici maintenant quelques exemples, provenant d'autres sources, qui nous permettront de faire encore quelques constatations :

— PETRILA (Roumanie) 22 novembre 1967 : M. Ladislav Schmit, agriculteur-aviculteur, a déclaré à M. Ion Hobana, journaliste scientifique à la revue *Ziarul Științei*, et correspondant du N.I.C.A.P. des États-Unis : « Je me trouvais dans ma basse-cour vers 14 heures. J'ai brusquement vu toutes mes poules se précipiter vers moi en traversant la cour de la ferme, caquetant comme des folles et visiblement effrayées. Elles voletaient toutes... J'ai alors levé la tête et j'ai vu clairement un objet très brillant dans le ciel..., de couleur argent ou aluminium et en forme de disque. Cet objet était légèrement renflé et sa partie supérieure était comme un dôme, et ornée de petites pointes qui me firent penser à des antennes. J'ai appelé ma femme... La machine était à une altitude d'environ 16 000 pieds (4 800 m environ). D'abord elle était complètement immobile dans le ciel, mais après un bon moment elle sembla se déplacer lentement. Puis elle démarra bientôt à une vitesse étonnante vers le nord-ouest et disparut... De nombreuses

Des animaux et des hommes

personnes à qui nous montrâmes le disque l'ont bien vu, ainsi que quelques couvreurs qui posaient le toit de la maison que l'on construit devant chez nous. »

(D'après *The UFO Investigator*, vol. IV, n° 12, p. 1.)

COMMENTAIRE. — Qui n'a pas remarqué, dans les basses-cours, des volailles qui ont aperçu, haut dans le ciel, un épervier ou un... hélicoptère ? L'instinct de conservation de l'espèce provoque alors le réflexe de défense qui consiste à se mettre à l'abri, à couvert sous une remise, sous les arbres ou dans des plantations à hautes tiges. Ici, il n'en est rien. L'instinct de conservation des volailles de M. Schmit est complètement perturbé, au point que non seulement le réflexe de protection ne joue plus, mais que les poules traversent la cour, en voletant, à découvert. Quel serait donc le genre d'influence qu'elles auraient éventuellement subi ?

Mais, direz-vous, est-il important de prendre en considération les réactions des animaux ? Pour un scientifique comme le docteur J. Allen Hynek, cela ne fait pas de doute :

— 159. Dépôts devant le Comité pour la Science et l'Astronautique de la *U.S. House of Representatives* (29 juillet 1968). Discutant de la ridiculisation des témoins, le docteur Hynek déclare devant le Comité :

« Ou s'il est rapporté... du monde entier, par des personnes compétentes et de bonne réputation... qu'elles ont entendu les animaux de leurs étables se comporter de façon atypique et gravement troublée et que, en faisant des recherches, elles ont trouvé non seulement ces animaux plongés en un état de panique, mais ont fait rapport d'un objet silencieux — ou parfois bourdonnant — brillamment illuminé, stationnaire dans le ciel et tout proche, et projetant une lumière rouge éclatante vers le sol à l'entour, alors nous devrions y faire très attention. »

(*Symposium on Unidentified Flying Objects*, Washington D.C., juillet 1968 — Gordon Creighton *A New F.S.R. Catalogue*, F.S.R., vol. XVII, n° 4, p. 29.)

Les cas sont nombreux où, en diverses circonstances, des chiens ont réveillé leurs maîtres ; dans certains de ces incidents, l'OVNI n'a été aperçu par le maître que quelques instants après sa sortie de chez lui : les chiens avaient donc perçu une présence insolite bien avant que le sens de leur vue ait

Les dossiers des OVNI's

été sollicité. Or on sait que les chiens perçoivent ce que nous appelons des ultra-sons ; certains chasseurs possèdent des « sifflets silencieux », à ultra-sons, pour faire revenir leurs chiens de quête. Il est donc très possible que certains OVNI's produisent, soit par leur système de propulsion, soit par leur comportement dans notre atmosphère, des vibrations qui s'apparentent aux ultra-sons, et que les chiens et d'autres animaux peuvent percevoir, alors que l'homme n'entend rien. Les cas impliquant des chiens sont si nombreux que nous n'en citerons pas. Mais voici mieux :

— CONWAY (Caroline du Sud) U.S.A., 29 janvier 1953 : il était plus d'une heure du matin. Un ancien officier de renseignement de l'Armée de l'Air, Lloyd C. Booth, rentrait à la ferme de ses parents. Il approchait de la maison lorsqu'il entendit des bruits bizarres : les porcs, parqués dans leurs enclos, derrière la grange, grognaient et les chevaux ruaient dans l'écurie. Il raconta aux autorités qu'après des recherches, il découvrit un disque qui planait à faible altitude au-dessus d'un bouquet d'arbres proche ; il était de couleur gris clair et irradiait une luminescence comme s'il était éclairé de l'intérieur. Il avait la forme d'un demi-œuf. Booth se dirigea vers l'objet et tira plusieurs balles de son 22 long rifle. Il put entendre le bruit des impacts avant que l'objet n'ait disparu à sa vue. A la suite de cet incident, les autorités militaires entreprirent une fouille minutieuse des alentours. Mais rien n'a été divulgué de leurs découvertes. A la suite de cet incident on remarqua la mort, sans cause apparente, de nombreuses vaches et autre bétail.

(D'après Frank Edwards dans *Le Parisien Libéré*, 25 novembre 1966, p. 2, et autres sources.)

REMARQUE. — Notez que les animaux, ici chevaux et porcs, ont réagi avant que l'homme ait ressenti la moindre impression, notamment visuelle ; et particulièrement les chevaux qui, enfermés, ne pouvaient rien voir. C'est la personnalité même de Booth, ancien officier de renseignement de l'U.S.A.F., qui nous a fait citer ce cas.

COMMENTAIRE. — Là encore, comme avec les chiens, on peut supposer que les porcs et chevaux ont perçu des ultra-sons, ou tout au moins un genre de vibrations qui pourrait se rapprocher de ceux-ci. Mais il peut s'agir aussi des effets d'une forme de radiation ; car on a signalé des

Des animaux et des hommes

décès d'animaux à la suite de cet incident et dans d'autres cas. L'un d'eux, en particulier, nous permettra un prolongement d'un caractère troublant mais, heureusement, exceptionnel.

Il s'agit de l'incident qui s'est produit le 21 juin 1968 à 11 h 30 au lieu-dit La Corvée, du village de Brazey-Bas rattaché à la commune de Brazey-en-Morvan (Côte-d'Or) France. Toute l'enquête est relatée dans la revue *Lumières dans la Nuit*, vol. XI, n° 96, décembre 1968, p. 4 à 12. Vous pouvez vous y reporter. Disons simplement qu'à la suite de l'atterrissage d'un OVNI, qui a laissé des traces matérielles constatées par la gendarmerie, le propriétaire d'une pâture, M. Beurton, constate le décès d'une première brebis le 18 juillet, et d'une seconde le 28 août, outre la disparition de deux autres le lendemain de l'atterrissage. M. Jean Cerle, journaliste à Dijon, a fait une enquête et n'a relevé aucune trace de radioactivité au compteur de Geiger. De quoi donc sont mortes les deux brebis ? D'intoxication ? C'est peu probable. Où sont allées les deux disparues ? Nul ne le sait !

Par ailleurs, et c'est là le prolongement troublant, M. Jean Tyrode, instituteur à Evillers (Doubs) et enquêteur pour le compte du groupe L.D.L.N., a fait remarquer à M. Michot-Rousseau, cultivateur et témoin de l'incident, de curieuses limaces d'une couleur inhabituelle. C'étaient des limaces rouges dont la teinte variait jusqu'au brun foncé. Des échantillons en ont été envoyés à M. le professeur Lautier, docteur ès Sciences, directeur du Laboratoire de Biodynamique, vice-président de l'Union Française pour la Protection de la vie. Après observations, le rapport du professeur précise :

« En tout cas, la limace observée avait une pigmentation rouge foncé anormale et mal répartie. Je ne peux vous fournir aucune photo, ni aucun dessin, car j'ai été surpris par le décès imprévisible de la bête. Il apparaît nettement qu'elle a subi une influence soit physique (radiations) soit chimique (alimentation perturbée par un phénomène inhabituel). Les deux flancs seuls étaient d'une couleur normale sur toute leur longueur (...). »

Puisque mon confrère Jean Cerle n'a pas constaté de radioactivité sur les divers lieux de l'incident, force nous est de supposer une autre cause à la mort des brebis et à la véritable

Les dossiers des OVNI's

mutation des limaces. Nous ne voudrions pas paraître pessimistes, mais on peut se demander jusqu'où certains « effets » pourraient se faire sentir ¹, sur les végétaux, sur les animaux, sur les humains ? A partir de la mort de ruminants, peut-on se permettre d'aller plus loin ? A partir de la mutation pigmentaire de mollusques, peut-on extrapoler ? Vous êtes sceptiques ? Alors poussons notre enquête plus avant :

— HAYNESVILLE (Louisiane) U.S.A., 30 décembre 1966 (20 h 15 H.L.) : « Un physicien atomiste américain ² roulait vers le sud avec sa famille. Le temps était couvert et il pleuvait. En un point juste avant d'atteindre Haynesville il vit, stationnaire dans la forêt, soit juste au-dessus du faite des arbres ou au niveau du sol, un dôme de lumière pulsante qui alternait entre un rouge sombre et un orangé vif. A un moment, sa luminosité devint brusquement bien plus vive que les phares de la voiture, et réveilla les deux enfants du savant qui s'étaient endormis sur la banquette arrière. Le savant (professeur de physique et chercheur atomiste) calcula rapidement la quantité d'énergie représentée par cette lumière, et fut si impressionné qu'il retourna le lendemain sur les lieux avec un scintillomètre, et put déterminer que l'emplacement de la lumière se trouvait à environ un mile (1 600 m environ) de sa voiture, au point le plus rapproché.

« Puis, pendant qu'il marchait dans la forêt, il remarqua que, à une distance considérable tout autour du point d'atterrissage, toute vie animale semblait s'être complètement évanouie. Il n'y avait plus d'écureuils, d'oiseaux ni même le moindre insecte ; bon chasseur, il était lui-même familiarisé avec la faune abondante de la Louisiane. Enfin, en interrogeant les gens de l'endroit qui avaient aussi aperçu cette lumière, il découvrit avec étonnement que cette même nuit il y avait eu d'importantes pertes de vaches. Il détecta aussi des traces de brûlures sur le sol. Il rapporta la chose à l'U.S. Air Force et à la Commission Condon de l'Université du Colorado. »

(Jacques Vallée, *Passport to Magonia*, p. 45, 338.)

Cet étonnant récit, véridique puisque contrôlé, a été repris dans le *New F.S.R. Catalogue* que nous vous avons signalé au

1. Il ne nous est pas possible, dans ce dossier, de tout dire au public des phénomènes alarmants qui se produisent un peu partout dans le monde.

2. Pour des raisons de convenance professionnelle faciles à comprendre, le témoin a demandé à garder l'anonymat.

début de ce dossier. Plus précisément sa référence est : *Flying Saucer Review*, vol. XVII, n° 1, janvier-février 1971, p. 29. Ce qui nous ramène à son auteur qui, en bon Anglais, aime les animaux et a été tellement frappé par le comportement souvent si désespéré, si aberrant même parfois, de ces pauvres bêtes face à un OVNI que, dans l'introduction de son *Catalogue*, il a fait part à ses lecteurs des réflexions que toutes ces réactions animales lui suggéraient. En voici quelques-unes, avec son aimable autorisation, dont nous le remercions vivement ici :

LES COMMENTAIRES D'UN EXPERT

par Gordon W. Creighton, M.A., F.R.A.S., F.B.I.S.

« (...) Mais l'image du phénomène concernant « les effets des OVNI sur les animaux et les oiseaux » ne sera pas complète, ou près de l'être, tant que personne n'aura mené une étude sérieuse des enregistrements « psychiques » et parapsychologiques disponibles, de disparitions d'animaux et de leurs comportements étranges (...).

« Les résultats d'une telle enquête dans le domaine parapsychologique pourraient être d'une extrême importance pour le chercheur s'intéressant aux OVNI. Car ils peuvent nous fournir une réponse claire à la question de savoir si « le phénomène OVNI » est — pour employer les termes de John Keel — de caractère *environnemental*, c'est-à-dire quelque chose qui est toujours présent, qui a été là depuis aussi longtemps que nous — ou peut-être même depuis plus longtemps — ou si « le phénomène OVNI » est au contraire *relativement nouveau*, dû à quelque facteur ou agent qui n'a fait son apparition que tout récemment dans notre environnement.

« J'avoue que j'ai été souvent tenté d'opter pour la thèse de « l'environnement permanent ». Mais au cours de la compilation de ce catalogue, j'ai été très impressionné par la terreur totale, absolue, pitoyable, manifestée par de si nombreux animaux et oiseaux en présence d'OVNI. Si le « phénomène OVNI » avait été dû à quelque facteur d'environnement ici présent depuis longtemps, sur Terre et dans l'atmosphère terrestre, on aurait pu penser que les animaux et oiseaux auraient sûrement, au cours des âges, développé une sorte d'accoutumance à, ou de tolérance vis-à-vis d'un tel facteur d'environnement ; même si — comme la plupart des gens le supposent — ce qui les trouble tant est principalement quelque sorte d'émission V.H.F. (à très haute fréquence). Qu'un facteur V.H.F. y soit souvent impliqué, je puis fort bien le croire.

Les dossiers des OVNI's

Mais il me semble maintenant qu'il soit loin de représenter tout l'ensemble de la gêne et de la terreur manifestées par les animaux et les oiseaux.

« Cette terreur serait peut-être quelque chose de bien plus fondamental, élémentaire, découlant peut-être d'une *connaissance instinctive* de nos animaux et oiseaux, de ce que le « phénomène OVNI » — ou un de ses éléments — se rapporte à une *force ou à un agent qui est absolument étranger et hostile aux créatures de notre monde : une force ou un agent dont la venue ne peut signifier que démembrement, destruction et anéantissement pour eux.*

« Cette peur irrépressible, manifestée par les animaux et oiseaux, peut donc constituer notre preuve selon laquelle le « phénomène OVNI » *n'est pas environnemental*, mais vraiment « quelque chose provenant de l'extérieur », c'est-à-dire soit quelque chose « d'extérieur à notre planète », soit d'extérieur à notre cadre particulier spatio-temporel : en tout cas, quelque chose qui est fondamentalement et implacablement hostile, repoussant, néfaste, du point de vue de toute vie issue de notre planète particulière. *Et quelque chose qui est tout à fait nouveau dans l'expérience de l'Homme, de la Bête et de l'Oiseau.*

« Reste encore la possibilité qu'une part seulement du « phénomène OVNI » tombe dans la catégorie de l'hostile, de l'intrinsèquement mauvais (c'est-à-dire des « Démons »), et que le reste se rattache à quelque agent ou à des agents qui, au mieux, sont activement bénéfiques (c'est-à-dire les « Anges ») ou, au pire, simplement neutres et objectifs envers l'Homme terrestre et ses compagnons de la création. Si de tels agents bénéfiques ou simplement neutres existent (et toutes les religions nous l'affirment, de même qu'elles nous parlent des « Autres »), il y a donc pour nous nécessité pressante de découvrir dès que possible les véritables natures et les vraies origines de tels agents et, par-dessus tout, à découvrir quelque étalon de mesure fiable grâce auquel nous pourrions discerner instantanément avec quel agent éventuel, ou faction, nous serions confrontés en n'importe quel cas. Il va sans dire que notre simple survie, et celle des autres formes de vie qui partagent cette planète avec nous, peuvent dépendre du degré de succès avec lequel nous saisissons cet aspect particulier de la Grande Énigme.

« Nos critiques et adversaires continueront naturellement à affirmer que seuls les plaisantins et les « psychos » (dérangés mentaux) voient des OVNI's ou pensent qu'ils existent. C'est pourquoi, lorsque nous en arrivons à la réalité des faits et au problème des animaux et oiseaux réagissant aux OVNI's, ces mêmes critiques trouvent nécessaire d'en faire l'approche

Des animaux et des hommes

avec une extrême circonspection. Car on ne suppose pas que « nos amis à poils et à plumes » soient aussi des « psychos ». (C'est peut-être la raison pour laquelle le Rapport Condon s'est tenu éloigné d'une question aussi épineuse que celle de l'effet des OVNI sur les animaux et oiseaux ? Pas un mot là-dessus dans ce Rapport, ni dans les écrits du docteur Donald Menzel ou de M. Philip J. Klass et des autres. C'est à croire qu'aucun des 150 cas que je signale ne s'est produit...) »

« La dernière démarche de la raison est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent. »

B. PASCAL.

Les témoignages concernant les réactions animales sont déjà surprenants. Les déductions qu'en tire un spécialiste comme M. Gordon Creighton ne le sont pas moins ; son hypothèse de travail devrait provoquer la réflexion, et son constat de carence visant le Rapport Condon devrait faire réfléchir plus encore les scientifiques. Mais, sans nous attarder davantage sur ce sujet car il y a tant à dire, nous devons maintenant étudier les effets des OVNI sur les êtres humains. Signalons tout de suite une publication du N.I.C.A.P. dont nous nous inspirerons parfois : *Strange Effects from UFOs* (Étranges Effets des OVNI), éditée par le major Donald E. Keyhoe et Gordon I. R. Lore Jr. Voyez la référence exacte à l'index bibliographique.

Quand on étudie les effets que les OVNI peuvent avoir sur le corps humain, on remarque immédiatement que ceux-ci sont très divers et qu'ils peuvent intervenir selon deux catégories bien distinctes de circonstances.

La première catégorie concerne l'influence directe de l'engin, quand le témoin s'en trouve à proximité plus ou moins grande. Nous en avons eu un excellent exemple dès le premier chapitre avec le cas de Tripoli : le témoin, M. Papotto, a reçu une décharge électrique dès qu'il a voulu monter à la petite échelle extérieure de l'engin.

La seconde catégorie concerne l'influence indirecte de l'engin, quand le témoin s'en trouve plus ou moins éloigné, au moyen de rayons diversement colorés, ou de projections

Les dossiers des OVNI's

d'éléments plus ou moins lumineux et dont, jusqu'ici, la nature véritable nous échappe.

Dans la première catégorie on peut ranger les réactions physiologiques suivantes : paralysie instantanée, sensation de chaleur, brûlure par proximité ou contact, sensation de décharge électrique, transpiration postérieure à l'observation, desquamation, prostration, somnolence plus ou moins prononcée, impression d'une compression du crâne, migraines, simple stupéfaction (provenant vraisemblablement de l'étonnement), crise d'hystérie, cécité plus ou moins prolongée à la suite d'observation rapprochée, brûlure aux yeux par radiation, sensation de picotement sur la peau, de choc électrique, de chair de poule, cheveux hérissés. Cette courte énumération n'est évidemment pas limitative, puisqu'en l'état actuel des choses il n'est pas possible de prendre connaissance de tous les rapports d'observation doublés de rapports médicaux et qui montreraient d'autres effets et réactions physiologiques.

Dans la seconde catégorie : paralysie plus ou moins prolongée après avoir été touché par un rayon, brûlure plus ou moins grave par rayon, brûlure par projection d'un corps ou d'un élément incandescent de nature indéterminée, affaiblissement de l'ouïe après contact d'un rayon, cécité partielle ou totale, momentanée ou définitive, à la suite d'aveuglement par rayon, malaises plus ou moins prolongés après contact d'un rayon, avec ou sans vomissements, pertes de poids, somnolences, léthargies, déclenchement de maladies telles que leucémie ou cancers, mort à terme ou immédiate. Là non plus la liste n'est pas limitative.

Voici quelques rapports, extrêmement résumés, qui vous persuaderont bien de la réalité que ces effets, ces réactions physiologiques, n'appartiennent pas au domaine des hallucinations :

— CRESTVIEW (Floride) U.S.A., 6-8 avril 1967 : « Des centaines d'écoliers, de professeurs et d'habitants virent un groupes d'OVNI's, surmontés de dômes, au voisinage de l'école élémentaire de Crestview, au nord de Miami (Floride). La plupart de ces observations eurent lieu par beau temps, en plein jour, à des distances allant de 250 yards (228 m) à environ 2 miles (3 200 m). Les écoliers « poussaient des cris et braillaient » en courant à travers tous les bâtiments de l'école. Beaucoup étaient visiblement bouleversés et certains eurent

Des animaux et des hommes

des crises d'hystérie. Certains adultes observèrent les OVNI à la jumelle et rapportèrent avoir entendu « d'étranges sons ». L'école fut fermée pour le reste de la journée. »

(Georges D. Fawcett, *Flying Saucers*, n° 70, p. 4.)

— MADISON (Ohio) U.S.A., 10 novembre 1957 : « Madame Leita Kuhn observa un objet brillant éblouissant, devant sa maison, pendant près d'une demi-heure. Quelques jours plus tard se développa chez elle une éruption cutanée et un affaiblissement de sa vue. Elle fut examinée par des médecins qui pensèrent que ses yeux avaient souffert de brûlure par radiation ; mais plus tard il se révéla qu'il n'y avait pas lésion définitive. »

(T. Scott Crain Jr., *Flying Saucer Casualties*, *Flying Saucers*, n° 73, p. 8.)

— JACKSONVILLE (Floride) U.S.A., 10 octobre 1962 : « Au moment où un OVNI apparut au-dessus de Spring Park Road, l'éclairage ménager faiblit, et s'éteignit même dans certaines maisons ; les témoins adultes interrogés déclarèrent qu'ils avaient ressenti « une sensation de picotement sur leurs mains », et que leurs enfants « crièrent de peur ».

(George D. Fawcett, *Flying Saucers*, n° 70, p. 5.)

Les récits de ce genre, les témoignages, proviennent de tous les pays et de toutes les époques ; ce ne sont pas des phénomènes spécifiquement américains, comme on pourrait le croire. Au risque d'alourdir ce dossier, par ailleurs si important, voici encore quelques résumés de rapports sur les effets des OVNI :

— ITATIAIA (Brésil), 30 août 1970 : Ce dimanche, M. Altamiro Martin de Freitas, membre du service de sécurité du barrage d'Itatiaia, faisait sa ronde sous la pluie. Vers 21 h 30 (HL) il aperçut « quelque chose » qui flottait dans l'espace, émettant des lumières multicolores. En s'approchant de l'objet il fut effrayé par un bruit semblable à des réacteurs que l'on mettrait en marche : bruit émis par l'objet. Terrorisé, le gardien sortit son revolver et tira sur cette chose qui émit alors une « lumière » sous la forme d'un rayon blanc bleuâtre très intense, qui aveugla et paralysa complètement le témoin.

Transporté à l'hôpital de Guanabara, il récupéra peu à peu sa motilité, mais il resta aveugle plus de dix jours, bien que les ophtalmologues n'aient pu détecter de lésion grave. Les tests psychologiques et psychiatriques subis par le témoin ont démontré sa parfaite lucidité mentale. L'enquête menée sur les lieux a permis de remarquer qu'à l'endroit même où

Les dossiers des OVNI's

Altamiro avait vu l'objet, la terre était sèche, au milieu d'un bourbier résultant d'une pluie ininterrompue.

Par ailleurs, la même nuit, une femme de l'Etat de Minas Geraïs a vécu une aventure semblable à celle d'Altamiro. Quelques jours plus tard, dans la nuit du 5 au 6 septembre 1970, un objet semblable à celui décrit par Altamiro fut à nouveau observé par cinq gardiens du même service de sécurité et un civil (...). Le 8 septembre, il existait toujours, à l'endroit de l'observation d'Altamiro (le 30-8-70) la même zone de terre desséchée au milieu du bourbier ; cet espace est gardé militairement et l'accès en est interdit.

(D'après *L.D.L.N.-Contact Lecteurs*, vol. XIV, 4^e série, n° 3, p. 11 et 12.)

COMMENTAIRE. — Ce ne sera qu'une simple remarque, afin de faire réfléchir les sceptiques, surtout chez les scientifiques : même si l'on ne veut, ou ne peut, accorder foi aux témoignages en tant que tels, forcé est bien de constater l'existence matérielle des traces laissées par les OVNI's en question ; les gens ne se font pas brûler ou aveugler de gaieté de cœur ! Quant aux traces laissées sur et dans le sol, reconnues officiellement, gardées par la force armée, qu'en penser sinon qu'elles ont été laissées par « quelque chose » ? Et si ce « quelque chose » n'est pas ce que l'on appelle un OVNI, la question de l'origine des traces reste posée...

Michel Carrouges (1963) a fait les constatations suivantes, basées sur l'analyse de témoignages sérieux concernant des cas s'étant produits en France, à propos de la paralysie des témoins (*op. cit.*, p. 132) :

« En tout cas, l'effet paralysant est bien établi.

« D'où provient-il ? Dans certains cas, de la soucoupe ; c'est évident pour les affaires de survols. Parfois, d'une sorte de « lampe » portée par un petit pilote. Les deux modes de production sont d'ailleurs loin de s'exclure.

« Cet effet n'est certainement pas une propriété générale automatique des soucoupes, puisque nous avons vu nombre de conducteurs de voitures s'approcher de ces engins sans être stoppés. De même, nous avons vu un grand nombre de piétons s'approcher de soucoupes et de petits pilotes sans être paralysés. C'est le cas de M^{me} Lebœuf, par exemple, ou celui de M. Dewilde, jusqu'au moment où il atteint la barrière, celui des automobilistes bordelais qui s'approchent à 15 m de la soucoupe et des petits pilotes, c'est aussi le cas de M. Beu-

Des animaux et des hommes

clair qui n'en sera qu'à 20 m, pour ne citer que les cas les plus flagrants, mais on pourrait en ajouter bien d'autres.

« D'après les données formelles des témoignages, il n'existe qu'une seule solution : l'effet paralysant est produit à volonté par une « arme spéciale » que les pilotes peuvent expérimenter de leur bord ou transporter avec eux. »

« Mais je ne les nie pas, parce que je soupçonne qu'un jour, lorsque nous serons plus éclairés, lorsque nous aurons augmenté le champ de nos crédulités ou acquis ce surcroît d'ignorance que l'on appelle connaissance, ils pourront devenir assimilables. »

C. H. F.

Pour clore ce « dossier IV », que nous n'avons pas voulu trop nourrir mais dont l'importance n'échappera à personne, nous voulons citer deux cas que l'on dit « classiques » : le premier, celui de M. Steve Michalak, qui date de 1967 au Canada ; le second, celui de M. Desverger, de 1952 en Floride. Vous remarquerez, à la lecture, que ces deux incidents ont d'étranges similitudes ; mais vous noterez aussi que l'on peut en tirer des hypothèses de travail bien dissemblables. Alors, abrégeons les présentations, voici d'abord ce qui est arrivé à M. Michalak :

— FALCON LAKE (Manitoba) Canada, 20 mai 1967 : Steve Michalak, d'origine polonaise, âgé de 52 ans, mécanicien et prospecteur à ses heures, aperçut vers 12 h 13 deux objets rougeoyants volant à grande vitesse, alors qu'il prospectait des minéraux près du Lac du Faucon. L'un des objets souffla la végétation quand il se posa, entouré d'incandescences. Pensant qu'il s'agissait d'une sorte d'engin spatial américain, il s'approcha de l'objet posé, nota sa couleur luminescente pourpre intense et remarqua une odeur forte « comme le soufre ». En approchant de l'OVNI il entendit des voix venant de l'intérieur. Pensant que l'engin était en difficulté, puisqu'il supposait encore qu'il s'agissait d'un projet spatial américain, il appela pour demander s'il pouvait apporter une aide quelconque. Il ne reçut aucune réponse.

Il se rapprocha encore plus de l'engin, après l'avoir observé

Les dossiers des OVNI's

pendant environ 30 mn, et aperçut une ouverture en forme de porte, laissant voir un éclairage intense, assez éblouissant, de couleur violette ; il nota aussi une odeur ressemblant à celle d'un circuit électrique grillé. Il se recula de nouveau, attendant une réaction venant de l'intérieur ; mais deux panneaux glissèrent et fermèrent la « porte ». Alors M. Michalak se rapprocha encore de l'engin et remarqua qu'il était chaud au toucher. Regardant ses gants de caoutchouc, il fut surpris de voir qu'ils avaient été brûlés par ce contact.

Soudain, l'engin « bascula en avant » et il éprouva une sensation de brûlure à la poitrine : un mince rayon de lumière était sorti de l'objet, et sa chemise ainsi que son tricot de corps brûlaient. Il les enleva aussitôt, mais sa poitrine était gravement brûlée. Puis l'engin se mit à tourner, M. Michalak fut soufflé par de l'air chaud quand il décolla et disparut enfin dans le ciel. Diamètre : environ 11 m ; hauteur : environ 3 m avec superstructure de 1 m environ.

Le prospecteur retourna vers la civilisation, brûlé assez profondément à la poitrine (2^e et 3^e degrés), eut des vertiges, de fréquents vomissements de bile verte pendant quatre jours (selon le témoignage de son épouse), fut atteint de diarrhée et perdit plus de 10 kg ; une odeur de soufre persistait dans ses narines. Une numération sanguine révéla que le nombre de ses lymphocytes avait notablement diminué.

Le docteur H.C. Dudley, professeur de physique à l'Université du Mississippi-Sud, a déclaré que ces symptômes étaient classiques, après exposition de tout le corps à une charge de rayons X ou gamma, de l'ordre de 100 à 200 röntgens ; l'exposition ayant été brève n'a pas été mortelle (le professeur Dudley a été chef du Laboratoire des radio-isotopes au *U.S. Navy Hospital* de Saint Albans (New York) de 1952 à 1962).

Or, les enquêteurs qui se sont rendus sur les lieux ont rapporté que, dans la zone de l'atterrissage présumé, la plupart des végétaux étaient morts et qu'il y régnait un taux élevé de radioactivité anormale.

(D'après J. Vallée, *Un siècle d'atterrissages ; The A.P.R.O. Bulletin*, juillet-août 1967 ; *Flying Saucers*, n° 73, p. 9.)

COMMENTAIRE. — Ce cas de radioactivité n'est évidemment pas unique. Si l'on ne veut pas accorder foi au témoignage de la « victime », peut-on récuser celui du médecin ? Et, dans ce cas, pourquoi M. Michalak aurait-il, volontairement, mis sa vie en danger ? Par ailleurs, des gens sérieux ne prennent pas de tels témoignages pour de la haute fantaisie :

la preuve nous en est apportée par notre excellent confrère Guy Tarade (*op. cit.* I, p. 18) :

« — Le 16 août 1968, les services de renseignement de l'aviation argentine, et la Commission à l'Énergie atomique de Buenos Aires menèrent conjointement une enquête sur un incident survenu la veille à Mendoza. Une infirmière de l'hôpital de cette ville, M^{me} Adela Caslaveri, 46 ans, observait par la fenêtre un objet étrange, de forme sphérique, qui se déplaçait dans le ciel. Soudain l'engin émit des étincelles et l'infirmière, brûlée au visage, resta momentanément paralysée. A l'endroit où, selon M^{me} Caslaveri, l'engin s'était posé, on a relevé une tache d'un diamètre de 50 cm et de couleur brune. Les compteurs de Geiger révélèrent que cette portion de terrain était fortement radioactive! Ce sont des incidents de ce genre qui poussèrent les services de recherches avancées de la firme d'aviation américaine Douglas à installer une station d'observation en Argentine. »

Peut-on, dans ce cas, émettre l'hypothèse selon laquelle certains objets volants non identifiés seraient propulsés par une application quelconque de la désintégration atomique, puisqu'ils laissent derrière eux des traces de radioactivité?

Voici maintenant l'histoire du chef scout américain Dunham S. Desverger Junior, dit « Sonny » (Fiston) Desverger, telle que la raconte Jimmy Guieu (*op. cit.* I, p. 63 à 65) et de nombreux autres auteurs :

« — Dans la soirée du 19 [août 1952,] donc, sur un terrain militaire proche de West Palm Beach (Floride), trois scouts faisaient une sortie nocturne en compagnie de leur chef, Sonny Desverger, âgé de 30 ans. Alors qu'ils entraient dans la forêt de palmiers, Sonny Desverger entrevit six lumières dans le ciel, comme les fenêtres d'un avion volant de nuit. Ces lumières plongeaient dans le bois.

« Sonny crut qu'il s'agissait d'un avion en difficulté. Lui et les trois scouts se mirent aussitôt en devoir de faire des recherches. Après avoir parcouru 400 m, Bobby Ruffing, l'un des jeunes scouts, vit de nouveau les « lumières ». Elles semblaient immobiles, au faite des arbres.

« Sonny éclaira sa lanterne et, muni d'une machette, il se fraya un passage dans les broussailles.

« — Si je ne suis pas de retour dans dix minutes, prévenez le shérif, dit-il à ses scouts.

Les dossiers des OVNI

« Au bout d'un certain temps ces derniers, ne le voyant pas revenir, se précipitèrent chez le shériff. Absent de chez lui, celui-ci fut contacté par radio et arriva 30 mn plus tard à l'endroit où Sonny Desverger avait quitté sa petite troupe. Tandis que les scouts expliquaient ce qui s'était passé, Sonny apparut au sommet d'un remblai. Pâle, tremblant, il ne cessait de balbutier :

« — J'arrive, me voici ! »

« Il n'avait plus de lanterne mais avait conservé sa machette. Son bras gauche, sanguinolent, portait la trace d'une profonde brûlure. Sa cape — ou son blouson — était trouée à trois endroits ; ses cheveux en broussaille, étaient roussis !

« Quand Sonny Desverger fut un peu remis de ses émotions, quand il fut pansé, il narra son extraordinaire aventure :

« — Je m'avançais dans les buissons de la forêt. La nuit était sombre mais on distinguait tout de même les étoiles à travers la cime des arbres. Scrutant l'obscurité avec attention, je cherchais à découvrir les mystérieuses lumières que nous venions d'entrevoir. Je marchai pendant 200 m environ au milieu des buissons et réalisai confusément, que je me trouvais dans une clairière. Je n'éclairais ma lanterne que par intermittence.

« Je m'arrêtai bientôt, éprouvant une drôle d'impression. *Il me semblait que je n'étais pas seul.* Rien, apparemment, ne venait confirmer cette sensation bizarre. Soudain, l'air devint autour de moi étouffant de chaleur.

« Je levai la tête... Les étoiles n'étaient plus visibles ! J'éclairai ma lanterne et la braquai vers le haut. A un mètre environ au-dessus de ma tête... *je découvris une surface métallique gris sale !* J'aurais pu la toucher avec ma machette à bout de bras... et j'eus peur.

« Je me souviens parfaitement d'avoir pensé : fiche le camp d'ici ! Je me déplaçai prudemment et arrivai sous le « bord » de la « chose ». C'était un disque d'une dizaine de mètres de diamètre avec, à son axe supérieur, une sorte d'hémisphère qui se silhouettait sur le ciel. Il n'y avait pas de lumière.

« L'engin bascula doucement ; sa surface supérieure fut mieux visible. Je m'apprêtais à déguerpir mais n'osais pas faire de mouvements brusques.

« Soudain, dans le dôme hémisphérique, une ouverture se démasqua...

« Et Sonny Desverger vit... une créature vivante ! Une étrange créature sans doute. Effrayante ? Menaçante ? Il s'est obstinément refusé de le préciser aux journalistes qui l'interviewèrent sur ce point (bien qu'il dût donner tous les détails aux enquêteurs de la « Commission Soucoupe »).

Des animaux et des hommes

« Au moment où le... dôme s'ouvrit, une sorte de boule de feu se précipita sur moi ! Elle semblait flotter dans l'air et m'enveloppa. Une odeur infecte m'envahit, me piquant à la gorge. Je levai les bras et me cachai instinctivement le visage. C'est alors que je vacillai. Tout devint noir et je perdis connaissance. »

« Lorsque Sonny Desverger revint à lui, la « chose » était partie. Il demeurait dans le noir, encore étourdi. Son bras gauche brûlé et sa gorge en feu le faisaient horriblement souffrir.

« — J'eus peur d'être mort ! avoua le chef scout. Sincèrement, je ne réalisais pas que je pusse être encore en vie ! Tout mon corps était engourdi, endolori. Après plusieurs efforts, je me remis debout et marchai avec hésitation. Je pensais aux gosses qui devaient m'attendre, inquiets, près de la voiture qui nous avait amenés... »

« Dès que les enquêteurs de la « Commission Soucoupe » apprirent cette stupéfiante nouvelle, ils bombardèrent Sonny Desverger et les trois scouts de questions. Le shériff qui assista au retour de Sonny après sa dramatique aventure fut aussi longuement interrogé.

« Dans la forêt de palmiers, au centre de la petite clairière ils virent, dans la terre meuble, l'empreinte du coude de Sonny faite quand il tomba, frappé par la mystérieuse boule de feu. Sa casquette de yachting, portant visiblement des traces de brûlures, fut « confisquée » et minutieusement étudiée aux laboratoires de l'Air Technical Intelligence Center... qui ne la rendit jamais à son propriétaire !

« Les brûlures que le chef scout reçut au bras gauche, les ampoules, la peau de son poignet, noircie et écaillée, furent examinées avec la plus grande attention. »

Ce texte est notamment recoupé par celui du capt. J. Edward Ruppelt, dans son livre *Report on UFO*, p. 232 et suivantes. On pourrait mettre en doute l'histoire du chef scout Desverger et de ses trois garçons, bien que ces quatre « individus » aient été interrogés, réinterrogés, contre-interrogés sans jamais se contredire ou se couper, ne fût-ce que par une simple variante ou un petit détail. Pourtant, un fait scientifiquement reconnu anéantit tous les doutes : à l'endroit où « Sonny » a été touché, des échantillons de terrain avec touffes d'herbe ont été prélevés, ainsi que 75 yards (68,58 m) plus loin à titre d'échantillons-témoins.

Quand le rapport du laboratoire agronomique d'analyse de

Les dossiers des OVNI's

Dayton parvint au capitaine J. Edward Ruppelt, directeur du *Project Blue Book*, celui-ci n'en crut pas ses yeux : alors que les herbes des échantillons-témoins étaient intactes, celles des échantillons prélevés sur le lieu même de l'incident avaient leurs racines littéralement « torréfiées », leurs tiges vertes étant restées intactes à l'exception des brins les plus longs dont les pointes, recourbées vers le sol, étaient aussi brûlées.

Le laboratoire ne put reproduire le phénomène qu'en faisant chauffer des racines, dans une poêle garnie de sable et de terre, jusqu'à 300°F (149°C). On trouve les détails de ce rapport dans U.F.O.I.R.C., p. 3-13 à 3-16, avec les photographies comparatives des échantillons, extraites des archives de l'U.S.A.F., et qui sont fort nettes et très démonstratives. A l'époque, on s'est perdu en conjectures, ce qui n'a pas empêché la commission *Project Blue Book* de classer l'affaire dans la catégorie des supercheries.

Aujourd'hui, pour reprendre les termes du « cas Michalak », peut-on formuler une hypothèse ?

Si l'on suppose (et l'on retrouve, là encore, le « postulat Plantier ») que le mode de propulsion des OVNI's peut être constitué — différemment du cas Michalak — par la manipulation d'un champ magnétique, il peut se produire au voisinage de l'engin bien des phénomènes. Par exemple celui-ci : un sol humide (et ce fut le cas pour l'incident qui nous occupe) est bien plus conducteur qu'un sol sec et que l'atmosphère. Une zone de terrain, soumise à l'action d'un champ magnétique relativement intense, peut devenir le siège de courants de Foucault. Ces courants induits élèvent notablement la température du milieu qui est leur siège, et c'est là, tout simplement, l'explication possible de la « torréfaction » des racines des herbes de West Palm Beach, alors que leurs tiges aériennes sont restées intactes ; seules les pointes des feuilles les plus longues, retombant au sol, ont été grillées par la chaleur que le terrain conducteur dégageait, soumis qu'il était à l'action inductrice du champ magnétique de l'OVNI.

Peut-être y a-t-il une ou plusieurs autres explications ? La thèse ci-dessus a l'avantage d'expliquer bien d'autres phénomènes. Et, si on la néglige ou si on la rejette, on se retrouve en face de cette « cornélienne torréfaction racinienne » qui, à nouveau, se transforme en énigme que les scientifiques devront bien résoudre un jour.

Des animaux et des hommes

Que pouvons-nous conclure prudemment de ce « dossier IV » ?
Quels constats pouvons-nous dresser ?

Les êtres vivants de notre planète, végétaux, animaux, humains, semblent être soumis, dans certaines circonstances, à l'action directe ou indirecte, volontaire ou involontaire, de forces physiques et chimiques impliquées dans les manifestations d'OVNIs. A ce jour, par les témoignages, les rapports d'observation, les analyses et les constatations matérielles découlant de ces manifestations, il est regrettable d'avoir à formuler que cette action a été plus défavorable que favorable aux différentes formes de vie de la Terre.

Dossier V

LES EFFETS « E. M. »

« Les gens sceptiques ne se sont pas donné la peine de soumettre cette matière à un examen approfondi. »

Pr.-Dr STANTON T. FRIEDMAN ¹.

Voici encore des aventures qui pourraient vous arriver, cher lecteur, pour peu que vous ayez une voiture et l'envie d'aller respirer l'air pur de la campagne ; ce ne sont là que quelques témoignages brièvement résumés, uniquement signalés pour donner une idée des effets que peuvent produire les OVNI's. Actuellement, pour ces phénomènes comme pour d'autres, il existe des enregistrements chronologiques et

1. Extrait d'une conférence donnée le 18 mars 1970 par le professeur-docteur Stanton T. Friedman, physicien atomiste américain ayant participé, notamment, au « nuclear and radiation-shielding project » des firmes *Aerojet General*, *General Motors*, *General Electric*, puis au projet de fusée nucléaire N.E.R.V.A. du *Westinghouse Astronuclear Laboratory*. Une de ses déclarations a été incluse dans le rapport d'enquête sur les OVNI's du Comité pour la Science et l'Astronautique de la Chambre des Représentants, 9^e congrès, 2^e session, 29 juillet 1968.

Les dossiers des OVNI's

analytiques précis qui montrent parfaitement la masse extrêmement intéressante d'incidents qui se produisent chaque année, sans qu'une nation quelconque en soit indemne.

— PETERBOROUGH (Australie du Sud) 18 avril 1967 : Témoins, agent de police R. Tape et plusieurs personnes lui ayant fait leurs dépositions. Vers 19 h 30, à 10 miles (16 km env.) de la ville, trois automobiles ont subi une panne de moteur, momentanée et sans cause apparente, juste au moment où un objet luminescent verdâtre, ayant à peu près la taille d'une voiture, passait dans le ciel à leur azimut, à une vitesse effrayante.

(PANORAMA-U.F.O.P.I.A., vol. VI, n° 2, p. 16.)

Avez-vous une idée de ce qui a pu se passer ? Pour la préciser, allons un peu plus loin dans nos recherches. Voici un autre témoignage :

— RALEIGH (Caroline du Nord) U.S.A., 5 août 1969 : Il était entre 22 h 15 et 22 h 30, et M^{me} Toby McWhite roulait sur la route n° 50, à 10 ou 20 miles (16 à 32 km) au nord de Raleigh, pendant son voyage de retour vers Clarksville (Virginie), lorsque les phares de sa voiture faiblirent puis s'éteignirent. Sa radio baissa jusqu'à ne plus émettre que des parasites. Le moteur ne cala pas, mais M^{me} McWhite bloqua les freins. Presque immédiatement elle vit un grand objet lumineux qui donnait « une lueur brillante en dessous ». Le témoin, effrayé, observa l'OVNI qui se déplaçait devant sa voiture, puis qui gagna en altitude et se perdit enfin dans le lointain au nord-est. Quand cet objet eut disparu, les phares de la voiture et sa radio se remirent à fonctionner normalement. M^{me} McWhite se dépêcha d'arriver à Clarksville où elle et son mari Benson rapportèrent l'incident à l'aéroport de Raleigh-Durham (N.C.), et où on leur assura qu'aucun avion ne se trouvait dans leur zone au moment de leur observation. M. Benson McWhite a envoyé un rapport au N.I.C.A.P.

(D'après *The UFO Investigator*, N.I.C.A.P., vol. V, n° 1, p. 3.)

Dans ce témoignage américain, la conductrice voit l'OVNI presque immédiatement ; et la « panne » s'étend du moteur (boîte d'allumage) aux phares et à la radio. Voici mieux encore :

— BIRCHAM (Norfolk) Angleterre, 19 juin 1969 : A environ 0 h 25, M. Robin Peck, ingénieur électronicien, se trouvait au voisinage de Bircham, entre King's Lynn et Docking, quand les phares et le moteur de sa voiture cessèrent de fonctionner. M. Peck sortit de son auto et en releva le capot. Alors, dit-il, ce fut « comme si l'air était plein d'électricité statique » et « il pouvait sentir ses cheveux se dresser sur sa tête ». Regardant en l'air, il fut surpris de voir un objet bleu, en forme de champignon renversé, plus grand qu'une maison, planant au-dessus des arbres à une altitude qu'il estima à 125 pieds (38,10 m) et à environ un quart de mile de là (402 m env.). Après une minute environ, l'OVNI se déplaça rapidement et disparut. Effrayé M. Peck remonta dans sa voiture : le moteur et les phares fonctionnaient correctement. Il déclara à un journaliste de l'*Eastern Evening News* de Norfolk : « Il y avait quelque chose là-bas, mais je ne peux pas comprendre ce que c'était. Ce fut une terrible expérience. »

(D'après *The UFO Investigator*, N.I.C.A.P., vol. V, n° 1, p. 3.)

COMMENTAIRE. — Au cours de cet incident, le témoin constate d'abord la « panne », sort pour la réparer, et seulement ensuite aperçoit l'OVNI ; s'il semble si choqué par son expérience, c'est peut-être parce qu'il est ingénieur électronicien, ce qui le rend plus apte que quiconque à soupçonner qu'il se trouve en présence d'une énergie agissante extrêmement puissante. L'effet physique qu'il a ressenti y est aussi pour quelque chose, et l'on retrouve celui-ci dans de nombreux autres incidents. Peut-on parler d'illusion ou d'hallucination ?

Michel Carrouges (1963) écrit à ce sujet :

« On soupçonnera aussitôt une illusion : dans leur affolement, à la seule pensée d'une soucoupe imaginaire, les automobilistes ont calé le moteur et éteint les phares sans même s'en rendre compte. Cela fait plusieurs hypothèses et seulement des hypothèses. » (*Op. cit.*, p. 130.)

En prenant des exemples de cas ne s'étant produits qu'en France (on en trouve en tous pays et à toutes époques) qu'il cite par les noms de leurs principaux protagonistes, Carrouges arrive à la conclusion contraire :

« En fait, il s'est passé tout le contraire. De même que les témoins Dewilde, Lebœuf et Mazaud n'ont vu les soucoupes

Les dossiers des OVNI's

qu'après avoir vu les pilotes, de même six des conducteurs en cause ont constaté les effets mécaniques avant d'avoir vu les soucoupes : témoins Tremblay, Jourdy, Gallois, M. B., Bachelard, habitant de La Rochelle. La valeur de ce test est trop évidente pour qu'il soit utile d'insister. Il souligne une fois de plus à quel point on « critique » les témoins pour des raisons *a priori*, sans procéder au moindre examen des témoignages. » (*op. cit.*, *ibid.*).

Cette énergie électrique, ou électromagnétique, qui semble influencer les installations électriques de nos véhicules routiers, peut-elle influencer aussi les circuits électriques de nos avions ?

— De PORTO ALEGRE vers RIO DE JANEIRO (Brésil) 14 août 1957 : Témoins, capt. Jorge Aroujo pilote, Edgar Soares copilote d'un C-47 des « Varig Airlines » (3 membres d'équipage). Vers 21 heures à 1 700 m d'altitude, à 250 km/h, observation d'un disque brillant, avec coupole aplatie sur l'arrière. L'engin passa vers l'avant à une vitesse fantastique. Il s'approche de l'avion dont l'éclairage s'éteint, les moteurs ont des ratés, la radio s'arrête. L'engin disparaît dans les nuages et tout redevient normal à bord.

(D'après Frank Edwards, *op. cit.*, I, p. 54.)

Puisque nous sommes revenus de nos premières surprises, reprenons notre sang-froid et allons toujours plus loin dans notre enquête : de témoignage en témoignage, nous arriverons bien à définir assez nettement de quoi les OVNI's sont capables. Voici deux incidents qui, si vous en analysez les détails, seront susceptibles de vous faire réfléchir :

— ASUNCION (Paraguay) 24-25 juin 1967 : Une information parue dans *La Nacion* du 27 juin, et dont nous avons eu connaissance par le docteur Christian Vogt de la C.O.D.O.V.N.I., signale qu'à Asuncion les télécommunications ont été interrompues et les télétypes paralysés quand, vers 22 heures le 24 juin, des objets, volant en formation et en ordre parfait, traversèrent le ciel de la ville du nord au sud.

(D'après *Phénomènes Spatiaux*, G.E.P.A., n° 13, p. 33).

— ROSARIO (Santa Fé) Argentine, 24-25 juin 1967 : Selon les informations que nous a communiquées notre correspondant Oscar A. Galindez, les émissions des chaînes radiophoniques LT-3 et LT-8, celles de la télévision, celles de la tour de contrôle de l'aéroport de Fisherton, ont été totalement perturbées au

moment où des objets insolites sont passés dans le ciel à la verticale de la ville.

(D'après *Phénomènes Spatiaux*, G.E.P.A., *ibid.*)

Les OVNI's peuvent donc se permettre de « voler en formation » (vous en avez un exemple dans le hors-texte photographique du *Livre Noir des Soucoupes Volantes* : les « lumières de Lubbock », Texas). L'énergie qu'ils irradient est suffisante pour perturber les émissions de radio, de télévision, les télétypes de transmission. Peut-on aller plus loin ? Y a-t-il, par exemple, des coupures de courant, des interruptions dans la transmission de l'énergie électrique, caractérisées par des pannes de secteur ou générales ? Il semble bien que oui, car on a pu conclure en ce sens après avoir observé des OVNI's au cours de pannes techniquement inexplicables. Nous en avons relevé 35 cas que nous ne pouvons publier ici sans risquer l'alourdissement du texte et sa monotonie.

Dispersés dans le temps et dans l'espace, ces événements passent généralement inaperçus. Rassemblés en aussi grand nombre que possible, décrits avec autant de précision que possible (nous n'avons donné ci-dessus que des résumés) ils peuvent acquérir alors une certaine signification. Et si l'on pouvait collecter tous les cas de « panne » constatés au cours d'un certain nombre d'années, liés à la présence d'OVNI's que l'on aurait observés en même temps, nul doute que non seulement ces nouvelles données deviendraient alors statistiquement significatives, mais que l'on pourrait aussi en tirer des conclusions chiffrables par introduction du calcul mathématique. On obtiendrait ainsi une évaluation bien plus approchée de la puissance électromagnétique développée par certains OVNI's. Souhaitons que des scientifiques spécialistes en la matière, se consacrent à l'étude de ce problème... ouvertement ou clandestinement peu importe.

Les OVNI's peuvent encore provoquer d'autres phénomènes, par effet électromagnétique (effet E.M.), soit par leur simple présence, soit par émission de rayons lumineux, que nous vous avons déjà signalés et dont nous nous occuperons plus précisément bientôt, rayons qui n'ont pas tous des effets paralyssants ou calorifiques.

L'un des fondateurs du N.I.C.A.P., le major Donald Keyhoe, signale par exemple que « le 24 juin 1947, un prospecteur de

Les dossiers des OVNI's

Portland (Oregon), nommé Alfred Johnson, travaillait au sommet des monts Cascade quand il aperçut 5 ou 6 disques passant dans le ciel... puis il remarqua que l'aiguille de sa boussole s'affolait ». Mais il n'y a pas que les simples boussoles qui se troublent en présence d'OVNI's ; et les simples boussoles n'enregistrent rien, ne laissent aucun témoignage de leurs « émotions », et il faut s'en remettre aux dires de leurs porteurs, ce qui — immédiatement — est critiqué (et, effectivement, critiquable!). Il en va tout autrement des instruments de précision enregistreurs utilisés dans les stations météorologiques. Frank Edwards (*op. cit.* 1, et *Le Parisien Libéré*, 30-11-1966, p. 2) signale le comportement de deux variomètres. Ce fut là une expérience due au hasard, mais, depuis, on a obtenu les mêmes résultats de déviation au cours d'expériences volontaires :

« Le 7 juillet 1965 le ministère de la Marine de la République Argentine publia la déclaration officielle suivante : « Le 3 juillet, à 19 h 40 (heure locale) la garnison de la Marine (de la base scientifique en Antarctique de la Marine argentine) remarqua un gigantesque objet volant en forme de lentille. Il avait l'apparence d'un matériau solide, rouge et vert, s'irisant de temps en temps de jaune, bleu, blanc et orangé. L'objet se déplaçait silencieusement vers l'est suivant une trajectoire zigzagante, mais toujours sans bruit et à des vitesses variables. Il changea souvent de direction, mettant le cap tantôt vers l'ouest, tantôt vers le nord.

« L'après-midi du même jour, le même objet fut repéré par la base des îles Orkneys du Sud (Argentine) [les îles Orcades du Sud]. Il se déplaçait vers le nord-ouest, à un angle de 30° par rapport à l'horizon. Il était à une distance approximative de 10 à 15 km. La base chilienne de l'Antarctique repéra aussi le même objet dans l'après-midi du même jour.

« Deux jours plus tard (9 juillet 1965) une communication importante fut diffusée :

« Un message d'une importance extrême nous parvient de la base des îles Orkneys du Sud. Alors qu'un étrange objet survolait la base, deux variomètres, qui fonctionnaient parfaitement avant ce survol, enregistrèrent des perturbations du champ magnétique sur leurs bandes. »

Ce dernier témoignage est important puisqu'il émane d'un communiqué officiel. Sans vouloir nous appesantir sur le sujet,

Les effets « E. M. »

des savants comme James E. McDonald ont pu réaliser des évaluations chiffrées ; nous pouvons donc constater dès maintenant que :

Les différents appareils construits par l'homme, et impliquant pour leur fonctionnement l'utilisation de circuits électriques ou électromagnétiques, ou l'emploi de capteurs sensibles aux variations du champ magnétique terrestre, sont soumis à l'influence des OVNI's passagers ou stationnaires. Quand on admet que les OVNI's développent un champ, s'apparentant au champ électromagnétique connu sur Terre, on peut expliquer les phénomènes de perturbation constatés. Quand on n'admet pas cette possibilité, on se retrouve devant les faits constatés sans plus pouvoir les expliquer. Les différents phénomènes de ce genre relevés jusqu'ici ont reçu, pour la facilité de l'expression, le nom d' « effets E. M. » (Électro-Magnétiques).

Les deux variomètres des îles Orcades du Sud nous ont mis face à une preuve d'ordre technologique de l'existence des OVNI's, puisque des appareils de ce genre ne peuvent enregistrer les hallucinations. Et si l'on reprend le Postulat Planétier, on peut aussi expliquer certains phénomènes, qui ont été observés par des témoins dignes de foi, dont quelques-uns ont été les héros d'aventures sortant de l'ordinaire. La déviation de faisceaux lumineux, de phares d'automobile ou d'éclairage public, est l'un de ces phénomènes. En voici un récit :

— MELBOURNE (Australie) 11 avril 1966 (Associated Press) : La police australienne enquête sur la déposition d'un automobiliste, M. Ronald F. Sullivan, 38 ans, qui a dit avoir vu une soucoupe volante à l'endroit précis où, la veille, un autre automobiliste, Gary Taylor, 19 ans, avait été tué.

Selon M. Sullivan, entrepreneur de travaux, le fait mystérieux s'est produit dans la nuit du 4 avril, sur la route entre Bendigo et Saint-Arnaud. « Le faisceau de mes phares se déporta subitement vers la droite, sans raison apparente, a-t-il déclaré. Si je les avais suivis, j'aurais quitté la route qui est en ligne droite à cet endroit. Le fait que je suis un conducteur expérimenté et que je connais la région m'a sauvé la vie. J'ai réussi à stopper avant l'accident. »

« C'est alors que j'ai vu une nuée lumineuse, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, dans un champ voisin. Un objet s'est élevé à trois mètres du sol. Puis il a disparu. » Par la suite, M. Sullivan

Les dossiers des OVNI's

devait faire contrôler ses phares, qui furent trouvés en parfait état. Il devait aussi apprendre qu'à ce même endroit, la veille, s'était produit un accident mortel dont Taylor avait été la victime. Taylor, révéla l'autopsie, était parfaitement sobre. Dans le champ fraîchement labouré, il y avait, selon M. Sullivan, une dépression circulaire, de 1,50 m de diamètre, dont la profondeur variait de 5 à 10 cm. »

Bendigo se trouve dans l'État de Victoria, à quelque 120 km de Melbourne, au N.-N.-O. approximativement.

Y avait-il effectivement un rapport entre cet incident et l'accident de la veille ? Ce n'est ni exclu ni certain. Les phares de la voiture ne se sont pas éteints, ce qui aurait été classique, mais leurs faisceaux ont été déportés vers la droite ! On aurait pu penser à un dérèglement mécanique des ampoules, mais l'état des phares a été trouvé parfait et, du reste, le dérèglement aurait dû affecter les deux phares à la fois. Si M. Sullivan a bien observé et s'il a été sincère, il faudrait admettre que ce sont les rayons lumineux émis par les phares qui ont été incroyablement déviés ! D'aucuns, se fondant sur la théorie de la relativité, parleront d'une déviation causée par un champ latéral de gravitation, disons de pseudo-gravitation. Mais ce champ aurait dû atteindre des valeurs telles qu'on ne comprendrait pas comment la voiture elle-même aurait pu n'être pas projetée contre l'objet avec une force fantastique, et, avec la voiture, les arbres, s'il y en avait, sans parler du sol lui-même ! On penserait plus volontiers à une action qui aurait créé dans l'air des gradients de densité ou une brutale discontinuité de densité, donnant lieu à une puissante réfraction optique (...).

(De *Paris Jour*, 12-4-1966, repris par *Phénomènes Spatiaux*, G.E.P.A., n° 8, p. 2.)

Mais il y a aussi l'action, les effets, des rayons plus ou moins lumineux, plus ou moins colorés, de formes diverses, émis par les OVNI's. Nous abordons là un domaine qui touche à celui du fantastique et, pour nous y aventurer, nous aurons besoin de garder tout notre sang-froid, de conserver notre ouverture d'esprit en retenant notre imagination, de nous en tenir strictement aux témoignages, aux faits, sans nous livrer à l'affabulation.

La puissance de ces rayonnements est variable d'un incident à l'autre ; elle peut perturber le système nerveux humain ou avoir d'autres effets sur le corps (comme nous l'avons déjà vu), être capable de provoquer des troubles de fonctionnement d'appareillages électriques et radioélectriques. Comme entrée

en matière, voici un rapport d'observation brièvement résumé :

— LANCASTER (Pennsylvanie) U.S.A., 10 mars 1969, 22 h 30 : Une ménagère, M^{me} ..., roulait vers Lancaster quand elle aperçut un rayon de lumière brillant sur la route. Regardant en l'air, elle vit « un disque coloré gris charbonneux », avec un dôme sur le dessus, et émettant cette lumière de sa partie inférieure. Étroit du haut, le rayon était presque aussi large que la route au niveau du sol. Puis le témoin rapporta que le rayon toucha sa voiture et que celle-ci, une Convair 1964, « ralentit de 50 mph à 8 mph ». Elle ne cala pas, elle ralentit simplement jusqu'à cette vitesse (8 mph), bien que l'accélérateur soit poussé jusqu'au plancher. « Quand le véhicule fut passé au travers du rayon, il recommença à fonctionner normalement. Pendant ce temps, le chien du témoin avait sauté du siège de devant sur la banquette arrière et paraissait très agité et apparemment apeuré. »

(D'après *UFO Investigator*, N.I.C.A.P., mai 1969, p. 3.)

REMARQUE. — On retrouve ici le comportement paniqué des animaux, phénomène que nous avons étudié précédemment. L'effet E.M. n'est pas ici très prononcé, mais suffisamment pour que, en se basant sur ce témoignage et sur bien d'autres, les chercheurs privés du N.I.C.A.P. américain aient pu formuler quelques hypothèses :

HYPOTHÈSES. — On nous a présenté des observations ou des communications qui voudraient être des explications possibles à certains cas de rayons lumineux. En effet, de nombreux rapports existent et qui concernent des OVNI's projetant des rayons lumineux sur les routes dans les champs, ce qui pourrait être versé au compte de la théorie selon laquelle il s'agirait là d'un moyen d'observation. Mais les effets électromagnétiques sur les personnes, les groupes de gens, les postes de radio, de télévision, pourraient théoriquement être versés au compte de l'hypothèse selon laquelle il s'agirait plutôt d'un moyen de communication. Toutes deux constituent des spéculations intéressantes. Mais la question la plus immédiate ne serait-elle pas : Qu'est-ce qui provoque les effets électromagnétiques ? L'un des scientifiques appartenant au groupe américain N.I.C.A.P. propose l'intéressante explication suivante :

Les effets E.M. (Électro-Magnétiques) subis peuvent être attribués à une très forte ionisation de l'air. Ainsi ionisée, l'at-

Les dossiers des OVNI's

mosphère pourrait être si bonne conductrice électrique, que son effet sur la batterie d'une voiture pourrait être le même que si celle-ci était court-circuitée par un câble de cuivre de fort diamètre. C'est-à-dire que le courant électrique passerait par le fil de court-circuit plutôt que par la bobine d'allumage, les phares ou l'autoradio... La luminescence de surface, qui enrobe souvent la coque entière de très nombreux OVNI's observés, pourrait s'expliquer aussi par un effet d'ionisation.

On a observé aussi des OVNI's qui brillent encore plus quand ils passent au-dessus de lignes à haute tension. Or, si l'air dans lequel se meut un OVNI était fortement ionisé, un courant électrique de magnitude indéterminée mais d'un ampérage présumé considérable, pourrait passer entre la ligne de haute tension et l'OVNI, s'ils avaient des potentiels différents. Et si l'OVNI n'était pas posé à terre, ce serait un flux temporaire. S'il s'agissait d'un flux dans une direction donnée, vers l'OVNI par exemple, ou d'une décharge alternative, on noterait une augmentation d'éclat de la luminescence entourant l'OVNI. En conclusion, l'ionisation de l'atmosphère entourant certains types d'OVNI's pourrait expliquer plusieurs des effets qui ont été signalés au cours d'observations.

(D'après *The UFO Investigator*, N.I.C.A.P., mai 1969, p. 3.)

COMMENTAIRE. — Certains rayons lumineux provenant des OVNI's observés, provoquent aussi les mêmes effets E.M. que les engins. Peut-on en inférer qu'il ne s'agit donc pas de rayons, groupés de façon plus ou moins cohérente selon les incidents, de la lumière d'éclairage que nous connaissons en tant que telle sur notre planète? Ne s'agirait-il pas plutôt, étant donné les effets constatés, de la formation et de la manipulation d'un champ magnétique, canalisé par un moyen quelconque encore à découvrir, et qui semblerait luminescent alors que ce ne serait que la couche d'air en contact avec lui et, de ce fait, ionisée? Comme vous vous en apercevez, un simple commentaire concernant quelques témoignages plus ou moins identiques, aboutit à une question ; et cette question — qui exige une réponse — peut donner naissance à une ou plusieurs hypothèses de travail. Vous constaterez que ce que l'on appelle « le problème OVNI » se complique singulièrement au fur et à mesure que l'on en pousse l'étude plus avant. Mais, rassurez-vous, nous n'irons pas nous mêler, dans ce livre, des affaires de ceux que l'on nomme « les petits hommes verts », car le problème se compliquerait encore plus. Pour

l'instant, nous allons entreprendre une étude, un peu spéciale, de ces rayons qui semblent lumineux, produits par les OVNI's.

Il est bien entendu que ces « dossiers », comme le précédent « livre noir », ont été constitués d'abord à l'intention des journalistes professionnels, puis mis à la portée du grand public. Quand nous parlons d'étudier les problèmes posés par les divers rayons issus des OVNI's, il est non moins bien entendu que nous nous inspirerons (en donnant les références) ou que nous citerons les études faites par des gens qualifiés. Car la vertu première du journaliste, en tant qu'informateur, c'est l'humilité, c'est l'effacement devant ceux qui savent : il n'est que l'intermédiaire qui transmet des uns aux autres.

Cette petite mise au point faite, l'étude du problème nous montre qu'il existe bien des sortes de rayons : on a vu des rayons éclairants semblables aux faisceaux lumineux produits par nos phares ou projecteurs ; on a vu aussi des rayons paralysants, issus « d'armes » maniées par de petits êtres (cas de M. Masse) ou sortis d'engins (cas de M. Dewilde) ; on a vu encore des rayons calorifiques, et ceux qui perturbent le fonctionnement des circuits électriques de voitures. Il en existe d'autres. Et c'est là, arrivés au point où nous en sommes, que l'humilité professionnelle nous impose de laisser la place aux gens qualifiés. C'est aussi le moment de saluer ici la largeur d'esprit et la courtoisie de chercheurs français, tel M. R. Fouéré qui, si le but avoué de l'organisme de recherche — le G.E.P.A. — dont il est l'actif secrétaire général, est d'intéresser le monde scientifique au problème OVNI, ne met pas pour autant obstacle à la divulgation, à la publicité de l'information, dans le but d'instruire le grand public, afin de lui éviter d'éventuelles surprises fâcheuses.

C'est pourquoi nous allons lui laisser la place à propos de « rayons qui traversent les murs » ; puis un enquêteur du G.E.P.A., M. Joël Mesnard, vous narrera ce qui s'est passé au « Champ du Feu » et à Villiers-en-Morvan ; les commentaires seront de M. Fouéré.

— TRANCAS (Tucuman) Argentine, 21-22 octobre 1963 : Dans la nuit du 21 au 22 plusieurs OVNI's se sont immobilisés près de la voie ferrée de Trancas. De là, ils ont émis des faisceaux de lumière rouge, non dispersifs (du genre de ceux produits par nos lasers actuels), d'une très forte intensité. Les travailleurs d'une entreprise agricole, qui étaient sortis, ont dû

Les dossiers des OVNI's

courir se réfugier dans leurs logis, poursuivis par ces faisceaux calorifiques ; à l'intérieur des maisons, la température se mit à monter. Un témoin, M^{me} Kairus de Moreno, a donné une description de ces faisceaux cohérents au capitaine de frégate Omar R. Pagani, du Service des Informations Navales de la Marine Militaire argentine. A la suite de son enquête, ce dernier a déclaré que cette « lumière » traversait les murs des maisons et pénétrait dans les pièces sans fenêtres en les illuminant comme en plein jour. Ces faits, extraordinaires, ont été révélés par le capitaine de frégate Omar R. Pagani au cours d'une conférence donnée à Buenos Aires, sur « Les OVNI's en Argentine » et dont on trouve un compte rendu dans *La Razon* du 17 septembre 1966, p. 5.

L'expérience devant être renouvelable pour être crédible, y a-t-il eu d'autres cas semblables ? Nous ne quitterons pas l'Argentine pour répondre par l'affirmative, bien que l'on puisse citer d'autres cas, aux États-Unis notamment.

— TORRENT (Posadas) Argentine, janvier 1965 : Dans la soirée (date non précisée) des promeneurs se sont brusquement trouvés en présence de petits êtres et ont été pris de frayeur ; ils ont couru vers leurs maisons et s'y sont enfermés. Mais alors, selon ce que les témoins ont déclaré, « une lumière entra, à travers les murs de bois, illuminant tout l'intérieur ». M. Carlos Souriou, qui s'était barricadé avec plusieurs personnes dont son jeune frère cadet, a déclaré que ce dernier était devenu « presque fou de peur », qu'il avait des crises nerveuses, et que les autres témoins l'entourèrent « de caisses et de tout ce qu'ils trouvèrent pour l'empêcher de voir la lumière ».

A Trancas, il s'agissait de murs de pierre apparemment. A Torrent, il s'agit, plus d'un an après, de parois de bois mais, à cette différence près, on se trouve devant le même phénomène effarant (...).

Disons tout de suite qu'il nous paraît évident que ce que les témoins ont appelé « lumière » n'est pas de la lumière au sens usuel du terme. Nous ne connaissons pas de lumière visible qui soit capable de traverser des murs. Ni même des planches, avec une intensité suffisante pour illuminer l'espace situé derrière elles ! Ce n'est peut-être pas strictement impossible mais, en raison du caractère exponentiel de la loi d'absorption, cela supposerait des sources de lumière visible d'une puissance telle qu'en une infime fraction de seconde, et même en gardant leurs paupières closes, les témoins auraient eu leurs rétines littérale-

ment brûlées, pour ne rien dire de la peau de leur visage ! Ce qui n'a pas eu lieu.

On pense alors à un rayonnement ou à un flux de corpuscules, capable de traverser une planche ou un mur, et qui, sans être lumineux en soi, aurait pour effet secondaire de provoquer l'illumination intense des couches d'air traversées (...).

Un flux très intense de neutrons peut traverser un mur et produire au-delà du mur, par ionisation, une phosphorescence bleuâtre qui en dessine, de manière assez faiblement visible, la trajectoire. Mais des sujets frappés par un flux suffisamment intense pour donner lieu à un tel phénomène auraient été voués à une mort irrémédiable. Or, apparemment, non seulement les témoins de Trancas et de Torrent ont survécu mais encore, autant que nous sachions, ils n'ont pas souffert de lésions radioactives.

Devrons-nous renoncer à comprendre cette nouvelle et stupéfiante énigme ? (...) R.F.

Voici maintenant comment M. Joël Mesnard, enquêteur du G.E.P.A., décrit l'incident du Champ du Feu :

Soirée riche en émotion au Champ du Feu

Les familles des sapeurs-pompiers de la ville de Strasbourg ont à leur disposition un chalet au lieudit « Le champ du Feu » (« Das Hochfeld »), à 9 km au sud-sud-est de Schirmeck, dans les Vosges, à 1 000 m d'altitude. Si l'endroit est presque désert, on y trouve néanmoins une station de radar qui travaille en liaison avec les nombreux aérodromes militaires de la région.

Le samedi 6 mai 1967, M. Raymond Schirrmann, M^{me} Schirrmann, leur fils Jean-Luc (10 ans) et son camarade Philippe Wassmer (11 ans) sont venus passer le week-end au Champ du Feu. Il est 19 h. Les quatre occupants du chalet ont fini de dîner et se rendent sur la terrasse, d'où ils peuvent admirer le coucher du soleil, particulièrement beau ce soir-là. Le ciel est très pur, vide de tout nuage. De la terrasse, on distingue, par-delà la vallée de la Bruche, la forêt du Donon.

Tout à coup, une rangée de sept ou huit objets bien alignés et équidistants apparaît à l'ouest-nord-ouest, à une distance de l'ordre de 2 km. Chaque objet se compose d'une partie sombre entourée d'un halo, « comme un rond de fumée ».

Les objets semblent se trouver à quelques dizaines de mètres au-dessus du bois et, le terrain étant en pente dans la direction d'observation, leur altitude est à peu près la même que celle des témoins.

Les dossiers des OVNI's

Au cours des minutes qui suivent leur apparition, les objets glissent lentement vers le sud, en direction du hameau de Belle-fosse. Subitement, ils disparaissent sur place, puis reparaissent un peu plus au sud, se dispersent, et, simultanément, cessent tous d'être visibles.

À l'ouest, là où les objets ont disparu, la forêt est toute rouge, comme embrasée, bien que le soleil soit couché. Des dizaines de taches rouges oscillent doucement au-dessus de la forêt. M. Schirrmann les observe à la jumelle. Les taches, tremblotantes, ont des formes qui évoquent des tomates ou des gants de boxe.

Il est 20 heures passées. La nuit tombe. Les taches rouges disparaissent à leur tour.

Peu après 21 heures, les quatre témoins voient apparaître, à une centaine de mètres du chalet, venant du sud, un énorme objet noir — ou paraissant noir, n'oublions pas que la nuit est tombée — ayant la forme d'une lentille de 15 à 20 m de diamètre. Dans un silence total, la soucoupe s'approche lentement du chalet. Elle est horizontale et se tient un peu plus haut que les témoins qui n'en distinguent guère que la face inférieure.

La soucoupe n'est plus qu'à 20 ou 30 m du chalet.

Soudain, une sorte de ruban lumineux blanc jaunâtre apparaît sous l'objet. Il semble terminé par un renflement et est animé d'un mouvement qui évoque, pour M. Schirrmann, celui d'un serpent et, pour Jean-Luc, celui d'un tentacule de pieuvre. Au bout d'une dizaine de secondes, ce « serpent » disparaît ou s'éteint.

M^{me} Schirrmann quitte la terrasse pour se rendre dans la cuisine (orientée au sud-ouest, donc vers la soucoupe), y allume la lumière et ouvre la fenêtre avec l'intention de fermer les volets, poussée sans doute, par un désir instinctif de mettre quelque obstacle entre l'objet et les témoins. Pourtant, pas plus que son mari ou les enfants, elle n'est saisie de panique.

Soudain une fine tige lumineuse jaillit sous la soucoupe. M^{me} Schirrmann pousse un cri et appelle son mari, qui la rejoint à la fenêtre de la cuisine, suivi des enfants.

La soucoupe est là, immobile, à quelques mètres du chalet et à hauteur du toit. Un frisson parcourt les Strasbourgeois quand un déclic ou un léger claquement retentit. Deux tiges lumineuses se sont jointes à la première. Elles lui sont parallèles, mais, alors que la première est d'un blanc bleuté, les deux autres sont vert-mauve. Leurs sections, également, sont différentes : la première tige est grosse comme le pouce (2,5 à 3 cm²), les deux autres sont plus fines, « comme le petit doigt » (1,5 cm²). Ces tiges se terminent à environ 1 m du sol. Toutes trois semblent situées dans un même plan, non vertical, et sont distantes, l'une de l'autre, de quelques dizaines de centimètres.

Les effets « E. M. »

Les extrémités des tiges sont, selon M. Schirrmann, coupées net, « comme un saucisson » (...).

Un autre curieux phénomène lumineux est à noter : sur le sol, une bande lumineuse blanche épouse la forme de trois côtés d'un trapèze. Cette bande est large comme la main, soit une dizaine de centimètres.

Les trois tiges lumineuses pointent vers l'intérieur du trapèze dont les deux côtés non parallèles aboutissent au pied du mur du chalet. Peut-être la bande lumineuse se prolongeait-elle sur le mur, peut-être se refermait-elle sur elle-même ? Les témoins ne se sont pas penchés à l'extérieur pour observer le mur.

L'observation de ces phénomènes lumineux (tiges et trapèze) ne dure qu'une dizaine ou une quinzaine de secondes, et tout disparaît, ou s'éteint, subitement, dans un claquement sec.

Si, songeant à l'apparente compacité de ces tiges, on leur attribue une nature matérielle, ou encore si l'on suppose qu'elles sont localisées dans un vide poussé, on conçoit que leur apparition ou leur disparition subites puissent donner naissance à une onde de choc susceptible de produire un claquement.

Revenons à l'observation proprement dite. M. Schirrmann dit : « Je n'aime pas ça, rentrons ! » et ferme la fenêtre puis, poussé par la curiosité, retourne sur la terrasse. L'objet, lentement, glisse en direction du nord, s'éloignant de la maison. Les témoins peuvent alors distinguer, sur sa face supérieure, un cône lumineux verdâtre (...).

Tout à coup l'objet disparaît sur place, toujours sans bruit, alors qu'il se trouvait à une centaine de mètres du chalet.

Les quatre témoins, qui ont éprouvé plus de curiosité que d'effroi, vont tout simplement se coucher. Il est un peu plus de 22 heures.

Vers 3 heures du matin, le petit Jean-Luc viendra trouver ses parents, en disant : « Maman, j'ai peur, j'ai très peur... » puis retourne se coucher.

Le lendemain matin, M. et M^{me} Schirrmann racontent leur soirée mouvementée à leurs rares voisins. Les habitants d'un chalet situé à quelques dizaines de mètres de celui des sapeurs-pompiers répondent qu'ayant passé la soirée à jouer aux cartes ils n'ont rien vu d'anormal et considèrent le récit de leurs voisins avec plus que du scepticisme.

Par contre, M^{me} Zimmermann, qui tient, à quelques centaines de mètres de là, une petite auberge ouverte l'été, dira que, si elle-même n'a rien remarqué, son chien, en revanche, a hurlé une bonne partie de la nuit.

Ce même dimanche 7 mai, les Schirrmann croient noter une activité intense, au-dessus du Champ du Feu, des avions de la base Strasbourg-Entzheim. Cette base abrite principalement

Les dossiers des OVNI's

les Mirage III R de la 33^e escadre de reconnaissance, avions capables de voler à mach 2.

Le lundi 8 mai, les témoins apprennent, par le quotidien local *Les Dernières Nouvelles de Strasbourg* et par la radio, que la station radar du Champ du Feu a détecté, le samedi 6 mai, entre 20 et 22 heures, un objet volant non identifié.

Deux semaines plus tard, M. et M^{me} Schirrmann, toujours accompagnés de Jean-Luc et de Philippe Wassmer, retournent passer un week-end au Champ du Feu. Dans l'après-midi du dimanche 21 mai, ils partent pour une promenade au Mont-National, accompagnés de trois amis : M. Winterhalter, officier adjoint de police, M^{me} Winterhalter et leur fille Dominique, âgée de 12 ans. Jean-Luc remarque que, sur une zone assez étendue, tous les sapins ont leur cime cassée. Aucune tempête n'ayant eu lieu récemment, M. Schirrmann ne trouve pas d'explication à ce fait et imagine qu'il puisse être à rapprocher de l'observation du 6 mai.

M. et M^{me} Winterhalter montrent quelque réticence à croire le récit, que leur font leurs amis, des événements survenus à proximité du chalet.

Vers 16 heures, M. Winterhalter aperçoit, à quelques kilomètres de distance, au-dessus du Champ du Feu, un phénomène surprenant : une rangée de 7 ou 8 objets entourés de halos avancent doucement au-dessus de la forêt. Les objets restent visibles un long moment. Cette fois, il n'y a plus quatre témoins, mais sept. M. Winterhalter commence à considérer avec beaucoup plus d'intérêt le récit de ses amis.

Commentaire de M. R. Fouéré

(...) La liste des manifestations lumineuses ou pseudo-lumineuses déroutantes dont se montrent capables des engins insolites ne cesse de s'allonger. On a vu à Trancas une « lumière » qui paraissait solide et passait à travers les murs, illuminant des pièces sans fenêtres. En Australie, la lumière des phares d'une voiture a été inexplicablement déviée. Ici, on se trouve devant des « faisceaux » lumineux, d'apparence solide, qui sont sectionnés net, comme coupés au couteau, avant d'atteindre le sol sur lequel on aperçoit néanmoins, dans le prolongement des faisceaux interrompus, des bandes lumineuses rectilignes.

D'aucuns seront tentés de dire qu'il s'agit d'une invention des témoins. Non seulement rien dans leur attitude ne paraît donner consistance à un tel soupçon, mais encore on comprendrait mal qu'un homme exerçant la profession de M. Schirrmann, et appartenant au milieu social qui est le sien, ait pu inventer une telle histoire et y introduire des détails aussi compliqués, des détails paraissant la rendre plus invraisem-

blable encore. Il y a gros à parier, d'autre part, que le témoin ignorait tout des « soucoupes méduses » et de leurs tigelles, tigelles que, pourtant, on pourrait croire proches parentes des faisceaux sectionnés décrits par le témoin.

Note

Les témoins du Champ du Feu ont vu apparaître sous une soucoupe « une sorte de ruban de lumière blanc jaunâtre » terminé par un renflement et animé de mouvements qui le faisaient ressembler à un « tentacule de pieuvre » ou à un « serpent ». Plus tard, ils ont vu jaillir des « tiges » de lumière qui s'arrêtaient net avant de toucher le sol. Or, à Hawaï, le 21.4.67, un témoin a observé un « objet » verdâtre ayant l'apparence d'un « serpent enroulé » qui pendait d'un « énorme nuage gris » (*A.P.R.O. Bulletin*, 16.5.67, p. 8) et, à Vienne, dans la Virginie de l'Ouest, le 12.4.67, d'autres témoins ont vu jaillir d'un objet lumineux « un cône brillant de lumière, dirigé vers le bas, *mais qui ne touchait pas le sol* » (même bulletin, p. 11). On ne peut pourtant pas penser que M. Schirrmann ait eu vent des observations américaines, d'autant que le bulletin qui les relate n'était pas encore parvenu en France à la date de l'observation du Champ du Feu (6.5.67).

Après le commentaire et la note de M. Fouéré, repassons la plume à M. Joël Mesnard, pour la description de l'incident de Villiers-en-Morvan (Côte-d'Or) France.

(...) L'affaire eut lieu le 21 août 1968, grosso modo entre 10 h 30 et 11 heures du matin. MM. Marius Carré et Paul Billard étaient venus, avec une charrette tirée par un tracteur, ramasser des bottes de seigle dans un champ appartenant à M. Carré et situé presque au sommet d'une colline (...).

Tout d'abord, M. Carré remarque, à gauche d'un bois de sapins, sur une petite colline située à environ 2 km de là, au sud-ouest, une tache blanche très claire ayant l'apparence d'un losange. M. Carré la compare, quant à sa forme apparente, à une nappe de pique-nique étendue sur l'herbe, ce qui n'implique pas nécessairement que l'objet ait été en fait plat et horizontal. M. Billard parle d'une masse posée au sol, de la taille approximative d'une petite voiture et de couleur blanche. Il précise en outre qu'il est difficile d'apprécier les couleurs à grande distance.

Sans plus y penser, les deux cultivateurs entreprennent de charger une charrette. Une demi-heure plus tard, cette opération étant terminée, ils ramènent la charrette dans un

Les dossiers des OVNI

chemin (...). Ils attellent une charrette vide au tracteur et commencent à charger celle-ci. C'est alors qu'ils voient, partant du point où se trouvait la « nappe blanche », une sorte de prolongement lumineux, en forme de tube ou de cheminée d'usine, qui s'allonge à peu près en direction du champ où ils se trouvent! En 5 à 10 minutes, ce tube lumineux atteint la longueur record de 2 km environ, et vient s'arrêter net sur une « bouchure », c'est-à-dire une haie d'arbustes marquant, à 30 ou 40 m des témoins, la limite du champ.

M. Billard, debout sur la charrette, empile les bottes que, du sol, lui tend M. Carré. Ce dernier occupe donc une position plus mobile, sa tâche étant de rassembler les bottes éparses dans le champ. Pour cette raison, il voit en général le tube légèrement de côté, alors que Paul Billard a le sentiment que la chose est dirigée vers lui et qu'il n'en voit que l'extrémité. Tout cela est extrêmement brillant et quasiment insupportable au regard. M. Billard s'efforce néanmoins de regarder. C'est peut-être pourquoi le lendemain il aura mal aux yeux et devra porter des lunettes de soleil.

Les deux témoins s'accordent à décrire l'extrémité du tube — de 1 ou 2 m de diamètre — comme une sorte de toile d'araignée brillante, mouvante à la manière des petits points lumineux qu'on voit sur un écran de télévision allumé.

Cette situation se prolonge une dizaine de minutes. Marius Carré étant surtout préoccupé de rentrer son seigle, le travail se poursuit imperturbablement, alors que l'extrémité de cette chose fantastique est là, à quarante mètres, et suit le tracteur dans sa progression : une centaine de mètres parcourus en dix minutes.

Puis, tout aussi lentement qu'il s'était allongé, le tube commence à se contracter, disparaissant complètement au bout de 5 à 10 minutes. L'objet aperçu au sol, environ trois quarts d'heure plus tôt, est toujours là, mais M. Carré le voit maintenant vert, comme certains papiers d'emballage. Soudain, il disparaît. M. Billard croit alors apercevoir là-bas, dans le bois de sapins, « comme une 2 CV qui s'en va ».

Commentaire de M. R. Fouéré

Dans l'interrogatoire des témoins — qui ont été de la plus grande gentillesse — nous nous sommes heurtés à la difficulté qu'ils avaient à exprimer, dans le langage qui leur était familier, les aspects d'un phénomène qui était pour eux des plus insolites. L'un voyait le faisceau comme un faisceau de projecteur qui serait allé en s'évasant à partir de l'origine, l'autre parlait de ce même faisceau comme d'une « cheminée d'usine » vue à l'envers, c'est-à-dire, en somme, comme la verrait un

observateur qui, au lieu de la regarder du sol, la survolerait. Nous étions enclins à interpréter son image comme signifiant que la base éloignée du faisceau ou tube avait un diamètre réel plus grand que celui de l'extrémité proche. Ce qui n'aurait d'ailleurs pas empêché que, par effet de perspective, le faisceau aurait paru plus fin à son origine qu'à son extrémité, de même que, vu en perspective, un cylindre prend l'apparence d'un cône. Mais nous n'avons acquis aucune certitude absolue sur ce point.

Comment comprendre ces lignes qui dessinaient une sorte de « toile d'araignée » sur cette face proche, du tube, dont la lumière était éblouissante et blessait le regard ? S'agissait-il de fils ou d'une armature faite d'éléments minces se détachant sur le fond plus lumineux ? Tels que les décrit M. Billard, qui pense pouvoir les réduire à une simple croix, ces fils ou éléments évoquent assez curieusement une sorte de réticule placé à l'extrémité d'un tube optique.

Quelle était la nature de ce tube éblouissant qui, successivement, s'est à tel point allongé puis rétracté ? Allongement et retrait relativement rapides puisque l'extrémité frontale a parcouru un peu plus de 2 km en quelques minutes. Bien qu'il y eût quelque chose de mouvant au cœur de son insoutenable lumière, quelque chose rappelant au témoin les petits points lumineux qui dansent sur un écran de télévision en l'absence d'image précise, nous pensons pouvoir dire que ce tube a paru solide aux deux observateurs. Pour notre part, à propos de ce tube rétractable, nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer ces tubes de « lumière » aperçus par M. Raymond Schirrmann et sa famille lors de l'observation du Champ du Feu (*Phénomènes Spatiaux* n° 14, p. 18), ainsi que les « barres de lumière » décrites par M^{me} Kairus de Moreno, à Trancas (et mentionnées dans le n° 6, maintenant épuisé, du *Bulletin du G.E.P.A.* du 2^e trimestre 1964).

En d'autres termes, nous pensons à un faisceau de « lumière cohérente », faisceau qui, en raison des propriétés non dispersives de cette lumière, prend l'apparence d'une barre solide, d'un objet quasi matériel. Mais, si un très puissant laser pourrait créer cette barre de lumière, on ne voit pas très bien comment une telle barre serait susceptible, que ce fût au Champ du Feu ou à Villiers-en-Morvan, de s'arrêter court comme sectionnée par un instrument tranchant et invisible. La nature de ce tube nous échappe (...).

En définitive, et en dépit des désaccords de langage qu'on peut relever entre les déclarations des observateurs, nous pensons qu'un certain nombre de faits inexplicables restent solidement acquis : un objet se trouvait posé dans un champ

Les dossiers des OVNI's

distant de plus de 2 km des témoins. De cet objet, qui a paru posé horizontalement sur le sol — mais, étant donné la distance, on ne peut pas être absolument certain de la manière dont il reposait sur le sol — une sorte de tube lumineux s'est détaché et s'est allongé progressivement, son extrémité venant finalement s'immobiliser, comme pour observer le travail des deux agriculteurs, devant les arbustes servant de clôture au champ où MM. Carré et Billard chargeaient les bottes de seigle. Après un certain temps, de l'ordre de 10 minutes, le tube, qui paraissait suivre approximativement les mouvements du tracteur, s'est replié jusqu'à ce qu'on n'ait plus vu que la « tache » initiale, qui avait ou non changé de couleur. Enfin, cette tache elle-même a disparu.

Le phénomène a duré en tout trente à quarante-cinq minutes. On n'a entendu aucun bruit, du moins aucun bruit surpassant celui du tracteur.

Voilà le noyau résistant, le noyau irréductible, de cette fantastique observation, dont aucune explication conventionnelle ne paraît pouvoir, raisonnablement rendre compte.

(...) Quoi qu'il en soit, l'affaire de Villiers-en-Morvan ajoute un nouveau chapitre, des plus déconcertants, à la suite déjà longue de ces étonnantes manipulations de la lumière — si c'est bien de lumière dont il s'agit — de ces sorcelleries optiques auxquelles certains engins insolites paraissent avoir coutume de se livrer. (...)

(Réf. de presse : *Les Dépêches*, de Dijon, et *Le Journal de l'Est Républicain* du 24.8.1968.)

Plus récemment, un incident d'un caractère assez semblable s'est produit au Danemark. La revue scandinave *UFO NYT* en a donné un compte rendu, qui a été reproduit par le bulletin *S.U.F.O.I. Newsletter* du groupe danois S.U.F.O.I. M. Erling Jensen, président de ce groupe, a fait tenir un exemplaire de ce bulletin à M. René Fouéré, du G.E.P.A. de Paris et, grâce à la traduction de M. Hervé Masse, voici le récit qui est paru dans *Phénomènes Spatiaux* n° 26, p. 15 à 19 (extraits) :

L'observation a eu lieu le 13 août (1970) à 22 h 50. A ce moment-là, Maarup (Evald Hansen Maarup, officier de police) retournait à son domicile, situé à Knud, à bord d'une voiture de police. L'événement survint alors qu'il roulait entre Kabdrup et Fjelstrup, et qu'il descendait vers un léger creux, distant de quelques centaines de mètres de l'embranchement où la route qui mène à Kadstrup croise celle de Haderslev à Fjelstrup.

Le lieu de l'observation se trouve à une distance comprise entre huit et dix kilomètres au nord d'Haderslev.

Maarup raconte : « J'étais au volant, seul à bord de ma voiture de patrouille, jeudi vers 22 h 50. Tout à coup, l'auto se trouva plongée dans une lumière d'un blanc bleuâtre et, au même moment, le moteur s'arrêta. Toutes les lumières de la voiture s'éteignirent aussi, et même le voyant d'allumage. Je me rabattis sur le côté de la route et stoppai. L'éclatante lumière extérieure, comparable à celle du néon, était si éblouissante que je ne pouvais rien voir. Un bras cachant mes yeux, pour les protéger de la lumière, je parvins à trouver la radio, en tâtonnant. Lorsque j'eus en main le microphone et que j'essayai d'appeler le poste, je constatai que la radio était tout aussi « morte » que le reste de l'appareillage électrique de la voiture. »

L'observateur poursuit : « La température s'élevait à l'intérieur de l'auto, et elle devint agréablement chaude. Je ne saurais dire combien de degrés elle atteignit, mais on pourrait la comparer à celle que l'on ressent lorsqu'on conduit, en été, face au soleil. »

« Au bout d'un moment, la lumière s'éleva. C'était une lumière en forme de cône, dont la base avait de quatre à cinq mètres de diamètre. Pendant que je regardais en l'air, penché vers l'avant, je pus voir que l'extrémité supérieure du cône lumineux se situait à la base d'une grande chose grise. Aucun son ne provenait de cet objet. »

« Au bout de quelques secondes, la lumière fut « tirée » vers l'intérieur de la chose. Il est difficile d'expliquer comment ; la lumière ne s'éteignit pas, mais sa surface inférieure s'éleva, de telle sorte que l'espace situé sous le cône lumineux se trouva replongé dans l'obscurité. La lumière fut remontée en cinq minutes environ. Je sortis de la voiture et vis comment la dernière portion du cône de lumière disparut à l'intérieur de la partie inférieure de la chose, par un trou dont le diamètre avoisinait un mètre. »

« Quand la lumière eut disparu à l'intérieur de l'objet, celui-ci commença à se déplacer. Il disparut en quelques secondes, s'élevant verticalement dans l'air. Il accéléra fortement, toujours sans le moindre son. Pendant que l'objet s'éloignait, toutes les lumières de l'installation électrique revinrent. J'essayai de démarrer et j'y parvins tout à fait normalement, au moment même où j'arrivais à entrer en contact de nouveau avec le poste de police. Je rapportai ce qui m'était arrivé. »

L'officier de police poursuit son récit : « Avant de sortir de la voiture, j'avais pris trois photos avec l'appareil qui s'y trouve en permanence. Une fois à l'extérieur, je pris trois autres cli-

Les dossiers des OVNI's

chés de la route, qui était éclairée par mes phares. A vrai dire, je ne sais pas à quel moment de l'observation j'ai pris les trois premières photos, dit Maarup, mais je dois avoir appuyé instinctivement sur le déclencheur de l'appareil, probablement au cours de la dernière partie de l'incident. » (...)

« Après avoir communiqué avec le poste, je sortis à nouveau de l'auto pour voir si la chose avait laissé des résidus ou des traces autour du véhicule, mais je ne trouvai rien. Alors que je me remettais un peu de mes émotions, je posai une main sur le garde-boue avant, et je sentis qu'il était encore chaud. Je tiens d'ailleurs à faire remarquer que la voiture est une « Ford Zodiac » (moteur 6 cylindres) à peu près neuve, et qu'elle se trouve dans un état mécanique tout à fait satisfaisant. Elle n'a posé aucun problème technique, ni avant, ni après l'observation. Au bout d'un moment, une auto passa, mais je ne tentai pas de l'arrêter, car il n'y avait plus rien à voir. »

« Si je devais décrire l'objet, déclara Maarup, je pourrais seulement dire qu'il était circulaire et que, vu depuis ma position, par en dessous, obliquement, son diamètre avoisinait dix mètres. A la base, il possédait un orifice lumineux, d'où sortit le cône de lumière. Cet orifice avait un diamètre d'environ un mètre et, par conséquent, d'un dixième à peu près du diamètre total de la chose. L'objet avait deux protubérances ou dômes sur sa surface inférieure. Leur diamètre approchait 1,50 mètre. J'estime que, pendant que je l'observais à travers le pare-brise, la chose n'était pas à plus de vingt mètres de moi. »

Quand Maarup rentra chez lui, sa femme le trouva pâle, et il lui raconta l'incident. Le témoin n'avait pas l'intention de voir publié le récit de son aventure. Le jour suivant, quand il eut fait développer la pellicule et qu'il s'aperçut que l'on pouvait y voir quelque chose, il la fit parvenir à la base de l'Armée de l'Air de Skrydstrup. C'est par elle que le compte rendu de l'observation put filtrer jusqu'à la presse. (...)

Dossier VI

LES ÉVIDENCES

« D'aussi nombreuses données n'ont jamais, que je sache, été réunies auparavant et pourtant le silence qui les entoure dans les milieux scientifiques informés est inhabituel. »

C. H. F.

Le dossier précédent nous a permis d'arriver à des constats précis mais troublants, détaillés mais parfois effrayants quand on réfléchit à leurs implications. Pourtant, si documentés qu'aient pu être les cas étudiés, aucune explication certaine n'en peut être donnée : on a recours aux hypothèses. Le dossier suivant, que nous venons d'ouvrir, est celui des « évidences ». Il est indéniable que les traces sont des évidences ; mais elles sont liées à des témoignages humains et, de ce seul fait, on ne peut les considérer comme autant de preuves de l'existence des OVNI's : car la faillibilité humaine s'est introduite parmi ces faits reconnus, constatés, par le biais du témoignage de l'homme.

Dans presque tous les pays, à presque toutes les époques, on a relevé des traces diverses du passage des OVNI's. Là encore, les rapports indiquent bien qu'il s'agit d'un phéno-

Les dossiers des OVNI's

mène mondial et constant. Ils montrent aussi que bien des traces se ressemblent étrangement et qu'il est alors possible de les classer ; ce classement dégage à son tour des constantes plus précises, qui constituent autant de faisceaux d'évidences. Ces faisceaux d'évidences peuvent-ils être considérés, à leur tour, comme autant de preuves de l'existence des OVNI's ? Quand vous serez arrivés à la dernière page de ce dossier, vous pourrez en juger... en attendant d'ouvrir le dossier suivant.

Les traces peuvent se classer en deux catégories : celles qui sont passagères, éphémères, et celles qui demeurent, qui persistent. Les nuages ou nuées, les traînées de condensation ou fumées d'échappement, les rémanences lumineuses, sont des traces éphémères. On peut considérer que la radioactivité, apportée artificiellement à certains lieux et constatée au compteur de Geiger, constitue aussi une trace passagère, puisque l'effet se dissipe plus ou moins lentement, mais que le constat enregistré grâce au compteur reste acquis. Le phénomène que l'on appelle « cheveux d'anges » ou « fils de la vierge » est éphémère lui aussi, puisque cette matière se sublimise rapidement ; mais on a réussi à en faire l'analyse, et les rapports d'examen demeurent en archives. C'est pourquoi les enregistrements de radioactivité et les analyses de cheveux d'anges constitueront pour nous une charnière entre les traces éphémères et les traces persistantes.

NUAGES ET TRAÎNÉES DE CONDENSATION

Ces manifestations sont bien connues dans le monde entier. On peut dire qu'il s'agit là d'une des constantes du phénomène OVNI. Certains chercheurs affirment que de tels détails permettent de distinguer entre différents moyens de propulsion ; d'autres, qui vont plus loin encore, poussent leurs déductions jusqu'à affirmer qu'il s'agit d'engins de fabrications différentes, provenant donc de planètes différentes. Un détail plaiderait éventuellement en faveur de cette thèse : les tailles et les aspects extérieurs divers de certains personnages qui auraient été observés dans et au voisinage des OVNI's ; mais, sur notre Terre même, les tailles et aspects des êtres humains ne diffèrent-ils pas notablement, et parfois fortement ? Un exemple, de nuage et de traînée conjugués, nous est fourni

par Jimmy Guieu (*op. cit.* I, p. 96) et qui s'est déroulé sur le territoire français ; c'est une observation diurne :

« Les trois derniers jours de 1952 furent marqués par un étrange phénomène. Un chasseur des environs de La Rochelle, M. René Sacré, alors qu'il regardait un vol de vanneaux eut son attention attirée par un « nuage » blanc dont la forme et l'aspect l'intriguèrent fortement. Pendant trois ou quatre minutes, ce « nuage » resta complètement immobile puis, un « objet » en sortit et monta à la verticale. Après un bref arrêt, il disparut à grande vitesse en direction de l'est, *suivi par une « traînée de condensation »*.

« Le temps était clair, le soleil brillait. A l'horizon, M. Sacré remarqua soudain que la « traînée » se rapprochait à vive allure. Elle s'immobilisa pendant trois ou quatre minutes puis, de nouveau, disparut rapidement, vers le nord-est cette fois. Lorsque les traînées de condensation — les *vraies* maintenant, commencèrent à se dissiper, le premier nuage blanc était toujours presque droit et à la même place, tandis que « l'objet » qui en était sorti avait disparu depuis cinq minutes.

« Trois jours durant, dans le même secteur, M. Sacré vit cette « chose » se déplacer horizontalement, à grande vitesse, en direction est-sud sans faire entendre le moindre bruit.

« M. René Sacré, pilote aviateur breveté, affirme que nuages et condensations ne sont pour rien dans ce singulier phénomène, et nous partageons ce point de vue. Aucune perturbation atmosphérique (le temps, d'ailleurs, était très clair) ne peut rendre compte de cette manifestation. A plus forte raison les ballons-sondes, météores et autres explications branlantes.»

RÉMANENCES LUMINEUSES

Dans certains rapports d'observation nocturne, on relève parfois la remarque d'une trace lumineuse, d'une traînée qui reste lumineuse, et qui persiste encore dans le ciel pendant quelque temps après le passage d'un OVNI. Sans aller plus loin, Jimmy Guieu nous en fournit un exemple (*op. cit.* I, p. 140-141) :

« — 5 janvier 1954, 22 h 45, région de Marseille. Témoin : M. M..., industriel marseillais.

« — Je revenais d'Arles, en automobile, mardi soir, en compagnie de ma femme, d'un de mes collaborateurs et d'une

Les dossiers des OVNI's

quatrième personne lorsque, vers 22 h 45, alors que roulant vers Salon nous venions de dépasser Saint-Martin-de-Crau, nous vîmes soudain dans le ciel, sur la gauche de la route, une grosse boule ronde de couleur rougeâtre, comme un foyer incandescent.

« Cela dura deux ou trois secondes et la boule disparut, nous donnant l'impression d'avoir filé à une allure vertigineuse dans une direction perpendiculaire à la nôtre. Fait étrange, après s'être ainsi éclipsé, l'objet laissa dans le ciel une sorte de *rayon lumineux* pareil à un phare d'automobile qui flotta pendant quelques secondes et disparut à son tour.

« (Un phénomène similaire a été constaté le 26 janvier 1954 dans l'est de la France). »

Nous n'insisterons pas sur ces traces éphémères dont on pourrait signaler pourtant bien des manifestations. Passons maintenant aux radiations, l'une des charnières entre les phénomènes fugitifs et les évidences permanentes qui tendent à prouver l'existence bien matérielle des OVNI's.

RADIOACTIVITÉ

De très nombreux cas sont connus. Nous citerons celui de l'île de la Réunion, du 31 juillet 1968 (9 heures) et nous laisserons la plume à Guy Tarade (*op. cit.* I, p. 17-18) qui l'a parfaitement résumé :

« Dans l'île de la Réunion, Luce Fontaine, cultivateur honorablement connu de tous et marié à une institutrice, cueillait de l'herbe pour ses lapins dans la plaine des Cafres, lorsqu'il vit dans une petite clairière à 20 m de lui, un objet de forme ovale, mesurant environ 5 m de diamètre et 2 à 3 m d'épaisseur, qui planait à 1 m du sol. La partie centrale de l'engin était transparente, et Luce Fontaine distingua à l'intérieur du véhicule inconnu, deux formes petites et larges, ressemblant à des « bonshommes Michelin », hautes de 1 m environ. L'un d'eux repéra alors le cultivateur et, immédiatement, il y eut une lueur aveuglante qui effaça le paysage sous une fantastique explosion de lumière blanche. M. Fontaine baissa les yeux pour se protéger, et quand il regarda à nouveau, l'objet avait disparu. Craignant les moqueries, Luce Fontaine ne prévint pas tout de suite les autorités. Dix jours plus tard, lorsque les enquêteurs de la Protection Civile se rendirent sur les lieux

avec des compteurs de Geiger, ils eurent la surprise de déceler des traces de radioactivité, malgré les fortes pluies qui avaient déferlé sur la région pendant plusieurs jours. Poursuivant leurs investigations, ils constatèrent que les vêtements que portait le cultivateur le jour de sa rencontre avec la soucoupe volante, étaient eux aussi imprégnés. »

Nous ajouterons que le capitaine Legros, chef du Service de la Protection civile, a précisé que seules les parties de vêtements se trouvant face à l'engin portaient des traces de radioactivité ; que sur des galets et touffes d'herbe il avait relevé jusqu'à 60 millièmes de roentgen, malgré les fortes pluies qui avaient lavé le terrain. Les prélèvements d'herbe et de pierre ont été étudiés en laboratoire. L'incident a fait l'objet d'un rapport officiel. Cette radioactivité peut provoquer des dégâts matériels très reconnaissables, et nous vous présentons maintenant un témoignage assez récent (1969) mais qui vient de loin :

« Le mystère des soucoupes volantes, à Tauranga en Nouvelle-Zélande, prit un nouveau tournant le 6 septembre 1969, quand un horticulteur de cette localité déclara qu'une radiation à ondes courtes et à haute fréquence avait provoqué la mort de plants de manuka, à l'intérieur de tout un cercle découvert par un fermier de Ngatéa, M. B. G. O'Neil, sur sa propriété. L'horticulteur, M. J. A. Stuart-Nenzies, examina des échantillons de feuillage prélevés dans ce périmètre. De même, sur la propriété de M. O'Neil, une plantation de manuka est morte à l'intérieur d'une zone triangulaire qui n'a plus de végétation. Sur ce site, on a découvert des empreintes, séparées d'environ 9 pieds (env. 2,75 m). Elles comportaient toutes de petits « orteils », deux petites indentations à environ 4 ou 5 pieds (env. 1,21 à 1,52 m) des plus grands trous. Tout autour de cette zone sans végétation, il y a un cercle grossier d'environ 60 pieds de diamètre (env. 18,28 m) de manukas morts. Au-delà de cette zone, la végétation n'a souffert d'aucun dommage apparent.

« M. H. Cooke, président du *Tauranga Science Space Research Group*, a promené un compteur de Geiger sur les manukas morts. Il y a décelé une augmentation de radiation qui s'est faite plus forte dans les parties les plus épaisses du taillis. M. Cooke a déclaré qu'environ un mois auparavant un jeune homme lui avait rapporté qu'il avait vu un objet, qu'il décrivit comme une

Les dossiers des OVNI's

lumière pulsante, voyageant en ligne droite vers l'endroit où l'on découvrit la zone circulaire contaminée. »

(D'après Timothy Green Beckley dans *Flying Saucers*, n° 71, p. 26.)

CHEVEUX D'ANGES

Autre charnière entre les traces éphémères et les évidences persistantes, les « cheveux d'anges » ou « fils de la Vierge » n'ont pas, eux, provoqué de dégâts mais seulement bien des discussions : nous nous efforcerons de vous documenter sur la question avec le maximum d'objectivité possible. Voici le témoignage le plus connu en France sur ce genre de phénomène (Jimmy Guieu, *op. cit.* I, p. 86-87) :

« Le 27 octobre 1952, vers 16 heures, M^{me} Dore, domiciliée Route de Toulouse (près Gaillac, Tarn), fut intriguée d'entendre ses poules caqueter de façon étrange. Instinctivement, elle leva la tête, pensant qu'une buse ou un autre oiseau de proie survolait sa ferme et avait déclenché une terreur panique dans sa basse-cour.

« Des « objets » insolites s'agitaient dans le ciel.

« M. Dore fils, son beau-père M. Corbières et sa femme étaient accourus, ainsi que des voisins.

« Les engins scintillant au soleil venaient du sud-est, tournoyaient lentement sur eux-mêmes, groupés deux par deux. Les témoins en virent d'abord quatre. Volant bas, ils tanguaient avec lenteur et étaient animés d'un mouvement de rotation. Puis une douzaine d'autres engins semblables se joignirent aux premiers. Au milieu de ces derniers « objets » évoluait une sorte de long cylindre volant, blanchâtre, qui laissait échapper un panache de « fumée » blanche. De l'ensemble de l'escadrille — et notamment du « panache » de fumée — se détachaient des parcelles d'une matière bizarre ressemblant à la laine de verre. Mais au contact des doigts — car plusieurs personnes touchèrent cette « matière » — ce « coton » se désagrégeait, devenait gélatineux et disparaissait complètement. Dix minutes plus tard cette étrange formation survola Gaillac avant de s'éloigner en direction du Lot-et-Garonne.

« Parmi les très nombreux témoins figuraient deux sous-officiers de gendarmerie qui « touchèrent » les mystérieux filaments brillants tombés des soucoupes volantes. Certains s'étaient accrochés aux fils télégraphiques ou aux branches d'arbres.

Les évidences

« L'atmosphère, d'une pureté idéale, facilitait l'observation. Les moindres détails pouvaient être vus. Les engins, de forme parfaitement circulaire, avaient une partie renflée au centre, comme la coiffe d'un canotier. »

Les « cheveux d'anges » ou « fils de la vierge » ont donné naissance, par leurs manifestations, à une théorie : celle des fils d'araignées migratrices. Dans la si intéressante revue *Lumières dans la Nuit (L.D.L.N.)* vol. XII, n° 99, p. F-G-H, M. F. Lagarde publie à ce sujet un excellent article de synthèse, et nous le remercions vivement ici d'avoir bien voulu nous accorder l'autorisation de le reproduire, pour une meilleure documentation de nos lecteurs :

« Une des manifestations spectaculaires de nos MOC, qui ne cesse d'intriguer les observateurs, est la chute de filaments blancs, dits fondants, que l'on observe au passage de certains de ces engins. Ils tombent parfois en masse considérable, s'accrochant aux arbres, aux toits, aux fils télégraphiques, aux clôtures, ou se répandent sur les vêtements ou sur le sol. Des questions se posent à la fois sur leur nature et sur le processus de leur apparition.

« Les cas sont nombreux, hors de contestation, et nous en rappelons quelques-uns parmi ceux qui sont parvenus à notre connaissance :

- « 17 octobre 1952 à Oloron (Pyr.-Atl.)
- « 27 octobre 1952 à Gaillac (Tarn)
- « 15 avril 1953 à Ongaonga (Nouvelle-Zélande)
- « 16 novembre 1953 à San Fernando (Californie)
- « Mi-mai 1953 à Bouffioulx (Belgique)
- « 20 septembre 1954 à Saint-Père-du-Retz (Loire-Atl.)
- « 13 octobre 1954 à Graulhet (Tarn)
- « 14 octobre 1954 à Méral (Mayenne)
- « 18 octobre 1954 à Vienne (Isère)
- « 26 octobre 1954 à Prato (Italie)
- « 28 octobre 1954 à Florence (Italie)
- « 7 novembre 1965 entre Auch et Toulouse.

« Cette liste n'est pas bien entendu limitative, elle n'est là que pour apporter la confirmation de nos allégations, en même temps que celle de l'universalité du phénomène.

« Nous aurions pu remonter dans le temps avec le truculent Charles Fort dans son ouvrage *Le Livre des Damnés* et relever le nombre assez important de constatations analogues, mais nous n'avons pas trouvé la relation qui les relie avec les MOC, nous n'en parlerons pas.

Les dossiers des OVNI's

« On a tenté à plusieurs reprises de conserver ces filaments aux fins d'analyse mais la plupart de ces tentatives se sont soldées par un échec, car ces filaments paraissent se sublimer avant qu'on ait eu le temps de faire ces analyses.

« Nous ne saurions mieux faire qu'en citant A. Michel dans son ouvrage *A propos de soucoupes volantes*, page 238 de la troisième édition.

« Nous vîmes d'abord, rapporte M. Lelandais, moniteur à l'aéro-club de cette ville, des formes blanches qui semblaient « mener dans les nues une espèce de ballet, montant, descendant, « remontant, changeant de forme, mais se rapprochant peu à « peu du sol.

« Une demi-heure après environ, ce fut comme une sorte de « pluie de toiles d'araignées, qui arriva, serrée comme un voile « sur le terrain d'aviation. Il en tombait à poignées sur le « terrain, sur le hangar, sur les avions, et nous nous sommes mis « à les ramasser à pleines mains. Nous avions l'impression de « tenir des fils de caoutchouc, très fins, très doux au toucher, « qui s'aggloméraient pour aussitôt se sublimer dans les doigts « sans laisser la moindre sensation, la moindre odeur, la moindre « trace. Nous avons eu l'impression que c'était la chaleur de nos « mains qui les faisait fondre.

« M. Lelandais en enferma dans une boîte en bakélite hermétique. Mais le lendemain bien qu'il eût pris la précaution « de mettre la boîte au frais, celle-ci était vide. Cinq heures « après l'arrivée au sol, il y en avait pourtant encore. »

« M. H. Mauras, maître-assistant à la Faculté des Sciences de Toulouse, a donné une explication à cette disparition ou pseudo-sublimation. Allez, dit-il, un matin dans les champs, découvrez une toile d'araignée fraîchement tissée et pulvérisez sur elle de fines gouttes d'eau. La toile n'en paraîtra que plus blanche et plus brillante. Alors, essayez de la prendre entre vos doigts pour la regarder de plus près. Vous ne la verrez pas. En apparence, elle aura disparu.

« Le même processus se passe pour les filaments selon les conditions hygrométriques de l'atmosphère, écrit-il par ailleurs. Si l'état hygrométrique est élevé, l'eau se condense, sur leur surface lisse, les rendant très brillants au soleil. Pendant leur longue chute, dans une atmosphère de plus en plus chaude, l'eau s'évapore et rend les filaments de moins en moins brillants. Vus sous un certain angle par rapport au soleil, ils peuvent même devenir invisibles. Ceux qui arrivent au sol encore humides sont visqueux. Au contact de la chaleur de la main, l'eau finit de s'évaporer et la matière, collée à la peau, faisant corps avec elle, disparaît aux yeux par sa ténuité.

« C'est une explication très habile dont il faudrait, pour pou-

voir discuter, avoir eu en main, comme M. Mauras, les filaments en question, ce qui n'est pas notre cas.

« Mais M. H. Mauras ne s'en tient pas là, et dans un très long article intitulé « Sur la chute des filaments après le passage d'OVNI » il nous fait l'exposé des examens et analyses auxquels il a pu se livrer. Cet article dont nous vous dirons l'essentiel figure dans le n° 497 de juin (1967) du *Bulletin mensuel de la Société d'Astronomie Populaire de Toulouse*, 9 rue Ozenne, 31 000 Toulouse (H.-G.). Abonnement : 15,00 F.

« Il a été amené à s'occuper des filaments tombés le 7 novembre 1965 entre Auch et Revel, Toulouse et sa banlieue, dans des conditions identiques à celles de Graulhet. Disposant de quelques milligrammes de matière, je pris le parti de les analyser, écrit-il.

« Approchés d'une flamme ils disparaissent immédiatement sans brûler, sans fumée. Fait important : ils sont fortement attirés par l'électricité statique. La pyrolyse sous vide indique une température de décomposition voisine de 280°C et laisse un résidu noirâtre charbonneux. Pour M. H. Mauras, il s'agit incontestablement d'une matière organique.

« Un filament qui paraît élémentaire à l'œil nu, est en réalité (vu au microscope en lumière polarisée) constitué d'un grand nombre de fils parallèles agglutinés les uns aux autres.

« Des examens auxquels se livre M. H. Mauras il conclut à l'identité entre les filaments recueillis et les fils d'araignées.

« Il se livre ensuite à des analyses comparatives au moyen d'un chronographe Aérograph 90 F 4 à détecteur à catharomètre puis d'un Aérograph 204 à programmation de température et à détecteur à ionisation de flamme. Le lecteur intéressé voudra bien se reporter à l'article précité pour le détail.

« Sa conviction est nettement établie : les filaments tombés sont bien des fils d'araignées.

« Les conclusions de ces très intéressantes expériences de M. Mauras rejoignent les nôtres et celles de la grande majorité des observateurs qui se penchent sur ce problème.

« Les chutes de filaments après le passage d'OVNI ont été observées en automne. Nous ouvrirons ici une parenthèse en faisant remarquer que ces engins se déplacent très vite, et que certains peuvent en quelques heures changer de saison d'un continent à l'autre (voir mi-mai en Belgique), et que les fils peuvent voyager longtemps dans l'atmosphère.

« Au moment de l'éclosion des œufs, toutes les petites araignées laissent des fils sur leur trajet et ces fils innombrables sont emportés par le vent.

« Les OVNI's arrivant dans les couches d'air renfermant ces fils en suspension les attirent ; ils se plaquent sur la coque et

Les dossiers des OVNI's

donnent aux engins des apparences de contours mal définis et déformés, ces allures informes si souvent remarquées jusqu'au moment où, par un processus ignoré, ils s'en débarrassent à grand bruit.

« Il paraît indiscutable que ces engins ont une charge importante d'électricité statique, seul élément qui paraît devoir attirer ces filaments épars dans les couches d'air traversées. Il faut même qu'elle soit extrêmement importante puisqu'ils n'arrivent pas à s'en débarrasser par une évolution rapide dont ils ont le secret. Il est vrai qu'il n'y a pas non plus frottement d'air d'après certaine théorie, il faudra aussi qu'elle explique pourquoi ces filaments se plaquent sur la coque pour qu'elle soit valable.

« Le problème n'est pas épuisé pour autant. Personne ou presque, n'ignore que les voitures automobiles, les avions et même les personnes se chargent d'électricité statique. Nous aimerions d'ailleurs savoir pourquoi certaines personnes de nos connaissances se comportent en véritables condensateurs alors que d'autres y sont insensibles ou presque. Mais la question qui nous intrigue est bien celle-ci : Nous savons que la circulation des avions est aussi intense en automne qu'au printemps, qu'ils doivent circuler dans les mêmes couches d'air que les MOC et nous n'avons jamais entendu dire qu'ils soient revenus chargés de toiles d'araignées.

« Sans doute le frottement de l'air est plus puissant que l'attraction de l'électricité statique qu'ils développent, ce serait là une explication valable.

« Il reste alors le phénomène des MOC à analyser et il doit déboucher nécessairement sur un moyen de propulsion, où peut-être une forme d'électricité n'est pas absente. Ce bruit d'explosion qui accompagne l'éparpillement immédiat des filaments paraît se rattacher à un changement de polarité brusque ou à un phénomène d'ultrason : Il semble bien, qu'au-delà de la nature de ces filaments qui nous paraît être résolue, une voie est ouverte aux chercheurs dans deux directions, et c'était, nous semble-t-il, un des intérêts de cet article de le mettre en évidence. »

Cet article a été suivi d'un complément, extrêmement intéressant lui aussi, « A propos des Fils de la Vierge », signé par M. R. Eraud, et paru dans *L.D.L.N.*, vol. XIII, n° 105, p. 24. Le voici :

« Dans cet excellent article où vous donniez une explication séduisante de ce phénomène, il subsiste encore quelques mystères. Voyons les critères en jeu :

« 1° L'appareil n'est pas crédité, si mes souvenirs sont exacts, d'une allure qualifiée ordinairement de vertigineuse.

« 2° L'amas blanchâtre semble flotter.

« 3° On entend une forte détonation.

« 4° Cette détonation précède la chute de paquets fibreux.

« Vous citez le fait que les fils viennent se plaquer contre la coque de l'engin, et se trouveraient pris ainsi dans le champ de force du moyen de propulsion (Théorie Plantier) ; ceci ne semble pas évident, il se pourrait en effet que ces fils se plaquent autour du champ de force ; on comprendrait mieux alors que cette masse flotte.

« A partir de cette idée, je vous sou mets le processus suivant qui pourrait peut-être expliquer ces divers critères.

« Fig. 1. — L'engin est emprisonné dans son champ de force, lui-même enveloppé par les fils d'arachnides.

« Fig. 2. — Le pilote veut se débarrasser de cette carapace gênante. Il diminue la vitesse, puis coupe brièvement le champ de force. Il se produit alors les faits suivants :

« a) L'espèce de cocon n'est plus maintenu et se disloque.

« b) L'engin se trouvant soudain en contact avec l'air émet immédiatement une onde de choc comme c'est le cas pour un avion à réaction (et produit le fameux double bang).

« Fig. 3. — Le pilote engendre de nouveau le champ de force, et l'appareil poursuit sa route, sans avoir eu le temps de perdre sa vitesse, laissant derrière lui cette masse disloquée, freinée brutalement par la résistance de l'air.

« Pouvez-vous critiquer cette hypothèse ?

N.D.L.R. — Non, M. Eraud, nous ne la critiquerons pas. Elle est fort possible et très ingénieuse. La position de ces fils rappelle la ceinture terrestre de Van Allen. Elle peut déboucher sur une connaissance des moyens de propulsion, précisément ; et cela nous paraît intéressant. »

Pour notre part, notre instinct de vieux chasseur d'information nous disait qu'il manquait un élément à la théorie des fils d'arachnides. Nous avons alors écrit à la Société d'Astronomie populaire de Toulouse, afin d'obtenir le Bulletin n° 479 cité. Car nous avions remarqué la phrase : « Des examens auxquels se livre M. H. Mauras il conclut à l'identité entre les filaments recueillis et les fils d'arachnides. » Or, le texte paru dans *L.D.L.N.* ne comporte pas d'analyse témoin, qui nous eût donné une base de comparaison avec de véritables fils de véritables araignées véritablement migratrices et reconnues comme telles : comment conclure alors à une identité ?

Les dossiers des OVNI's

Eh bien, dans le texte *in extenso* de l'étude publiée par le Bulletin de la S.A.P.T., on trouve justement cette analyse comparative et fort bien faite. Donc, dans les cas analysés par M. H. Mauras, il s'agit bien de fils d'arachnides, et c'est un phénomène local puisque des témoignages et analyses, provenant d'autres pays du monde et à d'autres époques, donnent des résultats différents. Le complément de M. R. Eraud, ainsi que l'une des conséquences du Postulat Plantier, expliquent fort bien ces différences d'analyse, de matières diverses, mais toutes prises dans le champ magnétique supposé de l'OVNI.

Par parenthèse, nous engageons vivement le lecteur que les choses du ciel intéressent, à prendre connaissance du Bulletin extrêmement intéressant de la Société d'Astronomie Populaire de Toulouse (S.A.P.T.). Signalons aussi qu'elle est peut-être la seule société d'astronomie au monde qui comporte une Commission OVNI.

Voici maintenant le récit tracé par Saulla dello Strologo, dans son livre *Quello che i governi ci nascondono sui dischi volanti* (G. de Vecchi éditeur, Milan 1970, p. 107 à 109), d'un incident italien :

L'une des plus sensationnelles [observations] s'était produite le 27 octobre 1954 à Florence. Dans l'après-midi, la « Fiorentina » disputait un match d'entraînement sur le stade. Peu après 14 heures, dans le ciel de la ville, apparurent quelques corps lumineux de forme arrondie ou ovale, aux contours estompés qui, après quelques évolutions en zigzag, disparurent à une vitesse vertigineuse. Presque tous les spectateurs ainsi que les joueurs virent ces « choses », prises d'abord pour des ballons publicitaires (mais quelle vitesse!) ou pour des phénomènes atmosphériques. Puis, l'intérêt pour la partie baissa chez les spectateurs lorsque commença de tomber une espèce de neige très légère, faite de petits filaments, semblables à de la ouate effilochée et très lumineuse aux rayons du soleil.

Les gens cherchaient à en prendre, en s'amusant, mais cette ouate se dissolvait instantanément. Pourtant un jeune élève-ingénieur se douta que ces filaments recelaient un mystère. Il réussit à en entortiller autour d'un petit bâton, puis il l'enferma dans un pot et porta le tout à l'Institut de Chimie de l'Université pour le faire analyser.

Étrangement, l'analyse resta enveloppée de mystère. Il en filtra seulement que la « neige » était composée principalement

de bore, de silicium, de calcium et de magnesium, et que c'était donc une substance à structure macromoléculaire.

Les journalistes Piero Pasolini et Mila Romagnoli, dans le n° 3 de la revue *Citta Nuova* du 10 février 1970, publièrent une enquête précise sur l'événement, en interviewant les personnes présentes sur le stade de Florence ce jour-là. Avant tout, ils interrogèrent Alfredo Jacopozzi, l'élève-ingénieur qui recueillit autour d'un bâton ces filaments de ouate.

« Je m'en souviens très bien, déclara Jacopozzi, j'avais des jumelles et je pouvais observer ces étranges objets volants, en forme de chapeau : convexes dessus et concaves dessous. Ils apparaissaient par paires, à l'improviste, et disparaissaient brusquement. C'était comme si j'assistais à un spectacle de prestidigitation. Après leur passage, des flocons de ouate commencèrent à tomber ; pour donner une idée de leur consistance, imaginez-vous du sucre filé dispersé en l'air. L'idée me vint de recueillir de cette toile d'araignée blanche, et de la porter au professeur Cozzi. »

D'autres témoins oculaires décrivirent l'apparition et, parmi eux, le portier Costagliola :

« J'ai vu des globes de fumée, mais d'une fumée lumineuse, avec des contours estompés. Ils ressemblaient à des ballons entourés d'un halo, volant à une vitesse vertigineuse. »

On peut encore trouver de nombreux autres témoignages donnant des analyses bien différentes des « cheveux d'anges ». Nous ne pensons pas qu'il y ait contradiction entre les hypothèses diverses qui se sont fait jour ou qui pourraient encore se manifester. En effet, celle de M. Eraud, fondée sur le Postulat Plantier, peut aussi bien se vérifier avec des fils et toiles d'araignées qu'avec d'autres matériaux. C'est une possibilité qui n'est pas en contradiction avec d'autres, comme celle des résidus d'un carburant quelconque, ou celle encore que signale Plantier lui-même :

« Il s'agirait de la trace laissée derrière elles par les particules positives se combinant chimiquement, peut-être au cours de leur genèse, avec les particules voisines ou les constituants de l'air, notamment la vapeur d'eau. Cela implique que les particules seraient énormes et les fils extrêmement tendus, d'où l'aspect d'ouate. La brillance de cette ouate et surtout son hydrophilie exceptionnelle, feraient penser à de mystérieux sels se sublimant au contact du sol par suite de la perte de leur ionisation, cause de leur fugitive stabilité. »

Les dossiers des OVNI's

Avec cette dernière hypothèse, nous franchissons le pas entre les évidences éphémères et les témoignages persistants ; car nous abordons maintenant le terrain des trouvailles, des découvertes, plus directement liées aux manifestations d'OVNI's. Mais, comme auparavant, ces évidences ne peuvent être considérées, individuellement, comme autant de pièces à conviction ; du fait que leurs liaisons au problème OVNI ne sont manifestées que par des témoignages humains, on peut toujours mettre en doute leurs origines alléguées. Pourtant, si l'on refuse l'hypothèse d'une manifestation d'OVNI, d'un atterrissage comme explication plausible, on retombe alors devant autant de faits mystérieux ; et, jusqu'à présent, les explications que l'on a voulu en donner sont toutes plus farfelues et peu sérieuses les unes que les autres. Voici quelques-uns des rapports concernant ces évidences, très brièvement résumés, chacun représentant un type de fait dont on connaît déjà des centaines.

TERRAIN ÉCORCHÉ

— JEWISH CREEK, près POMPEO BEACH (Floride) U.S.A., 21 juillet 1967 (02 h 30) : Barbara Fawcett, 18 ans, et sa sœur ont vu un objet lumineux « dentelé » de couleur jaune, s'élever d'une lagune et se poser sur un monticule. Des policiers du sous-commissariat n° 4 du commissariat principal de Homestead, rendus sur les lieux, ont constaté la présence, au sommet d'une grande dune de sable, d'une large zone de terrain écorché, sans qu'aucune empreinte, d'aucun genre, n'y mène.

(D'après *The A.P.R.O. Bulletin*, juillet-août 1967, p. 7 — Cas n° 858 de *Un siècle d'atterrissages* de Jacques Vallée.)

TERRAIN BRULÉ

— SILVERTON près PRETORIA (Afrique du Sud) 16 septembre 1965 (00 h 30) : John Lockem et Koos De Klerk, agents de police, au cours de leur ronde de nuit habituelle, ont constaté que l'asphalte de la route brûlait à 3 miles et demi à l'est de Silverton, et qu'en même temps un objet, qu'ils décrivirent plus tard comme ressemblant à une soucoupe volante, s'élevait de cet endroit de la route, à grande vitesse, sans aucun bruit, et disparaissait ; ils ont pu en faire une description assez précise. Une enquête a été ouverte et des prélèvements de goudron ont été confiés, pour analyse, au *Council for Scientific and Industrial Research*. Pas de trace de radioactivité.

(D'après *The Humanoids*, numéro spécial de *Flying Saucer Review*, p. 71, 72.)

— SOUTH HILL (Virginie) U.S.A., 21 avril 1967 (21 heures): L'un des incidents les plus intéressants de cette vague d'OVNI de 1967 se produisit à South Hill, Virginie, selon le rapport de M. C. N. Crowder, un des directeurs de la société *Mobile Chemical*.

« Le 21 avril, M. Crowder avait quitté le magasin de sa société vers 21 heures ; parvenu à un tournant de la route goudronnée, il découvrit un obstacle qui ressemblait à une citerne de métal orangé, de 4 m de diamètre au moins, posé sur des pieds de près d'un mètre de haut, au beau milieu de la route. Selon le témoin, l'objet avait plus de 5 m de haut, et ne présentait ni ouverture ni caractéristiques particulières ; ce n'était qu'un objet semblable à une citerne qui bloquait le passage. Arrivé à 60 m environ de la chose, Crowder fit un appel aux phares.

« — A cet instant, dans un fulgurant embrasement émis par sa base, l'objet s'éleva rapidement dans les airs. Il était parti comme l'éclair, mais je l'avais vu dans mes phares. Il avait 5 à 6 m de haut, et des pieds de 1 m environ. Le souffle embrasé de sa base avait enflammé le bitume. »

« Quand la police vint sur les lieux avec Crowder, on trouva une plaque de 90 cm sur 75 brûlée et encore chaude. Le lendemain matin on découvrit dans le bitume 4 trous d'environ 18 mm de profondeur sur 12 mm de large dessinant un rectangle d'environ 5 m de long.

« L'examen de cette affaire fut confié à William Powers, adjoint du docteur J. Allen Hynek, qui dirige le service d'électronique de l'observatoire de Dearborn. Powers, aidé par des policiers de l'État, essaya de reproduire la combustion en faisant brûler de l'essence ou du pétrole. Leurs efforts furent vains. Powers nota que le pétrole ne prend pas feu aisément et brûle par traînées. L'essence, par contre, produit une fumée noire au lieu des vapeurs blanches que Crowder avait décrites, et brûle bien plus longuement que le temps attribué par Crowder au souffle embrasé qu'il avait observé.

« Powers prit plusieurs échantillons de la surface brûlée pour les faire analyser par les chimistes experts de la base de Wright-Patterson. Gordon Lore, Donald Berliner et Les Katchen prirent également plusieurs échantillons de bitume brûlé, pour les faire analyser par des experts du N.I.C.A.P. Les enquêteurs de cette organisation furent les premiers sur place, arrivant moins de vingt-quatre heures après que l'incident fut signalé à la police.

« A la fin de sa visite officielle sur les lieux de cet étrange incident, Powers déclara à l'*Enterprise* de South Hills : « Crowder dit exactement ce qu'il a vu et il n'y a aucune raison de refuser

Les dossiers des OVNI's

de le croire. Néanmoins, je ne peux pas fournir d'explication à ce qu'il a vu. »

(Frank Edwards, *op. cit.* II, p. 221 à 223.)

« NIDS A SOUCOUPES »

Cette expression « nid à soucoupes », vient de l'anglais *saucer nest*. Elle a été utilisée pour la première fois en Australie, dans le *Sun Herald* de Sydney du 23 janvier 1966. Mais voici l'histoire, racontée à ce journal par le planteur George Pedley, de Tully, petite ville sur la côte du Queensland :

« Je rentrais à ma ferme, conduisant mon tracteur. Soudain j'entendis un fort sifflement, qui domina le bruit du moteur, comme le sifflement de l'air s'échappant d'un pneu crevé. Tout en continuant à rouler, je vérifiais mes pneus — ils étaient intacts. Je poursuivis ma route sans me préoccuper davantage du bruit. Soudainement, je vis une grosse machine, d'apparence métallique, s'élever du marécage, à grande vitesse, à environ 25 m de moi. Elle était de couleur gris bleuté, avait 8 à 10 m de large et presque 3 m de hauteur. Il m'a semblé qu'elle tournait sur son axe à une vitesse extrêmement élevée. Elle s'éleva ainsi du sol jusqu'à une vingtaine de mètres, puis elle fit un léger mouvement vers le bas avant de remonter rapidement au ciel, où elle disparut en quelques secondes, à une vitesse fantastique, vers le sud-ouest. Je n'ai vu ni hublot ni antenne. Ni dans la machine, ni au-dehors, je n'ai constaté aucun signe de vie. Si, avant cela, quelqu'un m'avait demandé si je croyais aux soucoupes volantes, j'aurais ri et répondu que ceux qui y croyaient étaient des imbéciles. Aujourd'hui, quitte à passer pour un imbécile, je suis sûr d'avoir vu un engin spatial. Que personne ne vienne me faire croire que c'est le fruit de mon imagination. »

Les enquêteurs de la *Royal Australian Air Force* découvrirent au milieu des roseaux du marais, une zone circulaire où tout était écrasé, les tiges étant couchées les unes sur les autres dans le sens dextrogyre. Ce cercle, d'un diamètre d'environ 30 pieds (9,144 m env.) était nettement délimité, les roseaux du pourtour étant restés debout bien droits, intacts et ne portant aucune empreinte d'aucune sorte pouvant indiquer la venue, de l'extérieur, d'un animal, ou d'une machine, ou d'un homme. Les enquêteurs, interviewés par le *Sun Herald*, précisèrent que l'endroit se présentait « comme si une poule

d'eau géante y avait fait son nid ». L'expression était lancée par la presse, comme le fut celle de « soucoupe » suggérée par Kenneth Arnold en 1947. On battit la région et l'on découvrit alors d'autres « nids » semblables, de mêmes dimensions, notamment dans les roseaux de la lagune du Fer à Cheval (Horseshoe). Une dizaine de « nids » fut découverte en deux mois. Depuis, on a découvert bien des « nids à soucoupes » dans d'autres pays, notamment en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Au sujet de ces nids, le « Rapport Condon » fait ressortir que (Chap. 3, Preuves Physiques directes, nos 87 et 88) en certains cas le « nid » paraissait imaginaire et que, dans d'autres, la réalité d'une empreinte, d'un type qui pourrait avoir été fait, de façon très concevable, par une grande soucoupe ou par un être sorti d'une soucoupe, cette réalité était évidente. Pourtant, dans tous ces cas, il était impossible d'établir comme factuels, c'est-à-dire dans la réalité concrète, les déclarations selon lesquelles elles avaient été vraiment produites par un objet ou un être extraordinaire.

REMARQUE. — C'est justement pour cette même raison, la faillibilité du témoignage humain, qui, dans ce genre de cas, réalise la liaison entre l'empreinte, le nid, etc., d'une part, et l'OVNI producteur de ces traces d'autre part, que nous n'avons pas prétendu que ces traces étaient des *preuves* ; nous les considérons simplement comme des *évidences*. Mais le « Rapport Condon », lui, va bien plus loin :

S'il était possible que la preuve fournie, étalée, soit le résultat d'une activité humaine ou animale, ou de la foudre ou de toute autre action naturelle, cette probabilité qu'il en soit ainsi serait bien plus grande, en l'absence de preuve indépendante du contraire, que la probabilité de sa création par un véhicule ou être extraterrestre : c'est pourquoi la difficulté de la preuve réside bien dans la personnalité même de celui qui prétend qu'il y a origine étrange. La preuve indépendante le plus souvent alléguée est la manifestation d'une radioactivité inhabituelle sur le site.

C'est là que nous prenons le docteur Roy Craig ¹ en défaut :

1. Roy Craig a été professeur adjoint et coordinateur de science physique à la Division des Etudes Intégrées de l'Université du Colorado pendant 2 ans et a enseigné aussi au Clarkson College. Il a été assis-

Les dossiers des OVNI's

a) Dans un premier temps, il joue de façon toute gratuite avec des probabilités qu'il n'essaye même pas d'estimer... et pour cause ; b) dans un second temps, il introduit la radioactivité comme preuve indépendante, parce qu'il sait fort bien que trop peu de cas comprennent ce facteur pour qu'il puisse être retenu. Il eût fallu, en toute honnêteté, c) faire état d'un petit détail, que l'on retrouve dans *tous* les rapports concernant les nids, et qui est étrangement absent dans l'analyse (*sic*) du docteur Craig : le fait bien avéré, le plus souvent constaté par les enquêteurs officiels de la police ou de l'armée ou des deux, qu'aucune trace mécanique, animale ou humaine ne mène au « nid », ou en revient.

Nous nous trouvons donc en présence d'une « analyse-sic », ou pseudo-analyse qui, d'une part, sollicite les faits et qui, d'autre part, en passe d'autres sous silence. Ce n'est vraiment pas scientifique, ni même simplement sérieux ; mais nous n'en continuerons pas moins, pour notre part, à classer prudemment les empreintes et les nids dans la catégorie des évidences et non dans celle des preuves (qui viendront plus tard).

EMPREINTES

— EAST TUCSON (Arizona) U.S.A., 9 octobre 1967 (17 h 40) : Un jeune garçon, roulant à bicyclette, a vu un cylindre couleur aluminium, haut de 3 m environ, large de 80 cm environ, posé verticalement sur le sol et supporté par 2 pieds se terminant par des socles reliés par une barre. Il s'approcha à moins de 12 m de l'objet avant que celui-ci ne s'élève verticalement, avec un ronflement bas et profond, mais sans fumée, ni flamme, ni vapeur. L'engin a laissé 2 empreintes.

(Cas n° 886 de *Un siècle d'atterrissages*, de J. Vallée, d'après Lorenzen, III, 119, repris par *L.D.L.N.*, vol. XIV, n° 110, p. 8.)

— VILLA CONSTITUCION (Argentine), 11 septembre 1967 (21 h 30) : Au cours d'une violente tempête, toute une famille observa, dans un champ à 300 m, un grand objet lumineux lançant, pendant 4 heures, de brillants rayons lumineux, après quoi il disparut en quelques secondes. Une matière d'odeur désagréable, ressemblant à de la suie, et des traces sur l'herbe aplatie, ont été remarquées par les enquêteurs.

(D'après *Flying Saucer Review*, 68, p. 6, cas 880.)

tant de recherche à l'Institut de Recherche Nucléaire de l'Université d'État d'Iowa et à l'Institut de Technologie de Californie. Il est docteur ès sciences (thèse de physico-chimie. U. Iowa).

Les évidences

Les traces que l'on a déjà pu relever sont multiples et diverses. Nous ne voudrions pas alourdir ce dossier, mais pour le lecteur qui voudrait se documenter plus avant, nous pouvons citer aussi, parmi tant d'autres traces directement liées à des témoignages d'observation :

— TUCUMAN (Argentine), 31 janvier 1963 : Trace en forme de couronne, racines et herbes calcinées, poudre blanche.

— WAIHOKE (Nouvelle-Zélande), janvier 1965 : Trace en forme de couronne, terrain stérilisé pendant trois ans.

— STANDOFF (Alberta) Canada, mai 1968 : Deux cercles brûlés, stimulation de la pousse de l'herbe dans les cercles, les moutons évitent de la manger.

— BOGGABRI (Australie), 19 octobre 1970 : Système géométrique de trous, terrain extrêmement tassé et chauffé ; poudre blanche prélevée.

— DELPHOS (Texas) U.S.A., 2 novembre 1971 : Branches brisées, trace en forme de couronne dont le sol est imperméabilisé, renfermant une substance blanchâtre. Pas de radioactivité.

(D'après Edward Phillips — U.S.A. — dans *L.D.L.N.-Contact Lecteurs*, vol. XV, n° 2, p. 2 à 6.)

Nous pourrions citer de nombreux cas d'atterrissages de par le monde ayant laissé des traces. Nous pourrions relever aussi certaines constantes dans ces traces, et l'on pourrait diviser les « atterrisseurs » des OVNI en systèmes tripodes, tétrapodes et pentapodes ; certains petits trous, avoisinant les empreintes principales, font même penser aux « palpes » dont on a muni les modules lunaires des vols Apollo ; donc, rien de nouveau sous le soleil. La lecture des publications spécialisées vous en apprendra bien plus sur ce chapitre.

En France, les trois incidents les plus connus en matière de traces dans le sol sont : VALENSOLE (Basses-Alpes) 1965, MARLIENS (Côte-d'Or) 1967, QUAROUBLE (Nord) 1954 et ses indentations sur traverses de voie ferrée. Mais, pour Valensole et Quarouble, il y a apparition d'êtres allégués extraterrestres, ce qui sort du cadre de ce dossier, et pour Marliens les traces, curieuses et bien étudiées, ne sont que trop peu liées à une manifestation d'OVNI pour que l'on puisse prendre ce cas en sérieuse considération.

REMARQUE. — A Quarouble (Nord) en 1954, l'OVNI allégué n'a pas laissé que des traces d'indentation dans des

Les dossiers des OVNI's

traverses de rail ; entre ces traverses, les pierres du ballast étaient calcinées et devenaient pulvérulentes. Des prélèvements ont été faits en vue d'analyses, par la police de l'air venue de Paris. Les enquêteurs privés insistèrent pour connaître les résultats de ces analyses. Le commissaire de police leur répondit que *le corps officiel qui travaille en liaison avec la police de l'air appartient au ministère de la Défense Nationale. Le nom seul de ce ministère exclut l'idée de quelque communication que ce soit.*

« En physique pure, il est admis que l'observateur et ses moyens d'observation réagissent sur la chose observée. En sociologie, c'est encore plus évident. Si la volonté de guetter les soucoupes peut multiplier les observations vraies ou fallacieuses, la volonté de ne pas les voir les escamote encore plus facilement. »

Michel CARROUGES.

Au sujet des empreintes, et notamment de la compression extraordinaire du sol que l'on a constatée en bien des cas, le professeur Roy Craig écrit dans le « Rapport Condon » (p. 88) : Il n'existe généralement aucun test physique auquel puisse être soumis un site allégué d'atterrissage de soucoupe afin de prouver l'origine des empreintes. On présente, à l'occasion, le degré de compression du sol par les « pattes d'atterrissage » de l'OVNI comme une preuve que sa force était extraordinaire. Pourtant, si cette compression avait été réalisée par un homme à l'aide d'une masse, d'un marteau de forgeron par exemple, les mesures de compression n'auraient que bien peu de signification, puisqu'elles ne fourniraient aucune information concernant la cause du phénomène.

On constate, là encore, une bien grave négligence de la part d'un scientifique, négligence nécessaire à la manœuvre psychologique qui consiste à semer le doute dans l'esprit du lecteur, en prétendant qu'avec un marteau on peut faire bien des choses ! Cette négligence concerne deux faits reconnus,

patents, constatés officiellement par la police, la gendarmerie ou l'armée ou les trois : a) Dans bien des cas (et tous les cas comptent!), la configuration même des empreintes interdit toute réalisation d'une compression quelconque du sol au moyen de quelque marteau, masse ou autre outil que ce soit ; b) aucune trace d'intervention humaine, animale ou mécanique n'a été relevée, conduisant aux empreintes et en revenant. Par ailleurs, nous constaterons souvent dans le « Rapport Condon » de telles négligences graves, qui facilitent la démonstration du rapporteur, mais qui sont vite percées à jour quand on lit le texte en toute lucidité, sans se laisser mettre en condition par le vocabulaire utilisé, pseudo-scientifique, ni par les tournures de phrases, habilement composées, qui suggèrent aisément ce qu'elles n'osent prétendre en langage clair.

FRAGMENTS

Parmi les traces, les fragments, débris, rejets, restes, etc., forment un chapitre dont les composantes sont encore plus controversées, combattues, niées que les autres, s'il est possible! Car ces composantes se situent toutes dans la partie « matérialiste » du problème OVNI, étant elles-mêmes matérielles. Or, les scientifiques d'obédience officielle ont toujours nié l'existence des OVNI (en tant que ce que l'on appelle vulgairement « soucoupe volante »)... à moins que l'on ne leur en apporte une sur un beau plateau d'argent! Et justement, parmi les traces, ce sont les fragments, les débris, rejets, restes, etc., qui constituent l'apport de ce que l'on appelle en bon droit « un commencement de preuve » matérielle, de par leur nature même. Il ne faut évidemment pas « prendre la partie pour le tout », mais nous allons produire d'abord quelques témoignages, selon notre méthode, et puis nous verrons bien ce que nous pourrions en conclure.

— ANAKARDO (Oklahoma) U.S.A., 11 novembre 1951 : « Le *Daily Oklahoman* du 11 novembre 1951 rapporte qu'un fermier d'Anakardo (Oklahoma) a trouvé son champ (une vingtaine d'ares) couvert d'une épaisse couche de lambeaux de feuilles métalliques de 2 à 12 cm de long ressemblant à de l'étain, et dont le spécialiste des météores, Monnig, a déclaré qu'elles

Les dossiers des OVNI's

n'étaient comparables à aucune substance métallique connue. L'enquête du shérif n'a mentionné aucune empreinte suspecte dans le champ du fermier. »

(Jimmy Guieu, op. cit. I, p. 85.)

COMMENTAIRE. — « Est-ce à dire que les soucoupes volantes se volatilisent en s'approchant du sol? Nullement. Dans ces dernières manifestations, il ne s'agit vraisemblablement que de « déjections », de précipitation ou projection de matière provenant des soucoupes volantes mais non d'elles-mêmes, qui sont bien matérielles et ne « s'évaporent » pas. Ces déjections — dont nous ignorons la nature — doivent se désintégrer ou se volatiliser naturellement... ou par l'intervention des occupants des astronefs lenticulaires. »

(Jimmy Guieu, op. cit. I, p. 85.)

Avec ce témoignage, nous savons que l'on a trouvé des fragments ou rejets d'OVNI's (un cas cité en représentant des centaines d'autres, selon notre méthode habituelle d'échantillonnage). Le commentaire de Jimmy Guieu nous fournit une première approche. Mais existe-t-il des témoignages plus précis encore, notamment sur la nature des fragments recueillis? Certainement :

— PITIPUI (Colombie), 12 février 1968 : C'est à Pitipui, Colombie, à l'ouest de ce pays que le 12 février 1968 une explosion se produisit. Plusieurs personnes avaient aperçu, auparavant, un objet qui survolait la forêt vierge. Après avoir entendu cette explosion, ces personnes se rendirent sur les lieux et constatèrent qu'il y avait un trou, et également des fragments métalliques. Ils emmenèrent à Bogota, le 20 février, une pièce de 3 m de diamètre qui pesait 57 kg. Les témoins avaient essayé de casser le métal pour pouvoir le transporter plus facilement, mais en vain ; aucun outil n'arriva à taillader cette pièce. La surface du métal était couverte de petites rainures qui durent être occasionnées par la température élevée et la vitesse d'entrée dans l'atmosphère ou par l'explosion. Il est à noter que, même avec un marteau et un burin, on n'est pas arrivé à tracer des rainures à la surface de ce métal.

« Un autre fait étrange est également à noter. Lorsque l'on frappait sur ce métal, il émettait un bruit comme si l'on frappait sur de la glace. Des personnalités des quatre coins du monde se rendirent sur les lieux pour voir et essayer d'identifier ce métal. Les indigènes qui avaient vu tomber l'objet avouèrent, avec un peu d'hésitation, qu'ils voyaient souvent des ballons brillants

dans le ciel. D'après les dires de ces indigènes, un objet d'environ 12 m de long sur 6 m de hauteur serait tombé dans la région en 1967. »

(D'après *Les Extraterrestres*, n° 12, p. 8, extrait de *NOBOVO*, n° 22, p. 16.)

— LIMA (Pérou), 16 février 1969 : La police recueille un morceau de métal (20 × 8 env.) tombé d'un OVNI aux environs de Lima.

(D'après *Phénomènes Inconnus*, n° 9, p. 187, extrait de *La Razon*, Argentine, mars 1969.)

Après cette courte dépêche complémentaire, voici qui est encore plus précis :

« Des souvenirs spatiaux. — Au Brésil, toujours la même année [1954] les envoyés spéciaux des quotidiens eurent plus de chance. Le 13 décembre, après le passage d'un « disque » au-dessus de Campinas, on découvrit quelques morceaux d'étain dont le docteur Visvalde Maffei, attaché aux laboratoires Young de Sao Paulo, parle ainsi : « C'est de l'étain chimiquement pur à 88,01 %, additionné d'oxygène pour 11,99 %... mais dans cet échantillon de 1,30 g, l'oxygène ne compte pas parce qu'il ne doit pas faire proprement partie de la matière en question. Il a dû se créer au contact de l'air... C'est l'étain le plus pur qu'on ait rencontré sur notre planète et aucun de nos laboratoires ne serait capable d'en produire de semblable. Nous, nous arrivons à sortir un étain exceptionnellement pur à 99,99 %, mais il contient toujours des impuretés composées de fer, d'antimoine, de plomb et d'arsenic. »

(Peter Kolosimo, *op. cit.*, p. 332.)

Ce cas n'a pas été soumis à l'examen du Projet Colorado, mais voici le récit du cas d'Ubatuba qui a requis trois grandes pages du « Rapport Condon ». Au début de septembre 1957, un groupe d'amis pêchait sur la plage, près d'Ubatuba, État de Sao Paulo, Brésil. Ils remarquèrent des objets, volant dans le ciel, qui se rapprochaient d'eux à une vitesse vertigineuse. L'un des objets descendit et, presque à fleur d'eau, réalisa une brusque ressource puis, très peu après, explosa en une flambée éblouissante. « Cela ressemblait à des feux d'artifice, bien qu'il soit midi », écrivit un des témoins. Une myriade de fragments incandescents tomba dans l'eau et sur la plage. Quelques-uns furent recueillis et envoyés à un chroniqueur du journal *O Globo* de Rio de Janeiro, qui publia l'histoire.

Les dossiers des OVNI's

L'article attira l'attention du docteur T. Fontes (†) correspondant de l'A.P.R.O. au Brésil¹. Il obtint trois fragments et les fit analyser par la section spectrographique du Laboratoire des Productions minières du ministère de l'Agriculture du Brésil. Au spectrographe Hilger, il apparut que l'échantillon examiné était constitué de magnésium pur. Puis le docteur Elysiario Fillo, un des pionniers de la cristallographie, en fit l'examen par diffraction aux rayons X ; d'autres analyses furent faites et confirmèrent la pureté du magnésium à 100 %, c'est-à-dire supérieure au « standard A.S.T.M. de pureté ».

Il ne pouvait s'agir de fragments de météorite, car ils révélèrent qu'ils avaient été soumis à des procédés de fabrication ; d'autre part, une météorite serait tombée plus ou moins perpendiculairement à la mer et ne se serait pas brusquement cabrée avant de toucher l'eau ; cette manœuvre révèle de plus son pilotage ou son téléguidage.

Le « Rapport Condon » (chap. 3, Preuves physiques directes, p. 94 à 97) traite ce cas. Le professeur Roy Craig rappelle les contre-analyses faites au Laboratoire de l'Office National de la Division Fiscale Alcool et Tabac du Bureau du Revenu National, par M. Maynard J., professeur, chef-adjoint à l'Évaluation des Méthodes et Recherches et ses assistants, et au Laboratoire de Métallurgie de la *Dow Chemical Company*, par le docteur R. S. Busk et D. R. Beaman ; il révèle que le 25 mars 1940 ce laboratoire avait pu produire 700 g de magnésium semblable à celui d'Ubatuba, notamment par sa teneur en strontium, car ces contre-analyses montrèrent que ce métal n'était pas pur à 100 %. Mais, curieusement, Frank Edwards assure :

« Le docteur Fontes fit parvenir ce qui restait des fragments à l'A.P.R.O. qui proposa à l'armée de l'air américaine de les lui confier aux fins d'examen ou d'analyse, à condition qu'un savant qualifié de l'A.P.R.O. fût présent pour examiner et juger les pièces pour elle.

« Une longue correspondance fut échangée à ce sujet entre l'association et l'armée de l'air, mais le résultat fut que l'armée de l'air voulait bien procéder à l'analyse mais était absolument hostile à l'idée de permettre à un étranger d'y assister. »

(Frank Edwards, *op. cit.* I, p. 75.)

1. A.P.R.O. : Aerial Phenomena Research Organization (voir index).

Plus curieusement encore, aucun démenti n'a été opposé à cette assertion par l'armée de l'air. Et, dans le « Rapport Condon », si prolixe par ailleurs, nous avons cherché en vain la moindre mention de cet incident ; ce qui ne l'empêche pas d'affirmer que, puisque l'on sait qu'il n'existe que quelques grammes du magnésium d'Ubatuba, et qu'ils pourraient avoir été produits par une technologie terrestre ordinaire antérieure à 1957, l'existence et la composition de ces échantillons eux-mêmes ne révèlent aucune information quant à leur origine.

Cela est absolument exact, à condition que : a) On néglige le rapport d'observation, qui décrit les circonstances d'obtention des échantillons (ce qui n'est pas scientifique) ; b) on néglige les rapports des analyses faites antérieurement à celles de l'armée de l'air (ce qui n'est pas scientifique) ; c) on ne se fonde que sur les analyses faites pour le compte de l'armée de l'air, sans aucun contrôle extérieur indépendant (ce qui n'est pas scientifique) ; d) on suppose qu'il y a eu supercherie et que de nombreux échantillons d'un métal si rare, donc si cher, aient été en possession des protagonistes de l'observation alléguée (ce qui reste à démontrer).

La conclusion négative concernant ce cas, rédigée par le professeur Roy Craig, est donc basée sur une simple supposition, ce qui lui enlève tout sérieux. Un autre genre de futilité se glisse aussi dans le « Rapport Condon », c'est la contradiction camouflée, ou plutôt l'ambiguïté. Voici l'exposé des faits :

« C'est au cours d'une de ces nuits agitées qu'un appareil militaire à réaction, ayant capté sur son écran de radar une trace d'OVNI, lâchait sur lui une rafale de mitrailleuse. Un morceau brillant s'en détachait et tombait à terre. Ayant repéré le point de chute comme il put, le pilote en avertit le commandement et des équipes qui passaient la région au peigne fin avaient trouvé le fragment dans un champ.

« Heureusement pour le public, la chape de silence qui s'abat-tit après les apparitions des OVNI sur Washington en 1952, n'était pas encore complètement tombée à l'époque de l'incident. Au secrétariat de la Marine, le capitaine de corvette Frank Thomson confirmait que le fragment d'OVNI avait bien été retrouvé. Le fragment avait bien été détaché à coup de balles de mitrailleuse, fit-il savoir au commandant D. E. Keyhoe, mais la première analyse, faite au secrétariat de la Marine,

Les dossiers des OVNI's

n'avait pas permis de déterminer s'il s'agissait d'une chose artificielle ou d'un fragment de météorite d'un type inconnu. On l'avait expédié à W. B. Smith, à Ottawa, pour examen ¹. »
(Frank Edwards, *op. cit.* I, p. 79 et 80.)

Frank Edwards (†) n'a jamais reçu, de son vivant, le moindre démenti à ce récit, et jamais le secrétariat à la Marine ne lui a intenté un procès pour avoir mis indûment, dans la bouche d'un de ses membres, le capitaine de corvette Frank Thomson, des propos fallacieux. Pourtant, dans le « Rapport Condon », rédigé bien après la mort d'Edwards — qui ne peut donc plus rien dire — il est écrit (p. 91) que les représentants de l'*U.S.A.F. Project Blue Book* ont nié avoir eu connaissance de l'existence de ce fragment dont la trouvaille a été confirmée par le Lt. Cdr. F. Thomson, *U.S. Navy*. Ce qui n'est pas contradictoire mais ambigu, puisqu'on introduit le nom de Thomson sans nier pour autant sa confirmation. Il y est aussi affirmé que dans les archives de *Project Blue Book*, aucun rapport sur les événements de Washington D.C. (en 1952) ne concerne ce fragment. C'est possible, mais on a pu aussi le faire disparaître, par transfert par exemple. Il y est avoué enfin que : si un tel fragment avait existé et avait été classé « Secret » comme on l'avait prétendu, son existence et ses tenants et aboutissants n'auraient pas été nécessairement révélés au Projet Colorado ; ce qui, évidemment, coupe court à tout et délivre le « Rapport Condon » d'une histoire qu'il essayait de résoudre par l'ambiguïté.

Nous allons clore ce dossier par le récit d'un incident qui s'est produit en France, en 1954, et dont le « Rapport Condon » ne traite pourtant pas.

« — Le 4 janvier 1954, ... sur le terrain d'aviation de Mari-gnane (près Marseille) ... Vers 21 heures, par une nuit glaciale et sans lune, le pompier Chesneau était de garde au hangar Bous-siron. Dans le quadrilatère formé par l'aéroport, ses pistes et le rivage de l'étang de Berre, le hangar Boussiron trône à l'angle le plus éloigné vers l'ouest. Ses portes géantes font face à la piste principale. Le pompier, debout à l'entrée, était d'autant plus at-

1. Sur le docteur Wilbert B. Smith, directeur du *Project Magnet* au Canada, voir *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, p. 122 à 124.

tentif à son service que le « Boussiron » abrite le prototype d'un appareil de transport : le Hurel-Dubois, à ailes à très grand allongement. D'où il se tenait, adossé aux parois de béton, le pompier, bien abrité du Mistral, regardait les clartés multicolores de la piste.

« Soudain il aperçut, venant du sud, *un engin arrondi et lumineux* qui descendait à vitesse modérée en direction de la piste. L'engin toucha bientôt le sol, rebondit légèrement à quelques reprises.

« Or l'on n'attendait pas d'avion à cette heure-là à Marignane. Intrigué, et par conscience professionnelle, M. Chesneau alerta téléphoniquement la tour de contrôle. Mais tandis qu'il téléphonait de l'intérieur, l'engin dut décoller. Les appels de la tour de contrôle restant sans réponse, l'officier de service fut prévenu. Parti en voiture, tous phares allumés, il parcourut en tous sens le tronçon de piste et ses abords sans rien trouver.

« La nuit s'écoula. Les hypothèses allaient bon train. La forme apparente de l'engin et sa luminosité blanche pouvaient le faire prendre pour un ballon météorologique. Mais un tel ballon aurait suivi le vent. *Or, le Mistral soufflait du nord-ouest et l'engin venait du sud.* La gendarmerie de l'aéroport fut alertée et patrouilla, sans succès, d'un bout à l'autre du terrain. Le lendemain matin, à bord d'une Jeep, un enquêteur retourna sur les lieux... et découvrit, éparpillés sur la piste, *une centaine de débris métalliques* parmi lesquels plusieurs petites tiges longues d'une quinzaine de centimètres, recourbées à une extrémité et se terminant à l'autre extrémité par une boule, un peu plus grosse qu'une bille. Des traces de métal jaune, contrastant avec la teinte gris noirâtre de la bille, laissent supposer que celle-ci a été comme brasée sur la tige.

« Personne n'a pu préciser à qui furent confiés ces débris dont la nature reste à expliquer. »

(Jimmy Guieu, *op. cit.* I, p. 134 et 135).

Ce dernier récit, tiré d'une enquête très complète et fort longue, vous prouve que l'on a trouvé des fragments, rejets, débris, restes, etc., dans toutes les parties du monde et que la France n'est pas exempte de ce genre de trouvaille. Que peut-on tirer des faits accumulés dans ce dossier pour arriver à une conclusion ?

1) *Les fragments, débris, rejets, restes, etc., sont liés à des témoignages humains, ils ne peuvent donc constituer qu'autant d'évidences douteuses, étant donné la fragilité du témoignage humain en général.*

Les dossiers des OVNI

2) *Les examens et analyses de ces fragments, qui les classent dans la catégorie des artefacts le plus souvent encore techniquement irréalisables par l'homme de la planète Terre, les font passer de ce fait du stade de l'évidence douteuse à celui de l'évidence matérielle bien établie et confirmée.*

3) *Or, malgré cette impossibilité reconnue de réalisation, ces matériaux concrets ont bien été recueillis sur Terre, et leurs découvertes ont donné lieu à l'enregistrement officiel des rapports qui les concernent.*

4) *Donc, en toute logique et bonne foi, il est permis de supposer qu'ils ont été apportés ou abandonnés sur Terre par des machines ou des êtres extérieurs, étrangers à notre planète.*

Le philosophe Kant a écrit quelque part : « Je me refuse à croire à la réalité objective d'un seul de ces phénomènes ou à attacher une foi entière au récit de tel ou tel narrateur déterminé, mais la multiplicité des faits rapportés et la concordance de certaines de ces histoires m'ont amené à la conviction que les phénomènes dits surnaturels peuvent, considérés dans leur ensemble, avoir une existence réelle. » Eh bien, je pense que nous avons été encore plus prudents et circonspects que Kant en écrivant cet essai, œuvre collective de nombreux correspondants. Car ces dossiers nous ont d'abord présenté des témoignages, puis des évidences dont on pouvait encore douter, enfin des évidences matériellement bien établies. Il est indiscutable que chacun des cas rapportés dans ce dernier dossier, et qui n'est qu'un échantillon de centaines de cas semblables, ne peut absolument pas être considéré comme une preuve de l'existence matérielle des OVNI. Puisqu'il ne s'agit que d'évidences.

Mais le faisceau de ces évidences, chaque jour plus fourni, dont la cohérence persiste année après année (et que — d'une façon non moins évidente — les « autorités » gouvernementales et scientifiques de la plupart des pays combattent avec une cohérence et une véhémence accrues année après année), dont le renforcement s'opère naturellement par insertion dans un ensemble implacablement logique (et selon la logique de notre Terre, ce qui ne laisse pas d'étonner le chercheur!), ce faisceau des évidences matérielles ne constitue-t-il pas, lui, un *corpus*

Les évidences

probant ? Quand on relève les méthodes douteuses d'examen et d'analyse du Projet Colorado, publiées sans fard dans le « Rapport Condon », on a tout naturellement tendance à envisager une telle éventualité. Mais nous laisserons le lecteur seul juge ¹.

1. Le lecteur, lui, s'apercevra certainement que nous nous sommes un peu départi de notre neutralité ; mais s'il poursuit son étude du sujet il comprendra que, chaque cas traité ici n'étant qu'un échantillon, notre démarche ne s'exprime pas de façon trop sûre d'elle, par rapport au petit nombre d'incidents rapportés dans ce dossier. Tant il est vrai qu'il faut être « dans le bain », mais avec sang-froid, pour pouvoir apprécier la persévérance de notre équipe et comprendre son enthousiasme lucide.

Dossier VII

LES PREUVES

« Il serait normal que ce problème bénéficiât de quelque chose de plus qu'une subjective négation qui serait, de surcroît, antiscientifique. »

Francis SCHAEFER.
(C.F.R.U.)

La question de la preuve, ou des preuves, de la réalité matérielle des OVNI's a été constamment posée et reposée par les scientifiques (pas par les scientifiques!), afin de pouvoir encore et toujours tourner en ridicule témoins et témoignages ; ces scientifiques, ces officiels, ces « autorités », ces personnes autorisées, ont constamment répondu à cette question par la négative. Il y a et il y aura encore — hélas! — des débats passionnés sur la question, le tort de tous ces débatteurs, *pro* ou *anti*, étant justement d'être passionnés. Pour notre part, nous essayerons une fois encore de nous garder de toute passion, et nous tenterons d'aborder le problème des preuves en toute sérénité et avec le maximum d'objectivité que permettent à la fois, et les documents que nous possédons, et les entraves à la publication de ces documents.

Sur les entraves à la manifestation de la vérité, vous pouvez

Les dossiers des OVNI's

vous reporter à divers ouvrages, notamment *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes* : Promulgation de A.F.R 200-2 (p. 112) complément de J.A.N.A.P 146, le Rapport 14 (p. 126-127), les aventures de Rex Heflin et autres (p. 157 à 160), que vous retrouverez dans le « Rapport Condon » (Bantam Édition, p. 437 à 455), etc., nous n'y reviendrons donc pas. D'autant que, dans tous les pays du monde, si les processus d'entraves à la liberté d'expression varient, les résultats obtenus sont identiques.

Mais sachez tout d'abord que les OVNI's existent bien, et même sous leur dénomination populaire de « soucoupes volantes », de façon tout à fait officielle puisque cette existence a été reconnue par un organisme officiel : le 23 septembre 1947, la Direction générale de l'*Air Technical Intelligence Center* — A.T.I.C. (Wright-Patterson A.F.B., Ohio, U.S.A.) communiquait au Commandement de l'*U.S. Air Force*, au Secrétariat de l'Air (Pentagon, Washington, D.C., U.S.A.) le texte suivant : « *Flying Saucers are real* » (les soucoupes volantes sont « vraies », réelles, existent!). Il est vrai qu'il y a eu depuis, tant aux États-Unis que dans presque tous les autres pays, tant de communiqués qui se contredisaient en cascade, que l'on ne peut y attacher la moindre importance. Il reste donc la déclaration originelle et officielle de l'A.T.I.C.

Nous avons parcouru déjà bien du chemin, de compagnie, en utilisant la méthode de l'échantillonnage, en ne considérant que les cas bien établis, contrôlés, expertisés, reconnus comme authentiques ; nous avons progressé en passant insensiblement par les différents dossiers concernant des témoignages, des traces d'effets, des traces plus matérielles encore, des évidences à caractère probant. Nous ouvrons maintenant le dossier des preuves. Il sera suivi de celui des pièces à conviction... mais n'anticipons pas.

Les évidences dépendaient encore de la fragilité du témoignage humain, auquel elles étaient reliées pour en recevoir leur explication, généralement la plus plausible ; seul, le faisceau de ces évidences pouvait constituer un commencement de preuves, au sens juridique du terme, et nous n'avons pas manqué de le signaler. Il nous fallait donc trouver encore des cas où les *pièces matérielles*, attestent bien l'existence réelle des OVNI's, et bien que dépendant aussi d'un témoignage humain fragile, pouvaient être nettement dissociées de

ce témoignage relatif, pouvaient se suffire absolument à elles-mêmes, pouvaient être examinées, expertisées de façon tout à fait indépendante de quoi que ce soit. Ces cas existaient-ils ? Oui, et nous en avons trouvé plus qu'il n'en faudrait pour écrire un fort volume. Ce sont les cas de photographies, de films, d'enregistrements par radar.

LES PHOTOGRAPHIES

Vous constaterez dans le dossier suivant, que les photographies d'OVNIs peuvent être prises par les gens les plus différents par l'âge, le degré de culture, la position sociale, la profession, etc. ; les moins surprenantes ne sont pas celles prises par des enfants ! Nous pourrions tracer un historique de la photographie d'OVNIs mais cela nous entraînerait trop loin ; vous pourrez facilement, si le cœur vous en dit, commencer à en dresser la chronologie en vous reportant à la documentation bibliographique publiée en fin de volume. Ici, nous ne citerons, comme échantillons, que des cas bien précisés, plusieurs fois expertisés, qui constituent autant de rapports vérifiés concernant les documents probatoires correspondants.

— CHARLEROI (Hainaut) Belgique, 16 mai 1953 : « Un photographe, M. Hermann Chermanne, de Bouffloulx, prit deux clichés saisissants d'un étrange phénomène. Reproduits par le grand quotidien belge *Le Peuple* du 18 mai 1953... (p. 111).

« Ce soir-là, vers 20 h 15, rapporte *Le Peuple*, M. H. Chermanne regagnait son domicile lorsqu'il eut soudain son attention attirée par un bruit insolite qui ressemblait étrangement aux vibrations prolongées d'une tôle.

« Levant alors les yeux, il aperçut une longue traînée blanche que laissait derrière lui un objet mystérieux filant à une vitesse très rapide et qui se dirigeait vers la cité ouvrière du quartier de Blanche Borne.

« Notre reporter eut le temps de déclencher une première fois son appareil avant que l'objet qui s'était immobilisé dans le ciel ne se tournât pour présenter alors, de face semble-t-il, une resplendissante sphère entourée d'un halo blanchâtre et de « satellites » qui paraissaient s'en aller dans toutes les directions.

Les dossiers des OVNI's

« Ce phénomène dura une dizaine de secondes, puis le disque se remit de champ avant de disparaître complètement. Dans le ciel, la longue traînée blanche se désagrégea lentement sous l'effet du vent.

« Dans la région de Bouffloulx, et même au-delà, nombreux sont ceux qui ont perçu, au moment précis de l'apparition du phénomène, une sourde et violente explosion. Seul M. H. Chermanne a pu préciser que le bruit ressemblait, comme nous l'avons dit, aux vibrations d'une tôle avec, en plus, des détonations sèches, semblables au crépitements d'une mitrailleuse. »

(Jimmy Guieu, *op. cit.* I, p. 112.)

Descendons le temps depuis 1953 et arrivons à 1958. Entre ces années comme entre bien d'autres, une foule de clichés a été prise par les citoyens du monde les plus différents qu'il se puisse imaginer. Mais en janvier 1958, il ne s'agit pas de n'importe quoi pris par n'importe qui : il s'agit bel et bien de vues prises par un spécialiste de la photographie, en mission officielle, et dont l'authenticité de prise a été certifiée par les officiers compagnons du photographe, et corroborée par les autorités officielles (pour une fois!) ; elles sont donc absolument incontestables. Voici un bref résumé de leur histoire :

— ILE DE LA TRINITÉ (Brésil), 16 janvier 1958 : Peu après 12 heures, un navire laboratoire de la marine brésilienne, *Almirante Saldanha*, participant aux recherches de l'Année Géophysique Internationale, se préparait à quitter l'île de la Trinité qui se trouve au large de la côte du Brésil. L'effectif comprenait notamment, outre le commandant de bord capitaine José Théobaldo Viegas, un ancien officier de l'armée de l'air brésilienne et, à la demande de la marine, l'expert photographe sous-marin Almiro Barauna, plusieurs autres scientifiques et un groupe très entraîné d'explorateurs marins.

Le capitaine Viegas était sur le pont, avec plusieurs de ces scientifiques et des membres de l'équipage, quand « un objet en forme de Saturne » arriva soudain en vue, venant de l'est ; il passa au-dessus de l'île, alla droit sur le pic Desejado à la hauteur duquel il fit un virage brutal pour repartir en direction est-nord-est. Tous ceux qui étaient sur le pont repèrent l'objet qui arrivait et appelèrent M. Barauna qui était dans l'entrepont. Celui-ci prit son appareil, sauta sur le pont, et prit d'excellents clichés malgré son état d'excitation.

Après analyses exhaustives des négatifs et positifs, par le

laboratoire du service d'aérophotogrammétrie de la Marine, et par le service photographique du journal *Cruzeiro do Sul*, les photos furent déclarées absolument authentiques et le Président du Brésil les cautionna de son approbation. Les vues prises, ainsi que leur histoire, firent la première page du *Correio da Manhã* de Rio de Janeiro en date du 21 février 1958. Quatre jours plus tard, l'agence « United Press » de Rio acheta le récit et les photos, s'assura que le ministère de la Marine brésilien attestait bien leur authenticité, et les diffusa internationalement.

(D'après Brinsley Le Poer Trench, *The Flying Saucer Story*, p. 46 et 47.)

Dans le cas des photographies de l'île de la Trinité, deux points sont importants : a) les techniciens et les autorités attestent que ni les négatifs ni les positifs n'ont été truqués ; b) les circonstances de la prise de vues font que, et les témoins de cette prise de vues attestent que, l'objet n'a pu être truqué.

Nous pensons que les professionnels de l'information, les photographes de presse, méritent que l'on prenne leurs clichés en considération ; ce sont des spécialistes de la prise de vues instantanée, et leur entraînement leur permet d'obtenir des clichés bien meilleurs que ceux des amateurs ; les détails qu'ils révèlent peuvent alors être étudiés avec plus de profits par les scientifiques. Voici le récit d'un cas de clichés, pris par un photographe de presse, dans des conditions ne permettant pas de truchage, étant donné de lieu et le nombre des témoins présents :

— HANEDA (Tokyo) Japon, 18 avril 1967, 12 h 30 : « ... après avoir couvert 8 000 km de Moscou à Tokyo par la Sibérie en un voyage de dix heures trente-cinq minutes, le Tupolev 114 à turbopropulseur de l'Aéroflot C.C.C.P. 76-464 inaugurait cette nouvelle ligne commerciale. Un disque, stationnaire dans le ciel, assistait à l'arrivée de ce long-courrier ; puis il s'éleva verticalement et on le perdit de vue. Une photographie en a été prise par M. Yoshitsugu Kito, photographe professionnel qui se trouvait sur l'aéroport de Hanéda-Tokyo, avec un téléobjectif de 100 mm. Appareil : Minolta SR-1 B, f : 11, vitesse 1/250 s, filtre Y-48, pellicule Néopan S.S. »

(D'après *The Flying Saucer News*, vol. X, n° 4-5, p. 2.)

Les dossiers des OVNI's

Ajoutons qu'une autre photographie du même OVNI a été prise au même endroit, le même jour, par le même photographe, au moment du décollage du Boeing 707 de la B.O.A.C., vol n° 915 à destination de Londres, environ 30 minutes avant l'atterrissage du Tupolev 114 Moscou-Tokyo (mêmes références). *The A.P.R.O. Bulletin*, aux États-Unis, a publié lui aussi des cas photographiques très intéressants, notamment dans son numéro de septembre-octobre 1967, p. 7, col. 2 et p. 11, col. 2.

On dit toujours que les astronomes n'ont jamais vu d'OVNI's. Non seulement nous vous avons démontré le contraire, dans l'« Avertissement » du présent ouvrage, mais *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes* présente, en hors-texte photographique, le cliché des ombres portées d'OVNI's sur la surface lunaire pris par le R. P. docteur Benito Reyna s. j.

Mais nous avons encore bien mieux que les météorologistes et les astronomes, parmi les photographes d'OVNI's. Cette réflexion — un peu moqueuse, nous l'admettons — est destinée aux gens qui se laissent influencer par les titres scientifiques ou autres, et aux scientifiques et officiels qui essaient d'impressionner le public, qui s'efforcent à lui imposer leurs vues négatives, qui tentent de retarder la manifestation de la vérité, soit en excipant de diplômes (qui ne correspondent pas à grand-chose dans le domaine des OVNI's), soit en invoquant les théories de personnalités bien connues (mais peut-être pas du public!) comme Donald Menzel ou Philip Class dont les pénibles tentatives ont été complètement anéanties par feu le docteur James E. McDonald. Voici le cas d'un « spécialiste mondialement connu de la photographie nucléaire » :

— « Le professeur Gabriel Alvial Caceres, membre de la « *Gugenheim Memorial Foundation* » et spécialiste mondialement connu de la photographie nucléaire, a réussi à photographier, au-dessus de la Cordillère des Andes, une soucoupe volante. L'engin, lenticulaire, est bombé sur la face supérieure et légèrement pointu sur sa face inférieure. — Dans une déclaration écrite, le professeur a affirmé : « Les soucoupes volantes sont des objets réels, concrets, et non le produit d'hallucinations ou de perturbations. » — On a offert, au professeur, 50 000 dollars pour sa photo. Il a refusé. »

(*Le Matin*, Anvers, Belgique, 10 juin 1968).

LES FILMS

Les films d'OVNI sont généralement tournés dans des circonstances et conditions identiques à celles qui président aux prises de vues photographiques. On peut dire qu'un film est une succession de photographies, et qu'il donne donc la possibilité de déterminer des mesures plus précises que les simples photos, notamment la vitesse des engins, par détermination de l'angle de déplacement, après évaluation de la distance, et en connaissant la vitesse de défilement du film dans la caméra ; les différentes séquences d'une pellicule ont donc une très grande importance, notamment en photogrammétrie. Et quand il s'agit de films en couleur, avec variations de teintes ou de couleurs, l'examen peut alors intéresser la spectrographie. On possède de nombreux cas de preuves cinématographiques authentiques ; malheureusement, dans ce domaine comme dans celui de la photographie, les trucages de toutes sortes qui ont été décelés ont porté un préjudice grave aux documents authentiques : les « anti » invoquent les faux pour refuser ou nier les vrais documents. Voici le résumé d'un cas cinématographique, dont les circonstances permettent de certifier qu'il n'y a pas eu trucage de l'objet, et dont l'appartenance professionnelle des témoins permet de certifier qu'il n'y a pas eu trucage en cours de tournage :

« Un film scandinave : Trois avions transportant des savants, des journalistes et des observateurs, volaient vers Lifjell, au Danemark ; cette expédition était destinée à filmer et à étudier une éclipse totale de Soleil. Vers 2 h 17 après midi on remarqua deux disques brillants volant non loin des avions et les 50 passagers des 3 avions en furent témoins. John Bjornulf, chef caméraman de l'expédition, s'arrangea pour obtenir pendant 10 secondes (sur les 30 secondes environ que dura cette observation) des vues sur un film en couleur de 16 mm. Ce film fut présenté à la télévision américaine, le 26 décembre 1954. »

(*UFO-EVIDENCE*, N.I.C.A.P., mai 1964 — *L.D.L.N.*, vol. X, n° 90, p. 10.)

Nous pourrions vous donner bien d'autres exemples. Vous en trouverez vous-mêmes, bien documentés, contrôlés, de

Les dossiers des OVNI's

caractère nettement scientifique, dans le livre du capitaine J. Edward Ruppelt, *Report on UFO*, p. 264 et suivantes :

— Terrain d'essai de fusées, White Sands (Nouveau-Mexique), U.S.A., 27 avril 1950 et mai 1950 ;

— Dans le Montana, U.S.A., 15 août 1950, tourné par Nick Mariana de Great Falls ;

— Tremonton (Utah), U.S.A., 2 juillet 1952, tourné par Delbert G. Newhouse, premier-maître photographe de la Marine des États-Unis.

D'autres films, moins connus, ont été tournés dans d'autres pays et à d'autres époques, tant il est vrai que les manifestations d'OVNI's sont mondiales et constantes. Passons maintenant au témoignage du radar.

LES RADARS

« Les échos radar peuvent être provoqués par de si nombreux effets physiques ou anomalies, que les rapports de radaristes ne peuvent être considérés que comme appoint, mais jamais comme preuve principale dans le problème des OVNI's. »

J. Allen HYNK, *Commentary*

on the A.A.A.S. Symposium.

C'est justement en tant qu'appoints aux preuves photographiques et cinématographiques que nous évoquerons ici les cas d'échos sur écrans de radars, dont certains ont été fixés par photographie. Là encore, comme pour les témoignages, comme pour les constats d'effets, comme pour les traces, comme pour les évidences, comme pour les preuves, nous n'évoquerons que les cas bien caractérisés, bien nets, sans aucune équivoque, c'est-à-dire ayant été expertisés en eux-mêmes et dont les protagonistes ont été interrogés et contre-interrogés plusieurs fois. Il est bien évident qu'un « témoignage mécanique », une preuve à caractère technologique, est bien gênant pour les scientifiques qui nient la réalité des OVNI's. Mais, qu'y pouvons-nous ? Et au sujet de la détection par radar, Frank Edwards écrit (*op. cit. II*, p. 140) :

« Par exemple, un personnage affirmait sans ambages que « les OVNI's n'étaient pas détectés par radar ». Cette vieille astuce est tellement absurde que, pour y répondre, on n'est gêné que par le nombre de cas d'OVNI's repérés par radar. Peut-être la réponse la meilleure se trouve-t-elle dans une déclaration officielle du gouvernement — Bulletin Technique n° 180 de l'Administration Civile de l'Aéronautique (maintenant Federal Aviation Agency), brochure traitant uniquement de repérage d'OVNI's par radar qui sont si nombreux qu'il est difficile d'en citer un plutôt qu'un autre, comme étant plus significatif. »

Voici l'un de ces cas, que vous trouverez dans la plupart des ouvrages et publications traitant de recherche sur les OVNI's ; il est caractéristique parce qu'il y a repérage par radar au sol, confirmé par repérage au radar de bord, confirmé par repérage à vue ; les conséquences en sont tragiques et nous avons très brièvement résumé le rapport original :

— GRIFFISS AIR FORCE BASE (Nord de l'État de New York) U.S.A., 1^{er} juillet 1954, 12 heures : Écho radar enregistré sans qu'il y ait d'avion en vol dans toute la zone de détection. Un intercepteur à réaction F-94 « Starfire » décolle et est dirigé par radio sur l'OVNI. Deux minutes plus tard, objet repéré sur radar de bord. Approche. Objet en forme de disque poli et brillant, stationnaire. Brusquement, chaleur insoutenable dans le cockpit. Pas d'alerte par contrôle d'incendie. Pilote et opérateur sautent en parachute. L'avion s'écrase sur une voiture et deux maisons : 4 victimes dont 2 enfants. Avant l'arrivée des officiers de l'U.S.A.F., pilote et opérateur ont parlé.

Aux Antipodes, en Nouvelle-Zélande, un cas de repérage au radar confirmé par observation visuelle. Résumons ici l'article que Harold H. Fulton a publié en détail dans la *Flying Saucer Review* de Londres, vol. XVI, n° 1, p. 23 et 24 :

— Le capitaine aviateur Ridgwell Cullum est un pilote expérimenté, breveté au Canada élève-pilote de la *Royal New Zealand Air Force*, pilote en Angleterre vers la fin de la seconde guerre mondiale, qui a volé comme commandant de bord pour les *British United Airways* avant son retour au pays. Esprit ouvert au sujet des OVNI's, il admet qu'il n'a aucune explication à fournir sur ce qu'il a vu. Il en a fait rapport aux Services

Les dossiers des OVNI

de Renseignement du ministère de la Défense à Wellington. Aucune contrainte ne lui a été imposée concernant ce qu'il a vu.

L'observation a commencé peu avant 19 h 30 le 4 septembre 1969. Nuit sans lune, visibilité 20 km. Le capt. R. Cullum et le 1^{er} officier (copilote) Faircloth venaient de décoller pour un vol de routine, sur un Bristol-cargo de la société *Straits Air Freight Express*, de Wellington vers Blenheim, pour franchir le détroit de Cook qui coupe la Nouvelle-Zélande. Soudain la tour de contrôle appelle : le radar de l'aéroport terminal suit un objet inconnu situé à 6,400 km devant le Bristol, qui vole à ce moment vers le nord, dans le vent, puis tourne vers l'ouest, face à la côte, pour tourner ensuite vers le sud-sud-ouest en direction de Blenheim. C'est à ce moment que Faircloth, pilotant à la place du commandant de bord, localise une lumière fluorescente, bleue brillante, pulsante, derrière le Bristol, sur sa droite, à environ 3,200 km. Les pilotes informent le radar de Wellington de leur observation visuelle ; on leur confirme leur position, le radar suivant toujours l'objet que les pilotes surveillent. L'OVNI se déplace très lentement, de 92,500 à 111,120 km/h environ ; sa lumière bleue pulse toutes les deux ou trois secondes et est aussi brillante qu'une étoile de première magnitude ; il se dirige vers le sud. Le Bristol ne l'approche pas et le surveille pendant environ deux minutes.

Au cours du vol de retour Blenheim-Wellington, 90 minutes plus tard, Faircloth repère le même objet, ressemblant alors à un groupe de lumières, à environ 24 km au large de la côte de *South Island*, près du phare du cap Campbell. Faircloth contacte alors le radar de Wellington pour lui donner sa position et lui faire part de son observation ; Wellington confirme la position et le fait qu'il s'agit bien du même objet qu'à l'aller, et qu'il le poursuit toujours.

L'*Evening Post* de Wellington, a publié un compte rendu de l'incident le 23 septembre 1969. Un porte-parole de la R.N.Z.A.F. a prétendu qu'il s'agissait d'un « ange » sur l'écran du radar ; mais cet « ange » (image irréaliste ou faux écho) a été confirmé visuellement par Cullum et Faircloth, à l'aller et au retour, à des positions différentes, respectivement confirmées par radar. La thèse de l'avion privé ou de l'hélicoptère, sans plan de vol déclaré, a été avancée en vain, la vitesse lente de l'objet et sa fluorescence pulsante infirment cette possibilité.

Si vous voulez prendre connaissance d'autres incidents impliquant un repérage au radar, vous pouvez vous reporter à : J. Edward Ruppelt, *Report on UFO*, p. 64-65, p. 122, p. 169-170, p. 188, p. 193, etc. Reportez-vous aussi à : *Flying Saucer*

Review, vol. XVI, n° 2, p. 9 à 17 et 22, où vous lirez la remarquable étude de feu le professeur docteur James E. McDonald sur le cas de Lakenheath (13-14 août 1956) qui implique un repérage par radar au sol, confirmé par radar de bord, confirmé par observation visuelle du sol. Pour terminer ce chapitre de notre dossier, voici un cas français :

— PARIS-ORLY (France), 19 février 1956, 22 h 50 (H.L.) : Nuit très froide mais claire. A 22 h 50, un écho inhabituel révèle un corps volant deux fois plus gros que le plus grand des avions connus à cette époque, et qui se comporte d'une façon tout à fait différente de ce que le radariste connaît jusqu'ici : il descend lentement, reste stationnaire dans l'air, accélère brusquement à une vitesse fantastique. Puis un écho familier apparaît sur l'écran : c'est un Douglas Dakota d'Air France, de la ligne régulière Paris-Londres.

Le radar d'Orly prévient le pilote qu'un OVNI se trouve sur sa route approximative ; l'officier radio Beaupertuis voit alors l'éclat de l'objet sur tribord, par un hublot, au moment où il passe le message de la tour au commandant ; il est énorme, sa silhouette est un peu floue, éclairée par une luminescence rougeâtre. L'observation dure pendant une bonne demi-minute ; ce n'est pas un avion de ligne civil, car il ne porte aucun feu de navigation discernable. Le radar d'Orly prévient ensuite que l'OVNI passe à bâbord du Dakota ; puis, 10 minutes plus tard, il donne sa position à plusieurs kilomètres au-dessus de l'avion, mais l'équipage du Dakota ne le voit plus.

Le commandant de bord, capitaine Desavoi, a rédigé un rapport pour le ministère des Transports, aviation civile. Les radaristes de Paris-Orly ont suivi l'OVNI pendant quatre heures, sur un rayon de 30 minutes d'angle, mais ni le Bourget ni l'observatoire de Paris-Meudon ne le relèvent sur leurs écrans.

(D'après Brinsley Le Poer Trench, *The Flying Saucer Story*, p. 40 et 41, résumé.)

Dans *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes* (p. 245), j'ai souhaité, aux lecteurs qui voulaient pousser plus avant, « ... bonne chance sur la route du cosmos ! ». Arrivés où nous en sommes du présent ouvrage, il est bon d'essayer de faire le point... avant de pousser plus loin sur la route du cosmos.

Par l'« Avertissement » nous avons pris conscience de « la nature du dossier des OVNI's ».

Le « Dossier I » nous a apporté ensuite les premiers témoignages, puis a dégagé deux formes (cylindrique, lenticulaire) ainsi que leurs rapports, enfin en a tiré une première conclusion.

Le « Dossier II » a rassemblé des descriptions qui ont permis de détailler l'étude, en révélant l'existence d'OVNI's de taille plus petite, les satellites, éclaireurs, escorteurs, mouchards, submersibles, selon le classement qui a découlé de leurs comportements respectifs.

Le « Dossier III » a succinctement abordé certains des phénomènes que peuvent provoquer les OVNI's, et nous avons pris connaissance du Postulat Plantier et des grandes possibilités d'explication qu'il nous apporte... si on l'admet, comme tout postulat !

Le « Dossier IV » est celui des différents effets et influences que les OVNI's peuvent exercer sur les animaux et les hommes. Les témoignages enregistrés ici semblent être des affabulations, paraissent appartenir au domaine de la science-fiction. Restent les constats des traces bien matérielles, souvent cuisantes, qui en ont résulté.

Le « Dossier V » aurait pu comporter des centaines de témoignages. Mais sa nature, les « effets E. M. », est si extraordinaire, si extraterrestre, qu'il a été préférable de n'étudier que quelques cas, mais plus en détail. Et pourtant, les constats de ce dossier ne révèlent qu'une bien faible part de la puissance des OVNI's.

Les dossiers des OVNI's

Le « Dossier VI » est celui des évidences. Jusqu'ici nous n'avons enregistré que des témoignages faillibles, parfois appuyés par des traces. Maintenant, au contraire, nous sommes entrés dans le domaine des traces matérielles indubitables, souvent soutenues par des témoignages. Chaque ensemble « trace-témoignage » a constitué une évidence. Et le faisceau serré de ces évidences, leur cohérence constante, nous a fourni ce que l'on appelle, en langage juridique, un commencement de preuve.

Le « Dossier VII » est celui des preuves. Il a été relativement facile, bien que l'on croie généralement le contraire, de réunir des évidences pouvant être analysées indépendamment de tout témoignage faillible, en dehors de toute contingence relative, et constituant par là autant de preuves indiscutables. Ceci, pour trois raisons : 1) Le très grand nombre des photographies et films d'OVNI's ; 2) le sérieux des examens effectués par les chercheurs indépendants et les organismes de recherche privés ; 3) le peu de sérieux des analyses faites par les chercheurs et organismes officiels. Les enregistrements d'écho-radar sont venus renforcer les constats établis.

Voilà où nous en sommes. Nous allons maintenant, en votre compagnie, pousser plus loin sur la route du cosmos... en étudiant ce que les terrestres, nos semblables, ont pu déduire des aspects, des comportements, des actions des OVNI's, des traces qu'ils ont laissées (en toute logique terrienne, bien entendu!).

Dossier VIII

CLASSIFICATIONS

« J'ai classifié, catalogué toutes les données de ce volume (sans parler de mon système de fichiers) et certaines proximités, mises de ce fait en évidence, m'ont tenu lieu de révélation : cette méthode n'en demeure pas moins celle des théologiens et des savants, pire encore, celle des statisticiens. »

C.H.F.

De tout temps, l'homme a collecté, collectionné, ordonné, classé. Issue de son instinct de propriété, cette marotte est aussi à l'origine de bien des sciences. Il eût été étonnant qu'il n'en ait pas été ainsi pour la recherche, l'étude des OVNI's. Nous aurions pu rédiger cet ouvrage en prenant, comme plan, le développement d'un modèle de classification. Nous avons préféré l'enquête dite « policière », sur échantillons caractéristiques, afin de sauvegarder la spontanéité — désordonnée à première vue — des manifestations du phénomène OVNI, ses constantes et son homogénéité ne s'étant révélées que par la suite. Mais vous pouvez vous amuser à faire entrer dans un modèle de classement les observations que nous avons citées jusqu'ici.

Les dossiers des OVNI's

Ce sont Jacques et Janine Vallée qui ont proposé une première classification, dans leur ouvrage paru aux États-Unis, *The UFO Enigma — Challenge to Science* ; on la retrouve dans leur livre *Les Phénomènes Insolites de l'Espace*, La Table Ronde, éditeur, Paris, 1966. Cette méthode a été reprise par la presque totalité des groupes de recherche privés, notamment en Europe ; nous empruntons celle parue dans *Visiteurs Spatiaux*, organe du G.E.S.A.G. de Belgique (voir index des groupements). Les objets se classent, selon leurs aspects extérieurs et leurs comportements, en cinq types ; chaque type donnant naissance à plusieurs classes. Ce sont :

- TYPE I. — *Classe A* : objet au sol ou à hauteur d'arbres.
Classe B : objet sur la surface ou au voisinage d'une masse liquide (lac, étang, barrage).
Classe C : objet à proximité du sol, à faible altitude, avec gestes (des opérateurs) et effets de lumière.
- TYPE II. — *Classe A* : forme cylindrique verticale entourée de nuées et en mouvement.
Classe B : cylindre vertical, immobile, donnant naissance à des objets secondaires.
Classe C : cigare, nuée fusiforme avec objets secondaires ne quittant pas ou ne réintégrant pas l'objet fusiforme ou le cigare.
- TYPE III. — *Classe A* : objet en oscillation, descente en chute libre (chute en feuille morte).
Classe B : objet se déplaçant avec un arrêt, mais sans changement d'altitude.
Classe C : objet s'arrêtant, changeant de forme, de luminosité, libérant un petit objet.
Classe D : ballet d'objets, ou mouvement(s) particulier(s) d'un objet.
Classe E : objet survolant, s'approchant d'un lieu.
- TYPE IV. — *Classe A* : objet à trajectoire normale, continue.

Classifications

Classe B : objet dont le vol est affecté par un aéronef.

Classe C : objets en formation.

Classe D : objet(s) en progression ondulante, zigzagante.

TYPE V. — *Classe A* : gros objet lumineux (point-source exclu).

Classe B : point-source avec immobilité très longue.

Classe C : point-source rapide, non météorique en fonction de la trajectoire ou de la vitesse.

On possède déjà là une excellente méthode de classement, basée sur l'observation, que le docteur J. A. Hynek dénomme « classification observationnelle » ; son nom le plus connu est « classement Vallée ».

— Maurice Santos (1970) a pu écrire à ce propos :

« Jacques Vallée, mathématicien et auteur de plusieurs ouvrages sur les soucoupes volantes, s'est penché sur le problème d'une manière rigoureusement scientifique, en confiant les calculs statistiques à une machine électronique, ceci afin d'éviter le pourcentage de parti pris qui dénature tous les travaux de l'homme. — Nous voyons avec plaisir des scientifiques se pencher sur un problème qui a quitté le domaine de l'abstrait, du merveilleux. Ils vont chercher à poser les données en équations. Il faut s'en féliciter, car cela même prouve que l'époque des hallucinations est bien révolue. »

(*Cf. op. cit.* p. 171.)

Jacques Vallée pousse plus loin et détermine un code, destiné à résumer chaque observation, de façon extrêmement compacte, ramassée, schématique, dans le cadre de son classement en cinq types, afin de pouvoir constituer plus facilement des tableaux chronologiques, comparatifs, analytiques, synthétiques, etc., des rapports d'observation enregistrés. Deux « mots », de six lettres ou chiffres chacun, concernent ce qu'il appelle les caractères externes et les caractéristiques internes d'une observation donnée.

Pour les externes : 1) le pays où a eu lieu l'observation (deux

Les dossiers des OVNI's

lettres rappelant le code minéralogique des voitures. 2) Le nombre des témoins (un chiffre ou un signe). 3) Les conditions générales d'observation (une lettre). 4) Les effets physiques associés à l'observation selon le ou les témoins (deux lettres).

Pour les internes : 1) Le type de l'observation (un chiffre entre I et V). 2) La classe (une lettre entre A et E). Mais en « I-A », le A est remplacé par le nombre des êtres aperçus près de l'OVNI. 3) Le nombre des OVNI's (un chiffre). 4) La forme (une lettre). 5) La couleur (une lettre). 6) Les dimensions (un chiffre).

Ce code s'applique selon une échelle que vous retrouverez dans *Les Phénomènes insolites de l'espace*, p. 291 de l'édition de 1966. Et si la recherche sur les OVNI's, si l'étude de ce problème vous intéressent, nous vous engageons vivement à prendre plus précisément connaissance du « classement Vallée » avec son code de mise en œuvre (*Cf. op. cit., supra*, p. 284 à 299).

Pour vous donner un exemple de ce que l'on peut faire en ce domaine, nous vous soumettons la codification européenne « D.A.T.A. G-70 », mise au point par le G.E.S.A.G. de Belgique, et nous remercions vivement ici son Directeur, M. Jacques Bonabot, pour sa courtoise autorisation de reproduction et son excellent esprit de coopération (*Cf. Visiteurs Spatiaux*, n° 25, p. 11 et 12).

Présentation : « D.A.T.A. G-70 ».

jr	ms	anne	heur	localisation.
02	03	1971	2045	STENE-OSTENDE

aa	bb	c	dd	e	f	gg	h	i	jj	kk	llll
01	03	0	01	B	G	02	G	O	XX	XX	0206H

Explication :

aa : Durée exprimée en minutes ; HR pour plus d'une heure trente.

bb : Témoins : 01, 02, 03, etc. ; CT : centaine ; ML : millier.

c : O : ordinaire ; T : technique (qualification du témoin).

dd : Nombre d'objet(s) : 01, 02, etc. ; CT : centaine ; ML : millier.

e : Confiance en témoin ; B (bonne) ; D (douteuse).

f : Forme de l'objet.

Classifications

L	Masse lumineuse	F	Masse sombre
S	Disque	C	Fusifforme
P	Pyramide, cône	Q	Carrée
D	Disque à protubérance	G	Sphère, globe
A	Anneau	K	Croissant
O	Ovoïde	M	Champignon, toupie
H	Hémisphérique	N	Nuée fusiforme
T	Objet à tigelles		

gg : Dimension : 01, 02, etc., en mètres.
 o1 à o9 en millimètres (à bras tendu).
 c1 à c9 en centimètres (à bras tendu).

h : Couleurs :

R	Rouge	E	Étincelant	C	Blanc
J	Jaune	N	Noire	A	Argenté
I	Bleu	G	Orange	B	Brun
O	Rose	V	Vert	M	Multicolore
D	Doré	T	Violet	H	Phosphorescent

i : Son :

S	Sifflement	A	Réacteur	D	Détonant
R	Vrombissement	E	Moteur (expl.)	V	Varié
U	Turbine	O	Aucun		

jj : Vitesse : 01, 02, etc. (pour 100, 200, etc. km/h) ; 1M à 9M
 (1 000 à 9 000 km/h).

kk : Altitude : 01 à 10 = 99 m ; C1 à C9 = 100 à 900 m ;
 M1 à M9 = 1 000 à 9 000 m ; H1 à H9 = 10 000 à 90 000 m.

llll : Tactique : soit llll pour la direction de... à... et l pour le déplacement. Plus précisément :

lll	Nord	01	Nord-Est	02
	Est	03	Sud-Est	04
	Sud	05	Sud-Ouest	06
	Ouest	07	Nord-Ouest	08

et l	A	Ascension	D	Descente
	H	Horizontal	Z	Zigzag
	O	Ondulant	F	Chute en feuille morte.
	I	Immobile	S	Disparition instantanée.
	P	Planant	V	Variée

Les dossiers des OVNI's

REMARQUES. — Toute observation concernant un objet de type « point-source » sera définie par la lettre E dans le code (f).

Un élément indéterminé ou inconnu sera stipulé par la lettre X ou les groupes XX ou XXXXX.

La localité peut être encadrée des symboles ponctuels suivants :

... lorsque l'objet est vu au sol ou près du sol.

—...— douteux.

=...= observation électronique (radar), optique (binoculaire), etc.

«...» rapportée par cosmonaute ou pilote en vol.

+...+ à bord d'un véhicule roulant.

Le groupe horaire (heur) peut être souligné s'il est donné en Greenwich Mean Time. Ex. : 1430 = 14 h 30 G.M.T.

Le groupe tactique peut recevoir la ponctuation suivante :

/llll/ lorsqu'il y a prise de photographie(s) ou film(s).

(llll) lorsqu'il y a effet électromagnétique (Effet E.M.).

—llll— lorsqu'il y a effet physique (traces, excavation, etc.).

llll lorsqu'il s'agit d'objets en formation.

Le groupe des témoins (bb) peut faire l'objet d'une ponctuation :

/bb/ s'il y a effet physiologique, paralysie, brûlure, blessure.

+bb+ s'il y a décès comme suite au phénomène.

Quand l'observation comporte la vision de plusieurs objets, isolés les uns des autres, ayant chacun son déplacement particulier, on rédigera, pour chaque objet, une ligne du code D.A.T.A. G-70.

Si l'on veut dresser un catalogue international, on devra intercaler, entre le groupe « localisation » et le groupe « aa » un groupe de (une ou) deux lettres correspondant au code minéralogique qu'utilisent les véhicules automobiles du pays considéré.

Le docteur J. Allen Hynek vous est déjà bien connu ; il a été le conseiller scientifique de l'*U.S.A.F. Project Blue Book* depuis la création de celui-ci ; il a établi, lui aussi, un mode de classement qu'il a appelé *classification observationnelle*, ou « Système S.I.G.M.A. C ». Voici la conclusion de la conférence qu'il a prononcée à Boston (Massachusetts) États-Unis, le 26 décembre 1969, devant les assistants au Symposium sur

les Objets Volants Non Identifiés, qui eut lieu dans le cadre de la 134^e Assemblée de l'*American Association for the Advancement of Science* (A.A.A.S.) :

Que peut-on dire au sujet des types de rapports d'observation d'OVNIs ? Comment peut-on les classer pour aider à leur étude ? Il est clair que si chaque rapport représente un événement unique, le phénomène OVNI n'est pas susceptible d'étude scientifique. Mais une telle classification doit être exempte de toute idée préconçue quant à la nature et la cause des OVNIs. Aussi, cette classification doit-elle être observationnelle ; elle devrait être apparentée au mode de classement des spectres stellaires, à l'époque où l'on n'avait pas encore de théorie sur ce genre de phénomène, ou quelque chose comme le classement actuel des galaxies.

J'ai adopté un système de classement très simple, uniquement basé sur la particularité de l'observation. Il ne nous dit évidemment rien sur la nature des OVNIs, mais il peut nous proposer un moyen de rassemblement des données ultérieures.

Il semble bien que les OVNIs aient quatre façons fondamentales de se présenter, pour ainsi dire, à l'observation humaine : (1) En tant que « lumières nocturnes », les objets auxquels on suppose que ces lumières sont fixées étant généralement flous, quand ils sont discernables. (2) En tant que « disques diurnes », quand l'OVNI se présente généralement, mais pas nécessairement, comme un disque ou un ovale allongé. (3) En tant que « rencontres rapprochées » pendant le jour ou la nuit ; ce sont des observations faites à moins de 1 000 pieds (304,8 m), accompagnées souvent d'effets physiques sur le terrain, les plantes et les animaux, et à l'occasion sur l'homme. (4) « L'OVNI au radar », dont une variante est l'observation visuelle confirmée au radar (...).

Dans cette classification observationnelle les cas ne s'excluent pas les uns les autres. En clair, une lumière nocturne peut être un disque diurne pendant la journée, ou peut devenir à la fois une observation rapprochée ou un cas de radar.

Lumières nocturnes

Examinons chaque catégorie. Le rapport sur une lumière nocturne offre le plus faible potentiel d'étude scientifique, car il possède moins d'éléments d'information que les autres, et donc un indice d'étrangeté plus faible. L'OVNI, lumière nocturne, peut se définir comme une luminosité ou une combinaison de lumières, dont le comportement cinématique passe à travers le filtre ; c'est-à-dire que, logiquement, il ne peut être porté au

Les dossiers des OVNI's

crédit de ballons, avions, météores, planètes, satellites, rentrées de satellites ou missiles. Généralement, le chercheur expérimenté n'a, ici, aucune difficulté avec le processus de filtrage. Des années d'examen lui permettent de passer au crible ces derniers objets presque au premier coup d'œil. Il est évident que si un OVNI choisit de se « déguiser » en ballon à air chaud, ou en exercice de photographie nocturne, il n'existe pas alors de moyen facile de différenciation, au moins aussi longtemps que nous serons limités à l'observation à partir du sol. Si nous possédions des capacités de réaction immédiate, et si nous pouvions envoyer un intercepteur, nous pourrions alors éclaircir les choses rapidement ou, peut-être, nous pourrions faire l'expérience de ce qui a été souvent rapporté au cours de ces 20 dernières années : quand l'avion intercepteur s'approche de la lumière en question, ou bien elle disparaît subitement, ou bien elle semble démarrer et distancer rapidement l'intercepteur. En ce cas, la lumière nocturne (L.N.) rapportée, prend place parmi les autres membres de la catégorie des Lumières Nocturnes.

Comme exemple de cette catégorie, nous connaissons un cas que j'ai examiné personnellement, impliquant cinq témoins, le plus âgé étant depuis longtemps directeur adjoint d'un laboratoire bien connu du M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology). La lumière nocturne fut d'abord aperçue par son fils, qui était sorti promener les chiens. Il entra brusquement en criant : « Il y a une soucoupe volante dehors ! » Le témoin le plus âgé saisit une paire de jumelles en sortant. Il m'a déclaré qu'il ne s'attendait pas à voir quelque chose d'inhabituel mais qu'il était sorti pour voir ce qui avait provoqué cette émotion (de son fils). Au cours des dix minutes suivantes, il fut complètement absorbé par ce qu'il vit : la nature de la lumière, ses mouvements, son « sur-place » et son démarrage. Il décrit cette lumière comme étant essentiellement une source ponctuelle, mais ayant une couleur de température élevée, sous-tendant moins d'une minute d'arc dans ses jumelles. Les cinq observateurs purent heureusement la comparer à un avion de ligne puis à un hélicoptère, qui passaient par là pendant la durée de l'observation ; et ni les mouvements ni les feux de position de ces engins n'avaient la moindre ressemblance avec ceux de l'OVNI, sous-classe L.N. (Lumière Nocturne). La trajectoire de l'objet fut pointée à travers le réseau des branches d'un arbre dénudé. Il s'agit donc d'un bon observateur, qui a inclus dans son rapport l'état de ses yeux et de ceux des membres de sa famille. Les témoins adultes étaient tous deux presbytes et l'observateur le plus âgé ne portait des lunettes que pour lire.

Incidentement, toutes mes tentatives en tant que conseiller scientifique de l'Air Force à ce moment-là, pour organiser un

travail d'examen sérieux de ces cas, n'aboutirent qu'à des échecs. Car les évaluations réalisées par le Project Blue Book aboutissent bien à la catégorie « Non Identifiés » ; seulement l'étiquette « non identifié » ne donne pas lieu à enquête : l'objet a été classé comme « non identifié », et son cas est, par là même, résolu. Il a été identifié comme étant « non identifié » !

L'Air Force est si certaine, au moins vis-à-vis du public, que tous les rapports sur les OVNI's doivent représenter des choses normales, qu'elle ne voit rien qui soit digne de recherche sérieuse. Pendant la plus grande partie de la période où j'ai travaillé en tant que conseiller scientifique de l'Air Force, j'ai demandé instamment et de façon répétée un examen scientifique correct, et une capacité de réaction immédiate, mais sans résultat, toujours en vain.

Disques diurnes

La catégorie suivante de classement est celle du disque diurne. Elle est constituée par des rapports d'observation diurne, d'objets vus à distance modérée. Le rapport type donne quelque chose comme ceci : je conduisais ma voiture, et un disque métallique brillant a croisé ma route devant moi. Il semblait à environ 500 à 1 000 pieds (152,4 à 304,8 m) au-dessus de la chaussée. Il descendit assez près du sol, s'arrêta et plana avec un mouvement d'oscillation, puis démarra à une vitesse incroyable, à la verticale, et disparut en quelques secondes. Il n'y eut aucun bruit.

Il est bien compréhensible que cette catégorie diurne possède plus de photographies pour l'attester que toutes les autres ensemble. Le cas de MacMinville, en Oregon, en est un exemple que le « Rapport Condon » enregistre comme étant non encore résolu.

Un cas de disque diurne photographié, a été rapporté par trois prospecteurs, dans la région de taillis proche de Calgary, en Alberta au Canada. J'ai examiné personnellement le terrain, interrogé les gens, vu les négatifs et l'appareil. M. Fred Beckman, de l'Université de Chicago, et moi-même, avons été convaincus que les images de ces négatifs couleur sont de véritables images réelles. Le terrain, les interrogatoires des témoins, plus la déclaration sous serment du principal témoin, tout me mène à placer cela dans la classe des photos de MacMinville ; mais, comme avec tant d'autres cas, on est finalement déchiré par l'incertitude.

Mais ces photographies ne sont pas seules. La littérature publiée sur les OVNI's en est pleine. Certaines sont des tromperies patentes. Mais la plupart n'ont jamais été suffisamment examinées afin d'en éliminer les faux bien élaborés. Et pourtant il

Les dossiers des OVNI's

faut bien les éliminer. Car si la photo prise de jour présente quelque détail, les avions, les ballons, etc., sont alors immédiatement éliminés. L'image elle-même suffit à établir pleinement son propre indice d'étrangeté, c'est l'autre coordonnée, la crédibilité, qui est difficile à déterminer. Un interrogatoire circonstancié, la vérification de l'historique du processus de traitement du négatif, son examen microscopique et microphotométrique, plus un testage psychologique approprié des témoins de la prise de vue, devraient permettre d'éliminer tous les faux, sauf ceux qui sont extrêmement élaborés, qui ont exigé des frais et ont été méticuleusement montés. Actuellement, dans n'importe quel cas, il est absolument impossible d'établir sans aucun doute qu'une photo de disque diurne est authentique ; mais je dirais que 25 cas photographiques distincts, de cette sorte, soumis chacun à des tests exhaustifs, nous permettraient d'approcher la certitude de façon asymptotique, de manière à pouvoir dire que la probabilité d'un faux, tous les 25 cas, est extrêmement faible.

Même ainsi, cela ne prouverait pas l'existence d'objets volants véritablement étranges, mais fournirait une justification suffisante pour que le monde scientifique porte au phénomène l'attention qu'il mérite. Et c'est là, évidemment, tout ce que je plaide : que le sujet des rapports sur les OVNI's est digne d'attention scientifique sérieuse. Il peut très bien y avoir, dans les liasses de rapports sur les OVNI's, l'occasion de nombreuses discussions doctorales pour les physiciens, les sociologues aussi bien que pour les psychologues. Le problème est interdisciplinaire car, du fait de la magie du terme (« soucoupes volantes »), il faut qu'il obtienne la participation et l'aide des scientifiques !

Rencontres rapprochées

La troisième catégorie de rapports, la Rencontre Rapprochée, offre, et de loin, le plus fort potentiel pour une étude scientifique. Comme une rencontre rapprochée présente évidemment de plus grandes chances pour l'observation, nous pouvons espérer — et, de fait, nous obtenons — bien plus d'éléments observationnels, et donc un indice d'étrangeté plus élevé.

C'est avec cette catégorie que la théorie de la simple perception défectueuse échoue complètement dans l'élucidation des rapports d'observation d'engins atterrissant à 100 pieds (30,48 m) de là, de marques visibles laissées sur le sol, d'animaux et de personnes visiblement affectés, et d'automobiles temporairement arrêtées en pleine route. Ici nous devons, soit prétendre que les témoins étaient mentalement déséquilibrés, soit que quelque chose de plus intéressant s'est vraiment produit. Pourtant, je ne prends pas position ; je vous rappelle que je ne

vous rapporte ici que ce qui a été affirmé de par le monde, et par des témoins paraissant compétents.

Je divise le cas des rencontres rapprochées en trois sous-groupes : la rencontre rapprochée pure et simple ; la rencontre rapprochée avec effets physiques ; la rencontre rapprochée au cours de laquelle des « Humanoïdes » (pilotes ou passagers) entrent en scène. C'est ce dernier sous-groupe qui possède évidemment l'indice d'étrangeté le plus élevé, et qui effraye tous les enquêteurs sauf les plus hardis. Puisque mon rôle ici est celui de rapporteur, je ne serais ni un bon scientifique ni un bon rapporteur si je rejetais délibérément des données. Il existe actuellement en archives quelque 1 200 rapports de rencontres rapprochées, dont environ la moitié comprend une mention de passagers de ces engins. Depuis des années nous possédons des rapports sur ces pilotes, mais il n'y en a que quelques-uns dans les archives de l'Air Force car, généralement, Project Blue Book classait ce genre d'enregistrement dans la catégorie des « psychologiques » ou dans celle des canulars.

Le prototype de la rencontre rapprochée *en soi* est celui des témoins, roulant sur une route solitaire, et du conducteur apercevant une étrange lueur dans son rétroviseur. Il s'effraye, augmente sa vitesse et dépasse 100 mph (160,900 km/h), essaye de distancer l'OVNI mais n'y réussit pas. Il arrête alors sa voiture et essaye de se mettre à couvert. Très vite la lumière passe, monte, et s'évanouit rapidement dans le lointain. On peut prétendre que de tels témoins étaient mentalement déséquilibrés, mais essayez donc de le leur dire en face, spécialement lorsque vous découvrez que ce sont des membres respectés de leurs communautés locales et qu'ils y occupent des postes de responsables !

Maintenant, la rencontre rapprochée avec effets physiques. C'est la catégorie qui m'intéresse le plus, puisque les effets rapportés, sur les animaux, les végétaux, les minéraux, sont potentiellement mesurables. Par exemple, il y a plus de cent rapports en archives sur des OVNI qui ont provoqué des pannes d'allumage à des voitures. Ce cas, bien trop typique, se présente à peu de chose près ainsi : Brusquement, une lumière violente apparaît, comme tirée du néant, et semble chercher rapidement les témoins de la voiture. Comme elle s'arrête pour planer au-dessus de l'automobile, les phares de celle-ci baissent ou s'éteignent et son moteur s'arrête. Souvent les occupants de la voiture déclarent qu'ils ont ressenti une chaleur forte et picotante. Après quelques minutes, l'apparition s'en va et l'automobile retrouve son fonctionnement normal ; mais les témoins, leur égalité d'âme temporairement anéantie, ne peuvent pas (re)devenir immédiatement normaux).

Les dossiers des OVNI's

Les témoins de ces rencontres ne se soumettent pas tout de suite à l'interrogatoire. Souvent ils ne disent rien à personne pendant des jours, ou bien n'en parlent qu'à leurs très proches parents. C'est par hasard qu'un enquêteur sérieux peut en entendre parler, et c'est alors que l'histoire se dévoile. Mais quand les témoins la racontent sans aucune prudence, à n'importe qui, leur existence est invariablement bouleversée par le ridicule, la moquerie et les sarcasmes de soi-disant amis sans sympathie.

Considérons les probabilités des cas d'arrêt de voiture. Au cours d'un voyage dans la campagne nous rencontrons à l'occasion une voiture endommagée sur le bas-côté de la route, son capot relevé, attendant le réparateur ou la voiture de dépannage. Nous considérerions comme bizarre, et de faible probabilité, que la voiture se dépanne elle-même, pour ainsi dire, et qu'après quelques minutes elle remarche comme si rien ne s'était passé. Pourtant, si nous y ajoutons maintenant comme circonstance particulière, que l'événement doit être accompagné d'une lumière inexplicable très brillante qui plane au-dessus de l'auto, je vous laisse alors apprécier si les probabilités n'en sont pas extrêmement faibles. Et quand nous n'avons pas à traiter deux ou trois de ces cas mais bon nombre de douzaines, nous nous acheminons vers la conclusion qu'il s'est passé quelque chose de très extraordinaire. Si l'on constate dans ces cas ce que Goudge appelle *genuinely new empirical observations* (de nouvelles observations empiriques authentiques) nous pouvons prévoir alors, non pas simplement un progrès scientifique, mais un énorme pas de géant qui fera que la transition de la physique classique à la physique moderne nous semblera un jeu d'enfant... mais ce n'est pas pour demain.

En notre xx^e siècle, nous pouvons être aussi éloignés de la solution au problème des OVNI's que les physiciens du xix^e siècle l'étaient de l'interprétation des aurores boréales. Dans ces circonstances, c'est encore à nous autres scientifiques qu'incombent la documentation et l'étude de ce phénomène, au mieux de nos capacités. Mais pourtant, à l'heure actuelle, le défaut d'étude scientifique suivie le laisse encore dans le vague, au point de se demander s'il existe bien « de nouvelles observations empiriques authentiques ». Même le « Rapport Condon » laisse encore inexploité tout un aspect du problème.

Cas de radars

La quatrième « catégorie observationnelle » comporte les *rapports* sur les OVNI's impliquant le radar. Il existe de nombreux rapports dans cette catégorie émanant de personnes responsables : pilotes et opérateurs de tour de contrôle. Je n'ai porté que peu d'attention aux cas de radar puisque je ne suis

pas expert en la matière, et puisque les experts en radar de *Project Blue Book* attribuent invariablement tous ces « cas de radar » au mauvais fonctionnement de l'appareil ou à une anomalie de propagation de ses ondes ; et j'ai parfois pensé que, sur la base de l'inexistence des OVNI, il ne pouvait y avoir d'autres solutions. Pourtant, le « Rapport Condon » contient la remarque suivante à propos d'un cas de ce genre : « Ce cas doit subsister comme l'un des cas de radar enregistrés les plus troublants — et aucune conclusion n'est encore possible à l'heure actuelle. Il semble inconcevable qu'un écho d'anomalie de propagation puisse se comporter de la façon décrite, même si l'anomalie de propagation a existé vraisemblablement à ce moment-là. »

Les cas d'observations visuelles et au radar offrent un champ plus large à l'étude. Le cas de Lakenheath (Angleterre), étudié par le Comité Condon, demeure une inconnue et comporte cette remarque : « En résumé, c'est le cas le plus inhabituel et le plus troublant dans les archives de radars visuels. Le comportement apparemment intelligent et rationnel de l'OVNI suggère un appareil mécanique d'origine inconnue comme explication la plus probable de cette observation. Mais, étant donné la faillibilité inévitable des témoins, des explications plus conventionnelles de ce rapport ne peuvent être entièrement écartées. » En réalité, si on lit soigneusement le corps du « Rapport Condon », on constate qu'il constitue un cas à peu près aussi bon d'étude scientifique des OVNI, qu'il aurait été possible de le faire à n'importe quel groupe non initialement familiarisé avec le sujet et n'ayant qu'un temps et que des fonds limités.

Certains d'entre vous peuvent être surpris qu'il existe un tel corps de preuve de la réalité des OVNI. Nous arrivons ici au cœur du problème : ni vous, en tant que scientifiques actifs et informés, ni le public, n'avez accès à ces renseignements. Malheureusement, vous qui pourriez souhaiter être informés sur les OVNI, vous devez cueillir vos informations dans les milieux intellectuels, où s'impriment, comme avec des mots interdits, sur les confins de la littérature, les revues à bon marché, d'aventure sensationnelle, les magazines de mystère et de fesse! Il n'existe, en notre pays, aucun journal scientifique où je pourrais publier un cas d'observation d'OVNI bien documenté, à part une bibliographie récente de la littérature OVNI de toutes catégories, comportant 400 pages. Il semblerait que l'OVNI soit devenu un problème pour le libraire plus rapidement que pour le scientifique.

Les dilemmes du témoin sérieux

Prenez aussi en considération l'embarras du témoins sérieux. Je sais qu'il en existe, parce que j'en ai interrogé plusieurs

Les dossiers des OVNI's

centaines. Où peuvent-ils aller faire leur rapport ? Aujourd'hui, seuls les plus naïfs s'adressent encore à l'Air Force. Faire son rapport à la police locale ne vaut guère mieux. Nombre de témoins m'ont raconté toutes les moqueries qu'ils ont eu à subir quand ils avaient pris ce chemin. Par ailleurs, j'ai examiné pas mal de registres de police. Les rapports sur les OVNI's y sont enregistrés en tant que « plainte ».

Le témoin, s'il veut faire savoir ce qu'il a vu, doit découvrir les personnes ou organisations, relativement peu nombreuses, qui lui prêteront une oreille sympathique. Mon propre courrier m'apporte de très bons rapports sur les OVNI's, comportant généralement une demande d'anonymat, mais je n'ai ni le temps ni les fonds pour effectuer les recherches nécessaires.

Quand je jette un regard en arrière, vers mes vingt et une années passées à m'occuper du problème des OVNI's, je remarque qu'aujourd'hui le climat intellectuel est bien plus favorable pour le prendre en considération, qu'il y a seulement quelques années. Ce symposium en est lui-même un exemple. Il aurait été impossible d'organiser il y a même un an ou deux. En effet, il fut impossible de le tenir l'année dernière. Et, il y a des années, quand j'eus bien compris la nature de certains des rapports en archives à l'Air Force, aurais-je tenté d'en demander un examen approfondi, que j'eusse simplement essuyé un refus, et par là perdu toute efficacité future possible.

Conclusions

En résumé, les résultats de mes vingt et une années d'examen de rapports sur les OVNI's sont les suivants :

1. Les rapports d'observation d'OVNI's existent, après suppression des exagérations, des canulars, des visionnaires, des fanatiques religieux, etc.

2. Un grand nombre de rapports sur les OVNI's sont rapidement identifiables par des enquêteurs entraînés, comme étant de mauvaises interprétations d'objets ou d'événements bien connus.

3. Un petit résidu de rapports *n'est pas* identifiable ainsi. Ceux-là :

- a) sont largement répandus de par le monde et proviennent de lieux éloignés les uns des autres, comme le nord du Canada, l'Australie, l'Amérique du Sud et l'Antarctique ;

- b) ils sont rédigés par des gens compétents, responsables, psychologiquement normaux ; c'est-à-dire des témoins dignes de foi ;

Classifications

c) ils contiennent des termes descriptifs qui *ne caractérisent pas collectivement* quelque événement, objet ou processus *physique connu*, et qui *ne spécifient pas* quelque phénomène ou processus *psychologique connu* ;

d) ils résistent à la traduction en termes qui *s'appliquent* à des événements, objets, processus, etc., physiques et/ou psychologiques connus. Ce qui veut dire que, Goudge le souligne, cette traduction altérerait la signification du rapport original et, par là, violerait effectivement les critères méthodologiques qui gouvernent le progrès de la science ; c'est pourquoi :

I. Il doit être possible à de nouvelles données observationnelles de se manifester ; c'est-à-dire que le cadre conceptuel de la science existant actuellement, ou que les attitudes des scientifiques, ne doivent pas éliminer *a priori* ces données nouvelles.

II. Le cadre conceptuel actuel doit permettre de formuler de nouvelles conceptions, de nouveaux principes, lois, etc. afin d'*interpréter et d'expliquer* ces nouvelles données observationnelles.

Dossier IX

COINCIDENCES

« Et voici où réside le problème : votre mode de penser est une fixation mentale. Vous classez tout et tous dans des catégories mentales isolées et bien distinctes, de là vous allez jusqu'à arranger le monde réel en lui-même. Votre illusion persiste parce que ceux que vous connaissez ont été hypnotisés de la même manière. »

Peter KOR.

Des observations ont été faites, au fil des années ; elles ont permis la description de certains aspects extérieurs des OVNI's, et l'établissement de leurs comportements respectifs ordinaires ; la répétition de ces incidents a fini par fournir des données statistiquement significatives, d'où ont été tirées les différentes propositions ou méthodes de classement que l'on connaît, et dont nous vous avons donné des exemples (Vallée, Hynek, etc.) dans le cours du « Dossier VIII » précédent.

La même méthode de compilation, d'analyse statistique primaire, a permis à différents chercheurs de pousser plus loin encore. Et ce ne sont plus seulement les aspects et les comportements sur les lieux mêmes des observations qui ont été

Les dossiers des OVNI's

étudiés, mais de véritables ensembles de manifestations, dans des cadres géographiques donnés. Ces études sont nées de coïncidences suffisamment flagrantes, nombreuses et troublantes, pour être remarquées. C'est pourquoi ces coïncidences ont donné son nom à ce « Dossier IX ».

Différents genres de coïncidences ont donc été remarqués, étudiés, établis ; il en est résulté chaque fois la proposition d'une ou plusieurs théories explicatives, et nous les passerons en revue. Les références que nous vous donnerons toujours vous permettront d'aller plus avant dans l'étude de ces problèmes, si le cœur vous en dit.

REMARQUE. — Tous ceux qui ont découvert ces coïncidences, les ont étudiées, ont formulé des théories, sont ce que l'on appelle des « chercheurs parallèles » : leurs noms ne sont généralement suivis d'aucun titre scientifique élevé ; pourtant, beaucoup ont été amenés à se cultiver scientifiquement eux-mêmes, afin de pouvoir approfondir les études qu'ils avaient entreprises, et d'essayer de résoudre les problèmes auxquels ils étaient confrontés. Doit-on se réjouir ou s'attrister de ne trouver les premières études sérieuses que dans le domaine de la recherche parallèle, chez les chercheurs « privés » ? Je vous laisse le soin de le déterminer.

Les principaux phénomènes de coïncidence observés ont été : les vagues, les lignes orthoténiques, la proximité de failles géologiques, la proximité de courants telluriques signalés par des mégalithes, la proximité de masses liquides. Nous les étudierons brièvement afin de ne pas alourdir le dossier, mais en laissant le plus souvent la plume à leurs découvreurs, selon notre méthode de mise en évidence des documents originaux.

« Le hasard multiplié par un très grand nombre donne la certitude. »

F. BIRAUD et J. C. RIBES.

LES VAGUES

On appelle « vague » une recrudescence marquée des observations d'OVNI's. On ne s'aperçoit de ce phénomène que par la multiplication inusitée des rapports. Plus précisément, les

vagues sont constituées par un plus grand nombre de rapports d'observation, qui n'ont pu être expliqués en termes naturels ou conventionnels. C'est le plus souvent par les coupures de presse, qui leur sont communiquées par leurs membres, que les organismes de recherche privée : 1. enregistrent les faits allégués ; 2. les contrôlent ou les font contrôler par leurs enquêteurs ; 3. les passent en statistique ; 4. les interprètent.

A ce sujet, il faut souligner que la publication aux États-Unis du « Rapport Condon », qui a eu un étonnant impact mondial avant de s'être révélé le si scandaleux et si triste canular que l'on connaît, a incité les directeurs des grands journaux d'information à ne plus rien publier sur les OVNI ; il a donc fallu rechercher, dans les collections des feuilles locales, les mentions concernant les observations, afin de tenter de rétablir le rythme du phénomène. Ce tarissement de la source des informations, pour les organismes de recherche parallèles, doit être considéré comme un facteur négatif, ayant fâcheusement influencé la constitution de statistiques suivies. Pourtant, depuis un an, le problème est repris avec sérieux, notamment dans la presse française, comme en Allemagne, Belgique, Espagne et Italie.

— Willi Laun (1971), ingénieur, nous fournit une bonne introduction au problème, dans son article « UFOs isolés, vagues d'UFOs et Périodicité », paru dans *UFO-Nachrichten*, n° 178, p. 4 (extrait) :

« De temps en temps paraissent dans la presse des renseignements sur des observations d'OVNI isolés. Si nous passons en revue la littérature mondiale, nous constatons que, de temps en temps, on observe également des OVNI en vagues plus importantes, mais qui sont souvent circonscrites à des régions précises de la Terre. Le phénomène OVNI est donc une manifestation à caractère mondial, global, d'ailleurs dirigé d'une façon manifeste vers des régions bien définies.

« Des êtres intelligents, c'est-à-dire des hommes d'autres mondes, poursuivent d'une manière évidente une certaine mission, peut-être l'arpentage, l'évaluation de la Terre, ou l'observation de l'activité de ses habitants, qui pourrait avoir une influence sur d'autres planètes.

« L'apparition par vague peut avoir deux causes : 1) Elle peut être décidée par des exigences purement pratiques ou, 2) elle peut être déterminée par des données techniques propres au voyage spatial.

Les dossiers des OVNI's

« Le cas (1) nous enlève toute possibilité d'investigation. Le cas (2) est déjà plus accessible à nos réflexions. L'explication la plus plausible serait de supposer que les visiteurs de notre Terre viennent principalement de la planète Mars (ce qui est également mentionné dans la littérature spécialisée) qui, dans sa révolution autour du Soleil, environ tous les 26 mois — soit deux bonnes années — entre en conjonction avec la Terre et, de ce fait, se rapproche considérablement de cette dernière (...).

« Dans le passé (jusqu'en 1965), les régions suivantes ont été visitées : 1946 la Scandinavie ; 1947-50-52 les États-Unis ; 1954 la France ; 1956 vagues hétérogènes ; 1957 à nouveau les États-Unis ; 1962 observations globales ; 1963 très peu ; 1964 à nouveau globales ainsi qu'en 1965.

« L'Allemagne ainsi que l'Europe Centrale n'ont été que très peu visitées lors des vols précédents. Il est donc possible que ce soit leur tour cette année. En août 1971 l'approche de Mars sera de 56 millions de kilomètres ; ainsi pourrons-nous escompter des observations de vol à partir de juin. En tout cas, nous devrions prendre quelques dispositions afin de nous préparer à ces événements extraordinaires. »

— Raymond Veillith (1967), membre perpétuel de la Société Astronomique de France, nous fournit des précisions sur les phénomènes astronomiques intéressés, et la concordance entre certaines manifestations (*L.D.L.N.*, vol. X, n° 86, p. 10) :

« Le Périgée est le point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée de la Terre. L'opposition d'une planète avec le Soleil a lieu lorsque la Terre est interposée entre elle et le Soleil.

« Périgée et opposition ne coïncident que rarement, du fait notamment de l'ellipticité des orbites. Pour la planète Mars, le périgée et l'opposition se situent au maximum à quelques jours d'intervalle ; c'est pourquoi l'on peut considérer l'un ou l'autre de ces éléments dans les statistiques représentant la corrélation entre les vagues de « M O C » (Mystérieux Objets Célestes) et le rapprochement de la planète Mars avec la Terre. Ces rapprochements ont lieu en moyenne tous les 26 mois environ.

« Nous avons souvent fait état de ce cycle de 26 mois, qui correspond chaque fois, à quelques semaines ou mois près, à l'époque des fortes vagues de « M O C » ; en règle générale, il apparaît que le plus souvent, ces vagues se produisent plutôt après l'époque du rapprochement de Mars et de la Terre. Une seule vague, assez intense, mais brève, paraît faire exception

au cycle de 26 mois : celle du mois de novembre 1957, lors du lancement des premiers satellites artificiels russes.

« Les catalogues distincts des chercheurs suivants ont mis en évidence la corrélation entre ce cycle de Mars et les vagues de « M O C » : ceux d'Aimé Michel, de Guy Quincy (France), de Buelta (Espagne), du docteur Olavo Fontès (Brésil). Il y a un certain nombre d'années, nous avons fait à ce sujet une communication personnelle au C.N.R.S.

« (...) Toutes les vagues n'atteignent pas avec la même intensité les diverses régions du globe. Il apparaît que depuis que l'on parle des « M O C », les choses se sont ainsi passées : l'Observation systématique de notre planète par ces engins semble avoir débuté vers 1948, et successivement furent visitées grosso modo toutes les régions du globe en partant de l'ouest du continent américain, et en allant vers l'est ; c'est ainsi que l'Europe occidentale a été surtout visitée en 1952 (un peu), en 1954 (fantastique recrudescence), et en 1956 (un peu). L'est de l'Europe, l'Asie, paraissent bien avoir eu de fortes recrudescences, successivement tous les 26 mois en moyenne, jusqu'en 1963 ; pour l'hémisphère sud, le mouvement semble être le même.

« La forte vague de « M O C » de 1965 a probablement marqué le début d'un second « Tour de Terre » ; rappelons qu'elle a touché tout particulièrement les deux continents américains. »

— Michel Carrouges (1963), à propos de la vague qui a touché la France en septembre et octobre 1954, vague qui a été caractérisée par les observations de nombreux atterrissages, fait le commentaire suivant (*op. cit.*, p. 154) :

« Il paraît normal que les pilotes de soucoupes se soient approchés de plus en plus de la Terre et même des agglomérations et des habitants pour les observer de plus près.

« Mais pourquoi la France est-elle ainsi favorisée ? L'absence de toute chasse à la soucoupe pourrait y être pour quelque chose. »

Il faut être prudent. D'autant que la théorie des périgées martiens n'est pas la seule.

— Fontès, docteur Olavo T. (1963) a formulé l'hypothèse d'un cycle quinquennal (*The A.P.R.O. Bulletin*, janvier 1963), mais J. et J. Vallée font les réserves suivantes à ce sujet (*op. cit.*, p. 172) :

Les dossiers des OVNI's

« (...) Aucun moyen de contrôle n'existe actuellement pour déterminer si cette hypothèse est une simple représentation commode ou si elle correspond à une réalité (...). Il serait plus intéressant de reprendre cette question si certaines vagues étaient qualitativement différentes de certaines autres. »

On pourra peut-être formuler encore bien d'autres hypothèses : mais de toute façon les chercheurs parallèles continuent d'accumuler les données afin que leurs analyses deviennent toujours plus statistiquement significatives. Les groupements de recherche privés ont organisé, avec leurs adhérents, des réseaux d'informateurs qui pallient largement la carence de la grande presse d'information. Et, tout récemment aux États-Unis, le N.I.C.A.P. a pu relever certains faits qui nous mènent à citer l'article « Les chercheurs se préparent à un déferlement possible » (*UFO Investigator*, décembre 1971, p. 1) car « le nombre des rapports augmente au fur et à mesure que « l'année des OVNI's » se rapproche » :

« L'accroissement significatif qui a été remarqué, dans le nombre des observations nord-américaines rapportées en 1971, par rapport à celles enregistrées en 1970, pourrait être le prélude à une nouvelle vague mondiale. Les statistiques préliminaires compilées en décembre 1971 présentent une forte poussée quantitative, de l'année dernière à celle-ci (1970 à 1971), dont une large proportion tombant, de façon surprenante dans la période normalement calme de septembre à décembre.

« Si cette tendance persiste, la « vague » prévue pour 1972 pourrait se produire comme indiqué, soutenant ainsi la thèse du cycle de cinq ans. La théorie de ce cycle quinquennal est basée sur des périodes de pointe d'activité qui se sont produites tous les cinq ans depuis 1947, sauf en 1962. Diverses explications ont été présentées pour justifier cette régularité, allant des techniques de couverture des événements (collecte de l'information) jusqu'aux changements de position des planètes. Personne n'a encore pu fournir de réponse satisfaisante.

« Les chercheurs surveillent de près les fluctuations actuelles, espérant déceler une indication de la raison de cette poussée, à un moment où quelques observateurs ont prévu quelque tendance nouvelle majeure. Le stimulus ordinairement cité pour expliquer une telle augmentation — la publicité — a été largement absent ces dernières années, sauf en ce qui concerne quelques articles occasionnels dans des quotidiens d'infor-

mation et des entretiens sur les OVNI à la radio ou la T.V. Les observations « en soi » ont été presque entièrement ignorées par les services télégraphiques et la grande majorité des media d'information, ce qui intensifie davantage le mystère de la toute dernière remontée des rapports.

« La question posée par le taux d'accroissement des nouveaux incidents est de savoir si le « Rapport Condon » continue à inhiber les citoyens qui font des observations et désirent en faire rapport. Quand les observations ont décliné en 1969 et 1970, la plupart des commentateurs ont attribué cette chute aux conclusions largement diffusées du « Rapport Condon », qui demandaient la cessation des études sur les OVNI et prétendaient que la science n'a rien appris après 21 années de recherche. On ne savait pas très bien si les affirmations de Condon avaient provoqué l'extinction définitive des observations ou seulement un effet restrictif temporaire du processus. D'après les indications actuelles, ce serait ce dernier point la réponse.

« Plusieurs tendances curieuses sont évidentes dans les statistiques de 1971, principalement l'étonnante *décroissance* des rapports au fur et à mesure que les mois d'été approchent. Typiquement, les observations deviennent plus fréquentes au fur et à mesure que les conditions atmosphériques s'améliorent et que plus de gens sortent de chez eux. Comme la figure le montre, le point de déviation ne se produit pas avant juin, quand l'incidence commence à se normaliser pour la saison chaude. La période de pointe, août, n'était pas active à l'excès, mais apparemment elle eut un effet sur les tendances ultérieures, puisque le niveau des observations resta relativement élevé depuis lors, même dans les derniers mois de cette année.

« Par contre, le mois le plus actif de 1970, d'après les statistiques, fut octobre, avec 13 rapports. En 1971, cinq mois égalèrent ou dépassèrent ce chiffre, et deux furent tout près de l'égaliser. Surtout, 1970 fut à la fois calme et constant de façon surprenante pour le nombre d'observations, avec une moyenne d'à peine dix rapports reçus par mois. Cette année, la moyenne s'est élevée d'environ deux rapports par mois de plus. »

En tout état de cause, pour confirmer ou infirmer les diverses hypothèses explicatives — ou qui veulent l'être — en présence, il importe que la masse des données soit plus importante, que la période de temps impliquée soit plus longue. Alors, peut-être, une hypothèse déjà connue se détachera... ou une nouvelle surgira des chiffres!

Les dossiers des OVNI's

« L'histoire montre que les erreurs des prophètes sont venues le plus souvent d'un manque d'audace. »

Wernher von BRAUN.

L'ORTHOTÉNIE

La théorie de l'orthoténie, formulée par Aimé Michel, est basée sur les observations de 1954. Elle peut être confirmée par l'analyse d'autres observations faites en d'autres pays et à d'autres époques ; elle peut aussi être infirmée de la même façon. Pourtant, cette possibilité d'infirmité n'a aucune valeur de négation absolue ; car les simulations sur ordinateurs, et autres épreuves par d'autres méthodes, n'ont réussi qu'à réduire une « frange » incertaine et n'ont fait, en réalité, que durcir encore le noyau de l'orthoténie, au point de le rendre maintenant pratiquement infrangible. Mais qu'est-ce que l'orthoténie ?

— Paul Misraki (1968) nous trace de sa plume alerte l'histoire de cette trouvaille qui devint une théorie (*Des signes dans le ciel*, p. 36 et 37) :

« Collectionnant les coupures de journaux concernant les apparitions de « soucoupes », Aimé Michel eut un jour l'idée d'épingler des punaises sur une carte de France (Michelin, projection Bonne) aux lieux où ces observations avaient été consignées. Il eut alors la surprise de constater que ces rapports n'émanaient pas de n'importe où, mais de localités disposées (pour une même journée) *le long de lignes droites*. Ces alignements ne signifiaient pas (comme certains l'ont cru à tort) que les engins se propulsaient de manière rectiligne et étaient aperçus successivement en plusieurs points de leur trajectoire. En fait, il s'agissait généralement d'objets prêtant à des descriptions différentes et évoluant de manière tout à fait capricieuse. Il se trouvait cependant que *les lieux* où l'on avait signalé la présence d'objets inconnus se trouvaient disposés, très exactement, le long de lignes droites, à un écart d'un kilomètre près. De plus, cette règle s'appliquait pratiquement à la presque totalité des observations, ne comportant qu'un pourcentage infime d'exceptions.

« Comme l'hallucination, l'erreur, ou la mystification n'ont pas pour habitude de se propager en lignes droites, Aimé Michel put considérer cette disposition « orthoténique » comme une première preuve *scientifique* de la réalité des UFO.

« Par la suite, ces analyses furent reprises par un autre spécialiste de l'étude des « soucoupes volantes », le mathématicien Jacques Vallée, dont les calculatrices électroniques montrèrent qu'une part importante des alignements découverts par Aimé Michel *pouvaient* être imputés au hasard. Mais, après discussion, il devint clair que le calcul électronique ne parvenait pas à rendre compte des alignements les plus remarquables, comme celui qui rassemblait, le 24 septembre 1954, *six observations sur une même droite*, ni ceux du 14 octobre, lesquels demeuraient *irréductibles au simple hasard*. »

— Michel Carrouges (1963) estime que (*op. cit.*, p. 143, 145, 147) :

« A elle seule, la notion d'orthoténie a une portée révolutionnaire. Découvrir que les observations de soucoupes se trouvent, au moins certains jours, situées en série sur des lignes droites, c'est découvrir que les soucoupes elles-mêmes se manifestent au long de lignes droites, ce qui nous donne un test imprévu, mais décisif de leur objectivité, et une confirmation géométrique de la valeur objective des témoignages (p. 143).

« Le témoin lui-même est constitué en preuve matérielle du fait qu'il a observé. Il sort de son isolement subjectif et de sa coexistence purement humaine avec d'autres témoins, pour être constitué, avec eux, en élément matériel d'une structure géométrique dont aucun de ces témoins ne pouvait être conscient (p. 145).

« Comme Aimé Michel l'a brillamment soutenu, l'orthoténie apporte bien la preuve de l'existence du phénomène soucoupe. Il en résulte donc que l'orthoténie n'est pas démontrée comme loi physique, ni même comme comportement déterminé.

« Il suffit cependant que l'orthoténie ait été établie dans une série de cas, pour fonder en réalité objective *la base* des témoignages correspondants.

« On peut même en tirer un argument de vraisemblance générale pour *la base* de l'ensemble des autres témoignages antérieurs et postérieurs.

« Il est d'ailleurs remarquable qu'inspirés par la découverte d'Aimé Michel, d'autres chercheurs privés aient fait des constatations analogues aux États-Unis (p. 147). »

Les dossiers des OVNI's

— Maurice Santos (1970) donne le commentaire suivant de l'orthoténie (*op. cit.*, p. 170, 171) qui corrobore l'estimation de Michel Carrouges et signale le développement de la théorie dans le monde :

« Aimé Michel, auteur de plusieurs ouvrages sur les OVI a découvert, lors de la vague d'apparitions de 1954, une relation géométrique suivie dans le phénomène Soucoupes Volantes. Cette relation, il a créé un mot particulier pour la désigner : l'orthoténie.

« D'après ses théories, il semble que les observations d'OVI rapportées par les témoins peuvent se situer sur des lignes droites à l'intérieur d'un pays et même de trois pays (Italie, France, Angleterre).

« A la suite de la parution de son étude : « Mystérieux Objets Célestes », plusieurs pays se sont penchés sur la question, car le but d'Aimé Michel est de découvrir une motivation intelligente au sein du phénomène OVI, de prouver que le hasard ne peut aligner des phénomènes en ligne droite.

« Il semble bien en effet qu'une vaste intelligence se laisse deviner derrière de nombreuses apparitions. Aimé Michel pense à une sorte de quadrillage de chaque région du globe. L'auteur a réussi à casser la cuirasse d'indifférence de certains scientifiques, à passionner l'opinion publique. Il a le mérite d'avoir posé le problème sur des bases nouvelles, puisque certains organismes officiels ont mis des moyens modernes à la disposition des chercheurs, notamment l'électronique. »

En considérant non plus seulement les lieux et dates d'observations, mais la nature des OVNI's observés, on s'aperçoit que :

a) Les engins, dont l'observation se situe sur une droite, sont généralement du type lenticulaire ou sphérique, ce que l'on appelle vulgairement des « soucoupes volantes ».

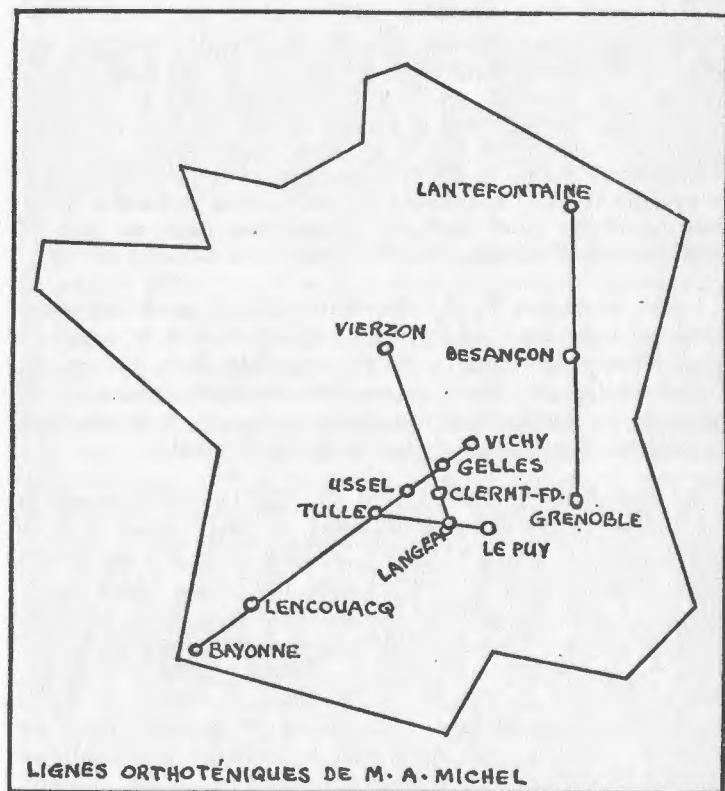
b) Là où les droites se coupent, formant ainsi une étoile, il y a observation, non plus de « soucoupe », mais du type cylindrique, ce que l'on appelle vulgairement un « cigare », généralement en position verticale et souvent stationnaire, environné d'une « nuée » ou lumineux.

— Charles A. Maney (1959) a pu, au cours d'une conférence faite à Akron (Ohio) U.S.A., le 14 mars de cette année-là,

Coïncidences

et en se servant des cartes dressées par Aimé Michel, évoquer la possibilité suivante :

« La carte n° 7 dressée par Aimé Michel, qui comporte 31 points d'observation pour la seule journée du 2 octobre



1954, montre une multitude de lignes et, en fait, neuf lignes orthoténiques se recoupant sur Poncey, un peu au nord-est du centre de la France. Et une fois de plus, comme Aimé Michel le fait remarquer, un gros cigare lumineux a été observé à l'intersection, à Poncey, dans la nuit du 2 octobre. Un programme bien organisé d'exploration des caractéristiques du

Les dossiers des OVNI's

territoire français, exécuté par des intelligences extraterrestres, semblerait une interprétation plausible d'une circonstance géométrique si extraordinaire. »

— F. Lagarde (1972) dans une lettre qu'il a bien voulu nous adresser le 5.IV. de cette même année, précisait lui aussi :

« Je vous signale, si vous avez le temps que je n'ai pas eu, hélas, de revoir les études de Saunders sur une ligne orthoténique qui, partant des U.S.A., passerait par Le Vauriat pour couper BAVIC dans le Puy-de-Dôme, mettant ce département en vedette par ses nombreuses observations (43), sans tenir compte des séries qui ont paru dans le dernier « Contact », et également par l'abondance de ses sources thermales. C'est vrai également pour Mendoza (Argentine) dont un jour je publierai les éléments... »

Hélas, les tâches étaient distribuées déjà, et aucun de nous, dans notre équipe internationale, n'a pu étudier en détail et synthétiser ce développement remarquable. Mais, justement, l'est-il vraiment ? Poser la question revenait à susciter la réponse, et justement de la plume même de Saunders que F. Lagarde nous avait signalé si obligeamment.

— Saunders, docteur David R. (1971), dans un article intitulé « Is BAVIC remarkable ? » (paru dans *Flying Saucer Review*, vol. XVII, n° 4, p. 13 à 16 et 25) analyse la ligne orthoténique Bayonne-Vichy (BAVIC). Après avoir cité ceux qui ont discuté de l'orthoténie : E.U. Condon, Michael Davis, Olavo T. Fontès, Paul Julian, Charles A. Maney, A. D. Mebane, Donald H. Menzel, Aimé Michel lui-même, Antonio Ribera, P. M. Seeviour, J. Vallée, C. Vogt, le docteur Saunders pose le problème de la définition d'un index de linéarité qui satisferait à certaines conditions et jouirait de certaines propriétés désirables : 1° il doit pouvoir se calculer pour n'importe quel nombre de points d'observation ; 2° il doit varier de façon continue en tant que fonction de la seule donnée, sans l'intervention de constantes arbitraires, telle que la largeur d'un « couloir » ; 3° il doit être indépendant de la taille absolue de la configuration à étudier ; 4° on doit aussi aboutir à la vraisemblance relative d'obtention de valeurs différentes de l'index, dans des conditions

aléatoires. Et quelle est la réponse de Saunders à sa propre question ?

« Résumé. — Notre réponse à la question originelle est : « Oui, BAVIC est remarquable. » Le corps de cet article développe notre analyse raisonnée de cette réponse, qui est basée uniquement sur les propriétés internes, intrinsèques, de la configuration BAVIC et sur les circonstances de sa découverte. Si ce fut là plus qu'un exercice méthodologique, c'est que notre dessein scientifique a été de savoir si une recherche nouvelle, présupposant la réalité de BAVIC, serait vraisemblablement fructueuse. Les résultats rapportés ici sont nettement encourageants pour une telle recherche » (Boulder, Colorado, 23 janvier 1971).

Ce qui réduit à une boutade douteuse la déclaration de J. B. sur Aimé Michel : « Il a découvert la loi de la propagation rectiligne des bobards. »

Aimé Michel a signalé lui-même que, par suite du grand nombre de témoignages qu'il avait recueillis pour l'année 1954, il avait été amené à constater que ses lignes orthoténiques avaient des prolongements hors de France, et parfois fort loin. Mais si, dans un pays donné, les reports d'observations sur une carte à projection plane (Lambert, p. ex.) permettent de tracer des lignes droites, dès que l'on sort de ce cadre national étroit, la notion de droite se périmé. Et, comme les lignes orthoténiques « nationales » sont les prolongements d'autres lignes droites « nationales », il peut alors être intéressant de déterminer quel est l'arc de cercle, ou grand cercle terrestre, qui sert de support aux différentes lignes orthoténiques « nationales » qui se prolongent mutuellement.

Jacques Vallée précise que la connaissance de ce ou ces grand(s) cercle(s) peut permettre de déceler des rapports possibles entre alignements, « et même peut-être de rechercher si le phénomène, considéré à l'échelle planétaire, possède des lois générales accessibles à nos méthodes de recherche » (*op. cit.*, p. 95).

Le problème à résoudre est bien plus passionnant que vous ne le pensez. Car la vraie question est : Jusqu'où peut aller « BAVIC la remarquable » ? D'où découle immédiatement : Quelles hypothèses peut-on formuler à son sujet ?

Les dossiers des OVNI's

« L'hypothèse est mon bras droit. »

KEPLER.

COULOIRS PERMANENTS

— J.G. Dohmen (1971), chercheur belge créateur du « Groupe D », a écrit un ouvrage extrêmement intéressant¹ dans lequel il publie les coïncidences qu'il a remarquées ; celles-ci le mènent à formuler la notion de « couloirs permanents », remarquablement semblables aux couloirs aériens réservés au trafic de nos aviations commerciales.

Reprenant la théorie de l'orthoténie, J. G. Dohmen l'applique à la recherche clipéologique au-dessus du territoire belge. Il obtient des droites ayant bien les caractéristiques signalées par Aimé Michel. Mais le « Groupe D » continue à collecter les informations, et s'aperçoit vite que les premières droites obtenues sont très fréquentées, souvent quotidiennement.

On en vient alors à s'éloigner de la limitation dans le temps, caractère de l'orthoténie michélienne, pour aborder la notion d'orthoténie permanente avec, pour conséquence, l'hypothèse du couloir permanent de circulation.

BAVIC (Bayonne-Vichy) est la plus connue des orthoténies michéliennes ; les observations du « Groupe D » ont, elles, permis de déterminer les couloirs : PODEN, BRUTUS, KNOTUS, OSTEL, BAVER, etc. Un détail, qui a son importance, est à signaler : J. G. Dohmen a prolongé les couloirs obtenus par observation et a constaté que, souvent, ceux-ci passaient au-dessus, ou à grande proximité, de sites mégalithiques ; par exemple, BRUTOUL (Bruxelles-Toulx-Ste Croix) passe par Ladapeyre (Creuse) France et le lieu-dit « Les Pierres Jaumâtres »... mais pour en savoir plus, lisez donc le livre passionnant de J. G. Dohmen (voir index bibliographique).

1. J. G. Dohmen, *A identifier*, Éditions Travox.

« On peut avoir toute la science de Lavoisier et rester incapable d'analyser, ou même de voir, au-delà des hypnoses ou des contre-hypnoses conventionnelles de son époque. »

C.H.F.

« HARMONIC 33 »

C'est le titre d'un livre, écrit par le capitaine-aviateur Bruce Cathie, pilote de la N.A.C., Auckland (Nouvelle-Zélande) ; vous pouvez le trouver, soit chez Murray's Bookshop, 73-75 City Chambers, Queen Street, Auckland (N.-Z.), soit chez Lionel Beer, 15 Freshwater Court, Crawford Street, London W1 H 1HS (Angleterre) pour PX 42/-+ port.

Le capitaine Cathie y raconte sa première rencontre avec un cigare volant, au-dessus duquel il passa avec son avion, et dont il fit le point. Une idée lui vint : il collecta les rapports d'observation et, les reportant sur une carte, il découvrit qu'il s'agissait vraisemblablement du même engin s'étant déplacé selon une droite ; autre découverte, les nombreuses droites déterminées se croisaient ; troisième constatation, ces lignes formaient une grille en se croisant. Il vérifia, par le calcul, si l'on ne pouvait prévoir d'autres alignements ; sa théorie se vérifia. D'autres points d'observation échappant à sa première grille, il leur appliqua le même procédé et les mêmes calculs, et obtint alors une seconde grille qui recouvrait la première. Tout ce travail a été fait en se basant uniquement sur les rapports d'observation collectés en Australie et en Nouvelle-Zélande. La théorie du capitaine Cathie précise que, les grilles se recoupant de la même manière que dans les systèmes d'atterrissage aux instruments pour avions, il s'agirait donc là d'un véritable quadrillage de notre planète, et que — peut-être — des types de balise, plus sophistiqués que nos radiophares actuels, pourraient être placés aux intersections de droites formant les grilles. Le capitaine Cathie a été interviewé à ce sujet par Peter Sinclair de la *N. Z. Broadcasting Corporation*. Ces balises d'intersection sont, évidemment, du domaine de la spéculation, du moins pour le moment ;

Les dossiers des OVNI's

car, si elles existent, leur présence pourrait être vérifiée scientifiquement... si les appareils de détection que nous possédons actuellement en sont capables. Malgré ce point problématique, la théorie du capitaine Cathie s'appuie sur la réalité des observations, et c'est pourquoi nous avons tenu à vous signaler « Harmonic 33 ».

« Mais les archéologues représentent les bas-fonds du divin, une maternelle archaïque de l'intellect et il est engageant de voir une cohorte de bébés poussiéreux nous imposer leur jugement. »

C.H.F.

LES « LEYS »

C'est un article de l'anglais Jimmy Goddard ¹, publié dans la revue allemande *UFO-Nachrichten* (n° 156, p. 3) qui a attiré notre attention sur la théorie des « leys » ². Non seulement nous l'avons traduit à votre intention, mais nous avons aussi glané des informations qui tendraient à ouvrir un nouveau domaine de recherche, à condition que l'on entreprenne et poursuive un travail méthodique, uniquement basé sur la réalité des faits. Voici l'article :

« En 1921, un archéologue amateur de Hertford (Angleterre) fit une découverte qui, à son corps défendant, pourrait nous aider à déchiffrer l'énigme des « Soucoupes Volantes ». Il s'agit d'Alfred Watkins (F.R.P.S.) et sa trouvaille est tout

1. Mr. Jimmy Goddard, 43 Walton Bridge Road, Shefferton (Middlesex), Angleterre, auteur de « Handbook of Leys and Orthoteny » (PX : 2/-) ; réf. *Flying Saucer Review*, vol. XIII, n° 6, p. 4.

2. Ley ou Lay : terme peu usité signifiant : configuration, disposition, marque, repère, balise. Ex. : *Lay of the land*, configuration du pays ou du terrain ; *to mark a lay*, poser un repère : réf. *Harrap's Standard Dictionary, Part two-English-French*, London, 1965, p. 691.

simplement la suivante : les sites préhistoriques découverts en Grande-Bretagne seraient disposés selon des lignes droites ; ces lignes formeraient un modèle en étoile dont le centre serait généralement un lieu extrêmement important. Cette découverte était déjà assez étonnante par elle-même, étant donné la longueur et la perfection remarquables de ces lignes, que Watkins nomma « Leys ». Watkins écrivit plusieurs livres sur ce thème, dont le plus connu a pour titre *The Old Straight Track : La Vieille Piste Droite* (Methuen and Co. Éditeurs, 1925).

« La relation des leys avec les soucoupes volantes fut amorcée en 1954, lorsque l'ingénieur français Aimé Michel découvrit — à son propre étonnement — que les observations d'OVNIs d'une journée quelconque, au cours d'une « vague » spécialement importante cette année-là en France, se trouvaient réparties sur une ligne droite comportant divers « points centraux ». D'énormes objets en forme de cigare y furent observés, et des disques volants y manœuvrèrent de façon remarquable, avec chute « en feuille morte ». Il semblait alors que les OVNIs, pour une raison quelconque, désiraient relever un plan cartographique de notre planète. Ces lignes furent appelées « orthoténiques », mot d'origine grecque signifiant : « qui se propage en ligne droite ».

« Ces deux découvertes, identiques quant à leur fond, furent associées par Toni Wedd, du Kent, dessinateur indépendant et ufologue enthousiaste, dans un petit livre : *Routes du Ciel et Balises*. Il y énonce l'étonnante théorie selon laquelle les lignes orthoténiques et les leys peuvent n'être, en réalité, qu'une seule et même ligne, mais découverte seulement d'une façon différente. Et Wedd a donné de nombreux exemples d'observations d'OVNIs au-dessus des « centres » de leys ; comme les observations dans cette région du monde, étaient espacées de quelques mois, voire d'années, on ne pouvait donc pas parler de vague et aucune ligne orthoténique n'a pu s'y manifester.

« Un peu plus tard, un autre enthousiaste des leys, Philip Eselton, de Sudbury-sur-Tamise, découvrit ce qu'il croyait être le « Ur-ley-system » pour la Grande-Bretagne. Exactement traduit, cela signifie qu'à l'origine le système des leys est une disposition qui semble être la base de n'importe quel ley dans n'importe quelle région. Pour la Grande-Bretagne, il prend la forme d'un grand triangle isocèle, avec un sommet à Arbor Low (Apex), très important alignement préhistorique dans le Derbyshire, site où se croisent de nombreux leys. L'un des angles du triangle est un centre non indiqué, à quelque quatre miles de Glastonbury ; l'autre angle est situé sur un centre marin, près de la côte de l'île de Mersea. Or, à l'origine,

Les dossiers des OVNI's

ce point fut découvert bien avant que Mersea ne fût citée dans des informations concernant des OVNI's.

« A la suite de la découverte de ce triangle, et après un travail considérable effectué avec des cartes précises, d'autres leys et lignes orthoténiques apparurent. Toutes les orthoténies, même celles qui comprennent les côtes de Grande-Bretagne, sont des leys : Ainsi celle d'Aimé Michel, Calais-Southend, qui — en fait — est une longue piste courbe puisque, un certain jour de 1954, des observations y furent faites de Southend jusqu'en Italie.

« Ainsi fut très rapidement mis en évidence un modèle symétrique où, par hasard, les activités évidentes des OVNI's parurent significatives. Des centres importants, des centres de ley-orthoténie, apparurent en des points de grosses vagues d'observation. Par exemple, Chelmsford, qui a rassemblé de nombreuses observations, est tout près du centre de ley-orthoténie de Margaretting Tye, où la ligne orthoténique Calais-Southend, ligne de base du Grand Triangle, coupe l'île de Wight, où le nombre des observations dépasse largement celui de la moyenne nationale ; de là part une ligne orthoténique qui coupe le célèbre Charlton Crater, qui fut reconnu comme un centre de leys ; cette ligne va, par ailleurs, vers un point central qui se situe dans le Canal d'Angleterre, où trois lignes orthoténiques et deux leys importants se rencontrent. Cette zone est connue sous le nom de « *The Deep* » (La Profondeur), où se trouve un rejet naturel sur le sol marin. La ligne de base du triangle, un très bon ley, est en rapport avec les OVNI's sur toute sa longueur.

« Si nous commençons à l'ouest par le point Mersea, nous avons l'observation de Langenhoe et d'autres dans cette région ; si nous continuons vers l'ouest, nous arrivons à Margaretting Tye, près de Chelmsford où l'on a fait d'autres observations ; traversant Londres, la ligne conduit à Lower Edmonton. Quelques photographies remarquables ont été faites, en janvier 1968, par un observateur-amateur d'Edmonton, le jeune Robert Langley, de 16 ans [N.D.T. : Langley = lang ley = longue trace] ; ces photos montrent des objets qui ont beaucoup étonné Nigel Stephenson, représentant la *British UFO Research Association*.

« Plus loin à l'ouest, la ligne passe par Reading, point central de la base du Triangle ; de nombreuses observations nous sont parvenues de cette région. Le dernier site spectaculaire que traverse ce ley est peut-être le plus étonnant de tous, et la presse nationale en a très souvent parlé ; en effet, juste au nord, se trouve la petite ville provinciale de Warminster, dans le Wiltshire. où les gens parlent d'apparitions

et de rumeurs inquiétantes. Apparemment, elles ne doivent pas avoir cessé puisque moi-même, à Pâques, du lieu-dit Warminster Down, à 1/8^e de mile de la ligne de base, j'ai vu deux OVNI's.

« Mais la grande question demeure encore : « Qui sont-ils ? » Et si le système Ley-orthoténie nous mène à la conclusion que les pilotes des OVNI's nous visitent depuis très longtemps, ceux-ci préfèrent encore nous éviter et restent indéfinissables, et même peu concevables pour nous. Nous pouvons au moins être certains que, si de nouvelles découvertes étaient faites, nous pourrions prévoir la ou les zones où les vagues d'observation se manifesteraient sans doute, car d'ores et déjà nous avons en main les matériaux qui, une fois pour toutes (?) nous donnent la preuve que les « soucoupes volantes » existent. »

— Guy Tarade (1969) à propos de l'atterrissage de Valensole (Hautes-Alpes) France, dont fut témoin M. Masse dans son champ de lavande, écrit curieusement (et nous y voyons un début d'étude) :

« M. Masse, qui est un homme intègre, ne fut pas le seul à voir des OVNI's dans la région de Valensole ; d'autres personnes refusèrent de donner leur témoignage après que la presse et la radio eurent tourné en ridicule le témoin de ce curieux atterrissage.

« Après une étude de la région, nous sommes arrivés à une conclusion troublante, les OVNI's paraissent suivre une voie matérialisée à terre par un courant tellurique, dont certains monuments mégalithiques attestent la présence. C'est ainsi que des soucoupes ont été aperçues à Créoux-les-Bains, Rebouillon, Draguignan, au Muy, à Roquebrune-sur-Argens et à Fréjus. »

C'est tout dernièrement que Guy Tarade (*Phénomènes Inconnus*, nouvelle série, n° 2, p. 5 et 6) a rédigé en tant que directeur du C.E.R.E.I.C. — C.F.R.U., la première partie « UFO-MEGA et sciences celtiques » d'un article collectif intitulé : « Une hypothèse : l' « UFO-MEGA » ¹. Cette étude

1. UFO = OVNI (Objet Volant Non Identifié) et MEGA = Mégalithe (monuments en pierres géantes, ou monuments mégalithiques).

Les dossiers des OVNI's

historique cite de nombreux textes anciens et narre le passage où la « Roth Ramarach », ou roue tourbillonnante construite par Simon Magus, s'écrase à terre, attirée par un « pilier de pierre ». C'est une excellente introduction à la seconde partie de l'article, intitulée « Étranges coïncidences », traitée par M. Jean-François Boedec, directeur du C.B.D.E.O.S.-C.F.R.U., qui précise, au chapitre « Vers une confirmation scientifique » :

« Ces cas scrupuleusement vérifiés sur carte et sélectionnés nous ont permis l'établissement d'une curieuse corrélation, et de dire que les OVNI's suivraient ces « lignes mégalithiques ». Mais l'étude « UFO-MEGA » demeure en tout et pour tout une hypothèse car l'abondance des monuments mégalithiques dans notre région permet de nombreuses combinaisons.

« Dans cette optique hypothétique, le C.B.D.E.O.S. envisage une vérification scientifique ; un programme de recherches est actuellement à l'étude. Il se concrétisera par la pose, sur ces lignes, d'appareils de détection d'OVNI's, de courants telluriques, appareils actuellement en cours de réalisation.

« En outre, le C.B.D.E.O.S. envisage d'établir une carte complète des lignes « UFO-MEGA » sur l'étendue de la Bretagne, carte qui sera soumise aux experts de la Société Archéologique du Finistère, ainsi qu'au Comité d'études du Cercle Français de Recherches Ufologiques. Une étude détaillée de la disposition des mégalithes composant les alignements de Carnac sera parallèlement entreprise.

« Conclusion.

« Dans l'état actuel de nos connaissances, il nous est impossible de confirmer cette hypothèse. Une recherche à l'échelon international en est d'autant plus souhaitable : sur chaque continent se dressent de mystérieuses pierres dont la méthode d'érection nous laisse perplexes...

« A l'heure actuelle où les réalités des temps anciens sont entrées dans nos légendes, l'omniprésence des mégalithes n'implique-t-elle point l'existence — et la destruction — d'une civilisation particulièrement avancée ?

« Caprice du hasard ou réalité insoupçonnée, l'hypothèse « UFO-MEGA » nous ouvre un nouveau domaine de recherche. »
Jean-François Boedec.

« Il sera difficile pour beaucoup de gens d'admettre que nous puissions ne pas être intéressants. »

C.H.F.

« MOC », SÉISMES ET FAILLES

C'est en 1967 que F. Lagarde, du groupe « Lumières dans la Nuit », a fait une découverte qui le mena à formuler une hypothèse ; il prit sagement le temps de dresser une statistique afin de contrôler par les chiffres si elle avait de la valeur ; ce n'est qu'en 1968 qu'il publia l'article dont nous avons reproduit le titre ci-dessus, pour expliquer sa découverte (*L.D.L.N.*, vol. XI, n° 92, janvier-février 1968, p. 4 et 5). Depuis, F. Lagarde a reçu de nombreuses confirmations ; nous en publierons quelques-unes. Laissons-lui la plume :

« L'explosion de la bombe atomique a bien souvent été invoquée pour justifier la présence des « MOC ». Il nous semble cependant que cette raison soit insuffisante (...).

« Par ailleurs nous avons noté que la bombe d'Hiroshima représentait une puissance énergétique de 22 millions de kilowatts-heures. Le même document, *Les tremblements de terre* de P. Rousseau, nous apprend que le séisme du Chili, du 21 mai 1960, représentait une énergie de 233 milliards de kilowatts-heures soit dix mille fois plus que la bombe d'Hiroshima ! Et ce séisme n'est pas seul dans son genre, tant s'en faut. Il faudrait aussi y ajouter les éruptions volcaniques !

« Si donc un phénomène terrestre devait alerter des voisins du cosmos, ce serait le tremblement de terre, plutôt que la bombe atomique, dix mille fois moins puissante.

« Précisément, il se trouve que nous avons constaté, dans le relevé que nous avons établi des séismes de 1309 à 1960 (145 en tout) la présence de disques lumineux sur 7 d'entre eux. P. Rousseau, dans un sous-chapitre de son livre, n'a pas manqué de son côté de mentionner les « lueurs mystérieuses » qui accompagnaient souvent les séismes. Plus particulièrement, il souligne les « lueurs » qui furent observées par mille cinq cents personnes au Japon, lors du séisme de 1930, et qui n'ont reçu, à ce jour, aucune explication.

« Il s'avère déjà, sous bénéfice d'une étude plus poussée,

Les dossiers des OVNI's

que nous poursuivrons, que la présence des « MOC » est en relation directe avec les phénomènes sismiques. Ce serait, pour le moins, une explication valable à l'indifférence qu'ils manifestent vis-à-vis de tout ce qui vit sur terre, y compris nous-mêmes, eu égard à l'importance cosmique que pourrait représenter pour eux la stabilité de la planète Terre.

« Mais qui dit séismes dit aussi failles, et si nos « MOC » s'intéressent aux séismes, ils doivent aussi s'intéresser aux failles géologiques qui sont les points faibles de l'écorce terrestre. L'une des plus remarquables, celle de San Andreas à San Francisco par exemple, fait l'objet de notre part d'une surveillance constante.

« Pour nous en rendre compte, nous avons utilisé l'ouvrage de A. Michel : *A propos des soucoupes volantes*. Nous avons relevé, page par page, aussi objectivement que possible, les observations de « MOC » au sol ou à proximité immédiate. Nous avons ainsi noté 86 localités, que nous avons soigneusement repérées sur une carte géologique de la France au millionième. A notre grande surprise, 32 d'entre elles, soit 37 % du relevé, se situaient sur des failles. Pourcentage énorme dépassant le hasard ; et il faut bien ajouter que la carte utilisée ne porte pas tous les détails qui auraient assurément majoré ce pourcentage. De plus, les géologues ne peuvent mentionner que les faits observés en surface. Tout ce qui est recouvert de sédiments récents échappe à leur observation, et beaucoup de failles restent ignorées. C'est le cas, par exemple, qu'il convient de citer, des régions situées dans l'axe Saint-Valéry-de-Caux-Nevers, pauvres en failles repérées, mais qui sont, par contre, le siège de variations extraordinaires de la déclinaison.

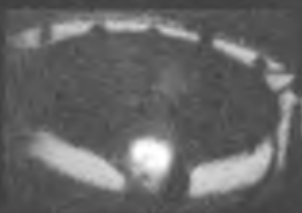
« C'est J.-P. Rothé qui faisait justement remarquer que la zone sismique du 3 octobre 1933 était exactement celle d'une « anomalie magnétique » permanente, de forme ovale, centrée à Orléans, et qui s'allonge jusqu'aux Andelys (voyez Henne-zis juste au-dessous). Les variations remarquables de la déclinaison ne peuvent être que l'indice d'une structure interne qui échappe aux géologues, et une zone sismique l'indice de fractures. Il en est de même dans bien des endroits.

« Si nous examinons la carte géologique, nous observons néanmoins dans la zone en question, tout au moins en bordure, la présence de failles bien marquées. On en trouve sur les bords de la Loire : à l'est de Cosne à Nevers, à l'ouest de Montargis au-delà de Sancoin. Plus à l'ouest celle qui va de Senonches à Chartres, au-dessus celle qui, partant de Yerville, passe sous Rouen pour aboutir à Mantes. C'est alors que l'on voit apparaître, autour de cette faille, les localités où les

Series
begins:
6x. 5x ocular?
apo



N° 15 : ALBERTON, Austr., 1967 (1), numérotation des vues.



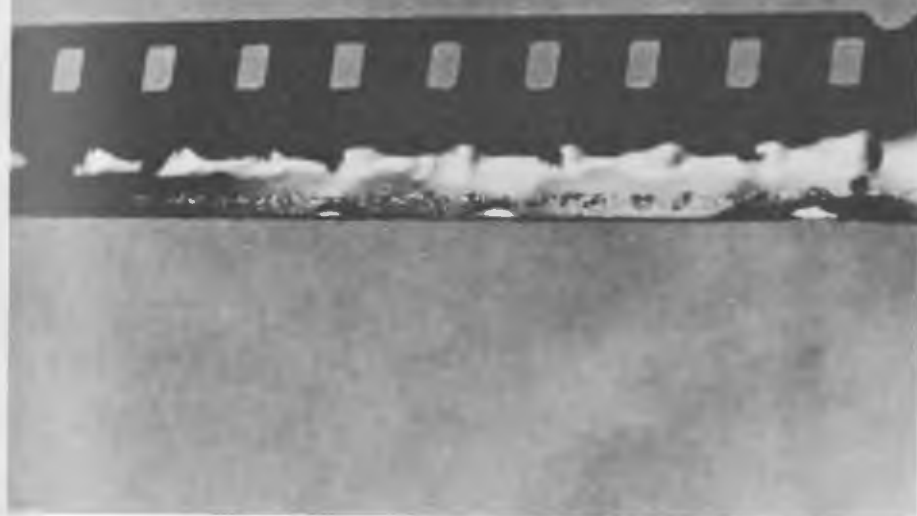




N° 17 : ALBERTON, Austr., 1967 (3), au microscope $\times 300$.

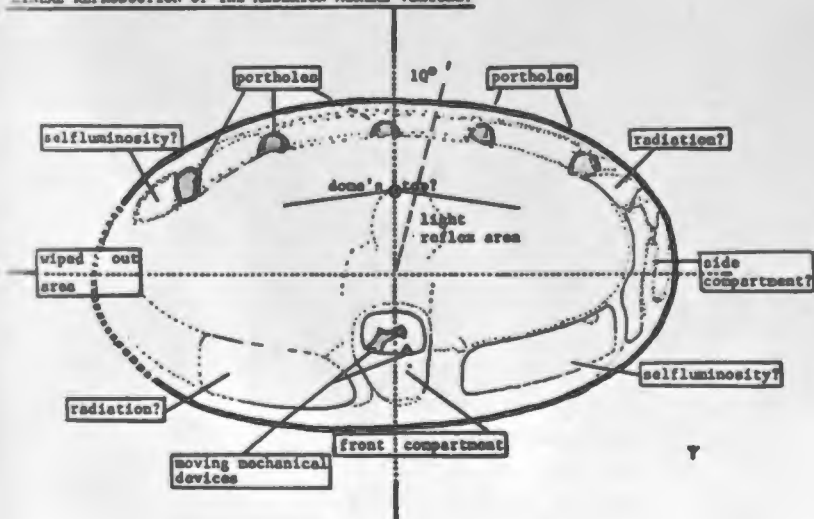


N° 18 : ALBERTON, Austr., 1967 (4), silhouette mobile.



N° 19 : ALBERTON, Austr., 1967 (5), film détérioré.

LINEAL REPRODUCTION OF THE ALBERTON AERIAL VEHICLE:



N° 20 : ALBERTON, Austr., 1967 (6), croquis analytique



**N° 21 : MULHOUSE-RIEDISHEIM,
France, 1971, empreintes.**



**N° 22 : LES NOURRADONS (Var)
France, 1971, « nid ».**

*Ci-dessus : Documents extraits de la Revue « Lumière dans la Nuit »
43-Le Chambon sur Lignon. Reproduction interdite.*





N 23 : TULLY (Queensland) Austr., 1966, « nid » (*Ph. P. Vignola*).

MOC ont été vus au sol : Duclair, Acquigny, Hennezel déjà cité, Vernon. Groupement remarquable où seulement Vernon aura été retenu parce que situé sur la faille. Clamecy non plus ne sera pas retenu, bien que situé très vraisemblablement sur le prolongement de la faille qui passe à Corbigny plus au sud. Nous voulions montrer que ces 37 % étaient aussi exacts que possible.

« Dans le nord de la France, c'est le pays minier qui a été, en 1954, le siège d'une grande activité des MOC. Pourtant, seul Ablin-Saint-Nazaire est effectivement situé sur une faille, Valenciennes étant seulement en bordure du bassin minier. C'est peu en vérité pour justifier une telle activité! Mais tout s'éclaire à nos yeux quand nous apprenons que le séisme du 11 juin 1938 avait son foyer à 25 km de profondeur entre Lille et Courtrai! Comme en Normandie, une surface sans histoire sur un sous-sol disloqué.

« Nous pourrions multiplier ces exemples mais nous ne voudrions pas alourdir un texte déjà long où l'essentiel a été écrit. Il nous faut cependant, pour en terminer, signaler une autre coïncidence remarquable qui nous vient, de par-delà l'océan, pour confirmer nos remarques. Vous voulons parler de l'activité incroyable des MOC en Amérique du Sud, qui nous étonne chaque jour. Elle n'a d'égale, vous le savez, que l'activité tout aussi importante des séismes qui déchirent ses malheureux pays (...). »

Ce premier article a provoqué l'arrivée d'un flot de lettres sur le bureau de son auteur. Il en est résulté un second article, « Le hasard et les failles » (*L.D.L.N.*, vol. XI, n° 93, p. 6) que voici :

« Dès la parution de *Lumières dans la Nuit* n° 92, l'intérêt suscité dans tous les milieux par la découverte du phénomène des failles a été considérable. Pour justifier que les 37 % annoncés correspondaient à une réalité tangible, il nous a été demandé de présenter une contre-vérification.

« Pour nous, qui avons manipulé notre carte géologique des journées entières, cette vérification nous paraissait superflue; mais pour tous ceux qui ne s'étaient jamais livrés à cet exercice, la question pouvait, en effet, se poser.

« Pour nous placer dans des conditions quelconques, remplissant celles du hasard d'un désordre géographique, nous nous sommes servis du *Dictionnaire des Communes* de Berger-Levrault, édition 1968. Commenant à la lettre A, page 39, nous avons relevé le nom de la première commune de la

Les dossiers des OVNI's

colonne de gauche ; nous avons opéré de même à la page 40, puis à la page 41 et ainsi de suite, à raison d'une commune par page (la première) jusqu'au chiffre de 83 qui avait été indiqué dans notre article : « MOC, séismes et failles ». Pour nous placer dans les mêmes conditions, nous nous sommes servis de la même carte géologique pour rechercher la position de ces 83 nouvelles localités par rapport aux failles.

« Nous n'avons trouvé que 3 communes sur faille! Il était normal qu'il en soit ainsi et cela donne 3,6 % du total.

« Cependant, pour tenir compte des erreurs toujours possibles, de certaines approximations, comme Montluçon, nous avons de plus recherché les localités se situant jusqu'à 2,5 km des failles, et nous en avons trouvé 6 de plus, qui ajoutées aux 3 autres ont fait un total de 9. Cela fait un pourcentage largement calculé de 10,8 %, qui représente le pourcentage des communes qui, choisies au hasard, se situent sur des failles.

« Nous sommes loin des 37 % des communes choisies par les MOC!

« Cette justification pouvait paraître insuffisante, et le choix des 83 communes du livre d'Aimé Michel *A propos de soucoupes volantes* pouvant paraître préférentiel, on nous a demandé d'opérer sur 200 observations quelconques. Nous n'avions pas attendu cette demande et M. Veillith le sait bien. Nous avons pris 450 observations fichées, en vrac, c'est-à-dire comportant même celles à haute altitude, souvent aléatoires. Nous avons relevé 135 localités sur failles, ce qui nous a donné 30 % du total.

« Nous pensons que ces chiffres de 30 % et 37 %, qui résultent du choix des MOC, comparés aux 10,8 % d'un hasard largement calculé, se passent de commentaires.

« Ils prouvent sans ambiguïté la matérialité du phénomène MOC sur les failles. Quant à celui de 80 % sur la faille de La Rochelle, il la confirme d'une manière éclatante (...). »

Une première confirmation arrivait de l'extérieur, sous forme d'un contrôle effectué par M. J. C. Dufour pour le département des Alpes-Maritimes (réf. : *id.* p. 5 et 6) :

« Ce que vous avez découvert est stupéfiant! J'ai fait des recoupements en ce qui concerne les A.-M. : la théorie est confirmée. L'engin de Bar-sur-Loup s'est posé en plein sur la faille qui passe à 2,500 km du village. Les groupes d'OVNI's aperçus au-dessus de la mer, au large de Nice, longeaient la grande faille sous-marine qui serpente à quelque 10 km de nos côtes! L'atterrissage de Biot : encore sur une faille!

« La découverte est réversible : si l'on veut voir des MOC, il n'y a qu'à aller sur une faille.

« Peu de temps après votre première lettre, j'apprenais qu'une soucoupe avait été vue par les gardes-frontières yougoslaves, en Macédoine, à la frontière albano-yougoslave, puis quelques jours après c'était le tremblement de terre... Or, cette soucoupe avait suivi la série de fractures situées dans l'axe nord-ouest/sud-est des Balkans! Coïncidence? Je ne le pense pas. A propos, Marliens est sur une faille qui semble dissimulée sous une couche sédimentaire, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne rejoue pas actuellement... Autre coïncidence : la zone volcanique du Puy-de-Dôme a été le théâtre de nombreux survols et atterrissages... Aux U.S.A. ce sont les zones les plus actives sismiquement et volcaniquement qui sont les plus touchées par les « vagues » d'OVNIs.

« De graves événements tectoniques se préparent peut-être, risquant de perturber la marche de notre planète et, par là même, la marche des autres planètes du système. Rien d'étonnant alors à ce que nos « visiteurs » s'intéressent plus au sol qu'à ses habitants, souvent si peu accueillants. J.C. Dufour. »

Une confirmation, vraiment extérieure cette fois, de la théorie de F. Lagarde, a été publiée dans *L.D.L.N.*, vol. XI, n° 94, p. 15 ; c'est la traduction d'un article de M. Fred P. Stone, paru dans *Panorama*, organe de l'U.F.O.P.I.A. (*Unidentified Flying Objects Phenomena Investigation Australia*), 22 Northcote Street, Kilburn, South-Australia, 5084. Voici des extraits de cet article intitulé : « Quelques caractéristiques inexplicables du comportement des soucoupes volantes » :

« Pourquoi les UFOs apparaissent-ils si fréquemment à proximité ou au-dessus de certains centres vitaux de la planète ?

« Telle est la question que votre directeur se pose depuis des années, en particulier quand un rapport lui est transmis lui signalant qu'un objet ou des objets ont été aperçus à proximité, au-dessus, ou semblant provenir de, ou quitter, les régions terrestres suivantes :

« Grandes étangs — grands réservoirs naturels — usines atomiques — régions minières (minéral de métaux) — lignes naturelles correspondant très souvent à des failles géologiques.

« Cette dernière particularité m'a été signalée il y a des années par un membre d'une association américaine. En

Les dossiers des OVNI's

comparant ses découvertes aux miennes, confirmées par le Département Géologie de notre Université, j'en arrivai à la conclusion que cet étrange phénomène n'était pas particulier aux États-Unis mais concernait mon propre continent et d'autres. Je demandai à collaborer à ces recherches.

« En confrontant les cartes officielles éditées par le gouvernement et les rapports d'observations de plusieurs années, il en ressort la preuve flagrante d'une corrélation étroite entre les deux phénomènes. Piquer de petits drapeaux sur une carte aux endroits où ont été aperçus des UFOs revient, dans la plupart des cas, à faire coïncider le point d'observation avec une ligne de failles géologiques. La similarité est remarquable.

« Une de ces lignes débute au point le plus bas de l'Australie du Sud où se trouvent sept volcans éteints dont l'un des cratères est occupé par un très beau lac appelé le lac Bleu en raison de l'étrange teinte bleutée de ses eaux et qui est aussi un réservoir à eau de la région. Puis, cette ligne s'étend vers le nord en traversant la partie la plus basse du pays, puis vers le nord-est en une courbe ondulante à travers la région des mines de cuivre de Burraqa, de là en avant en une courbe près de la frontière des Nouvelles-Galles du Sud, près de Broken Hill, où se trouvent de riches mines d'argent ainsi que des mines de plomb. Elle fait ensuite un crochet vers les territoires du nord, vers Alice Springs puis vers Darwin. Cette ligne découpe le continent en deux parties. Ce n'est pas la ligne de failles la plus importante mais, en certains points, les accidents géologiques sont très importants.

« Comme si cela ne suffisait pas, le long de la côte ouest, dans le Nord-Ouest Australien se trouvent les mêmes lignes de faille. A l'est des Nouvelles-Galles du Sud et de Victoria on constate les mêmes caractéristiques. Dans l'État de Victoria, près de la ville de Melbourne, se trouve un volcan éteint rempli de terre. La dernière fois que je l'ai vu il y avait un courant (rivière) qui le traversait, commençant à l'un des côtés du cratère pour aboutir à l'autre ; les étudiants de l'université en ont fait leur sujet d'étude favori.

« Le Queensland abonde aussi en évidences de ces couches faibles. Revenons-en aux soucoupes volantes... Dans chacune de ces régions, nos statistiques le prouvent, il y a plus d'observations que partout ailleurs. Ces observations, bien qu'incomplètes, ont été faites sur quinze années.

« La réponse ? Je ne puis qu'exprimer mon opinion personnelle :

« 1° Les UFOs mesurent combien de temps ces régions peuvent résister aux forces de tension créées par le mouvement de la planète ou les réactions atomiques et étudient les

Coïncidences

effets de ces forces. Et dans certains cas il s'agit de l'étude de ces forces.

« 2° Les UFOs empêchent l'action de ces forces par quelque moyen en leur pouvoir afin d'éviter des catastrophes, ou les observent et les conservent telles quelles, sachant que tôt ou tard un tremblement de terre détruira la planète, et ils prennent toutes précautions utiles afin de se préserver d'éventuelles conséquences fâcheuses pour eux ou pour nous, ou même de limiter le nombre de pertes humaines dans la mesure de leurs moyens.

« Ce ne sont que des opinions, des hypothèses, fruits d'une importante documentation et d'une longue méditation sur ce sujet. Mais il est certain que l'assiduité des UFOs dans ces sites particuliers cache une réalité précise. A nous de trouver de quoi il retourne. »

Sous le titre « Corrélation MOC et failles : nouvelles certitudes » (*L.D.L.N.*, vol. XII, n° 98, p. 10 à 15), F. Lagarde relate la suite de ses travaux, notamment la contre-épreuve à laquelle il a soumis son hypothèse. Pour la possibilité d'un hasard, et en étalant encore plus que lors de son premier contrôle, le choix des communes, il a constaté 20 % de localités sur failles ; pour la réalité des observations, il a utilisé le numéro spécial *The Humanoids* de la *Flying Saucer Review* (octobre-novembre 1966) et constate que 40 % des observations ont été faites sur des failles ou à proximité immédiate. Nous vous engageons vivement à lire cet article en détail.

Dossier X

DES THÉORIES ET DES HOMMES

« J'ai vu de nombreuses théories
s'effondrer devant des faits, mais
je n'ai jamais vu un fait s'effondrer
devant une théorie. »

Francesco SEVERI.

Le Dossier IX, « Coïncidences », a déjà donné lieu à des hypothèses sur le comportement des OVNI's dans l'espace aérien de notre planète.

Les vagues, concordant depuis assez longtemps avec les périgées de la planète Mars, ont fait penser à une origine martienne des pilotes d'OVNI's, ou à un relais, une base d'exploration.

L'orthoténie, elle, a suggéré une méthode géodésique d'exploration de la Terre.

Les « couloirs » de J. G. Dohmen, proposent une réglementation de cette circulation aérienne.

« Harmonic 33 » décrit une autre méthode géodésique d'exploration.

La théorie des « leys », basée elle aussi sur la réalité des constats, fait remonter la surveillance de la Terre à la préhistoire.

Les dossiers des OVNI's

« MOC, séismes et failles » est encore une hypothèse basée sur l'observation et la statistique.

Le présent Dossier X constitue un développement de ces hypothèses, à base de coïncidences : c'est la formulation de diverses théories, avec un petit préambule qui nous permettra de savoir si l'on peut prendre ces théories en considération ; dans la négative, on pourra toujours les ranger dans la catégorie des hypothèses de travail, catégorie intéressante puisque, jusqu'aujourd'hui, aucun extraterrestre n'est venu nous dire :

Qui il est,
D'où il vient,
Ce qu'il vient faire sur Terre,
Pour quelles raisons.

PRÉAMBULE

Le professeur Otto Struve, de l'Université de Berkeley (Californie) U.S.A., et qui est astronome, a écrit :

« Notre galaxie comprend 100 milliards de soleils. Un sur dix est certainement entouré de plusieurs planètes, et si une de celles-ci offrait des conditions favorables au développement de la vie, il y aurait dans la Voie Lactée 10 milliards d'astres biologiquement féconds et fertiles. Toutes les formes d'existence dans l'infini ne sont pas forcément dotées de ce que nous désignons sous le nom d'intelligence. L'intelligence est un don assez rare et peut-être que seulement un millième ou un dix-millième des occupants des mondes inconnus l'ont reçu. Mais, même si le postulat était vrai, pourquoi les êtres qui peuplent les autres 10 ou 100 millions de planètes de la Voie Lactée ne jouiraient-ils pas autant que nous de la possibilité de se développer intellectuellement ? Et n'oublions pas les milliards de galaxies qui habitent le Cosmos ! »

Voilà déjà une certaine approximation de la possibilité de peuplement. Voici maintenant une estimation de la possibilité du développement intelligent :

« Le docteur Fry, qui préfère qu'on l'appelle Dan Fry, docteur en philosophie (Collège de Londres de l'université Saint

Des théories et des hommes

Andrews) est l'auteur de *Steps to the Stars*, de *The White Sands Incident* et de *Atoms, Galaxies and Understanding*. Il a participé à la création de plusieurs éléments du système de guidage de la fusée Atlas quand il était vice-président chargé de la recherche à la *Crescent Engineering and Research Company* en Californie. Il a travaillé auparavant pour l'*Aerojet General Corporation* aux terrains d'essais de White Sands au Nouveau-Mexique. Il a participé à la fabrication de la première bombe atomique et, plus tard, à l'élaboration de fusées spatiales. (...)

« Le docteur Fry nous a déclaré que l'on avait alloué, aux États-Unis, une subvention de 300 000 dollars afin que soient déterminés statistiquement tous les faits connus sur notre galaxie. Des scientifiques de nombreuses disciplines ont été contactés, et leurs conclusions indiquent que la Voie Lactée doit englober de nombreux millions de mondes habités. Notre propre système solaire se situe dans une spirale extérieure et a été probablement l'un des derniers à être formés. C'est pourquoi les systèmes qui sont situés plus au centre de la galaxie pourraient bien être en avance sur nous, du point de vue du développement, de quelque deux millions d'années.

« Il y a soixante-deux ans seulement [par rapport à 1965], Orville et Wilbur Wright s'arrangèrent pour faire faire quelques bonds à leur « cage à poules » de 12 CV, et maintenant nous avons des vaisseaux spatiaux qui orbitent autour de la Terre toutes les 90 minutes, à environ 18 000 mph. Si nous continuons à augmenter notre vitesse au même rythme pendant 60 autres années, a estimé le docteur Fry, nous voyagerons à 9 000 000 de mph. Au cours de la troisième période de 60 ans, et à ce même rythme de progression, nous approcherons la vitesse de la lumière. Ce « mur de la lumière » est plus mathématique et philosophique que naturel. Il n'est pas douteux que nous le passerons, avec un peu plus d'efforts qu'il n'en fallut aux premiers pilotes d'avion pour franchir le « mur du son ».

« En conséquence, quelle avance auraient bien pu prendre les autres mondes habités, en deux millions d'années ? Combien d'engins spatiaux auraient-ils pu construire ? Le nombre est énorme, et une estimation raisonnable, minima, montre que 10 000 auraient pu parvenir au voisinage de la Terre depuis la naissance du Christ. »

(*BUFORA Journal and Bulletin*, vol. I, n° 6, p. 13, extraits.)

La conclusion du docteur Fry clôt notre préambule et, en y réfléchissant un peu, on admet facilement qu'à partir de là on puisse formuler diverses hypothèses.

Les dossiers des OVNI's

HYPOTHÈSES

— J. et J. Vallée (1966) posent la question suivante (*op. cit.* I, p. 41) et y répondent prudemment :

« Y a-t-il évidence que le phénomène est d'origine intelligente, et extraterrestre ? Certes non ! Mais cette idée peut-elle être complètement rejetée ? Elle ne le pourrait que si, au terme d'une analyse globale, on parvenait à démontrer que le phénomène, malgré ses aspects surprenants, peut être ramené à des éléments déjà connus. Il est donc essentiel de connaître des observations bien représentatives, dont une théorie d'ensemble devrait tenir compte. Ces observations sont appelées les « classiques ».

REMARQUE. — Il y a eu, depuis 1966, d'autres observations qui sont devenues « classiques ». Le présent ouvrage les a pris pour base, puisqu'elles sont indiscutables. Jacques Vallée lui-même a publié, depuis, *Un siècle d'atterrissages* (de 1868 à 1968), intéressant catalogue inclus dans son dernier ouvrage *Passport to Magonia*. Et malgré le manque d'analyse globale, au plus haut niveau de chacune des disciplines scientifiques que celle-ci impliquerait, et avec des moyens largement suffisants, ces cas sont tellement caractéristiques qu'ils ne peuvent « être ramené(s) à des éléments déjà connus ». Le comportement intelligent de nombreux OVNI's est là pour appuyer cette hypothèse ; et si J. et J. Vallée pratiquent le doute scientifique, cela ne les empêche nullement de voir juste ; ne serait-ce qu'en posant la question dans les termes avec lesquels ils la formulent... leur réponse en découlant tout naturellement.

A l'appui de la notion de « comportement intelligent », nous citerons les paroles prononcées par le professeur docteur James E. McDonald, de l'Université d'Arizona, à l'assemblée annuelle de la Société Américaine des Directeurs de Journaux, le 22 avril 1967 :

« L'escorte d'avions et le survol de voitures à basse altitude se poursuivent assez régulièrement. Ces cas suggèrent si fortement des missions de reconnaissance ou de surveillance, que celui qui étudie le problème est contraint d'envisager la possibilité que les OVNI's soient quelque espèce de sondes spa-

tiales. Il y a de nombreuses autres catégories d'observations qui suggèrent cette même hypothèse.

« Mon sentiment présent est qu'il n'y a aucune échappatoire sensée à cette hypothèse, extrêmement choquante pour notre vanité, selon laquelle les OVNI sont des sondes extra-terrestres venant d'un autre monde. »

D'où viennent les OVNI ?

« Le major Donald E. Keyhoe [du N.I.C.A.P.], qui vient de se livrer à une étude approfondie de certains rapports secrets détenus par l'A.T.I.C. et le Pentagone, est arrivé aux résultats suivants :

« Les soucoupes volantes viennent de la planète Mars. Elles utilisent la face de la Lune qui nous est perpétuellement cachée et y ont établi un relais, une « étape » entre Mars et la Terre. »

« Pour le major Keyhoe, les Martiens, soumis à une vie particulièrement difficile sur leur planète mourante et desséchée, sont à la recherche d'un monde aux conditions climatiques plus clémentes. Ils viennent donc explorer minutieusement la Terre... avant d'y débarquer ! Les Martiens, à son point de vue, essayeront d'obtenir l'accord des Terriens pour s'installer sur la Terre. Au cas où nous nous opposerions à cette immigration massive... ils occuperaient notre planète, purement et simplement. »

(Jimmy Guieu, *op. cit.* I, p. 164 et 165.)

Mais tout le monde n'est pas d'accord sur le lieu de provenance des OVNI. Voici un articulet, paru dans la *Berliner Morgenpost* du 5 janvier 1972 et titré : « Les OVNI partent de la planète Jupiter. »

— A.S.D. — Nuremberg, 5 janvier 1972 : « Personne ne peut dire le contraire : des objets volants inconnus (OVNI) venant d'autres étoiles, tournent autour de la Terre. » C'est le professeur Hermann Oberth, « père du voyage spatial » et maître de Wernher von Braun, qui a fait hier cette déclaration, à la suite des récentes observations faites dans le ciel de Scandinavie. D'après les estimations de l'expert de Nuremberg, on a observé au cours de ces dernières années quelque 20 000 apparitions par toute la planète, et pour lesquelles il n'existe jusqu'à présent qu'une seule explication : « Il devrait s'agir d'engins volants venant d'autres mondes. »

Les dossiers des OVNI's

« D'après ce savant, dans 80 % des cas où l'on a pu observer dans le ciel des points lumineux ou des disques remarquables, l'apparition pouvait s'expliquer logiquement. La plupart du temps, il s'agissait de reflets ou réflexions dont la cause pouvait être exposée scientifiquement. « Dans les cas restants, nous nous trouvons devant une énigme. » Le professeur Oberth n'en connaît pas non plus l'origine. Mais s'ils provenaient de notre propre système solaire ? Alors, pour lui, une seule planète entre en considération : Jupiter. Car il estime plausible qu'elle puisse porter des êtres intelligents.

« Les experts obtiendront bientôt des certitudes sur cette planète légendaire et poétique : les américains veulent envoyer une sonde vers Jupiter, qui en transmettra des photographies à la Terre, par radio. Cette sonde, fabriquée de main d'homme, sera la première à quitter notre système solaire. Pour des organismes intelligents, dans un autre système, elle sera peut-être le premier OVNI (!).

(*UFO-Nachrichten*, n° 187, p. 6.)

REMARQUE. — Le docteur Daniel Fry estimait que 10 000 OVNI's avaient pu visiter la Terre depuis la naissance du Christ. Sachant ce qu'il sait, le professeur docteur Oberth précise que 20 000 cas d'observations sont encore « non identifiés ». Ce qui donne à réfléchir.

Nous avons passé sous silence la question « Qui sont-ils ? » puisque nous n'avons pas de réponse à lui donner, et que ce sujet sort du cadre de notre ouvrage. La question : « D'où viennent-ils ? » soulève, elle aussi, bien des hypothèses. La troisième question : « Que font-ils ici ? », assortie de la question complémentaire : « Pourquoi ? », provoquent des réponses diverses, mais qui reposent toutes sur un minimum d'observations significatives.

— J. G. Dohmen (1972), dans son ouvrage passionnant (*op. cit.*, p. 98), fait allusion à l'uranium :

« Depuis longtemps nous pensons que si tous les lieux uranifères reçoivent la visite des soucoupes volantes, on pourrait supputer l'existence de quelques gisements aux endroits qu'elles survolent régulièrement chez le voisin, ou en quelque désert de Gobi. Cette idée est sous-jacente ou formulée chez certains auteurs. Si quelques prospecteurs en sont arrivés aux mêmes déductions, ils ne s'empresseront pas de divulguer un secret stratégique.

Des théories et des hommes

« Nantis que nous sommes, à présent, de nombreux couloirs communs et probables, nous avons cherché des lieux dans ce monde (Collection QUE SAIS-JE ? *L'uranium*) et nous avons trouvé de nombreuses confirmations (Un travail à parfaire). »

La « théorie de l'uranium », formulée par un chercheur belge, est donc la seconde que l'on puisse tirer de la statistique des observations, après la « théorie des failles » posée par le français F. Lagarde. En voici une troisième, découlant toujours d'observations répétées, exposée par un chercheur canadien :

— Henri Bordeleau (1969) nous raconte d'abord (*op. cit. II*) comment se décompose ce que l'on a observé vulgairement sous l'appellation « boule de feu verte », puis ce qui se passe au niveau du sol de notre planète ou dans ses masses liquides, enfin à quoi correspond ce que l'on peut, à nouveau, observer dans le ciel. Mais laissons-lui la plume, en le remerciant encore de la confraternelle autorisation de reproduction qu'il a bien voulu nous accorder :

« Nous venons d'examiner la première « constante » de l'histoire des soucoupes : le passage de « pseudo-bolides » verts. Je réitère ce que je déclarais dans mon premier livre : « Jusqu'ici, parce que les témoins n'avaient vu le plus souvent qu'une partie du phénomène, et à son début, on avait conclu au passage d'une météorite, d'un bolide ou même d'une fusée, alors qu'il s'agissait de l'arrivée d'une escadrille de soucoupes. » (...)

« D'après ce que j'ai pu observer, l'« escadrille cosmique » a probablement la forme d'une sphère. Elle peut ressembler à l'image conventionnelle que l'on donne à l'atome : un noyau entouré d'électrons ; ou mieux encore, elle pourrait avoir la forme d'une sphère composée des soucoupes-pilotes à l'avant, et d'une grande masse de soucoupes-mères ou soucoupes-filles à l'arrière — peut-être deux cents. Je donnerai plus de détails là-dessus au chapitre VII.

« L'escadrille voyage à une vitesse fulgurante dans l'atmosphère terrestre (peut-être à cent miles à l'heure). Elle largue des paquets de soucoupes-mères par groupes de cinquante qui se détachent du groupe sphérique par rangées de 5 ou 6.

« Quand le dernier « paquet » de 50 se détache, les soucoupes-pilotes coupent l'énergie (entendez éteignent la boule lumineuse vert émeraude) puis devenant autonomes à leur tour, se dispersent dans le ciel, pour aller se poster à très haute alti-

Les dossiers des OVNI's

tude où elles servent de relais de communication et d'où elles peuvent diriger les opérations des unités plus petites.

« Les arrivages se produisent parfois en pleine nuit, et je ne peux fournir d'explication immédiate à ce fait, mais ils ont lieu surtout au crépuscule. Grâce sans doute à une longue expérience et à une technique avancée, les cosmiques synchronisent leurs « passages de bolides verts » avec la disparition de l'astre du jour à l'horizon des humains (...).

« L'acuité visuelle de l'homme est réduite au tiers de ce qu'elle est durant le jour, et cela même est mis à profit par les soucoupes. Les escadrilles arrivent en trombe, vers 7 h 15-7 h 30, et la soucoupe-mère (une des deux cents qui forment l'escadrille) devenue autonome, passe du jaune très brillant au rouge mat, en freinant jusqu'à l'arrêt total et le « sur-place », ce qui la rend pratiquement invisible du sol, puis elle descend larguer des soucoupes plus petites, à plus basse altitude. Celles-ci, à leur tour, font la même chose pour aller finalement s'éteindre silencieusement au-dessus de certains lacs ou de certains terrains marécageux.

« Après le passage de l'escadrille, il pourra parfois subsister une traînée ionisée, avec autant de renflements, le long de cette traînée, qu'il y aura eu de largages de groupes de soucoupes sur le parcours. Ces renflements ionisés « pulseront », tant que l'« énergie », que les soucoupes auront abandonnée en se séparant du groupe majeur, n'aura pas été résorbée par le milieu ambiant. Jusqu'ici, ils ont été confondus avec le point de chute de la météorite quand ils apparaissent à la fin de la traînée. » (p. 130, 131, 132).

« Quand on lit rapidement des milliers de descriptions d'apparitions de soucoupes autour du globe, on peut facilement déceler une deuxième constante : les soucoupes ont une très grande affinité pour l'eau. Des milliers de témoins ont rapporté avoir vu ces engins mystérieux au-dessus de nappes d'eau, de marais et de tourbières partout dans le monde. » (p. 135).

« Comment expliquer qu'on ait vu surgir une sphère sombre des profondeurs de la mer, aux îles Aléoutiennes, et que Madame Veilleux, de Saint-Jean-des-Piles (Canada), ait vu deux soucoupes s'enfoncer dans les eaux froides de la rivière Saint-Maurice, au Québec ?

« Qu'y a-t-il de commun aux marécages de la petite ville d'Ann Arbor, dans le Michigan américain et les marais de Lünebourg, près du grand port allemand de Hambourg ?

« Je crois que j'ai trouvé. Ce qu'il y a de commun à tous ces endroits, c'est la présence de sel !

« Est-ce possible ?

« Nos mystérieux visiteurs parcourraient des millions de

milles pour se procurer du chlorure de sodium? Peut-être! Les soucoupes, telles des abeilles monstrueuses, viendraient butiner notre humble sel de table? Cela n'est pas impossible! Ces véhicules sidéraux, capables de vitesses fulgurantes, ne seraient en somme que de vulgaires camions célestes; et leurs pilotes, des mineurs affairés à exploiter un énorme gisement de sel : la Terre? Je pense qu'on peut raisonnablement l'affirmer.

« Le sel est donc si précieux? Oui, extrêmement précieux! Sous un aspect tout à fait anodin le sel cache une valeur inestimable. Il est absolument indispensable à la vie physiologique... » (p. 220, 221).

« Pourquoi les soucoupes ne se contentent-elles pas du sel marin? Probablement parce qu'elles ont découvert dans certains lacs ou dans certains marécages des sources salées qui offrent, soit une saumure plus concentrée ou contenant plus de magnésium ou de brome que les eaux de la mer; soit une saumure plus pure parce que moins contaminée par les eaux-vannes, le strontium des retombées ou les substances toxiques comme le D.D.T. » (p. 233).

« La congélation, l'électrolyse et la lixiviation peuvent être utilisées par les cosmiques pour extraire le sel, mais il est probable que le procédé auquel ils doivent recourir pour recueillir le sel des endroits habités est celui de l'échange des ions. La soucoupe n'a qu'à survoler très rapidement le lac ou le marais et y laisser choir des échangeurs d'ions (sous une forme que je ne connais pas, peut-être des bandes de résines synthétiques comme le « foil » du cas n° 51) et plus tard, à la faveur de la nuit, venir les récupérer quand ils sont bien chargés de sel. La pause au-dessus d'un lieu donné s'en trouve réduite et diminue d'autant les chances de repérage. » (p. 298).

« L'hypothèse que les soucoupes transportent leur sel sous la forme d'un immense cristal se trouve renforcée par le fait qu'on a observé des triangles ou des losanges chatoyants comme des diamants. Les phénomènes de la polarisation expliqueraient qu'on ait vu des masses triangulaires passer du rouge au bleu et au vert très rapidement. Quant à la disparition subite de ces triangles dans les airs, il faut pour l'expliquer faire appel à l'effet de Brillouin mais aussi au fait que le sel pur et clair est la matière la plus transparente que l'on connaisse : on s'en sert même pour fabriquer les lentilles de certains instruments d'optique de précision. » (p. 299).

Voilà succinctement exposée, par des extraits accolés, la théorie Bordeleau de l'exploitation du sel de la Terre. Vous

Les dossiers des OVNI's

la trouvez farfelue ? Alors lisez donc les livres de cet auteur, qui contiennent les détails techniques explicatifs que nous ne pouvons faire figurer ici... et peut-être changerez-vous d'avis !

Une quatrième théorie est celle de la surveillance de la Terre, non plus du point de vue géologique (théorie des failles de F. Lagarde), mais de celui de l'évolution de notre civilisation. Et là, ces théories se transforment en diverses hypothèses ; certaines ne sont que des spéculations, d'autres rappellent des textes anciens, d'autres enfin sont basées sur la statistique des observations. En voici quelques exemples :

— Charles Garreau (1971) ne fait pas remonter l'origine des « soucoupes volantes » aux Atlantes : plus pratiquement, il détermine six périodes d'observation suivant le comportement des OVNI's. Sa théorie est basée sur l'étude des rapports d'observation. Voici les « six périodes de Garreau » (*op. cit.*, p. 66 et 67) :

1. L'origine de la première manifestation n'est pas connue, mais les observations couvrent toute la planète, à intervalles éloignés, jusqu'au milieu du XIX^e siècle environ.

2. Pendant le demi-siècle suivant, observations donc surveillance sur toute l'Europe de l'ouest, partie la plus développée de l'Ancien Continent.

3. Depuis la fin du XIX^e siècle, observations plus nombreuses au-dessus des États-Unis, donc surveillance de son urbanisation et de son développement industriel.

4. De la naissance de l'aviation jusqu'en 1939, vagues périodiques de reconnaissance au-dessus des États-Unis et de l'Europe.

5. De 1939 à 1945, recrudescence des observations précises, donc multiplication de la surveillance concernant les incendies nocturnes consécutifs aux bombardements, et reconnaissance des V 2.

6. Vagues d'observations plus intenses, donc surveillance encore accrue après les explosions des premières bombes atomiques, et relevé des installations atomiques tant civiles que militaires.

— Maurice Santos (1970) nous offre le commentaire suivant, à propos de « Les OVNI's et l'ère atomique » (*op. cit.*, p. 168) :

Des théories et des hommes

« Certains prétendent que les nombreuses apparitions d'OVNIs coïncident avec la découverte de l'atome. Ces êtres de l'espace s'inquiéteraient de ce que l'homme joue avec des forces terribles qu'il ne connaît qu'imparfaitement. Que savons-nous des réactions déclenchées par nos bombes atomiques en dehors de l'atmosphère terrestre ? Le sorcier moderne, l'atomiste, risque, en tripotant des forces obscures, de déclencher une réaction en chaîne qui pourrait faire voler la planète en morceaux ; et cette explosion amènerait obligatoirement une grande perturbation dans notre système solaire par la destruction des équilibres d'attraction. Chaque planète changerait d'orbite et toute vie serait instantanément effacée de sa surface.

« Une explosion atomique est assez importante en luminosité, et le champignon atomique assez élevé, pour devenir optiquement observables d'une autre planète de notre système, et peut-être d'un autre système de notre galaxie. »

— Frank Edwards (1967 et 1968) peut être rangé aussi parmi les tenants de la théorie de la surveillance. Il introduit celle-ci par un récit (malheureusement sans références précises), qu'il met en parallèle avec des types de comportement observés chez les OVNIs (*op. cit.* II, p. 65 et suivantes) :

« L'été 1950 ne fut pas pire que les autres étés, à Washington, mais aussi chaud, humide et étouffant que les précédents et les suivants. Un après-midi de cet été-là, je me retrouvai suffoquant et moite, dans une salle de conférence du Pentagone, me demandant ce que je faisais là, alors que j'aurais pu demeurer dans le building climatisé où j'avais mon bureau, au coin de la 9^e Rue et de l'Avenue K Nord-Ouest.

« En fait, c'était à la suite d'un coup de téléphone, reçu la veille d'un ami qui occupait un poste important dans l'armée que je me trouvais dans cette salle de conférence où régnait une chaleur d'étuve. On devait y révéler une communication spéciale sur nos programmes de voyages spatiaux, et mon ami avait pu me faire inviter.

« On avait peine à croire qu'il s'agissait d'un problème d'importance capitale, car nous n'étions que sept ou huit dans la salle, et deux d'entre nous partirent avant la fin.

« Ce ne fut qu'à l'issue de la conférence, en rentrant à mon bureau, que je réalisai que le programme que je venais d'entendre énoncer paraissait un peu « tiré par les cheveux ». En 1950, nous remontions encore les vieux V 2 allemands pour les lancer à cent cinquante kilomètres, au-dessus de White

Les dossiers des OVNI's

Sands, New Mexico, quand tout allait bien. Nous n'avions aucun matériel qui justifiait les élucubrations à longue portée que je venais d'entendre exposer. Nous étions encore des années avant l'ère des fusées spatiales, des décennies peut-être. Cela admis, n'était-ce pas un peu présomptueux de la part de l'armée américaine de consacrer temps et talents à un « ... programme en sept phases pour campagne de voyages interplanétaires impliquant une ou plusieurs autres planètes ».

« Ce « briefing » était tenu par trois officiers, deux de la Marine et un de l'Armée. En 1950, il n'existait pas encore vraiment de censure pour ce genre de discussions — ni sur ce sujet. Les règlements qui allaient imposer la politique de mutisme et de tromperie ne devaient être promulgués que deux ans plus tard.

« Un des points essentiels de la conférence fut l'exposition d'un programme soigneusement élaboré sur la conduite que nous tiendrions si nous étions en mesure de visiter une autre planète peuplée d'êtres doués de raison.

« *La Phase Un* constituerait l'étude préliminaire. Elle aurait lieu avant que nous sachions si la planète est habitée. Elle consisterait en une patiente et prudente observation, d'une distance considérée comme dénuée de risques. Si la planète possédait des satellites qui puissent nous être utiles, nous les examinerions soigneusement, en tant qu'emplacements éventuels de bases d'approche à partir desquelles nous pourrions étudier la planète afin de déceler s'il y existait une vie organisée.

« *La Phase Deux* consisterait apparemment en une surveillance de la planète à une distance réduite à l'aide d'instruments-sondes. Ces sondes prendraient des photographies, récolteraient des échantillons d'atmosphère, et détermineraient la nature et l'importance des centres de civilisation, s'il s'en trouve sur la planète.

« *Phase Trois* : si les résultats fournis par les instruments-sondes semblaient justifier une étude plus approfondie, ces types d'engins seraient remplacés par des engins plus rapides, plus manœuvrables et pourvus d'équipages. Ainsi pensait-on étudier les performances des véhicules utilisés par les habitants de la planète, mesurer leur vitesse, définir leur type de propulsion, leur maniabilité, en les comparant aux caractéristiques de nos propres véhicules.

« *Phase Quatre* : cette phase du programme comporte des risques réels. C'est celle où des engins pilotés par des hommes se rapprochent encore de la planète pour essayer de savoir si les créatures qui la peuplent sont hostiles, et, si elles le sont, dans quelle mesure, et par quels moyens elles montrent leur

hostilité. Il s'agirait également de déterminer les emplacements des radars et des centres militaires, si la planète en possède.

« *Phase Cinq* : de brèves escales, dans des endroits isolés pour nous procurer des spécimens de plantes, d'animaux, et, si possible, des spécimens des êtres intelligents peuplant la planète.

« *Phase Six* : si nous avons réussi au cours des phases précédentes à nous procurer les renseignements nécessaires, nous devons à présent décider s'il nous faut abandonner le projet, comme trop risqué, ou pour d'autres raisons — ou si nous allons passer à la Phase Six du programme. Alors la Phase Six consisterait en atterrissages et vols à très basses altitudes, où nos engins et leurs équipages pourraient être vus, mais non atteints. Ces approches seraient exécutées en des points où elles pourraient être observées par le plus grand nombre possible de spectateurs. Poursuivie avec succès, cette phase démontrerait notre existence et notre absence d'hostilité.

« *Phase Sept* : appelée par nos conférenciers la phase « Pleins Contacts ». Ce serait le point final du programme, soigneusement élaboré, préparé et exécuté. Le contact ne serait tenté que si nous avions d'excellentes raisons de croire qu'il n'engendrerait aucun désastre pour les deux races impliquées. Certaines bonnes raisons pourraient interdire qu'on passe jamais à la Phase Sept, même si les résultats des six phases précédentes ont pu indiquer que celle-ci soit matériellement réalisable.

« Puisque nous n'avions pas de programme spatial à l'époque de cette conférence, je me demandai pourquoi ce « briefing » avait eu lieu, et pourquoi on avait mis une emphase apparemment prématurée à traiter de ce sujet.

« A aucun moment de la séance, qui dura deux heures et demie, on ne fit la moindre allusion à ce qu'on appelait alors les « soucoupes volantes ». Mais, plusieurs semaines plus tard, je commençai à me demander si ce n'était pas de cela que l'on avait voulu nous parler pour essayer de nous avertir de ce qui pourrait arriver si ces objets étranges étaient bien des engins spatiaux, comme tant de gens, y compris des personnalités officielles, le soupçonnaient déjà.

« Plus j'y pensais, plus j'y réfléchissais, et plus ferme était ma conviction que ces officiers avaient réellement voulu essayer de nous avertir du déroulement probable du problème des OVNI. S'il en était ainsi, ils avaient fait preuve d'une remarquable faculté de prévoyance — ou de prescience.

« Examinons le dossier.

« *Phase Un* : il s'agit, rappelez-vous, de l'étude préalable, de la lente et prudente observation destinée à déterminer si la planète est habitée par des créatures capables de raisonnement.

Les dossiers des OVNI

« Selon l'histoire, depuis des millénaires, l'homme enregistre des apparitions de vaisseaux étranges dans les airs. De certains de ces vaisseaux sont sortis des êtres vivants si l'on en croit les récits de la Bible et les documents de l'Antiquité. Ces visites, pour la plupart, étaient de courte durée et très espacées dans le temps. Si c'étaient vraiment des expéditions conduites par des êtres intelligents venus d'un autre point de l'univers, ces explorateurs ne trouvèrent sans doute pas grand-chose d'intéressant sur notre planète ; ils ont pu vraisemblablement noter « habitée, mais de primitifs », ajoutant : « à revoir plus tard ».

« Dans ce cas, ils ont dû noter que la Terre avait un satellite, assez grand et assez proche pour qu'on puisse l'utiliser comme base d'opérations, lorsque notre degré de civilisation rendrait intéressantes les opérations d'approches. Sur la Terre, on avait trouvé des êtres raisonnables, se développant au cours des âges, et auxquels il fallait seulement du temps pour tirer parti de leurs aptitudes. (...) »

« *Phase Deux* : surveillance rapprochée de la planète à l'aide d'instruments de sondage.

« Les faits : après une période creuse d'environ trente ans, durant laquelle on n'entend pratiquement plus parler d'engins aériens extraordinaires, les pilotes militaires de la Seconde Guerre mondiale se mettent à parler d'objets étranges en forme de disques, n'ayant généralement guère plus de 1,20 m de diamètre, qui s'ébattent autour des avions de chasse. (...) »

« Ce fut en mai 1946, en effet, que le nord-ouest de la Russie, la Suède, la Finlande, la Norvège et le Danemark commencèrent à voir apparaître d'étranges objets volant dans leurs cieux. Il y avait un an que l'homme avait fait exploser son premier dispositif atomique à Alamogordo. Peut-être était-ce encore une coïncidence, mais peut-être n'en était-ce pas une... (...) »

« L'apparition d'un grand nombre d'objets du même type au-dessus de l'hémisphère occidental à la fin du printemps 1947 semblerait encore correspondre à la Phase Deux du briefing de 1950 : développement de l'étude préalable à l'aide d'instruments de sondage capables de recueillir des renseignements sans mettre des enquêteurs en danger. (...) »

« *Phase Trois* : si les renseignements recueillis jusqu'à maintenant paraissent justifier un développement de l'étude entreprise par ceux qui dirigent les OVNI, nous avaient dit nos conférenciers de Washington, les engins utilisés dans les phases précédentes seraient remplacés par d'autres, plus rapides, plus maniables, capables de mettre à l'épreuve les performances de nos véhicules.

« Lorsque les petits « foo-fighters » eurent disparu, les « soucoupes volantes » les remplacèrent. Ce type d'OVNI avait généralement environ 7,50 m de diamètre, une forme arrondie, un dôme bas et un bord étroit. (...) »

« [Phase Quatre :] D'Amérique du Sud, en 1954, vint un flot de récits d'apparitions s'ajoutant aux centaines qui affluent d'Europe, d'Afrique du Nord, du Proche-Orient, du Japon. L'Allemagne, l'Italie, la Suède et la Yougoslavie se joignirent cette année-là aussi, aux nations qui reconnaissaient avoir engagé de sérieuses enquêtes sur ces objets. »

« L'étude de l'ensemble de ces rapports indique que les OVNI se livraient à des recherches systématiques mais prudentes sur les modes de transports de l'homme. Ils avaient également rendu visite à chaque base de radar, centre de communications, ou complexe industriel de quelque importance — et faisaient preuve d'un intérêt croissant pour les centrales électriques. »

« En résumé, tous les rapports fournis sur les OVNI par des sources dignes de foi en 1954, après la mise en service du modèle d'engins doublement convexes, permettent de conclure que l'on se livrait vraiment à des évaluations correspondant à celle de la Phase Quatre du briefing de 1950 — avec un avant-goût de la Phase Cinq. (...) »

« [Phase Cinq :] La phase de surveillance intensive et d'étude des véhicules utilisés par les hommes semble s'être développée à partir de la mise en service des OVNI à double dôme, vers mi-1953, pour atteindre son apogée en 1954, puis pour décliner, du moins en ce qui concerne les grandes puissances industrielles, à la fin de 1955. A cette époque, tirer sur eux passait aussi de mode, officiellement, en Amérique. Nos jets continuèrent à poursuivre tout OVNI qui apparaissait au-dessus des zones stratégiques importantes. Ils n'usaient plus de leurs armes contre eux, sauf en de rares occasions où les armes présentaient peu de danger pour les humains, comme dans le cas de navires en mer. En 1963, un de nos navires d'escadre stationnés dans l'Atlantique Sud lança un missile sur un OVNI qui le survolait, sur ordre de sa base. Mon informateur, officier à bord de ce navire me dit que le missile fit mouche et que l'OVNI fut détruit. La recherche des fragments, entreprise par la suite, s'avéra vaine. »

« [Phase Six :] En dépit de l'attitude parfois hostile des êtres humains — en particulier des humains les plus civilisés — les opérateurs d'OVNI semblent avoir décidé que les mesures prévues pour la Phase Six (telle qu'elle fut décrite au cours de la conférence de 1950) pourraient être exécutées. »

« Cela, selon le programme qui nous était proposé, consis-

Les dossiers des OVNI's

tait en atterrissages ou quasi-atterrissages, en des endroits où l'engin pourrait être vu mais non atteint. C'était ainsi que nous devions faire connaître notre nature et notre absence d'hostilité au plus grand nombre possible d'habitants de la planète considérée.

« Les OVNI's se sont-ils livrés à ce genre d'activités ?

« Une étude attentive de l'ensemble du dossier OVNI me permet de conclure qu'ils ont réalisé de telles apparitions, et que, si nos hypothèses sont correctes, cette partie du programme est en cours. Cela ne devient apparent que si l'on considère les apparitions sur la Terre entière dans l'ordre chronologique. Seuls, les rares rapports mentionnant des atterrissages datant du milieu de la dernière décennie ont connu des suites. Dans de nombreux cas, et jusqu'au printemps de 1967, des témoins ont signalé des OVNI's évoluant à très basse altitude au-dessus d'étendues d'eau moyennes (par exemple au-dessus de la retenue de Wanaque, New Jersey), endroits où les OVNI's pouvaient être vus sans que les hommes puissent les atteindre. On a pu en observer aussi aux abords de navires en mer, dans d'excellentes conditions de visibilité. Et autour d'avions transportant des passagers, en plein vol — encore un moyen de se faire voir sans risquer d'être atteint. Si tel était leur but, ils réussissaient, malgré les démentis persistants de leur existence. Au cours de l'été 1966, un sondage d'opinion indiquait qu'au moins cinq millions d'Américains étaient disposés à admettre qu'ils avaient vu d'étranges objets qui pouvaient être des OVNI's. »

— Le docteur Ronald Bracewell (1969), de l'Institut de Radioastronomie de l'Université Stanford, pense que les extraterrestres peuvent être parmi nous aujourd'hui, mais pas en personne : un satellite venu d'ailleurs peut orbiter actuellement autour de la Terre. Une organisation galactique qui voudrait entrer en contact avec des formes de vie intelligentes, n'enverrait pas des radio-signaux au hasard, dit-il. Elle « parsèmerait » chaque zone à étudier avec des satellites conçus pour diriger les ondes radio provenant de la Terre, par exemple, et ces appareils relayeraient jusqu'à leurs « quartiers généraux » les informations reçues sur la race en développement considérée.

Le docteur Bracewell se réfère aux étranges échos radio que l'on a captés en 1927, 1928 et 1964, et qui sont encore inexpliqués, comme à des indices que des sondes enregistreuses-transmetteuses sont déjà disposées dans notre sys-

Des théories et des hommes

tème solaire. Pour autant qu'il s'agisse d'un but de surveillance, il ne pense pas que nous soyons en danger d'être pillés ou de devenir une source alimentaire : la seule chose désirée serait l'information. Même si nous sommes encore actuellement trop primitifs pour pouvoir faire partie du Club Galactique, nous devrions encore, en tant que tels, susciter quelque intérêt scientifique ; la surveillance qui s'exerce sur nous pourrait simplement avoir pour but de déterminer s'il vaudra la peine, un jour, de s'intéresser à nous sérieusement.

(D'après *UFOs : A New Look, N.I.C.A.P.*, ch. II, p. 4.)

— Le docteur Gérald Heard (1969), érudit anglais, dans son livre *Is Another World Watching?* (Un autre monde nous surveille-t-il ?) propose la spéculation raisonnée selon laquelle les OVNI's viennent de Mars, où les habitants ont évolué du règne des insectes à celui des êtres intelligents, dans le même sens que l'homme a évolué sur Terre à partir des primates. Les propositions du docteur Heard sur l'évolution n'ont pas été largement acceptées, mais son livre constitue une étude sérieuse et minutieuse des premiers rapports sur les OVNI's. Quant aux motifs de ces visiteurs, le docteur Heard suppose qu'ils font des visites périodiques d'inspection de la Terre, en essayant de comprendre le comportement de ses habitants. Il propose que leur vigilance accrue découle de leur inquiétude : ils craignent « ce que notre industrialisation semble amener : des guerres intensives et, finalement, le pouvoir de détruire notre propre planète ». Mars serait alors détruite avec nous ; la description, faite par le docteur Heard, de ce processus d'anéantissement est extrêmement intelligente, fort bien documentée, et de ton modéré. Sa conclusion est que « le suicide céleste n'est pas affaire privée ».

(D'après *UFOs : A New Look, N.I.C.A.P.*, ch. II, p. 4.)

Nous arrêtons là notre série des hypothèses formulées sur ce sujet. Mais vous vous êtes aperçus que certaines des suppositions, spéculations, hypothèses de travail, collaient parfaitement aux faits patents reconnus, et étaient aussi formulées par des scientifiques dont les titres et les fonctions constituent autant de garanties de sérieux et de modération. Nous allons vous laisser réfléchir à ces théories... mais peut-être avez-vous la vôtre ?

The first of these is the fact that the United States is a young nation, and that its history is a history of growth and development. The second is the fact that the United States is a nation of immigrants, and that its history is a history of the struggle for a better life. The third is the fact that the United States is a nation of free men, and that its history is a history of the struggle for freedom.

The first of these is the fact that the United States is a young nation, and that its history is a history of growth and development. The second is the fact that the United States is a nation of immigrants, and that its history is a history of the struggle for a better life. The third is the fact that the United States is a nation of free men, and that its history is a history of the struggle for freedom.

The first of these is the fact that the United States is a young nation, and that its history is a history of growth and development. The second is the fact that the United States is a nation of immigrants, and that its history is a history of the struggle for a better life. The third is the fact that the United States is a nation of free men, and that its history is a history of the struggle for freedom.

Dossier XI

PIÈCES A CONVICTION *(Hors-texte photographique)*

**« La croyance ou la non-croyance
ne joue pas sur la vérité objective. »**

Théodore STURGEON.

Le hors-texte photographique de ce livre constitue un véritable dossier de pièces à conviction. Car il s'agit bien de pièces authentiques, choisies selon notre méthode de l'échantillonnage scientifique, parce que bien connues des spécialistes pour avoir été plusieurs fois contrôlées par expertises et contre-expertises, et mises ici à votre disposition afin que vous puissiez vous former une conviction personnelle en toute liberté.

Ces documents (ainsi que ceux que nous n'avons pu publier faute de place) proviennent de l'*Intercontinental UFO Research and Analytic Network* (Dir. Colman VonKeviczky, M.M.S.E.), du *Research Center on UFOs (RC/UFO)*, de *UFO International*, de notre aimable confrère *UFO-Nachrichten* (Dir. docteur Karl L. Veit), de notre ami K. L... des États-Unis, notamment pour la fameuse série de Rex Heflin, du service de documentation de la N.A.S.A., du service photographique d'information (I.P.S.) de l'U.S.I.S. de

Les dossiers des OVNI's

Paris, des groupes français de recherche « G.E.P.A. » et « Lumières dans la nuit », ainsi que de l'Agence Photographique de Presse R.A.P.H.O. dont les clichés sont toujours remarquables. Nous tenons à les remercier tous bien vivement ici, avec nos correspondants du monde entier, pour leur aide spontanée et leur coopération confraternelle si efficace.

*DOCUMENT N° 1. SAN JOSÉ (Guazsmallèn) Argentine, 29 mai 1969. — Cette photographie a été prise, de jour, par M. Bernardo Razquin, météorologue, astronome amateur, depuis la cour intérieure de sa maison sise 108 calle Alberdi, à 12 heures. Son appareil était un Voigtländer, ouvert à 11, vitesse 1/25^e de seconde, avec pellicule Bolbo 24 × 36 noir et blanc. Ciel brumeux, nuages de type cirrus, vent faible, température 20°C. M. Razquin aperçut, à 12 heures, une étoile blanche extrêmement brillante, vers l'ouest, à 45° au-dessus de l'horizon, en direction de la Cordillère des Andes. Le temps d'aller chercher son appareil et le cliché était pris. Il s'agit d'un corps lenticulaire, d'apparence métallique, réfléchissant le soleil qui se trouve exactement au zénith. L'objet paraissait stationnaire, mais semblait aussi suivre lentement un avion allant vers le Chili, et dont on aperçoit distinctement la traînée de condensation. Négatif examiné par le laboratoire photographique du quotidien *Mendoza* : résultat positif, pas de fraude. C'est une des photographies prises de jour les plus nettes que l'on possède actuellement. Contretype communiqué par M. Antonio Baragiola à M. Karl L. Veit que nous remercions vivement ici. Photo B. Razquin — *UFC-Nachrichten*.*

*DOCUMENT N° 2. — LOUISVILLE (Kentucky) U.S.A., 7 juillet 1947. — C'est un exemple de photographie prise de nuit. M. Albert Hixenbaugh, photographe de presse au *Times* de Louisville, a pris cette photo au carrefour de Preston Street et de Bickel's Lane, à 22 h 15 CST. Le temps de pose a été de 5 secondes, au moment où trois objets lumineux traversaient le ciel ; deux seulement sont visibles sur ce cliché. M. Hixenbaugh décrit ces objets comme étant « des boules de feu », qu'il était impossible d'en distinguer nettement les*

Pièces à conviction

formes, les contours réels, et qu'ils laissaient derrière eux des traînées lumineuses, un peu « comme des queues de météores ». Pourtant, contrairement à ces derniers, qui tombent vers la Terre selon un arc de cercle, ces objets se déplaçaient parallèlement à l'horizon, à une vitesse approximative estimée à 370 km/h, ce qui est trop lent pour des météores, à une distance de l'observateur estimée à 3,700 à 9,200 km, et à une altitude estimée à 300 à 600 m du niveau du sol, ce qui leur confère un vol rectiligne trop bas pour être des météores.

Cette photographie a été examinée par les services de l'*U.S.A.F. Project Blue Book* et par ceux du *N.I.C.A.P.* de Washington. Le texte ci-dessus a été rédigé en prenant pour base le rapport de M. Edward Bloecher paru dans *Report on the UFO Wave of 1947 (N.I.C.A.P.)*. Ce document n'a pas été soumis à l'examen du *Colorado Project* et il n'en est donc pas fait mention dans le « Rapport Condon », ce qui est bien dommage ; mais on sait que les rapports et documents soumis au *Colorado Project* (appelé aussi « Commission Condon ») ont été préalablement choisis par l'*U.S.A.F. Project Blue Book*. Photo RC/UFO-47.008.

DOCUMENT N° 3. — WASHINGTON NATIONAL AIRPORT (D.C.) U.S.A., 20 juillet 1952. — Encore un exemple de photographie prise de nuit. Vous trouverez dans *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, p. 105 à 107, une narration de ce que fut « le Carrousel de Washington » qui eut lieu au cours de la nuit du 19 au 20 juillet. *UFO Investigator (N.I.C.A.P.)* de juillet 1972, reprend p. 2, 3 et 4 le récit de cet événement, avec de savoureux détails, à l'occasion de son vingtième anniversaire. Ce cliché a été pris vraisemblablement par un photographe de l'*U.S. Air Force*, car il est resté pendant de longues années « classified », c'est-à-dire considéré comme document secret. Il est aujourd'hui tombé dans le domaine public, non moins vraisemblablement grâce à une « fuite » du service des archives de l'*U.S.A.F. Project Blue Book*. Il représente six OVNI's en formation hexagonale relativement serrée ; le point lumineux plus allongé, situé vers le centre de l'hexagone, est la trace d'un intercepteur à réaction provenant de la *Newcastle Air Force Base* (Delaware) qui essayait de rejoindre l'un des OVNI's. Ce document n'a pas,

Les dossiers des OVNI's

lui non plus, été soumis à l'expertise du *Colorado Project*. Photo RC/UFO — 52.012.

DOCUMENTS N^{os} 4 ET 5. — ZAINESVILLE (Ohio)
U.S.A., 13 novembre 1966. Il n'y a pas que les personnes qualifiées, comme des astronomes, qui peuvent prendre des photographies d'OVNI's ; cela peut arriver à n'importe qui, comme au coiffeur Ralph Ditter par exemple ; voici un extrait de l'interview de ce dernier, parue dans *Spacecraft News*, n^o 3, p. 5 :

« C'était un très beau dimanche après-midi, et j'avais décidé d'aller prendre quelques photos des meubles que mon beau-frère fabrique chez lui, à environ trois pâtés de maisons d'ici. Je portais mon appareil *Polaroid*, modèle *Pathfinder 110*. Quand je fus arrivé au bout de la rue, à environ 150 pieds de ma maison (45 m environ), je m'arrêtai, me retournai et « le » vis. Il était directement au-dessus de ma demeure, à environ 47 pieds en l'air (14 m environ), se déplaçant très lentement, à environ 10 à 15 miles à l'heure (16 à 34 km/h environ), et en tournant très lentement sur lui-même dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre. Il avait un diamètre d'environ 20 pieds (6 m environ) et une épaisseur d'environ 6 pieds (1,80 m environ). Il avait une apparence métallique, de couleur bleu foncé, et il se déplaçait d'une façon très « douce » vers la montagne, à droite de ma maison. J'en ai pris trois photos (dont l'une, prise avec un filtre, était sous-exposée). Toute mon observation a duré environ une minute et demie. »

M. Ralph Ditter retourna aussitôt chez lui pour y prendre un matériel photographique plus approprié, puis il revint sur les lieux ; il y attendit en vain pendant deux heures la réapparition de l'objet.

Ces photographies ont été examinées par l'*U.S.A.F. Project Blue Book*, sans conclusion connue ; elles n'ont pas été « choisies » pour être soumises à l'expertise du *Colorado Project*, et c'est là encore grand dommage. Photo RC/UFO-66.048 et 66.049.

DOCUMENTS N^{os} 6 ET 7. — BARRA DA TIJUCA
(Rio de Janeiro) Brésil, 7 mai 1952 — Voici ce que dit Jimmy Guieu de cette série de clichés (*op. cit.* I, p. 44 et 45) :

Pièces à conviction

« Le mois de mai fut marqué par un sensationnel reportage photographique — reportage impromptu, évidemment — de deux journalistes brésiliens : João Martins et Edwardo Keffel, du quotidien *O' Cruzeiro* (édition du 8 mai 1952).

« Le 7 mai, ces journalistes s'apprêtaient — sans conviction — à faire un reportage dans l'Île des Amoureux, près de Rio de Janeiro. Ils venaient d'ancrer dans la baie de Tijuca et allaient parcourir l'île en quête de couples célèbres (stars de cinéma ou personnalités en promenade sentimentale) lorsque Martins attira l'attention de son compagnon. Un étrange « oiseau » évoluait au-dessus de la corniche. Il était environ 16 h 30. Les journalistes réalisèrent bientôt qu'il ne s'agissait ni d'un oiseau ni d'un avion. Effectivement trois appareils de la *Força Aerea Brasileira* volaient justement à l'opposé de la « chose » qui, elle, n'avait rien de commun avec ces engins classiques.

« Dans un ciel pur, l'objet se déplaçait, approchait de la baie en réduisant sa vitesse. Keffel saisit son appareil photographique et, fébrilement, prit une série de cinq clichés au 500^e.

« L'engin discoïdal progressait avec de curieux balancements, comme l'eût fait un avion en perte d'équilibre. Il se tenait à peu près à 100 mètres d'altitude, sous un angle de 45°, puis disparut au-delà de la ligne d'horizon.

« Les cinq clichés sont très nets et représentent un disque avec une sorte de double protubérance superposée, à l'axe de sa partie supérieure. L'une des photographies montre clairement la soucoupe vue par la tranche. Une sorte de bourrelet surmonté d'une coupole apparaît avec précision. La face inférieure est légèrement renflée mais ne laisse voir aucun train d'atterrissage.

« MM. Ruy Gonçalves, enquêteur d'Ouranos à Rio, et A. K. Grégorius, enquêteur à Bagé (Rio Grande do Sul) nous ont immédiatement fait parvenir les clichés de *O' Cruzeiro*, lesquels ont été reproduits par *Radar* du 25 mai. Nous les avons étudiés et n'avons pas relevé de trace de trucage.

« *Radar* nota un très léger défaut de concordance des ombres portées sur le disque avec les ombres du sol et la position du soleil, mais cela est probablement dû à la mobilité du disque d'une part, à son balancement, d'autre part (comme le mouvement d'un avion en perte d'équilibre, précisèrent les deux reporters).

« Les experts de l'*Air Technical Intelligence Center* — dépendant de l'U.S. Air Force — se penchèrent sur ces documents photographiques et les reconnurent pour authentiques...

Les dossiers des OVNI's

avant de les acquérir pour la somme rondelette de 8 000 000 de francs [anciens]!

« Après étude de ces photographies, un porte-parole de l'Air Force déclara : « *Toutes les hypothèses sont permises, y compris celle d'une arme venant de Mars ou d'une autre planète, ou d'une arme secrète lancée par une puissance étrangère.* » Cette dernière éventualité fut plus tard rejetée par le même organisme. »

Les photographies de Barra da Tijuca ont été soumises à l'examen du *Colorado Project* et le cas est analysé aux pages 415 à 418 de l'édition *Bantam* du « Rapport Condon ». Le texte du développement donne un bref résumé de l'objection faite par les docteurs Donald H. Menzel et L. G. Boyd, c'est-à-dire le défaut de concordance des ombres, déjà signalé par *Radar*. Il donne aussi l'explication de feu le docteur Olavo T. Fontès, qui réfute cette objection par la nature du feuillage de la végétation et par l'action conjointe du vent ; il signale enfin la déclaration de M. Fernando Cleto, que l'armée de l'air brésilienne a autorisé à exciper de son rapport et de ses diagrammes démontrant « ... l'impossibilité absolue d'une fraude ». Mais les gens pressés, qui ne veulent pas s'enliser dans les développements analytiques, iront directement à la conclusion et liront ceci : Ce cas est présenté comme étant un exemple des photographies que l'on a décrites comme étant des preuves indiscutables de l'existence des soucoupes volantes, alors qu'il est d'une inconsistance interne simple et évidente.

Outre l'imprécision de la phrase, propre à jeter le trouble dans l'esprit du lecteur quant à l'authenticité de tous les documents photographiques quels qu'ils soient, la conclusion est donc négative, malgré la réfutation fort nette de la seule objection qui aurait pu subsister. Que pensez-vous du procédé ? Photo RC/UFO-52.004 et 52.005.

DOCUMENT N° 8. — MAC MINVILLE (Oregon)
U.S.A., 11 mai 1950 — Ce jour-là, Mr. et Mrs Paul Trent, fermiers, virent un objet métallique, brillant, comportant une superstructure. Comme il arrivait à leur hauteur, les témoins « ressentirent un coup de vent... » Mr. Trent prit deux photographies en 30 secondes. L'objet se déplaça rapidement vers l'ouest juste après la prise de la seconde photo. Le contrôle

du Téléphone de McMinville a examiné les documents et les a déclarés authentiques. La revue *LIFE* les a aussi considérés comme véritables et sans truchage (d'après *The A.P.R.O. Bulletin*, vol. IV, n° 9, p. 7, col. 1).

Colorado Project a fait examiner ces photographies et le rapport d'observation qui les concerne par le professeur William K. Hartmann, du Laboratoire Lunaire et Planétaire de l'Université d'Arizona, qui a écrit : C'est l'un des quelques rapports sur les OVNIIs dans lesquels tous les facteurs examinés, géométrique, psychologique et physique semblent corroborer l'assertion selon laquelle un objet volant extraordinaire, argenté, métallique, en forme de disque, d'une dizaine de mètres de diamètre, et évidemment artificiel, est entré dans le champ visuel des témoins. On ne peut dire que cette preuve anéantisse positivement une supercherie, bien qu'il y ait des facteurs physiques, tels que la précision de certaines mesures photométriques des négatifs originaux, qui argumentent contre une fabrication de toute pièce. (D'après *Scientific Study of Unidentified Flying Objects*, édition Bantam, p. 396 à 407.)

REMARQUE. — On notera la tournure de la seconde phrase du docteur Hartmann : c'est une périphrase qui, tout en disant la vérité et en comportant le mot « preuve », sème le doute dans l'esprit du lecteur. Mais voici maintenant ce qu'en écrit le bon docteur E. U. Condon lui-même, dans le même ouvrage mais à la section 1, « Conclusions et Recommandations », à propos de l'étude photogrammétrique des documents : Ces méthodes requièrent deux images, montrant effectivement la même scène, prises de deux emplacements différents de l'appareil. Malheureusement, cette condition est rarement satisfaite dans les photographies d'OVNIIs. Une seule autre paire fut soumise à notre attention et qui satisfaisait à ce critère. C'était celle très connue, prise le 11 mai 1950, près de McMinville, Oregon (cas 46). Mais dans ce cas les images des OVNIIs se révélèrent trop floues pour permettre une analyse photogrammétrique valable (d'après p. 37, paragraphe 1).

CONCLUSION. — C'est là un exemple des nombreuses contradictions internes du « Rapport Condon » : l'opinion exprimée par le directeur du *Colorado Project* ne reflète pas nécessairement les conclusions de ses propres collaborateurs...

Les dossiers des OVNI's

mais il faut aller jusqu'à ceux-là (et encore!) pour pouvoir constater les divergences, distorsions et contradictions du premier. Les « Conclusions et Recommandations » du bon docteur Condon se trouvent au début du « Rapport », et non pas à la fin — comme il serait normal pour une conclusion — afin de conditionner psychologiquement les lecteurs courageux qui oseraient plonger dans la touffeur grisâtre de ce livre pléthorique, et de tromper ceux qui n'auraient pas eu cette témérité. Photo RC/UFO-50.003.

DOCUMENT. — *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, 1^{re} p. de couverture : BEAVER FALLS (Pennsylvanie) U.S.A., 6 août 1965 — Deux photographies ont été prises, de nuit, par M. Frank Lucci. Le service artistique des Éditions Robert Laffont en a fait figurer une en couverture du *Livre Noir des Soucoupes Volantes*. Les originaux ont fait l'objet d'une étude au *Colorado Project* dont le compte rendu est paru dans le « Rapport Condon » sous la nomenclature « cas 53 ». L'enquêteur est encore le docteur William K. Hartmann, avec lequel nous avons déjà fait connaissance.

Il n'est pas possible de donner une traduction littérale de quelque texte que ce soit figurant dans le « Rapport Condon », d'abord par manque de place, ensuite parce que le « Rapport » est protégé par un droit dit de « Copyright ». Nous remarquerons seulement que le résumé de l'étude de ce cas (comme les résumés des autres cas) se trouve en début de texte et non à la fin, selon le procédé psychologique déjà utilisé par le bon docteur Condon, et qui tend à orienter la façon de comprendre du lecteur... avant lecture.

Dans sa « critique », le docteur Hartmann souligne la ressemblance de la photo avec celle d'une assiette, tenue par une main et un bras, grâce à un petit manche fixé sous elle, et éclairée par une lampe-torche ; en agitant l'assiette on obtient le flou, même avec un temps de pose court. On a donc « reconstitué le crime », et les photos obtenues par le docteur Hartmann ont alors rendu à peu près tous les aspects extérieurs, les détails, que l'on peut remarquer sur les deux photographies originales de M. Frank Lucci reproduites dans le « Rapport ».

Dans sa « conclusion », le docteur Hartmann pose donc que ces photographies originales n'ont que peu de valeur

dans l'établissement de la réalité d'un phénomène extraordinaire. Voilà brièvement résumé en deux paragraphes le rapport du docteur Hartmann.

REMARQUE. — La question que les vrais scientifiques devraient se poser après lecture de ce texte, est celle-ci : s'agit-il là d'une véritable étude, purement scientifique, de deux photographies originales et du rapport d'observation qui les concerne ?

A notre humble avis de simple journaliste, nous ne le pensons pas. Pourquoi ? Parce que c'est au vu d'une ressemblance, par ailleurs peut-être toute fortuite, que le docteur Hartmann s'est livré à la reconstitution d'une « possibilité » de trucage ; parce que c'est seulement cette « possibilité » qui a été étudiée (et encore !) et non pas les documents originaux eux-mêmes ; parce que cette étude (*sic*) ne permet absolument pas de conclure au trucage et parce que, surtout, elle n'infirme en rien l'authenticité alléguée des deux photographies originales et du rapport qui les concerne, puisqu'elle ne les prend même pas en considération. Et le docteur Hartmann le sent si bien qu'il n'écrit qu'une seule fois le terme « UFOs » (et encore, entre guillemets) et plus souvent l'expression « phénomène inhabituel ».

Il s'agit donc, dans ce cas, de la mise en œuvre du procédé dit « de sollicitation » — abusif aussi par la conclusion que l'on en tire — d'une simple reconstitution de possibilité. Non seulement ce procédé n'est absolument pas scientifique, mais il discrédite complètement son utilisateur et tout le chapitre 3 du « Rapport Condon » (Étude des cas photographiques — cas 46 à 59). Or, dans un ouvrage qui s'intitule *Scientific Study*, un seul chapitre *dis-crédi-té* d'une façon aussi flagrante, porte atteinte à son tour au crédit que l'on pouvait éventuellement accorder à l'ensemble de l'étude, lui enlève tout caractère de sérieux et de probité, d'honnêteté scientifique, de simple crédibilité. L'étude (*sic*) de ce cas n° 46 comprend les pages 455 à 457 de l'édition *Bantam*, ce qui n'est vraiment pas long : le lecteur pourra donc en juger par lui-même sans avoir à craindre la lassitude.

NOTA. — Page 457 de la même édition, un dessin représente une assiette tenue par une main ; les oscillations provoquées donnent le flou de la photo (cf. *supra*). Mais ces mêmes oscillations auraient dû provoquer aussi une trace

Les dossiers des OVNI's

lumineuse, ayant pour centre à peu près celui de l'assiette et allant en s'élargissant légèrement vers le bas, de chaque côté de la main et du bras. Or, non seulement cet angle n'existe pas sur les originaux, mais l'appendice lumineux se réduit en pointe vers le bas au lieu de s'élargir. Contradiction ? Insuffisance du trucage de reconstitution ? Au lecteur de juger. Photo RC/UFO-65.015.

*DOCUMENTS N°s 9 A 12. — SANTA ANA (Californie), U.S.A., 3 août 1965. — M. Rex Heflin, enquêteur de la commission de la Circulation routière du comté d'Orange, a pris — du siège même de sa camionnette — une série de quatre photographies avec son appareil Polaroid M 101. Ces clichés sont bien connus et ont fait le tour du monde. Sur les aventures de M. Rex Heflin, vous trouverez plus de détails dans *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, p. 157 à 160, ainsi que dans Frank Edwards, *op. cit.* I, p. 263 à 266. Pourquoi publions-nous à nouveau ces quatre documents ? Parce qu'ils constituent le cas photographique n° 52 du « Rapport Condon » analysé (*sic*) par le docteur Hartmann, de la page 437 à la page 455 de l'édition *Bantam*. De quoi se compose le « rapport d'enquête » du docteur Hartmann ? Des chapitres suivants, que nous allons « piger »¹ :*

1. Résumé : la preuve qui concerne la réalité de l'objet n'est pas concluante et n'a aucune consistance interne (8 lignes).
2. Exposé (26 lignes).
3. Sources des données météorologiques (6 lignes).
4. Situation atmosphérique générale (53 lignes).
5. Temps le plus probable près du point d'observation (23 lignes et un diagramme).
6. Renseignements généraux sur l'observation (252 lignes et un plan d'une pleine page).
7. Chronologie des événements subséquents et des interviews de M. Heflin (406 lignes).
8. Analyse (23 lignes).
9. Conclusion (20 lignes).

1. « Piger » : terme journalistique signifiant « dont nous allons faire le décompte précis, ligne à ligne ». N.D.L.A.

Nous prions le lecteur incrédule de bien vouloir dépenser les quelques dollars qui lui permettront, par l'achat du « Rapport Condon », de se rendre compte par lui-même qu'il s'agit bien là d'un des nombreux exemples caractérisés de la façon dont le *Colorado Project* a « noyé les poissons » que l'*U.S.A.F. Project Blue Book* avait spécialement pêchés à son intention.

En effet, non seulement le total des lignes (de texte presque superflu) des points (1) à (7) est de 774, soit un rapport de 34,5 pour 1 si l'on considère le point (8) « Analyse » ; mais encore, sur ces 23 lignes d'analyse (*sic*) on compte :

- a) 5 lignes d'exposé.
- b) 10 lignes comportant deux questions.
- c) 1 ligne pour déclarer que, dans ce contexte, le cas est équivoque (et c'est vrai, présenté comme il l'est par le docteur Hartmann!).
- d) 6 lignes sur la « reconstitution » opérée par le docteur Hartmann, et qui lui a permis de prendre des photos d'un modèle réduit, donnant approximativement ce que l'on distingue sur les vues (1) et (2).

Et le docteur Hartmann déclare alors que, puisqu'il a pu reconstituer les photos de M. Heflin, celles-ci ne constituent pas des preuves concluantes. Nous objecterons d'abord que le docteur Hartmann n'a pu avoir connaissance des originaux, mystérieusement disparus ; qu'ensuite son assertion serait tout à fait exacte s'il avait pu reproduire, grâce à son truquage ou par d'autres moyens :

1) Le tourbillon de poussière, juste à l'aplomb de l'OVNI du cliché n° 1.

2) Les positions exactes de l'OVNI dans les clichés n°s 2 et 3, coïncidant avec les différentes phases de l'observation faite par M. Heflin.

3) L'anneau de fumée, ou de condensation, laissé derrière lui par l'OVNI au moment de son accélération ultra-rapide avant sa disparition.

REMARQUE. — Nous trouvons confirmation du point (1) dans Frank Edwards, *op. cit.* I, p. 265 :

« L'armée de l'air oubliait d'ailleurs de mentionner une des caractéristiques les plus importantes de ces photographies, et cela pour une bonne raison, peut-être. Sur la photographie

Les dossiers des OVNI's

n° 1, qui est celle que Heflin prit quand l'objet était le plus près, se voit juste au-dessous de celui-ci une tache circulaire plus claire que les alentours. Cette tache est bien délimitée et très visible sous l'objet et nulle part ailleurs.

« A l'agrandissement, elle semble être un mélange de terre et de sable et de légers débris, montant à une hauteur de 30 cm ou davantage, juste au-dessous de l'objet.

« Quoi qu'il en soit, c'est là un effet qui avait été déjà signalé à plusieurs reprises, lors des passages d'OVNI, notamment au-dessus de la neige. Celle-ci, selon les témoins, s'élevait en tourbillonnant vers l'objet. Le 20 août 1962, des gens de Diamantina, au Brésil, avaient déclaré qu'un phénomène du même genre s'était produit à l'endroit où un OVNI volait à un ou deux mètres d'altitude. Le moindre grain de poussière qui se trouvait sur ce sol de terre battue se soulevait. »

Or, non seulement l'analyse (*sic*) du docteur Hartmann ne comporte pas un seul mot sur ces trois points, pourtant essentiels, de la « reconstitution », mais encore on n'y trouve aucune trace d'étude scientifique (en 23 lignes ?) des quatre clichés et du rapport d'observation qui les concerne. Dans ces conditions, nous osons croire qu'il nous sera permis de reprendre les propres termes du docteur Hartmann, à propos de son analyse scientifique (*sic*) : *the evidence regarding the scientific study's reality is inconclusive and internally inconsistent.*

(Photos dues à la courtoisie de notre ami K. L..., États-Unis, et RC/UFO — 69.009, 010, 011, 012.)

ADDENDUM. — « L'U.S.A.F. examina cependant des copies et conclut, poursuivant sa politique de censure, qu'il s'agissait d'une supercherie. Cette accusation fut démentie par Ralph Rankow, expert en photographie du N.I.C.A.P., de New York, par les services photographiques de l'agence United Press de Los Angeles, par des enquêteurs du N.I.C.A.P. de Los Angeles, par Ed Evers, ingénieur affecté au programme Apollo, Zan Overall, conseiller technique de l'enquête, ainsi que par un spécialiste en photogrammétrie d'une autre grande entreprise spatiale, et le chef photographe du « Santa Ana Register » Clay T. Miller. Ces différentes personnes arrivèrent à la conclusion que les documents étaient réels. Les accusations de l'U.S.A.F. avaient plusieurs points faibles ; selon elle, il était impossible de prendre 4 clichés avec un appareil Polaroid dans le court laps de temps où Rex Heflin les réalisa. Or, des

reconstitutions faites avec le même appareil prouvent le contraire, et dans l'analyse du cas par le docteur E. Condon, il est même précisé qu'un photographe expérimenté peut réaliser 3 clichés en 12 secondes... alors que l'observation de Rex Heflin dura plus longtemps. L'armée de l'air concluait aussi que l'objet du trucage, car il ne pouvait s'agir que de cela, devait avoir un diamètre de 30 à 90 cm maximum...

« Des scientifiques du « Jet Propulsion Laboratory » de Pasadena démontrèrent le 3 août 1967 qu'un tel objet se serait donc situé à une distance de 6,50 m à 20 m de l'objectif, ce qui aurait produit une ombre très nette sur la route, ombre absente sur les photos de Rex Heflin...

« Les experts du N.I.C.A.P. ainsi que beaucoup d'autres, parmi lesquels John R. Gray, ingénieur en aéronautique, expert en satellites de communication à la « Hughes Aircraft Co. », établirent que pour un diamètre de 9 m, mesure avancée par le témoin, l'éloignement devait être, d'après les calculs, de 217 m, et l'altitude de 40 m, ce qui concorde parfaitement bien, à quelques mètres près, avec les estimations de ce dernier... »

(Extrait du *Dossier photo d'INFORESpace*, par Patrick Ferryn, INFORESpace, Belgique, n° 3/1972, p. 12.)

DOCUMENTS Nos 13 ET 14. — DELPHOS (Ottawa County), KANSAS (U.S.A.), 2 novembre 1971, 19 heures (H. L.). — Témoin principal : Ronald Johnson, 16 ans. Autres témoins : M. et M^{me} Johnson ; puis le 11 mars 1971, M. Lester Ernsbarger, officier de police de réserve à Minneapolis ; enfin M. Elton Smith, alors qu'il se rendait à Bennington. Temps : nuit claire. Lieu : 76 m au N. de la ferme Johnson ; hangar à 7 m de la trace ; le témoin principal s'est trouvé, à la bergerie, à 23 m environ de l'objet. Diamètre estimé 2,75 m, hauteur 3 m. Les faits :

Ronald Johnson travaillait à la bergerie et sa mère l'appelait pour dîner quand il entendit un grondement. Il aperçut alors un objet, en forme de champignon vesse-de-loup, qui s'illumina de haut en bas de toutes les couleurs, la base étant très brillante. Il arriva par-dessus le hangar, cassa un arbre mort au passage, brisa une branche à un autre arbre et s'immobilisa, près de ce dernier, à environ 0,60 m du sol, pendant plusieurs minutes. Puis sa base devint plus brillante et il s'éleva en oblique à grande vitesse, passant au-dessus du hangar avec un bruit strident comme celui d'un avion à réac-

Les dossiers des OVNI's

tion. Ronald appela ses parents, qui se décidèrent enfin à venir et virent la lumière de l'engin disparaissant au loin.

Concernant la trace elle-même, citons la relation de M. Edward (Ted) Phillips, enquêteur, parue dans *Lumières dans la Nuit Contact Lecteurs*, vol. 15, série 5, n° 2, p. 2 à 5 (extraits) :

« En contournant le hangar adjacent au site, ils [Ronald et ses parents] virent dans le noir (la nuit était venue) un cercle brillant d'une lueur fade. Le sol brillait d'une couleur gris-blanc. Les branches environnant le site brillaient aussi de la même manière. S'approchant plus près, M. et M^{me} Johnson touchèrent la surface circulaire. Elle n'était pas chaude, mais au toucher la texture du sol leur parut étrange, comme si le sol était cristallisé.

« M^{me} Johnson sentit tout aussitôt que ses doigts étaient devenus gourds. Elle frotta alors sa main contre sa jambe pour tenter de dissiper cet engourdissement, mais la partie de sa jambe où elle avait frotté devint aussitôt insensible comme le bout de ses doigts. Elle a comparé cette insensibilisation à une anesthésie locale. M. Johnson éprouva la même sensation après avoir touché le sol. » (...)

— Extraits du rapport de M^{me} Phaddia Smith, journaliste au *Delphos Republican*, à M. Ralph Enlow, shérif de Delphos, daté du 3 novembre 1971 :

« Sur place, je me rendis compte aussitôt que quelque chose s'était passé là : le cercle était encore distinct et facile à voir. Le sol était sec et « croustillant ». Le cercle ou anneau avait à peu près 2,50 m de diamètre ; à l'intérieur et à l'extérieur de l'anneau la terre était mouillée par les pluies récentes, mais la surface de l'anneau lui-même était sèche et de couleur plus claire. La largeur de l'anneau était de 0,30 m.

« L'objet avait cassé un arbre mort, soit au moment de l'atterrissage, soit à celui du décollage et avait semble-t-il cassé également la branche d'un arbre bien vivant à l'atterrissage. Cette branche brisée était étrange : elle était cassante comme si elle avait été morte depuis longtemps, mais encore verte dans le haut sous le feuillage vert, alors que le bas était effeuillé, et ce qui restait du feuillage paraissait comme calciné, de couleur blanchâtre. » (...)

Pour compléter son article, M^{me} Phaddia Smith est retournée à la ferme, dans la soirée du 3 novembre 1971, après les

visites du shérif, de la police routière, de l'Office météorologique :

« Du certificat qu'elle délivra à M. Ted Phillips nous extrayons ce passage : « ... La famille Johnson, mon mari et moi, sans lumière, nous dirigeâmes dans le noir vers le site.

« En approchant de celui-ci nous pûmes voir distinctement l'anneau luminescent. Tout autour, et au centre de l'anneau, il n'y avait que la nuit, ce qui nous donna la chair de poule. »

— Dans le rapport de M. Harlen Henlow, shérif adjoint, en date du 3 novembre 1971, il est signalé la découverte d'un trou au centre du cercle. Il y a prélèvement d'un échantillon du sol, presque blanc et très sec, au centre de l'anneau. Test de radioactivité demandé à un radiologiste de la Défense civile : résultat négatif.

— M. Edward Phillips, enquêteur, alerté par le docteur J. Allen Hynek, se rendit sur les lieux le 4 décembre 1971. Extraits de son rapport :

« Puis nous allâmes sur les lieux de l'atterrissage. Pour les atteindre on doit traverser une cour qui, par ce temps, était humide et boueuse, la neige fondante ayant fait naître des flaques d'eau un peu partout. A mon grand étonnement le cercle était encore visible avec la neige fondante tout autour, 32 jours après ! Parfaitement dessiné par la couche de neige fondante.

« Bien que le sol environnant fût boueux et détrempé, nous découvrîmes que si l'on retirait la neige sur n'importe quelle partie de l'anneau, le sol au-dessous était sec et marron clair. Après avoir retiré toute la neige d'un secteur de l'anneau, nous arrosâmes d'eau la surface et le sol se montra imperméable. C'était remarquable, bien qu'il eût tombé plusieurs centimètres de pluie et de neige entre le 2 novembre et le 4 décembre. Nous ramassâmes un échantillon du sol. Il contenait une grande concentration de substance blanchâtre. Cette substance était apparente partout sur l'anneau à découvert, mais il n'y en avait trace ni à l'intérieur du cercle ni à l'extérieur. Le sol de l'anneau était tout à fait sec jusqu'à au moins 30 cm de profondeur. Aux alentours, au contraire, il était détrempé jusqu'à 20 cm de profondeur. Je n'aurais jamais pu imaginer que la terre puisse rester aussi sèche après être restée exposée aux éléments pendant une aussi longue période. » (...)

Les dossiers des OVNI

« Une branche cassée pend encore à 3,30 m du centre de la trace et à 2,50 m au-dessus du sol. Quand on rétablit la branche dans sa situation d'origine on s'aperçoit qu'elle effleure le bord de la trace. Il y a des traces d'impact sur cette branche, son écorce est arrachée en bout. Elle était vivante au moment de l'incident, et il a fallu un grand choc pour la casser. » (...)

« La branche cassée présente des brûlures et ses rameaux sont devenus cassants comme du verre. Un engin ayant les dimensions indiquées par le témoin a bien pu se frayer un chemin comme les traces qui subsistent semblent l'indiquer. L'éventualité de l'atterrissage d'un engin connu est absolument à rejeter. »

OBSERVATIONS. — Réactions animales : le chien de ferme évita le site pendant plusieurs jours ; les moutons furent effrayés au moment de l'observation et tentèrent de s'échapper de la bergerie plusieurs soirs de suite après l'incident.

— Effets : sur le témoin principal, aveuglement momentané par l'éclat de l'objet lors de son départ, puis mal aux yeux et migraines pendant plusieurs jours consécutifs, après l'incident.

— Dans la région de Delphos : plusieurs petites sources ; plusieurs failles géologiques au N. et au S. du site. Pas d'anomalie gravitationnelle ; pas de manifestations sismiques.

— Pour devenir imperméable, le sol de l'anneau a dû être soumis à une température d'au moins 750 °F (399 °C).

— Une culture en bac, sur prélèvement du sol de l'anneau et sur sol témoin, a fait constater un retard de pousse très marqué ainsi qu'un rabougrissement des plants sur l'échantillon, par rapport à la croissance sur sol témoin dans le même bac et dans les mêmes conditions. Ce test a été réalisé par le docteur Andrew Beattie, écologiste du département biologie de la Northwestern University, Michigan, U.S.A.

— Le docteur J. Allen Hynek a constaté une teneur en calcium du sol de l'anneau cinq à six fois plus forte que celle du sol témoin.

— Test radioactif de l'Office météorologique de Concordia : résultat négatif.

— L'anneau était toujours visible cent trente-sept jours après le premier constat.

ANALOGIES. — A VALENSOLE (Basses-Alpes), France,

après l'atterrissage du 1^{er} juillet 1965, le sol du champ de lavandin était aussi devenu « croustillant » sur le site même.

— A MARLIENS (Côte-d'Or), France, une poudre cristalline violette a été trouvée, le 12 mai 1967, dans les méandres d'une empreinte inexplicable autrement que par l'action d'un objet venu des airs et y étant retourné. Là non plus, pas de radioactivité.

— Au Brésil, le 30 août 1970, au barrage d'Itatiaia, à l'endroit précis où le gardien Altamiro Martins de Freitas a vu un OVNI émettant des rayons, « la terre est restée sèche au milieu d'un bournier résultant d'une pluie ininterrompue », et ceci pendant plusieurs jours (Voir le Dossier IV, « Des animaux et des hommes »).

NOTA. — Les documents photographiques portant les n^{os} 15 à 20 se rapportent à l'annexe au Dossier XI : « Prototype d'une analyse photographique », et nous pouvons vous présenter ces images tout à fait exceptionnelles grâce à la courtoise autorisation du docteur Colman VonKeviczky, M.M.S.E., directeur de l'*Intercontinental UFO Research and Analytic Network*, que nous avons plaisir à remercier vivement ici pour sa confraternelle coopération.

DOCUMENT N° 21. — MULHOUSE-RIEDISHEIM (Haut-Rhin), France, 25 juin 1971 (23 h 00 env.). — Témoins : Joël Schewetzer et un ami (anonyme). Temps : nuit assez noire, très nuageuse après orage. Lieu : Pré en bordure d'un sentier descendant d'une colline (283 m) dominant Mulhouse. Objet : Calotte sphérique, brillante comme du métal poli, munie d'une sorte de phare puissant, blanc, inclinable, à sa partie supérieure. Diamètre estimé à 8 m environ, hauteur 2 m environ. Les faits :

Les deux témoins ont aperçu, au N.-E., une lumière très blanche, genre flash, qui se dirigeait vers eux. En se rapprochant elle prit la forme d'un disque tournant rapidement sur lui-même. Une face était plane, et verticale par rapport à la direction du déplacement, l'autre bombée. L'objet s'arrêta au-dessus du pré, à 15 m d'altitude, pendant deux à trois secondes. Sa luminosité faiblit alors mais permettait encore

Les dossiers des OVNI

de voir l'herbe. Sa face plane s'inclina parallèlement au sol et le phare du dessus clignotait. S'arrêtant de tourner, l'objet descendit alors vers le sol, très lentement, toujours silencieusement, pendant trois à quatre secondes, il était à 25 m des témoins. Il semblait posé au sol et y resta pendant une minute et demie. Puis il remonta verticalement, lentement, jusqu'à 15 m du sol, se remit à tourner sur lui-même et s'éloigna lentement; enfin brusquement, il partit à très grande vitesse, sans accélération progressive.

Les témoins revinrent le lendemain et découvrirent des traces très visibles. Luzerne et herbe, fauchées depuis quelques jours, n'ayant que 5 à 10 cm de haut, le terrain étant sec. On a relevé un grand cercle de 6,20 m de diamètre; en son centre un « H » majuscule aux branches de 2,20 m de long écartées de 2,20 m; trois traces circulaires de 30 cm de diamètre disposées en triangle isocèle excentré; un petit trou à section carrée. A l'intérieur du grand cercle, l'herbe était noircie sans être brûlée. Sur le grand cercle, sur le « H » majuscule, sur les trois traces circulaires, l'herbe était couchée, aplatie, écrasée.

COMMENTAIRES. — Ces traces, relevées et photographiées, sont parfaitement reliées à une observation d'OVNI, par le témoignage des deux jeunes gens qui ne sont évidemment pas les auteurs de celles-ci. L'indice d'étrangeté de leurs témoignages, distincts mais concordants, est extrêmement élevé et soutient parfaitement la sincérité de leurs déclarations respectives.

— Les traces circulaires, de 30 cm de diamètre, disposées en triangle, font penser à la prise de contact au sol par un système d'atterrisseur tripode; mais dans ce cas la trace circulaire, de 6,20 m de diamètre, ferait double emploi. Peut-être y a-t-il eu manœuvre d'approche avec des palpes, puis atterrissage effectif. De toute façon, comment expliquer ces traces autrement que par l'intervention d'un OVNI?

— F. Lagarde signale que Mulhouse se trouve sur une faille géologique. L'activité de cet OVNI se rattacherait donc à la théorie de ce chercheur : l'étude de l'activité séismique du globe par les OVNI. Le lieu de l'incident se trouve aussi sur la ligne Southend (Angleterre) Po di Gnocca (Italie) de 1 100 km, signalée par Aimé Michel; l'observation pourrait donc s'insérer, peut-être dans l'orthoténie michélienne, sûre-

ment dans la théorie des couloirs de circulation de Dohmen. Vous trouverez ces théories exposées au Dossier IX, « Coïncidences ».

— Enfin, la trace en « H » laissée au centre du cercle rappellerait vaguement le signe que portaient les OVNI observés en Espagne, le 6 février 1966 à Aluche, le 1^{er} juin 1967 à San José de Valdéras, bien que ce signe ressemble plutôt à la lettre majuscule de l'alphabet cyrillique correspondant au « J » de l'alphabet latin (Document *L.D.L.N.*).

Nous tenons à remercier ici bien vivement la direction du groupe *Lumières dans la Nuit* pour sa coopération confraternelle si aimable et si efficace.

DOCUMENT N° 22. — LES NOURRADONS (Var), France, 29 mars 1971 (21 heures env.). — Témoins : André Bouchaud, 23 ans, Pierre Calafat, 25 ans. Temps : beau, ciel clair, étoiles visibles. Lieu : terre-plein d'une maison inhabitée, lieu de répétitions d'un orchestre de danse, près Draguignan. Objet : de forme lenticulaire ; diamètre estimé 12 à 13 m ; hauteur 2 à 2,50 m ; contours nets, couleur rouge sombre, partie inférieure plus sombre ; arête circulaire diffusant une lumière « sautillante », blanc jaunâtre scintillante pour P. Calafat, et comme celle d'un catadioptre pour A. Bouchaud. Trois reflets lumineux « sautillants » visibles sur partie supérieure, faisant penser à un mouvement rotatif. Aucun bruit audible dans le silence de la nuit. Effets : aucun chez A. Bouchaud, oppression, difficulté à respirer chez P. Calafat, sa pâleur constatée par les amis arrivés plus tard, sa plus grande fatigue pendant une semaine. Les faits :

« Ce soir-là ils arrivent les premiers sur les lieux. Dès qu'ils empruntent le petit chemin d'accès à la maisonnette, ils remarquent une lueur rouge au-dessus d'eux. Puis ils voient un grand disque rougeâtre, en forme d'assiette, qui évolue au-dessus d'une vigne, à 150 m d'eux. Ils se garent sur le terre-plein et, depuis là, voient le MOC décrire des zigzag savant de s'arrêter à une dizaine de mètres du sol. Deux minutes plus tard l'engin a un mouvement de roulis et fonce en direction de Flayosc, qui est également celle de Valensole.

« Ce n'est que le 11 septembre que nous trouverons les traces.

« Elles sont situées dans le pré qui borde la vigne au N. Il

Les dossiers des OVNI's

y pousse une herbe haute, genre graminée, très drue. Nous avons trouvé les traces dans un tel état de fraîcheur qu'elles ne pouvaient pas avoir été faites en mars, mais bien plus tard, en tout cas elles ne remontaient sans doute pas à plus de deux semaines. La trace principale est un cercle parfait de 5,60 m de diamètre ; à l'intérieur de ce cercle l'herbe est dépigmentée ; la végétation est écrasée uniquement sur le pourtour du cercle, ou plus exactement soufflée en sens inverse des aiguilles d'une montre ; la largeur de la couronne écrasée est d'environ 0,60 m. Aucun trou dans le sol, aucune marque qui pourrait laisser penser qu'il y ait eu un atterrissage. A l'E de la trace principale, un autre cercle de 1 m de diamètre, présentant la même dépigmentation. La distance entre le grand cercle et le petit cercle est de 1 m. La radioactivité, mesurée au Geiger, est nulle. »

(*Lumières dans la Nuit*, vol. 15, n° 118, p. 25.)

COMMENTAIRES. — *Lumières dans la Nuit* signale, avec raison, qu'il s'agit de ce que l'on appelle une observation récurrente, certains lieux semblant plus favorisés que d'autres pour ce genre de manifestations. [Citons : 20 et 27 septembre 1945 à 800 m à l'E de Draguignan ; 17 juillet 1966 entre La Martre et Draguignan (Rapport dans la *Revue d'Études et Informations de la Gendarmerie Nationale*, année 1967) ; mi-mars 1968 à Draguignan ; 11-12 août 1969 à Bargemon (Haut-Var).] Des observations dites récurrentes ont été mises en valeur par Jacques Vallée aux États-Unis, Antonio Ribéra en Espagne, Aimé Michel en France.

— Dans le Dossier VI, « Les Évidences », vous avez déjà lu des rapports sur ce genre de trace, et celle des Nourradons se rapproche beaucoup de ce que l'on a nommé un « nid à soucoupes » ; la différence est que l'herbe, qui se trouve à l'intérieur du cercle, n'est pas écrasée selon un mouvement tournant, vraisemblablement parce qu'il n'y a eu que sur-place à 10 m, et non atterrissage effectif.

— La dépigmentation de l'herbe (et la mort d'arbrisseaux voisins non citée ici) serait à rapprocher des constats faits en bien des lieux, à bien des époques, par bien des témoins. Citons seulement le cas de Falcon Lake (Manitoba), Canada, le 20 mai 1967 (ou cas Michalak) relaté brièvement à la fin du Dossier IV, « Des animaux et des hommes ».

— Malgré l'estimation des enquêteurs, les traces sont géographiquement reliées aux témoignages des deux jeunes gens,

Pièces à conviction

et les détails donnés sur l'engin aperçu cadrent bien avec ceux donnés par d'autres témoins, en d'autres lieux, à d'autres dates. Certaines constantes : de forme, de luminosité, de comportement, se retrouvent donc dans ces témoignages, ce qui contribue à les faire considérer comme sincères et authentiques. Et puis... il reste les traces !

— Le S.-O. de Draguignan, dans le triangle Lorgues, Draguignan, Flayosc, où l'observation a eu lieu, comporte de nombreuses failles géologiques. Notamment, du lieu d'observation vers Flayosc où s'est dirigé l'OVNI, s'étend une très longue faille. L'incident s'insérerait donc parfaitement dans la théorie de F. Lagarde (voir Dossier IX, « Les Coïncidences ») et selon laquelle les MOC étudieraient la structure de notre planète, du point de vue séismologique.

— Un détail : A. Bouchaud ne portait pas de montre. Celle de P. Calafat, depuis l'incident, marche mal, s'arrête fréquemment ; on a constaté dans sa masse une forte magnétisation, vraiment inhabituelle chez ce genre d'instrument d'horlogerie d'usage courant.

Nos très vifs remerciements à la direction du groupe *Lumières dans la Nuit*, dont la coopération confraternelle nous a permis de vous soumettre ce cas français si caractéristique (Document L.D.L.N.).

DOCUMENT N° 23. — TULLY (Queensland), Australie, 26 janvier 1966. — Cette photographie a été prise par M. P. Vignale, habitant Butler Street, à Tully, North-Queensland, Australie. Elle représente un « nid à soucoupes », c'est-à-dire la trace caractéristique laissée par un OVNI dans les roseaux d'un terrain marécageux, sans qu'il y ait trace humaine, animale ou mécanique menant au « nid » ou en venant. Nous ne commenterons pas ce document : le lecteur voudra bien se reporter au Dossier VI, « Les évidences », où il lira plus particulièrement le passage concernant les « nids à soucoupes », et dans lequel il trouvera toutes explications utiles.

DOCUMENT N° 24. — LAC CHAUVET (Puy-de-Dôme) France, 18 juillet 1952. — Le témoin, M. Frégnale, ingénieur, a pris une série de quatre photographies d'un objet d'appar-

Les dossiers des OVNI's

rence métallique, reflétant les rayons solaires sur sa tranche, de forme lenticulaire, se déplaçant d'ouest en est. On retrouve, sur ce document et dans le rapport d'observation qui s'y rapporte, de nombreuses constantes que l'on peut relever par ailleurs : forme, reflets, apparence métallique, déplacement rectiligne, silencieux, vitesse rapide et régulière, etc.; et l'on peut rapprocher ce document français de la photo prise en Argentine par M. Bernardo Razquin (Document n° 1). A l'agrandissement, on distingue sous l'OVNI une tache plus sombre, qui échappa au témoin au moment de son observation ; de forme vraisemblablement circulaire, elle est excentrée par rapport à l'axe de l'objet lenticulaire ; de plus, elle reste constamment déplacée vers l'arrière, par rapport au sens de déplacement de l'engin, dont l'altitude a été estimée à 1 000 m. Le témoin a ensuite observé l'OVNI à la jumelle, et celui-ci a semblé disparaître sur place, brusquement, détail que l'on retrouve dans d'autres rapports d'observation. L'appareil photographique était un Ikonta Zeiss, format 24×36 , objectif Tessar $F = 45$ mm, ouverture 1 : 5,6, vitesse $1/250^{\circ}$ de s, avec filtre Wratten n° 15 ; pellicule Panatomic X, 1 vue prise toutes les 8 s environ. Photo Frégnale-RAPHO.

A PROPOS DU RAPPORT CONDON

On peut lire p. 76 de la *Scientific Study of Unidentified Flying Objects* (édition Bantam) dite « Rapport Condon », au chapitre 2 rédigé par le docteur William K. Hartmann, que le temps et les fonds n'ont pas permis à l'équipe de l'Université du Colorado un examen exhaustif de tous les cas intéressants de photographie... ce qui est inexact, puisqu'il était bien stipulé dans le contrat signé entre l'O.S.R./O.A.R./U.S.A.F. et l'université du Colorado (n° F 44620-67-C-0035) que l'étude pourrait être prolongée et qu'un supplément de subvention pourrait être accordé : l'étude a été prolongée de cinq mois et a bénéficié d'un supplément de 210 000 dollars.

On peut y lire aussi que les cas photographiques ont été classés, par rangs de priorité, d'après leur valeur potentielle,

après inspection ou brève étude, visant à établir l'existence des « soucoupes volantes ». Mais il ne s'agit, évidemment, que des cas « choisis » par l'U.S.A.F. à l'intention de l'université du Colorado (le mot entre guillemets n'étant que la stricte traduction du terme anglais utilisé dans le contrat) ; ce qui enlève, bien évidemment, beaucoup de sérieux à ce genre de classement dont on ne publie pas d'ailleurs les critères d'établissement. Et vous vous êtes aperçus, en prenant connaissance du dossier des pièces à conviction, que certains documents intéressants ne figuraient pas dans l'étude du *Colorado Project*.

On peut y lire encore que certains cas ont bénéficié d'une « première priorité » et exigé une étude intensive, allant jusqu'à un mois de travail à plein temps : il est évident que la fabrication d'une maquette, la location d'un camion, le repérage d'un endroit précis, la mise en place d'un dispositif, l'attente de conditions atmosphériques identiques et enfin la prise de clichés peuvent prendre tout un mois de travail... comme pour la reconstitution des photos de Rex Heflin (cas 52 de Santa Ana) dont la critique, l'analyse, l'étude, sont absolument inexistantes : temps et argent gaspillés en pure perte !

On peut y lire enfin qu'un « résidu » de 2 à 5 % est resté inexpliqué après traitement (*sic*) et que c'est lui qui constitue le cœur du problème OVNI, à la fois dans les cas de photographie et plus généralement. Qu'il nous soit permis ici de mettre en doute l'exactitude de cette fourchette de pourcentages, puisque les cas photographiques, comme les autres, soumis à l'examen du *Colorado Project* ont été « choisis » par l'U.S.A.F.

Pourtant on peut y lire que, malgré proposition du Comité O'Brien (voir Appendix A), on n'a pas négligé l'examen de cas « classiques » plus anciens, afin de ne pas ouvrir la porte à une critique justifiée. Mais, étant donné la teneur du chapitre III (Étude des cas photographiques, p. 396 à 480), il semble bien que ce ne soit là qu'une clause de style, destinée à tromper ceux qui, comme mes confrères journalistes toujours pressés, s'en tiennent aux conclusions générales parce qu'ils n'ont pas le temps de mettre leur nez dans le dédale de cette « étude ».

Les dossiers des OVNI's

S'élevant contre la recherche parallèle, le bon docteur Condon prétend que « seuls les scientifiques peuvent entreprendre des études scientifiques ». Se plaçant sur le même terrain, et considérant le personnel du *Colorado Project* (Appendix X, p. 938 à 941), le docteur Colman VonKeviczky, M.M.S.E., directeur de l'I.C.U.F.O.N., nous écrit :

« Acceptez-vous le Comité Condon comme comité scientifique en vous basant sur le niveau d'instruction de ses membres ? Voyez l'appendice X :

« Sur 37 membres de l'État-Major Condon, 5 seulement sont professeurs d'Universités, et nous pouvons donc les appeler des scientifiques et les considérer comme tels. Que dire des 5 qui n'ont *aucun* diplôme ? (Leur qualification la plus élevée équivaut peut-être à celle de « *senior high school* », mais elle est inférieure au certificat de fin d'étude européen !)

« Peut-on considérer comme des scientifiques les 7 membres possédant des *college degrees* (diplômes) ?

« Peut-on considérer comme des scientifiques les 9 membres possédant des *master degrees* (licences) ?

« Le *Ph D* (Doctorat en Philosophie), obtenu par 15 membres, est le diplôme le plus bas que n'importe qui peut obtenir en fin d'études universitaires ; le *Ph D* ne peut être valorisé, en tant que diplôme scientifique, que s'il est rattaché à une activité publique notoire et reconnue, et au minimum à un poste comme celui de professeur d'Université. »

Au cas où le lecteur ne serait pas d'accord avec cette brève analyse, il lui reste la possibilité : a) de s'en référer, pour contrôle, à l'Appendice X ; b) de relever les noms des scientifiques les plus connus, dans chacune des disciplines impliquées, et il s'apercevra bien vite que l'équipe Condon n'a jamais été représentative des milieux scientifiques en général, et de l'élite américaine en particulier.

Par ailleurs, le bon docteur Condon est un grand pécheur devant l'éternel : il pêche par omission, ce qui lui permet de formuler des inexactitudes. Un exemple : il rappelle la déclaration solennelle de M. Marvin Robinson, secrétaire scientifique auprès des Nations unies, et selon laquelle le Comité des Affaires spatiales de l'O.N.U. n'a jamais eu à connaître

ni à discuter du problème OVNI. Ceci est absolument faux. En effet, le 1^{er} février 1966, un Mémoire et une analyse scientifique et militaire du sujet étaient présentés au Secrétaire général U Thant, dont le cabinet était représenté par C. V. Narasimhan. Le docteur Kurt Waldheim, ambassadeur d'Autriche auprès de l'O.N.U. (actuellement secrétaire général) transmet le dossier au Comité des Affaires spatiales. Ce Mémoire et cette analyse avaient été rédigés par le docteur Colman VonKeviczky, M.M.S.E., et l'accusé de réception du docteur Kurt Waldheim, en date du 6-12-1967 (réf. n° 4366-A/67) contredit l'affirmation de M. Marvin Robinson complaisamment reprise par ce bon docteur Condon. Non seulement le sujet OVNI a été porté à la connaissance du Comité des Affaires spatiales, mais celui-ci en a suffisamment discuté pour charger son organisme exécutif, le groupe des Affaires spatiales, de constituer une bibliothèque concernant le sujet, moyen astucieux de rassembler livres, articles, études, photographies, rapports et documents de toutes sortes sur les OVNI.

A propos, qui est donc M. Marvin Robinson? Il a été « Discipline Supervisor » à la N.A.S.A. Tout un programme. Et, en tant que secrétaire scientifique à l'O.N.U., il est clair qu'il occupe là un poste clé à la division des Affaires spatiales qui est dirigée par le Comité du même nom.

On peut se demander pourquoi le gouvernement des États-Unis a proposé à l'O.N.U., dès mars 1966, la mise en œuvre d'une étude sur les OVNI par un groupe de scientifiques, proposition qui provoqua la création du *Colorado Project*, ou Comité Condon, et ceci dès après le dépôt du Mémoire VonKeviczky. Pour deux raisons :

1) Le Mémoire demandait une étude globale du problème, sous l'égide de l'O.N.U., par un organisme « dénationalisé », sur un territoire « dénationalisé » (la Mission Permanente du Cambodge auprès de l'O.N.U. fit une offre en date du 31-10-1968, réf. n° 8025), par des scientifiques « dénationalisés », étude dont les résultats seraient rendus immédiatement publics. La réalisation de ce projet enlevait donc tout contrôle du problème aux grandes puissances.

2) Ces grandes puissances, engagées dans la course à l'es-

Les dossiers des OVNI's

pace, suite logique de celle aux armements, auraient alors vu leurs industries de pointe subir une crise extrêmement grave, si l'étude avait donné des résultats concrets, ouvrant des perspectives vers de nouveaux moyens de propulsion rendant la grosse « ferraille » non réutilisable complètement inutile. Voyez à ce sujet le dernier chapitre « La Nouvelle Inquisition » du *Livre Noir des soucoupes volantes*.

Un spécialiste en photogrammétrie nous a écrit :

« Le monde scientifique et les chercheurs s'attendaient à trouver, dans l'étude scientifique des objets volants non identifiés, de véritables études technologiques de photographies et de films, qui auraient montré les trucages photographiques et cinématographiques représentant les vaisseaux spatiaux classiques à l'heure actuelle, comment on les avait obtenus pour tromper le public, les scientifiques et les milieux officiels.

« Nous avons été véritablement surpris d'avoir à constater que, en fait, au lieu de faire la critique de photographies mondialement connues, le docteur Ulysses Edward Condon, et son scientifique William K. Hartmann photo-analyste planétaire et lunaire, *montraient une série de leurs propres trucages*, tels que les vues n^{os} 7, 8, 9, 10, 11, 12, 47, 50 et 51 ; elles ne représentent, pour des experts en phototechnologie, qu'un niveau de talent extrêmement faible en ce domaine.

« Quant aux jugements sur certaines images, ils ne semblent pas refléter une connaissance exceptionnelle de la technique professionnelle. Exemples :

« *Image n^o 4 : identifié en tant que défaut de la pellicule*. Il s'agit, en fait, d'un grain de poussière sur le négatif.

« *Image n^o 5 : OVNI identifié en tant que défaut de développement*. Sur quoi ? Sur le négatif ou le papier ? Car les deux sont développés par des procédés chimiques semblables.

« *Image n^o 6 : Reflet sur lentille provoqué par lampadaire*. Lequel ? Où est-il ? En ne précisant pas, on supprime toute possibilité de contrôle par calcul angulaire.

« *Image n^o 10 : Photographie d'OVNI « optiquement » fabriquée*. Double exposition d'une lampe elliptique superposée à un paysage. Faux. C'est l'effet d'une lumière elliptique silhouettée en noir, et un paysage exposé sur la même image négative.

« *Image n^o 11 : Photographie d'OVNI « optiquement » fabriquée*. Si c'est bien « un dessin découpé collé sur une épreuve photographique », l'image est « manuellement » fabriquée,

Pièces à conviction

parce que le procédé de reproduction n'a rien à voir avec la « fabrication optique ».

La publication du « Rapport Condon » a soulevé bien des commentaires de par le monde. On s'est même posé des questions. En voici quelques-unes :

Le « Rapport Condon » constitue-t-il un danger ? Un danger pour le monde scientifique et pour la sécurité de notre globe ? On pourrait répondre par l'affirmative, puisque l'étude (*sic*) réalisée à l'université du Colorado est recommandée aux gouvernements, aux milieux scientifiques, aux organismes militaires et de sécurité, comme étant un modèle du genre, comme l'étalon international de mesure, d'appréciation du problème OVNI. Les erreurs, omissions, distorsions, relevées par différents critiques sont là pour faire pencher la balance du jugement du côté de l'affirmative.

Le gouvernement des États-Unis et le peuple américain, et par contrecoup les cercles scientifiques mondiaux, n'ont-ils pas été abusés ?

Étant donné la publicité mondiale faite au « Rapport Condon », et en considérant la forme sous laquelle il a été présenté au monde entier, il semblerait là aussi que l'on puisse répondre par l'affirmative. En effet, si l'on se reporte à la Préface (page XVIII, premier paragraphe de l'édition *Bantam*) rédigée par M. Thurston E. Manning, vice-président pour les affaires académiques de l'université du Colorado, on apprend que, le 31 août 1966, le colonel Ivan C. Atkinson, directeur exécutif adjoint de l'Office de la Recherche Scientifique de la Force Aérienne (A.F.O.S.R.), avait adressé une lettre à ladite université. Il y soulignait la croyance, la certitude de l'A.F.O.S.R. selon laquelle une recherche scientifique sur les OVNI, réalisée entièrement en dehors de la juridiction de la Force Aérienne, aurait une signification tout à fait exceptionnelle, du point de vue à la fois de l'intérêt scientifique, et vis-à-vis du public concerné par le projet.

Qu'est-ce que cela veut dire, en réalité ? Eh bien, que d'après cette lettre, et selon les termes mêmes du contrat n° 44620-67-C-0035 établi entre l'U.S.A.F. et l'université sur le « choix » des rapports d'observations et autres docu-

Les dossiers des OVNI's

ments, il est bien évident que *Colorado Project* a été absolument privé de toute possibilité de prise de connaissance et d'étude des pièces maîtresses du véritable dossier : les rapports de première main, les comptes rendus de recherches officielles, les analyses des rapports et pièces à conviction, les documents d'intérêt militaire et classés « secrets », détenus par la Force Aérienne, ou le Pentagone, ou tout autre organisme militaire ou de sécurité qui ait pu se substituer à ces organismes officiels.

Il vient alors à l'esprit le corollaire suivant : une étude de documents de seconde main, ou puisés à d'autres sources que l'officielle, ou « choisis », a-t-elle une valeur scientifique quelconque ?

Si l'on examine ce qui s'est passé dans la réalité des faits, il semblerait que l'on puisse répondre par la négative. En effet, le groupe d'étude Condon a dû faire appel à des organismes privés et à des chercheurs parallèles, ceux-là mêmes qui ont été si méprisés, si moqués, si ridiculisés et aussi brimés par les milieux militaires et gouvernementaux depuis des décennies. Et, ce que le public ignore, c'est que ces organismes et ces plumitifs de « quasi-science » — à l'exception de quelques-uns qui méritent respect — ne sont que des clubs et sociétés de « cultistes », de chasseurs de monstres et de curiosités, de conteurs d'histoires de sorcellerie, d'exploiteurs de la crédulité publique, d'obsédés mentaux et sexuels, etc. La documentation fournie par cette « flore » (nous n'osons pas parler de « faune ») constitue-t-elle une base sérieuse à une recherche scientifique ?

Pourquoi la Force Aérienne des États-Unis, et les organismes de recherche y rattachés, n'ont-ils pas demandé une étude scientifique pure, et l'examen de leur propre documentation authentique, ce qui leur aurait permis de mettre en lumière, devant le monde scientifique, la valeur de leurs vingt années de recherche ?

Nous sera-t-il permis de supposer qu'elle a craint de rendre publics des règlements militaires confidentiels ? Le Cdt ret. C. VonKeviczky a porté à la connaissance du secrétaire des Nations Unies, dès février 1966, qu'il existait des règlements

(parmi lesquels A.F.R. 200-2 du 26-8-1953, J.A.N.A.P. 146/B du 12-12-1953, P.R.N.C. 3820-1 du 23-7-1954, O.P.N.A.V. 94-P-3 de juillet 1959, et plus tard A.F.R. 80-17 du 19-9-1966) qui résulteraient d'un système d'alerte mondial, établi en coopération avec l'Union Soviétique et concernant les OVNI's. Leur publication aurait fait penser à l'existence matérielle des objets volants non identifiés, et le *Colorado Project*, d'où est sorti le « Rapport Condon », n'aurait pu être mis sur pied.

L'Étude scientifique des objets volants non identifiés a été publiée, sous forme de rapport, par *E. P. Dutton and Co. Inc.*, avec les *Colorado Associated University Press*, en édition reliée ; par les *New York Times Bantam Books Inc.*, en édition de poche. La Force Aérienne aurait dû à propos de ce modèle scientifique concernant un problème mondial, assumer sa pleine responsabilité devant le monde scientifique, quant à sa teneur, et aurait dû le faire publier aux frais du gouvernement, en tant que thèse officielle.

D'autre part, l'introduction au « Rapport Condon » a été rédigée par Walter Sullivan, le grand journaliste scientifique du *New York Times*, et non par une personnalité de premier plan appartenant, soit à la Force Aérienne des États-Unis, soit au Pentagone, soit à un organisme officiel. Ces faits peuvent-ils être considérés comme des évidences selon lesquelles la politique intérieure du gouvernement de Washington tend à prendre prudemment ses distances d'avec toute cette affaire ?

Dans cette même introduction (p. VIII) de Walter Sullivan, il est affirmé que les plus distingués scientifiques de la nation américaine, ceux qui constituent l'Académie nationale des Sciences des États-Unis, ont été d'opinion unanime que le *Colorado Project* a réalisé une tentative très estimable d'application objective des techniques relevant de la Science à la solution du problème OVNI.

Si l'on s'en tient à la façon dont les documents photographiques, et leurs rapports d'observation correspondants, ont été « analysés », on est contraint de reconnaître que cette

Les dossiers des OVNI

académie est composée de gens bien peu difficiles. Il est vrai que, quand on relit la traduction exacte de la phrase ci-dessus (lignes 15 à 18 de la page VIII), sans oublier son contexte, on est tout aussi obligé de constater là une légère restriction mentale de la part de ces mêmes académiciens. Elle est tout à leur honneur... mais du même coup elle condamne le « Rapport ».

Annexe au dossier XI

PROTOTYPE D'UNE ANALYSE PHOTOGRAPHIQUE

par ICUFON

(International UFO Research and Analytic Network)

Concernant : Objet Volant Non Identifié, filmé dans l'espace aérien d'Alberton, Australie du Sud, en mai ou juin 1967. entre 20 h 15 et 22 heures.

Analysé par : 1. Capitaine-aviateur Bruce L. Cathie, M.T.E, (Diplômé de Génie Technique) Auckland (Nouvelle-Zélande), ancien pilote de la *Royal New Zealand Air Force*, capitaine-pilote à la société *New Zealand National Airways Corporation*, agissant depuis 17 ans au sein de la recherche scientifique sur les OVNI, auteur du livre *Harmonic 33*.

2. Harrison A. Hoffman, ingénieur mécanicien, de New York (N.Y.) U.S.A. ; en activité depuis 20 ans dans la recherche scientifique libre sur les OVNI ; attaché à l'I.C.U.F.O.N. pour les travaux d'analyse comparative provenant du monde entier.

3. Karl L. Veit, de Weisbaden-Schierstein, République Fédérale d'Allemagne ; en activité depuis 20 ans dans la recherche scientifique libre sur les OVNI ; président-fondateur de la *Deutschen UFO/IFO Studiengesellschaft e. V.* (D.U.I.S.T.) éditeur-rédacteur en chef du mensuel *UFO-Nachrichten*, auteur et éditeur de nombreux livres sur les OVNI.

Les dossiers des OVNI's

4. Colman VonKeviczky, M.M.S.E., New York (N.Y.) U.S.A., commandant (en retraite) de l'armée royale hongroise, fondateur de l'I.C.U.F.O.N., directeur du *Project Globus*, membre de l'*American Institute of Aeronautics and Astronautics* (A.I.A.A.) ; en activité depuis 15 ans dans la recherche scientifico-militaire sur les OVNI's ; ancien chef du département acoustique-optique de l'État-Major Royal hongrois ; officier d'observation aérienne ; photographe ; expert auprès de l'industrie cinématographique et photographique.

I. — Prémisses :

Le document d'Alberton a été recueilli et nous a été envoyé, sous forme d'une pellicule de film couleur comprenant 10 images, par le capitaine Bruce L. Cathie, d'Auckland, Nouvelle-Zélande. Afin de rassembler les données nécessaires à l'analyse, contact a été pris en juillet 1969 par l'I.C.U.F.O.N. avec le photographe-amateur propriétaire de la bande filmée, M. Ellis E. Mathews, d'Alberton, Australie du Sud. L'échange de correspondance avec le capt. B. L. Cathie figure au dossier « Détail n° 1 », en tant que soutien de preuve, pour l'analyse ultérieure.

II. — Analyse concernant :

Une pellicule de film cinéma couleur Ilford, 8 mm, exposée et développée, comprenant 10 images.

III. — Objet :

Objet Volant Non Identifié (OVNI) filmé dans l'espace aérien d'Alberton, Australie du Sud.

IV. — Données générales :

Date : mai-juin 1967, entre 20 h 15 et 22 heures (heure locale).

Lieu : 46 Port Road, Alberton 5014, South-Australia.

Position de l'objet : Environ 1 mile (1,600 km) en ligne droite, 45° nord, 50° est, environ de 15° à 20° au-dessus de l'horizon. La relation entre la caméra et l'objet est établie sur la photo n° 2, dossier « Détail n° 2 ».

Photographe : Ellis E. Mathews, 35 ans, entrepreneur et administrateur, père de 4 enfants. Photo de famille, image n° 3 dans le dossier « Détail n° 2 ».

Témoin : Son épouse, Mrs. Gweneth Mathews (mère de famille, maîtresse de maison).

V. — Données techniques :

Caméra : Paillard Bolex, modèle P 1, Zoom Reflex, série n° 960.534.

Prototype d'une analyse photographique

Objectif : Som Berthiot, Pan-Cinor 1 : 1,9 de 43 mm, 8-40 Zoom.

Chercheur : F = 8, S.L.R. 40. Équipé d'un parasoleil.

VI. — *Données photographiques :*

Diaphragme : grand ouvert, 1,9.

Zoom complet (Vario-objectif) à la vitesse 40 = 18 images par seconde.

Distance : Infini.

Film : Cinéma réversible Ilford couleur de 8 mm, 25 A.S.A. (15 DIN).

Développé par : Ilford Australia, Oakleigh, Victoria, le 8-1-1968.

VII. — *Données diverses :*

En février 1968, M. Mathews informa le secrétaire de l'association de recherche privée sur les OVNI locale, colonel Norris, de son observation ; celui-ci lui répondit que le gouvernement australien ne renvoyait jamais à leurs propriétaires les films d'OVNI qui lui étaient communiqués. (Cette information, donnée par le colonel Norris, a été confirmée par d'autres groupes de recherche australiens.)

VIII. — *Constats :*

a) Nous devons tout d'abord constater l'authenticité de la déclaration des époux Mathews, attestée devant notaire, et la parfaite crédibilité des personnes ayant correspondu avec E. E. Mathews au sujet de son observation et de l'objet filmé. M. Mathews, en tant que cameraman, est un amateur sans aucune connaissance professionnelle de la photographie ; il n'est, en aucune façon, expert dans le domaine de la fabrication ou de l'utilisation mécanique ou optique des trucages ; il n'est pas non plus en état de planter un « décor OVNI », dans un cadre plus ou moins éloigné, avec utilisation d'éclairage spécial, afin de jouer une vilaine farce lui permettant de réaliser une affaire profitable.

Une telle spéculation serait illogique, d'abord à cause du temps de pause très court de l'objet (50 images), ensuite de l'oubli de dater le film et de relever l'heure exacte de la prise de vue, de l'indifférence enfin concernant son développement (en effet, celui-ci n'intervint que 8 mois plus tard), et le fait qu'une année presque entière se soit écoulée avant qu'il ne se passe quelque chose.

b) Les experts en pellicule et technique cinématographiques ont analysé 10 images du film original, selon un éventail

Les dossiers des OVNI's

d'agrandissements de 30, 60 et 150 fois ; ces agrandissements en noir et blanc, et en couleur, constituent non seulement une preuve évidente de l'utilisation du vario-objectif, mais encore l'émulsion du film à gros grain et les nombreux défauts de la partie centrale de l'objet, constituent autant de preuves indiscutables de la bonne estimation à 1 mile, de la distance entre l'objet et la caméra, faite par M. Mathews.

c) L'objet paraît être un engin volant fabriqué artificiellement. C'est un objet matériel, en forme d'anneau, sans aile, sans hélice, sans réacteur, possédant une fenêtre éclairée, et suspendu immobile en l'air pendant un laps de temps de 10 à 18 secondes, depuis le moment où la caméra a commencé à le fixer sur 10 images d'une pellicule chargée. La partie supérieure de l'objet paraît se situer dans la direction de 45° environ, et à la verticale de la caméra qui, pour la prise de vue, a été élevée de 15° à 20° environ au-dessus de l'horizontale.

d) L'objet est absolument annulaire, sauf sur sa partie gauche où il manque une petite portion ; il paraît être rayonnant, ou luminescent par lui-même. Les agrandissements des séries I et II ainsi que l'agrandissement couleur de l'image n° 7, montrent tous, à environ 10° de l'axe vertical de l'objet, un léger point lumineux (bleuâtre). Ce point lumineux ne pourrait être qu'un reflet sur une surface solide, et constituer alors une preuve acceptable que la partie intérieure de l'anneau soit — comme à l'ordinaire — une coupole convexe aplatie.

e) Mouvements dans la cabine : Derrière la fenêtre antérieure, on reconnaît clairement, en une forme triangulaire, une « silhouette d'oiseau gigantesque », éclairée par-derrière, légèrement en mouvement dans le bas, et qui semble surgir de la partie inférieure du cadre de la fenêtre. La preuve de ce mouvement est fournie par l'irrégularité de la densité (Grantan), qui se modifie constamment sur les 10 images se succédant normalement dans leur ordre.

f) Rayon lumineux oscillant : le point le plus remarquable, au cours de ce laps de temps de 10 à 18 secondes, est un rayon lumineux qui se réfléchit à travers la fenêtre de la cabine.

Sur l'image n° 8 : le rayon lumineux est dirigé vers le bas.

Sur l'image n° 9 : le rayon lumineux change de position vers la gauche. C'est tout à fait par hasard que ce rayon était en mouvement, au moment de l'exposition de l'image n° 8 puis de l'image n° 9 de la pellicule. C'est à cause de cela que le point lumineux a été un peu sous-exposé sur l'image n° 9.

Sur l'image n° 10 : le rayon lumineux est dirigé vers la gauche. Le reflet lumineux, renforcé sur les parties arrière et inférieure

Prototype d'une analyse photographique

de l'engin volant, constitue encore une preuve indubitable que sa surface est bien solide.

g) Une analyse comparée de croquis, tracés par des témoins dignes de foi, confirme le fait que des objets annulaires, comportant fenêtres, écrouilles, coupoles, ainsi que des sujets en mouvement dans des cabines éclairées, ont bien été observés auparavant, de nombreuses fois, à diverses époques, dans différentes régions du globe. Nous devons toutefois considérer le fait que les croquis reproduits en annexe, et tracés de mémoire par le témoin, ne sont pas tout à fait exacts quant aux détails. Cependant, la caméra a enregistré l'image réelle de l'objet observé. [Les divers croquis ne sont pas reproduits ici, faute de place.]

IX. — Conclusions :

a) La structure de l'objet ne peut être assimilée à celle d'un appareil volant, civil ou militaire, connu. Le fait de sa luminosité et celui de son rayonnement, ne peuvent être assimilés à des feux de position exigés par la réglementation aérienne internationale.

b) Météores et satellites ne peuvent rester stationnaires pendant 10 à 18 secondes et, par là même, donner une photographie nette de contour et de forme.

c) La bande filmée originale qui nous a été remise pour analyse, après étude et examen approfondis par les experts, nous donne la certitude que l'engin volant filmé est ce que nomme le langage populaire, une « soucoupe volante » ou OVNI, et qui doit être désigné comme étant UN ENGIN SPATIAL EXTRA-TERRESTRE.

d) En conséquence, l'I.C.U.F.O.N. demande à toutes les sociétés ou organisations aériennes civiles ou militaires (compagnies aériennes, armée de l'air) de se faire un devoir de publier les photographies et films qu'elles détiennent de semblables objets volants, afin de les mettre à la disposition du public, si — comme elles le prétendent — il s'agit bien d'engins volants de construction terrestre.

Signé : Capitaine-aviateur Bruce L. Cathie, M.T.E.

Colman VonKeviczky, M.M.S.E.

Harrison H. Hoffman, Ing. Méc.

Karl L. Veit, Rédacteur en Chef.

De plus, M. VonKeviczky a confié la pellicule originale du film à un spécialiste, afin que celui-ci procède à des agrandissements au photo-microscope ; mais, bien qu'ayant payé d'avance

Les dossiers des OVNI

la somme demandée, ni la bande originale ni les agrandissements commandés ne lui ont été retournés. C'est pourquoi, après un délai de sept semaines, il s'est résolu à lui adresser une lettre recommandée avec accusé de réception, dont texte ci-dessous :

Très Honoré M. Weber,

Comme suite à notre conversation téléphonique du 26 août 1969, je dois malheureusement vous informer que mes obligations, envers des chercheurs scientifiques étrangers, me forcent à vous donner le 31 août 1969 comme dernier délai d'exécution pour ma commande payée d'avance. Votre réexpédition doit comprendre ce qui suit :

1. La bande filmée originale.
2. Les épreuves en noir et blanc des images 1 à 10, le gros plan de la fenêtre, centré comme sur le croquis de ma lettre du 9-8-1969.
3. Les diapositives couleur des images 1 à 10, montrant l'objet tout à fait au milieu de la photo, comme le représente le croquis de ma lettre du 9-8-1969.
4. Les diapositives couleur des images 1 à 10 qui montrent la fenêtre. L'agrandissement est le même que celui désigné en 2, dans l'épreuve en noir et blanc.
5. La facture acquittée de 100 dollars, pour le travail réalisé, et expliquant de façon précise les dommages, bosselures, occasionnés sur chaque image par le procédé d'agrandissement.

Mon correspondant et mon personnel ont été informés que vous exécutez actuellement des analyses pour la N.A.S.A. et pour le gouvernement des États-Unis. En raison de ces faits, et comme vous avez le film depuis le 11 juillet 1969, nous exigeons que vous nous garantissiez par écrit qu'il n'a été fait, entre temps, aucune copie de ce film pour quelque personne que ce soit, autorisée ou non, pendant qu'il était en votre possession pour exécution de notre commande.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signé : Colman VonKeviczky, Directeur du Projet.

Six semaines se sont encore écoulées sans que M. Weber exécute la commande payée d'avance. M. VonKeviczky a donc dû s'adresser à un tribunal avec les résultats suivants :

Prototype d'une analyse photographique

43-3085-NY-16M-701090(68) 316

S. C. N° 8365 , 1969

CIVIL COURT OF THE CITY OF NEW YORK
Small Claims Part, County of New York
Telephone: 566-3824

Heber

Notice to Plaintiff:

The hearing of your claim against _____
has been set for OCT 9 - 1969 at 6:30 P.M.
in the Small Claims Part Court Room, Ground Floor,
111 Centre Street, County of New York.

You must be present with your witnesses and proof, if any, of your claim,
at the time and place above indicated. The clerk will, upon request, issue
subpoenas for witnesses without any fee.

JOHN B. McINERNEY

Chief Clerk of the Court

Bring this notice with you at all times.

Y

Ce tribunal opposa, le 9 octobre 1969, une fin de non-recevoir à la plainte de l'I.C.U.F.O.N., et débouta celui-ci de sa demande en dédommagement pour travail non satisfaisant sur négatif en parfait état, lequel a été dégradé par suite de traitement non conforme.

Les dossiers des OVNI's

[Dans le hors-texte photographique, les photos n° 15 à n° 20 illustrent cette lecture hors dossier. La photo n° 15 donne la numérotation des vues, vous permettant de suivre les phases de l'analyse ; puis viennent les différents agrandissements ; enfin, avant le croquis déductif (photo n° 20), la pellicule inutilisable restituée à la suite du procès (photo n° 19). Tout commentaire est superflu.]

Dossier XII

DÉMONSTRATION AB ABSURDO

« Je peux avoir l'air, dans ce livre, de m'élever contre les dogmatismes et les pontifications de certains savants éminents, mais ce n'est que par pure commodité, parce qu'il semble nécessaire de personnifier. »

C.H.F.

Quelques événements, rien que des faits contrôlables, se sont déroulés sur notre planète et peuvent constituer, soit des évidences insolites, soit des preuves absurdes. Évidences insolites et preuves absurdes, à condition de changer de point de vue, de modifier notre façon de voir les choses, d'envisager sous un autre angle le problème posé par ce livre.

Chaque dossier nous a permis de progresser, depuis le début et de constat en constat, vers des évidences de plus en plus marquées, jusqu'aux preuves de l'existence matérielle des OVNI's. A partir de ces preuves, nous avons passé en revue les différents travaux effectués par les chercheurs parallèles ainsi que les hypothèses que l'on a pu formuler. Enfin, le précédent dossier vous a fourni des pièces à conviction.

Il vous a été évident que, à partir de la production des preuves matérielles, nous nous sommes permis de critiquer les scientifiques défenseurs de l'ordre établi, des thèses officielles,

Les dossiers des OVNI's

des négateurs de l'existence des OVNI's. Car pour nous il ne s'agit plus que de fossiles rétrogrades, jouant très mal le triste rôle d'éléments retardateurs, s'opposant désespérément à la manifestation de la vérité, essayant malencontreusement de ridiculiser encore, et même de malmenier « de la griffe et du croc » ceux qui s'efforcent de faire prendre conscience au public d'un fait très simple : nous n'avons jamais été seuls dans le Cosmos.

Eh bien, à titre de contre-épreuve, nous allons nier à notre tour la réalité des « soucoupes volantes » ; et nous allons relever pour vous des faits et des événements qui, vus sous cet angle, vous paraîtront insolites pour le moins, et absurdes bien souvent. Mais, pour cela, nous ne respectons pas forcément l'ordre chronologique de leurs manifestations.

— GREEN BANK (Virginie) U.S.A., novembre 1961 : « Au *National Radioastronomy Laboratory*, réunion à huis clos où se retrouvent des sommités mondiales, et notamment le docteur Giuseppe Cocconi, les professeurs Philip Morrison, Otto Struve, Melvin Calvin (Nobel), Su-Shu-Huang, Frank Drake, Carl Z. Sagan. Thème de cette conférence secrète : des intelligences extraterrestres peuvent-elles exister ? De cette étude sortit la fameuse « équation de Green Bank » qui se formule ainsi :

$$N = R + fp \text{ ne fl fi fc L}$$

Avec des valeurs minima, on obtient $N = 40$ possibilités de formes diverses d'intelligence dans notre seule galaxie.

Avec des valeurs seulement moyennes, on obtient $N = 50$ millions de possibilités de formes diverses d'intelligence dans notre seule Voie Lactée. Ce qui donne à réfléchir. »

(*Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, p. 144.)

Ce rappel est bien celui d'un événement insolite. En effet, si les « soucoupes volantes » n'existent pas, elles ne sont donc ni téléguidées ni pilotées par des êtres intelligents extraterrestres. Alors pourquoi tant de si grands cerveaux (dont un Nobel) ont-ils perdu leur temps à mettre en équation des possibilités qui ne correspondent à rien ?

— BOSTON (Massachusetts) U.S.A., 26-31 décembre 1969 : L'*American Association for the Advancement of Science* (A.A.A.S.) tient son assemblée générale annuelle en l'hôtel Sheraton. L'A.A.A.S. y patronne un « Symposium Général sur les Objets Volants Non Identifiés » qui dure deux jours

Démonstration ab absurdo

(26 et 27), organisé principalement par le docteur Philip Morrison (voir *Green Bank*), professeur de physique au *Massachusetts Institute of Technology* (le fameux MIT), et que suivent 12 de ses membres, tous scientifiques de grande valeur. Outre des études du « phénomène OVNI », que sort-il de cette réunion extraordinaire de savants engagés ? Une lettre. Rédigée sur papier à en-tête officiel de l'A.A.A.S. (1515 Massachusetts Avenue N. W., Washington D. C., 20005, U.S.A.) elle est datée de l'hôtel Sheraton-Boston 29 décembre 1969, est adressée à l'Honorable Robert Seamans Jr., Secrétaire d'État à l'Armée de l'air, Washington D. C., et demande ceci :

« Cher Monsieur le Secrétaire d'État

« Les scientifiques, dont liste ci-dessous, réunis en un symposium général au cours de l'assemblée annuelle de l'association, comprennent fort bien que le *Project Blue Book* de la Force Aérienne des États-Unis ait été supprimé, en accord avec la recommandation du docteur E. U. Condon figurant dans l'étude de l'Université du Colorado sur les objets volants non identifiés. Nous savons que le *Project Blue Book* a accumulé au cours des deux dernières décennies, des données irremplaçables d'un grand intérêt historique et d'une valeur potentielle pour les scientifiques s'occupant de physique et (particulièrement) de comportement.

« Après deux journées de discussion sur les données dont il s'agit sur l'étude de l'Université du Colorado et sur plusieurs études proposées par des sociologues et des psychologues, nous demandons formellement que vous, Monsieur le Secrétaire d'État,

« 1) Vous vous assuriez que *tout* ce matériel, tant public que secret, soit préservé de toute altération ou perte ;

« 2) Vous rendiez rapidement publics tous les documents archivés par la Section Phénomènes Aériens de la base aérienne militaire de Wright-Patterson, qui sont secrets en vertu des règlements A.F.R. 200-17 et A.F.R. 80-17 ;

« 3) Vous mettiez à la disposition des chercheurs scientifiques qualifiés tous les documents non secrets, en un lieu plus convenable que les archives de la Force Aérienne des États-Unis (nous vous recommandons une grande université du centre du pays) ;

« 4) Vous ordonniez une révision annuelle des documents secrets restant dans les archives actuelles, afin de déterminer quand ils pourront être rendus publics sans altération, en accord avec la procédure ordinaire de sécurité de la Force Aérienne des États-Unis.

Les dossiers des OVNI's

« Mes douze collègues, qui reçoivent copie de cette lettre, apprécieraient que vous nous favorisiez d'une réponse. Je pourrai la leur communiquer si vous l'adrezsez à : Docteur Page, 18639 Point Lookout Drive, Houston, Texas, 77058.

« Sincèrement : Thornton Page (*Weslayan University*), Pdt Comité Spécial de l'A.A.A.S. pour :

- « Walter Orr Roberts, Anc. Pdt. A.A.A.S
- « Franklin E. Roach, Université d'Hawaii
- « William Hartman, Université d'Arizona
- « Lester Grinspoon, Université de Harvard
- « Robert Hall, Université d'Illinois
- « Philip Morrison, Institut de Technologie du Massachusetts
- « Douglas Price-Williams, Université Rice
- « J. Allen Hynek, Université du Nord-Ouest
- « James McDonald, Université d'Arizona
- « Carl Sagan, Université Cornell
- « Walter Sullivan, du *New York Times*
- « George Kocher, Université de Californie-Sud. »

Pourquoi de si grands savants demandent-ils, avec fermeté et précision en s'adressant à qui de droit, des mesures conservatoires qui ne s'imposent vraiment pas puisque la conclusion du docteur Condon nie l'existence des OVNI's ? La destruction d'archives concernant des phénomènes inexistantes paraîtrait même normale. On se trouve donc ici en présence d'un fait absurde : la demande, formulée par d'éminents scientifiques, de préservation d'archives qui concernent des phénomènes ou des faits réputés inexistantes.

REMARQUE. — Il y a quelques années encore, on n'aurait rien pu lire de semblable sous la plume de personnages assumant des charges officielles ou enseignant dans les universités. S'agit-il d'une manifestation du réseau mondial clandestin de scientifiques signalé par Aimé Michel ? Ou d'une action menée par quelques savants du « Collège Invisible » évoqué par le docteur J. Allen Hynek ?

— Aux États-Unis, au cours de l'année 1970, on apprenait que l'Académie de l'Air avait édité un manuel en deux volumes, à l'usage des Cadets de l'Air, utilisé pour le cours « Physique 370 » du département de physique de l'Académie. Qu'a-t-il donc de particulier pour attirer notre attention ? Intitulé *Introductory Space Science* (Introduction à la science

Démonstration ab absurdo

de l'espace), il comporte 33 chapitres dont le dernier, rédigé en 1968 par le Cdt Donald G. Carpenter à la demande de ses supérieurs, concerne les OVNI. En voici quelques passages :

« [Les Cadets de l'Air doivent] ... conserver l'esprit ouvert et sceptique, et ne pas adopter de position extrême sur quelque point de la question que ce soit...

« Nous ne devrions pas nier la possibilité d'un contrôle étranger des OVNI, en nous basant sur des notions préconçues...

« Dans une telle étude, il faut bien se garder d'une chose, le piège de supposer implicitement que notre connaissance de la physique (ou de n'importe quelle autre branche de la science) est complète. Le choix d'un groupe de lois physiques, que nous acceptons comme valable actuellement, et la supposition qu'elles ne pourront jamais être dépassées, est un exemple de ce genre de piège...

« Tout le phénomène pourrait être de nature psychologique, mais c'est assez douteux...

« Il pourrait aussi être dû à des phénomènes naturels connus et inconnus (avec introduction d'un « bruit » psychologique), mais cela aussi est discutable en fonction des données disponibles. Cela nous laisse en présence de la possibilité désagréable de l'existence de visiteurs étrangers à notre planète, ou au moins d'OVNI contrôlés par des étrangers. Pourtant, ces données ne sont pas bien en corrélation et, quelque discutables qu'elles soient, elles suggèrent l'existence d'au moins trois, et peut-être quatre, groupes différents d'étrangers (peut-être à des stades différents de développement). Cela aussi est difficile à accepter. Cela implique l'existence de la vie intelligente sur la majorité des planètes de notre système solaire, ou un intérêt pour la Terre étonnamment fort de la part de membres d'autres systèmes solaires. »

(D'après *UFO. Investigator*, N.I.C.A.P., oct. 1970, p. 1.)

COMMENTAIRE. — Le docteur E. U. Condon, rédacteur de la conclusion du rapport qui porte son nom, recommandait expressément aux enseignants de ne proposer à leurs élèves aucun sujet de travail basé sur les livres et articles traitant des OVNI. Le manuel destiné aux Cadets de l'Air est donc en contradiction formelle avec cette recommandation.

Le Cdt Donald G. Carpenter a été interviewé et a déclaré que s'il n'était pas encore arrivé à une conclusion ferme, il n'en reconnaissait pas moins la valeur de plus d'un point de vue sur les OVNI, et considérait les données qui les

Les dossiers des OVNI's

concernent comme extrêmement intéressantes. Le commandant Carpenter a été, depuis, élevé au grade de lieutenant-colonel. (Selon la thèse négative que nous avons adoptée, un pareil « affreux » eût dû être rétrogradé!)

Le capitaine Edward A. Peterson, chargé du cours « Physique 370 » à l'Académie de l'Air, a été interviewé, lui aussi, et a déclaré qu'il pensait qu'une grande ouverture d'esprit était nécessaire pour revoir le problème OVNI, que la dissolution de la commission *Project Blue Book* ne constituait pas nécessairement une solution satisfaisante et que l'on devait continuer à examiner le sujet. (Déclaration insolite pour ne pas dire absurde : toujours les mêmes, ces militaires!)

— MANHATTAN BEACH (Californie) U.S.A., 18 mars 1970 (DN) : « Au cours d'une conférence donnée ce jour à la *Mira Costa High School*, le professeur Stanton T. Friedman, physicien, a déclaré que les OVNI's sont des astronefs extraterrestres. En 1968, il a déposé devant la Commission d'Enquête du Congrès des États-Unis sur la science et la navigation spatiales, afin que l'on continue à étudier la nature et l'origine des OVNI's. Au cours de sa conférence il a déclaré notamment : « J'ai été convaincu par mes études de ce sujet, au cours de 11 années, que la Terre est visitée par des astronefs commandés par des êtres intelligents extraterrestres. » Il a précisé que cette thèse n'est pas prouvable à 100 % mais que les évidences en sont accablantes ; les gens sceptiques, a ajouté le docteur Friedman, « ne se sont pas donné la peine de soumettre cette matière à un examen approfondi ; le dernier moment est arrivé, il faut cesser de ridiculiser ce sujet, il faut tout faire afin de collecter des informations solides et sûres. » Depuis 1967 le professeur Friedman a donné une centaine de conférences sur ce sujet, tant devant des techniciens que devant des auditoires non prévenus. »

(Extrait de *NOVOBO* par *Les Extraterrestres*, n° 10, p. 22.)

COMMENTAIRE. — La prise de position du professeur Friedman, scientifique bien connu dans le monde des physiciens, ne constitue-t-elle pas un fait insolite quand on ne croit pas à l'existence des « soucoupes volantes » ? Un visionnaire ou un paranoïaque, même diplômé, trouverait-il des auditoires de techniciens pour écouter ses bavardages ?

— PONT-A-MOUSSON (M. & M.) France, avril 1970 : Une réunion qui n'a pas eu un grand retentissement dans

Démonstration ab absurdo

l'opinion publique, parce que la presse d'information ne lui a pas accordé la place qu'elle méritait normalement, ce fut le « Colloque sur l'Origine de la Vie », au cours duquel le docteur Cyril Ponamperuma, biologiste d'origine hindoue, a pourtant déclaré aux journalistes :

« La vie n'est que la conséquence naturelle de l'évolution de l'univers. Et puisqu'il y a tellement d'étoiles qui ressemblent à notre soleil, il doit exister d'autres êtres avec lesquels nous parviendrons à communiquer un jour. »

COMMENTAIRE. — Qui est ce farfelu qui tient des propos si insolites pour ne pas dire absurdes? Franchissons une année pour le retrouver.

— AMES (Iowa) U.S.A., mai 1971 : Le docteur Cyril Ponamperuma est directeur d'un groupe de recherche sur la vie extraterrestre, pour le compte de la N.A.S.A. dont ce département est dirigé par le docteur Harold Klein. Le Groupe Ponamperuma est spécialisé dans l'analyse des météorites et vient de communiquer que l'examen de celle qui a été découverte au Kentucky (U.S.A.) en 1950 avait révélé la présence d'acides aminés, « blocs de construction » de tout organisme vivant. C'est une confirmation des analyses effectuées précédemment, à l'Université d'Arizona, sur ce caillou céleste. Antérieurement, le Groupe Ponamperuma avait détecté les mêmes amino-acides dans la météorite tombée en Australie en 1949. On en avait aussi trouvé dans celle tombée à Orgueil (T. & G.) France, en 1864, mais on pensait qu'elle avait été contaminée par le terrain.

COMMENTAIRES. — Du farfelu de Pont-à-Mousson en passant par le directeur de Groupe d'Étude à Ames, on en arrive à la certitude que la base de toute vie organique (à la manière terrestre!) existe dans tout le Cosmos, donc éventuellement la vie intelligente sur d'autres planètes. Mais pour ceux qui nient l'existence des « soucoupes volantes », leur pilotage ou leur téléguidage éventuel par des êtres intelligents, la N.A.S.A. ne ferait-elle pas mieux d'utiliser l'argent du contribuable américain à des recherches plus sérieuses? Pourtant, l'information précédente est confirmée par celle-ci :

« Nous sommes ceux qui furent faits avec la poussière de l'espace, partageant la vie du Tout Infini, vivant dans le monde comme les enfants des hommes, semblables aux enfants des hommes et cependant différents. »

Thoth-HERMÈS,
Tables d'Émeraude.

— BERKELEY (Californie) U.S.A., juin 1971 : Le *Californian Institute of Technology* (CALTECH) vient d'annoncer la découverte d'un autre composé essentiel à la vie, au sein de la poussière stellaire, l'hydroxyl. Rappelons qu'en décembre 1968 des chercheurs de l'Université de Californie découvraient de l'ammoniac dans ces poussières cosmiques ; qu'en février 1969 ils y décelaient de la vapeur d'eau ; qu'en 1969 et 1970 les observatoires de *Green Bank* et de *Kitt Peak* (Virginie) y repéraient d'autres précurseurs de la vie : formol, acide formique, cyano-acétylène, alcool, acide cyanhydrique, etc.

COMMENTAIRES. — Quand on nie l'existence des « coupes volantes », comme le professeur Albert Delagriffe par exemple, on se donne l'élégance d'admettre la possibilité d'une vie, quelque part dans le Cosmos, mais à des distances telles, en années-lumière, que l'on n'en verra « jamais » (!) la moindre manifestation. Alors... vous pensez... des acides... aminés ou non... quelle importance ?

— AMES (Iowa) U.S.A., juillet 1971 : Une équipe de scientifiques américains envisage sérieusement la possibilité d'entreprendre la recherche des preuves qu'il existe une intelligence extraterrestre. Au Centre de Recherche de la N.A.S.A. à Ames (où travaille le docteur Ponamperuma !) cette équipe se consacre à la conception et à la réalisation du grandiose « *Projet Cyclope* ». Dans un rayon de 100 années-lumière autour de la Terre, il existe environ 10.000 soleils dont on pense que beaucoup possèdent un système planétaire. Si quelques-uns seulement entretiennent une vie intelligente, il serait possible de détecter certains types de transmission radio qui en proviendraient, des « fuites radio » en quelque sorte. Les frais seraient probablement de plusieurs milliards de dollars et la

période de recherche couvrirait plusieurs décennies ; l'équipe étudie actuellement si ces dépenses justifieraient les résultats que l'on pourrait vraisemblablement en attendre.

Le « Projet Cyclope » comprendrait l'implantation d'environ 1 000 à 10 000 antennes paraboliques reliées entre elles, sur une zone de 16 km², ce qui permettrait de recevoir des signaux radio de sources éloignées de 100 années-lumière. Il y aurait aussi reprise du « Projet Ozma ¹ », réalisé au cours de l'été 1960 par l'astronome Frank Drake à l'Observatoire National Radioastronomique de Green Bank où, pendant 150 heures, avec une antenne de 25 m de diamètre, il enregistra des émissions radio provenant de Tau-Céti et d'Epsilon-Eridani, dans le but de détecter des modulations « non naturelles » caractéristiques.

COMMENTAIRE. — Reprise du « Projet Ozma », mise en œuvre du « Projet Cyclope », voilà bien des projets insolites et ridicules, néfastes aussi puisqu'ils prennent le temps des savants et l'argent des contribuables, et tout cela pour rien... puisque les extraterrestres sont beaucoup trop loin et que les « soucoupes volantes » n'existent pas!

— NEW YORK (N.Y.) U.S.A., juillet 1971 : L'Institut Américain d'Aéronautique et d'Astronautique (A.I.A.A.) avait annoncé son intention de publier les cas déclarés « non identifiés » par le Rapport Condon (il y en a 35 sur 90). Le numéro daté de juillet 1971 de l'*A.I.A.A. Journal* commence cette série de publications par l'observation, faite le 17 juillet 1957, par les 6 hommes d'équipage d'un RB 47 en vol au-dessus du centre-sud des États-Unis. Ce compte rendu a été rédigé par le professeur docteur James E. McDonald, de l'Université d'Arizona, qui a étudié les archives de l'U.S.A.F. et interrogé longuement les témoins. Ce texte ne présente aucune discussion du cas et n'en tente aucune évaluation, car il est bien établi préalablement que : « Il est laissé au lecteur [la liberté] d'en tirer ses propres conclusions. » Cependant, on notera que :

- 1) La commission *U.S.A.F. Project Blue Book* a expliqué le cas comme étant l'observation d'un avion.
- 2) Le *Colorado Project* n'a jamais pu prendre connaissance

1. Cf. *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, p. 140.

Les dossiers des OVNI's

du rapport officiel d'origine, car celui-ci était classé à une date fausse.

COMMENTAIRE. — Quand on sait que les membres de l'A.I.A.A. sont tous des techniciens et des scientifiques, qu'il faut un sérieux parrainage pour être admis dans leurs rangs, cette décision de publication paraît être un fait aberrant, sa réalisation semble constituer une mesure absurde... puisque les « soucoupes volantes » n'existent pas, comme l'assure le bon docteur Condon.

— BIOUSAKAN (Observatoire d'Astrophysique) R.S.S. d'Arménie, 15-17 août 1971 : Conférence extraordinaire de scientifiques soviétiques, américains, anglais, afin de rechercher un moyen de communication avec des intelligences extraterrestres ; on y a noté les noms des astronomes Joseph Chklovski, Victor Ambarsumian, Carl Sagan, du Prix Nobel Francis Crick (qui dirigea un groupe de mise au point pour l'écoute commune du Cosmos), de biologistes, neurobiologistes, astrophysiciens bien connus. La première déclaration enregistrée est celle-ci :

« La promesse de contact avec des civilisations extraterrestres est suffisamment grande pour justifier d'entreprendre toute une variété de programmes de recherche... »

Cela signifie que le Projet Ozma américain aura une suite ; les Soviétiques ont reconnu qu'ils avaient réalisé une expérience semblable en 1970 en utilisant plusieurs stations d'écoute : ce premier pas leur fait penser qu'un projet plus ambitieux pourrait donner des résultats positifs ; l'autre stimulation étant la pensée, grandissante chez les scientifiques, que la vie intelligente s'est répandue à travers le Cosmos : on a maintenant la preuve que les préconditions chimiques de cette évolution sont virtuellement universelles. L'un des problèmes posés fut la décision à prendre, entre un programme de recherche actif, et un passif. Comme l'a déclaré Frank Drake, au sujet de l'écoute passive :

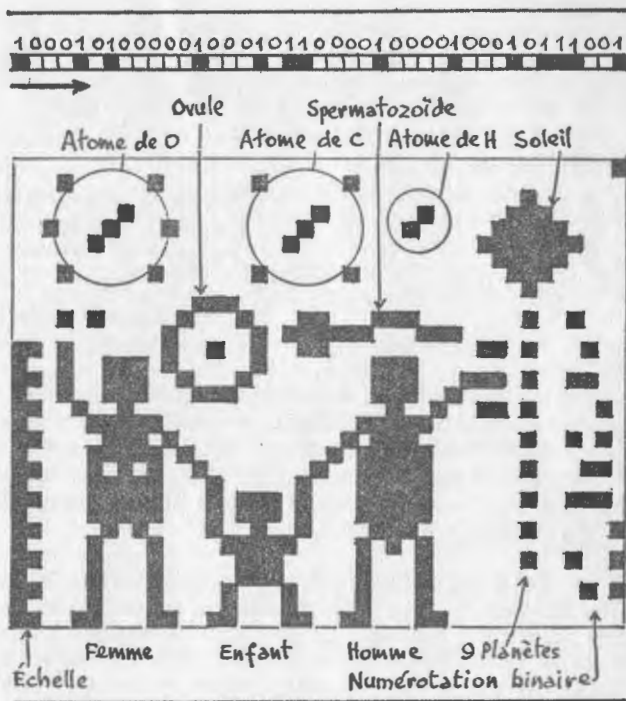
« Que se passera-t-il si tout le monde écoute et que personne ne parle ? »

La proposition de faire exploser des bombes H, notamment sur Jupiter, pour attirer l'attention, a été repoussée. On a

Démonstration ab absurdo

alors envisagé l'expédition de sondes non pilotées vers d'autres systèmes solaires, dotées de feux à éclats et de messages picturaux pour faire connaître la provenance de ces sondes.

Au cours de ces dernières années, on a élaboré plusieurs projets de « langue cosmique ». L'un d'eux est constitué par un tableau en noir et blanc, de 41 lignes sur 31, réalisé sous forme binaire exprimée par des « uns » et des « zéros » occupant 1 271 positions. Ces 1 271 éléments, produits des deux nombres primaires 31 et 41, s'incluant dans un seul rectangle, convaincront le lecteur extraterrestre qu'il s'agit bien d'un tableau représentatif : par exemple de l'homme, bipède vertical ;



qu'il se perpétue grâce à deux sexes ; que les cellules reproductrices, placées au-dessus de la famille, fournissent des données sur sa constitution biologique ; la description sty-

Les dossiers des OVNI's

lisée des atomes d'oxygène, de carbone, d'hydrogène, donne les bases chimiques de la vie sur Terre ; indication aussi de notre système solaire : l'homme montre de sa main la troisième planète, son foyer de vie ; les neuf planètes sont numérotées en système binaire ; l'échelle graduée, située sur le côté gauche, montre que les bipèdes sont huit à neuf fois plus grands qu'une unité, mesure commune, la longueur d'onde de 21 cm.

COMMENTAIRE. — Comment ne pas être frappé par l'absurdité d'une telle dépense d'énergie intelligente mais inutile par de si grands savants puisque, comme l'a dit le bon docteur Condon lui-même :

« Considérant ce qui précède, nous estimons qu'il est sain de supposer qu'aucune vie intelligente d'ailleurs (I.E), extérieure à notre système solaire, n'a aucune possibilité de visiter la Terre au cours des prochaines 10 000 années. » (Section II, Résumé de l'étude, (10) *Vie Intelligente d'Ailleurs*, p. 28, édition Bantam.)

« L'homme est une étoile attachée à un corps. L'homme est né dans l'espace : c'est un enfant des étoiles. »

Thoth-HERMÈS,
Tables d'Émeraude.

— O.N.U. (Manhattan), 8 novembre 1971 : Le débat de ce jour, au Comité pour l'Utilisation Pacifique de l'Espace (26^e session de l'Assemblée Générale, 1^{er} Comité) a été animé par l'intervention de M. Grace S. K. Ibiringira, Ambassadeur et Représentant Permanent de l'Ouganda auprès des Nations Unies. En voici les principaux passages :

« Il est tout à fait évident que la période historique caractérisée par l'homme spatial porte en elle des conséquences incalculables pour notre monde... Le projet de convention que nous avons actuellement devant nous, comme tant d'autres, est basé exclusivement sur le concept selon lequel seuls les États de notre planète peuvent explorer et utiliser l'espace.

« En conséquence, nous excluons toute possibilité de partage de l'espace avec d'autres explorateurs spatiaux, possédant une intelligence et des capacités égalant les nôtres, et d'origines indéterminées quelconques.

Démonstration ab absurdo

« S'il y avait quelque possibilité qu'il puisse exister d'autres utilisateurs de l'espace, provenant de planètes autres que la Terre, il deviendrait impératif que, dans une convention telle que la présente ou une autre, soit incluse une clause précisant que tout État, engagé dans l'Exploration spatiale, doit se conduire de façon telle qu'il ne porte pas préjudice à la sécurité de notre planète. Si, par exemple, un État lance un vaisseau spatial dans un voyage d'exploration, on devrait s'assurer que ce vaisseau ne se conduirait pas de façon hostile s'il rencontrait, par hasard, d'autres vaisseaux ou objets spatiaux d'origines indéterminées. Il ne suffit pas de laisser cela au bon sens de l'État explorateur. La matière est, et de loin, trop importante et fondamentale.

« La culpabilité d'un objet spatial, provoquant des dommages à un des États de la Terre, ne serait presque rien par rapport à celle que supporterait un État, vis-à-vis de toute notre planète, en s'attirant des réactions hostiles, d'origine indéterminée, inconnue, mais réelle tout de même.

« Je sais que le problème de savoir s'il peut exister, ou non, d'autres voyageurs spatiaux, a provoqué de vives controverses pendant bien longtemps. Et la position officielle de tous les États engagés dans l'exploration spatiale semble être qu'il n'existe aucune vie intelligente comparable à la nôtre dans l'univers ; et que, par conséquent, il n'y a aucun risque pour que des explorateurs terriens de l'espace en rencontrent d'autres, originaires d'autres mondes.

« Ces gouvernements ont constamment discrédité, ridiculisé l'idée que les objets volants non identifiés, que l'on a observés de façon répétée à différentes époques et dans des pays divers, pourraient bien être des vaisseaux spatiaux interplanétaires. Ils ont conclu que toutes les observations alléguées d'OVNIs, ou soucoupes volantes, ne sont que des ballons-sondes, des comètes, des planètes et autres.

« Mais il existe un corps de preuves suffisamment vaste pour provoquer un doute raisonné selon lequel certains d'entre eux pourraient bien en être. Il y a aux États-Unis, en Union Soviétique, au Royaume-Uni ainsi que dans d'autres pays, des scientifiques sérieux qui pensent que ces objets volants non identifiés sont des engins spatiaux interplanétaires ou intergalactiques (...).

« Je propose que notre Comité prenne en considération la possibilité d'inclure une clause ou un paragraphe en préambule au projet de convention sur la responsabilité, demandant instamment aux nations qui sont engagées dans l'exploration de l'espace, de diriger leurs vaisseaux ou objets spatiaux, si ceux-ci arrivaient au contact avec quelques autres objets qui puissent

Les dossiers des OVNI's

leur paraître intelligemment commandés, de façon à ne pas s'opposer à ces derniers ni les provoquer (...).

« J'aimerais conclure par les mots du professeur Oberth : « La science devrait considérer toutes choses comme possibles tant qu'elles n'ont pas été prouvées impossibles par des faits basés sur l'observation. »

« De toute façon, à mon avis et de celui de ma délégation, nous devons nous défaire de la façon de voir de nos ancêtres, qui prétendaient avec véhémence que la Terre était plate, que l'homme ne pourrait jamais voler, que personne ne pourrait jamais atteindre la Lune, ou même aller au-delà vers les étoiles. »

COMMENTAIRE. — Nous avons jusqu'ici passé une revue chronologique de quelques événements insolites et faits absurdes : réunions de savants (qu'ils peuvent qualifier de « délassements »), textes officiels (pour lesquels on peut invoquer un contexte éventuellement modificateur), projets (que l'on peut nier ou altérer), prises de position (que l'on peut démentir), interventions officielles (et la dernière signalée nous semble bien être parfaitement absurde... selon notre nouvelle optique!), etc. Ces événements insolites et faits absurdes qui, bien qu'altérables, n'en demeurent pas moins vrais, ne constituent pour nous que des « évidences par l'absurde », mais pas encore la démonstration *ab absurdo* de l'existence des OVNI's.

« Des gens vivent sur la Lune. »
Tradition pascuane¹.

Mais il existe des faits réels, historiquement attestés par les milieux scientifiques et officiels, qui sont donc indubitables, non critiquables et qui restent intangibles... malgré leur insolite absurdité. Nous en relèverons deux, que l'on peut même qualifier de « faits cosmiques », et qui seront nécessaires et suffisants à la démonstration par l'absurde de la réalité des « soucoupes volantes », puisque ces faits prouvent — de par leur existence même — que ceux qui les ont provoqués envisagent une rencontre rapprochée avec des êtres extraterrestres intelligents.

1. Francis MAZIERE, *Fantastique Ile de Pâques*, p. 224, Robert Lafont, édit.

Démonstration ab absurdo

— MER DE LA TRANQUILLITÉ (Lune), 21 juillet 1969 :
« Deux cosmonautes terriens, Neil Armstrong et Edwin Aldrin, foulent le sol de la Lune. Une plaque « commémorative » rectangulaire, fixée à l'un des pieds du Module Lunaire *Eagle*, porte gravé le texte suivant :

« HERE MEN FROM THE PLANET EARTH »

« FIRST SET FOOT UPON THE MOON »

« JULY 1969, A. D. »

« WE CAME IN PEACE FOR ALL MANKIND »

(Ici des hommes de la planète Terre ont posé pour la première fois le pied sur la Lune. Juillet 1969 ap. J.-C. Nous sommes venus dans un esprit de paix au nom de toute l'humanité.)

Suivent les signatures de Neil A. Armstrong astronaute, Michael Collins astronaute, Edwin E. Aldrin Jr. astronaute, Richard Nixon Président, États-Unis d'Amérique.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'une capsule cylindrique, en silicone à 99,999 % de pureté, traitée pour résister à des températures lunaires (de +250 °C à -100 °C) est aussi restée sur la Lune. Sertie dans une monture à 11 pans, en aluminium argenté par électrolyse, pas plus grande qu'un tube de rouge à lèvres, cette capsule de dimensions si réduites porte néanmoins gravés en elle les messages de 74 chefs d'États et 4 documents comprenant la liste des officiels de la N.A.S.A., celle des membres des comités sénatoriaux et parlementaires, un extrait de la Loi nationale sur l'aéronautique et l'espace signée par le président Eisenhower en 1958, et des citations des présidents Kennedy, Johnson et Nixon. Elle a été fabriquée en un temps record par la Division des semi-conducteurs de la firme *Sprague Electric Co.*, grâce au procédé *Microperm*, sous la direction du docteur Robert S. Peper. Les plaques de cette capsule constituent donc, avec leurs textes en diverses langues, une véritable « Pierre de Rosette ».

Nous avons bien l'habitude, sur Terre, de poser des plaques commémoratives ; que cette tradition terrienne s'étende à la Lune, quoi de plus naturel ? Mais elle ne concerne que la plaque rectangulaire « commémorative ». Alors, pourquoi ou pour qui la capsule « Pierre de Rosette » ? Réfléchissons : malgré le silence fait sur cet événement par Mao pour 800 millions de Chinois, personne n'ignore plus aujourd'hui l'exploit des cosmonautes américains, ni leurs noms, ni la date du 21 juillet 1969, ni la Mer de la Tranquillité. Ce qui compte donc bien, ce n'est pas tant la plaque rectangulaire commémorative, mais la capsule de silicone, la « Pierre de Rosette ». Et notez que l'expression *Rosetta Stone* figure en toutes lettres dans la prière d'insérer destinée à la presse, distribuée par *Sprague Electric Co.*, sous la référence NR-155 et datée du 14 juillet 1969 : Y aurait-il eu prémé-

Les dossiers des OVNI's

dition ? Car n'importe quel cosmonaute de chez nous, débarquant sur la Lune, connaît parfaitement l'existence de cette plaque et de cette capsule : elles sont donc, logiquement, parfaitement inutiles en ce qui concerne des astronautes terriens.

Alors, à quel genre de cosmonautes sont-elles donc destinées ?

NOTE. — Vous trouverez la photographie de la plaque rectangulaire commémorative à l'avant-dernière page du hors-texte photographique du *Livre Noir des Soucoupes Volantes*, et celle de la « Pierre de Rosette » à la dernière page.

« Les habitants de Jupiter ont réglé les accords des planètes. »

Tradition pascuane ¹.

Voici maintenant le second « fait cosmique absurde » :

— CAP KENNEDY (Pad 36 A) U.S.A., 27 février 1972 : « Message de « Pioneer-F » aux autres mondes — « Pioneer 10 », premier objet fait de main d'homme, conçu pour s'évader de notre système solaire, porte un message pictural pour tous les êtres interstellaires qui pourraient l'intercepter et avoir l'intelligence de le comprendre, dans un avenir de millions d'années.

« Ce message est gravé sur une plaque d'aluminium dorée par électrolyse, de 152 × 229 mm, fixée à l'antenne de l'engin et protégée contre l'érosion de la poussière interstellaire.

« Les lignes radiantés, à gauche, représentent les positions de 14 pulsars (sources cosmiques d'énergie radio), disposées de façon à désigner notre Soleil comme étoile-foyer de la civilisation qui a lancé l'engin.

« Les symboles « I — », aux extrémités des lignes, sont des nombres binaires qui représentent les fréquences des pulsars au moment du lancement, par rapport à celle de l'atome d'hydrogène, présenté sous deux formes avec un « 1 » comme unité symbolique. La différence d'énergie entre ces deux états fournit le standard le plus précis de temps connu de la science. L'atome d'hydrogène, atome le plus abondant dans le cosmos, est ainsi utilisé comme « horloge universelle », et la décroissance régulière,

1. Cf. *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes*, p. 242 à 244.

2. FRANCIS MAZIERE, *Fantastique Ile de Pâques*, p. 223, Robert Laffont, édit.

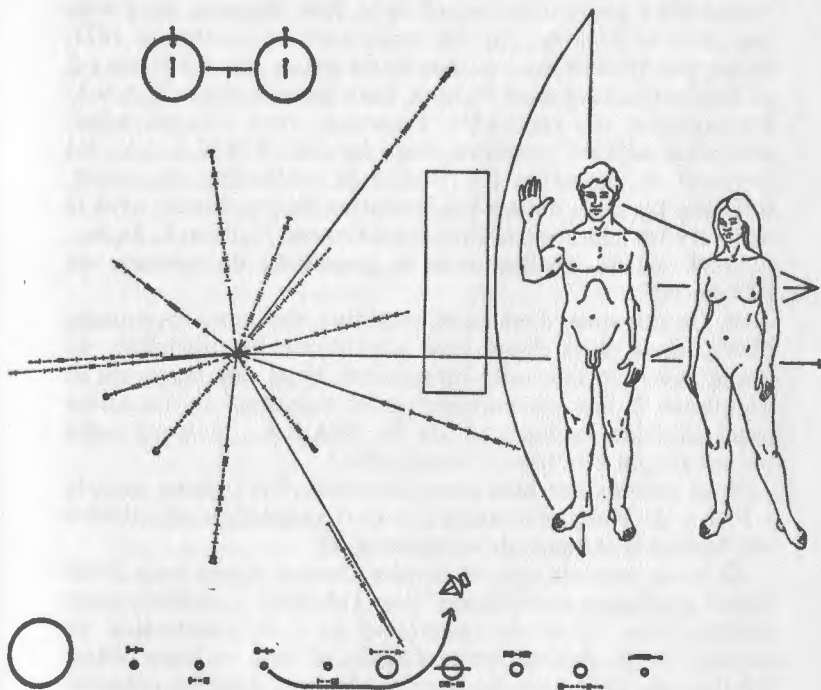
Démonstration ab absurdo

dans les fréquences des pulsars, peut permettre à une autre civilisation de déterminer le temps qui s'est écoulé depuis le lancement.

« Les figures de droite sont proportionnées à la taille de l'engin spatial et représentent le type des créatures qui l'ont construit. La main de l'homme est levée en un geste de bienveillance.

« Le long de la base sont réparties les planètes, disposées à partir du Soleil, avec la trajectoire de l'engin spatial, partant de la Terre selon un arc, dépassant Mars et se rabattant vers Jupiter.

« Un scientifique américain a estimé que Pioneer couvrira une distance de 3 000 années-lumière (30 millions de millions de km) au cours des prochains 100 millions d'années, temps qu'il estime nécessaire à sa découverte par une civilisation étrangère.»



Le texte ci-dessus est officiel : il accompagne la photographie du message terrien de « Pioneer-F » (Réf. : N.A.S.A. n° 72-781 et I.P.S. (U.S.I.S.) n° 45-883).

Les dossiers des OVNI's

REMARQUES. — Dans le premier paragraphe, la possibilité d'une rencontre est traitée au conditionnel... par prudence scientifique sans doute. Mais le fait demeure : le message est bien parti.

— Dans le dernier paragraphe, un scientifique américain prudemment anonyme nous assure que le message ne sera découvert que dans 100 millions d'années. On retrouve ici une conséquence très nette de la position négative du docteur Condon. Mais le fait demeure : le message est bien parti.

— Le docteur Carl Sagan, professeur d'astronomie à l'Université Cornell, est l'un des trois scientifiques qui conçurent le graphisme de la plaque ; C. Sagan a déclaré que l'idée en revenait au journaliste scientifique Eric Burgess, du *Christian Science Monitor*, qui lui reprochait, en novembre 1971, de ne pas réaliser un concept de ce genre par lui-même ; il en tomba d'accord avec Burgess, mais pensait que la N.A.S.A. n'accepterait pas cette idée. Pourtant, John Naugle, administrateur adjoint pour la Science Spatiale à la N.A.S.A., fut contacté et donna le feu vert à la réalisation du projet. C. Sagan travailla donc à la conception du graphisme, avec le docteur Frank Drake de l'Université Cornell. Madame C. Sagan, qui est artiste, réalisa alors le graphisme du message de « Pioneer-F ».

— On retrouve, dans cette opération, des noms de savants bien connus, à la réputation scientifique irréprochable, au grand savoir, à l'autorité incontestée. Quel dommage qu'ils s'amuse à des plaisanteries aussi ridicules, où trempent aussi tant de techniciens de la N.A.S.A... puisque cette plaque n'a pu être fixée à la sauvette ¹.

Nous avons donc bien envie de demander, comme pour la « Pierre de Rosette » lunaire, à quel genre de cosmonautes est destiné le message de « Pioneer-F » ?

Et nous pensons que ce dernier dossier, après vous avoir fourni quelques « évidences par l'absurde » suffisamment significatives, vient de concrétiser la « démonstration *ab absurdo* » de l'existence matérielle d'êtres extraterrestres intelligents, donc celle de leurs véhicules... appelés vulgairement sur Terre des « soucoupes volantes ».

1. Souvent les mêmes, sinon toujours. Ne feraient-ils pas partie du réseau clandestin international signalé par Aimé Michel, ou du « Collège Invisible » dont parle le docteur Hynek ?

BIBLIOGRAPHIE

En langue française

- BIRAUD François et RIBES Jean-Claude, *Le Dossier des civilisations extraterrestres*. Librairie Arthème Fayard, Paris, 1970.
- BORDELEAU Henri, *J'ai vu des Soucoupes Volantes*. Les Éditions du Jour, Ottawa, 1966 (Réf. : op. cit. I).
J'ai percé le Mystère des Soucoupes Volantes. Sté Néfer Enreg. édit., Montréal, 1969 (Réf. : op. cit. II).
J'ai chassé les Pilotes de Soucoupes Volantes. Sté Néfer Enreg. édit., Montréal, 1971 (Réf. : op. cit. III).
- BOURQUIN Gilbert-A., *L'Invisible nous fait signe*. Éditions Robert S. A., Moutier (Suisse), 1968.
- CARROUGES Michel, *Les apparitions de Martiens*. Librairie Arthème Fayard, Paris, 1963.
- DOHMEN J. G., *A Identifier — Le cas Adamski*. Éditions Travox, Biarritz, 1972.
- EDWARDS Frank, *Les Soucoupes Volantes, affaire sérieuse*. Robert Laffont édit., Paris, 1967 (Réf. : op. cit. I).
Du nouveau sur les Soucoupes Volantes. Robert Laffont édit., Paris, 1968 (Réf. : op. cit. II).
- GARREAU Charles, *Soucoupes Volantes : vingt ans d'enquêtes*. Mame édit., Paris, 1971.
- GUIEU Jimmy, *Les Soucoupes Volantes viennent d'un autre monde*. Éditions Fleuve Noir, Paris, 1954 (Réf. : op. cit. I).
Black-out sur les Soucoupes Volantes. Éditions Fleuve Noir, Paris, 1956 (Réf. : op. cit. II).

Ces deux titres ont été réédités par l'Omnium Littéraire, Paris, 1972.

Les dossiers des OVNI's

- KOLOSIMO Peter, *Des Ombres sur les étoiles*. Albin Michel édit., Paris, 1970 (Réf. : op. cit. I).
- Archéologie spatiale*. Albin Michel édit., Paris, 1971 (Réf. : op. cit. II).
- LESLIE Desmond et ADAMSKI George, *Les Soucoupes Volantes ont atterri*. Éditions J'ai lu, Paris, 1971.
- MCDONALD Dr James E., *Objets Volants Non Identifiés : le plus grand problème scientifique de notre temps ?* G.E.P.A., Paris, 1969.
- MICHEL Aimé, *Mystérieux Objets Célestes*. Éditions Planète, Paris, 1966.
- MICHEL Aimé et LEHR Georges, *Pour ou contre les Soucoupes Volantes*. Berger-Levrault édit., Nancy, 1969.
- MISRAKI Paul, *Des Signes dans le ciel*. Éditions Labergerie, Paris, 1968.
- SANTOS Maurice, *Les Soucoupes Volantes aux frontières de l'impossible*. Éditions Regain, Monaco, 1970.
- TARADE Guy, *Soucoupes Volantes et civilisations d'outre-espace*. Éditions J'ai lu, Paris, 1969 (Réf. : op. cit. I).
- Les dossiers de l'étrange*. Robert Laffont édit., Paris, 1971 (Réf. : op. cit. II).
- VALLÉE Jacques et Janine, *Les phénomènes insolites de l'espace*. La Table Ronde édit., Paris, 1966 (Réf. : op. cit. I).
- VALLÉE Jacques, *Chronique des apparitions extra-terrestres*. E. P./Denoël édit., Paris, 1972 (Réf. : op. cit. II).

En langue allemande

- DUIST, *Dokumentarbericht a. d. 7te Internationaler Weltkongress der UFO-Forcher*, Mainz, 1967.

En langue anglaise

- CONDON Dr Edward Ulysses, *Scientific Study of Unidentified Flying Objects*. Bantam Books (553-04747-195), New York, 1969.
- NICAP, *The UFO Evidence*. Washington D. C., 1964.
- *UFOs : A New Look*. Washington D. C., 1969.
- *Strange effects from UFOs*. Washington D. C., 1969.
- RUPPELT capt. Edward J., *The Report on Unidentified Flying Objects*. Ace Books (G-537), New York, 1956.
- U.F.O.I.R.C., *The Reference for outstanding UFO sighting reports*. Riderwood (Maryland), 1966.

PRINCIPALES ORGANISATIONS ET PUBLICATIONS ¹

ALLEMAGNE

Deutsche UFO/IFO-Studiengesellschaft e. v. (D.U.I.S.T.)
Postfach 17 185, 62 Wiesbaden-Schierstein
UFO-Nachrichten, Dir. docteur Karl L. Veit.

BELGIQUE

Belgian UFO Information (B.U.F.O.I.)
13 Berkenlaan, B-2610 Wilrijk
B.U.F.O.I. Bulletin, Dir. M. et M^{me} Keith Flitcroft.

Groupeement pour l'Étude des Sciences d'Avant-Garde
(G.E.S.A.G.)
141 Léopold I-laan, B-8000 Bruges
Visiteurs Spatiaux, Dir. M. Jacques Bonabot.

Société Belge d'Étude des Phénomènes Spatiaux
(S.O.B.E.P.S.)
26 Bld Aristide Briand, B-1070 Bruxelles
Infospace, Dir. M. Lucien J. Clerebaut.

DANEMARK

Scandinavian UFO Information (S.U.F.O.I.)
Bavnevolden 27, Maaloev Sj.
Data Nyt.

UFO Aspect
Jul. Valentinersvej. 15, DK-2000 Copenhagen F.

1. Avec l'aimable participation du G.E.S.A.G. de Belgique.

Les dossiers des OVNI

ESPAGNE

Agrupacion de Estudios Cosmologicos (A.E.C.-Eridani)
Alcala 20, 2-20-B, Madrid.

Associacion para la Astronomia y los OVNI (A.A. OVNI)
Martin F. Villaran 5, bajo C, Portugaleta (Vizcaya)

Ufologia.

Centro de Estudios Interplanetarios (C.E.I.)

Apartado 282, Barcelona

Stendek.

Circulo de Estudios sobre Objetos No Identificados
(C.E.O.N.I.)

Colegio Mayor A. Salazar, Paseo al Mar 27, Valencia-10
Boletin C.E.O.N.I.

Red Nacional de Corresponsales (R.N.C.)

Pureza 69, Sevilla.

FRANCE

Cercle Français de Recherches Ufologiques (C.F.R.U.)
M. Pierre Delval, 25 rue Denfert-Rochereau, 38000 Grenoble. *Ouranos*

Groupement d'Étude des Objets Spatiaux France
(G.E.O.S. International) Fusion avec le C.F.R.U.

Commission Internationale d'Enquête Scientifique « Ouranos » : union avec C.F.R.U.

Groupement d'Étude de Phénomènes Aériens (G.E.P.A.)
69, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.

Phénomènes Spatiaux.

(Groupe) Lumières dans la Nuit (L.D.L.N.)

« Les Pins », 43400 Le Chambon-sur-Lignon

Lumières dans la Nuit.

Institut RAMEAU

B. P. n° 33, 93360 Neuilly-Plaisance

GRANDE-BRETAGNE

British UFO Research Association (B.U.F.O.R.A.)

5 Arndale Road, Sherwood, Nottingham NG5 3GT,
England

B.U.F.O.R.A. Journal.

Flying Saucer Review Publications Ltd. (F.S.R.)

Principales organisations et publications

21 Cecil Court, Charing Cross Road, London WC2,
England

Flying Saucer Review et *F.S.R. Case Histories*.

Spacelink

15 Freshwater Court, Crawford Street, London W1H
1HS, England

Spacelink.

ITALIE

Centro Studi Clipeologici (C.S.C.)

P. O. Box 604, I-10100 Torino

Clypeus, Dir. Sig. Gianni V. Settimo.

Centro Unico Nazionale (C.U.N.)

Casella Postale 796, I-40100 Bologna

Notiziario UFO.

PAYS-BAS

Nederlands Ufologisch Studie Centrum (N.U.S.C.)

Wapserveenstraat 398, 's Gravenhage

« Ufologisch Informatie Tijdschrift ».

UFO Bulletin.

Beeklaan 431, Den Haag.

SUÈDE

Göteborgs Informations Center för Oidentifierade Fly-
gande Föremål

M. Sven-Olof Fredrickson

9 Kjellmansgatan, 413 18 Göteborg.

UFO Sverige

Box 311, 591 03 Motala-3

UFO Information et *UFO Sverige*.

SUISSE

Fédération Suisse d'Ufologie (F.S.U.)

Case Postale 1241, CH-1002 Lausanne (*Ouranos*).

Groupement d'Étude sur les Objets Spatiaux (G.E.O.S.)

Les dossiers des OVNI's

Suisse) Case Postale 14, CH-1211 Le Lignon (Genève)
Ouranos.

CANADA

Canadian Aerial Phenomena Research Organization
(C.A.P.R.O.) P. O. Box 1316, Winnipeg 1, Manitoba
C.A.P.R.O. Bulletin.

Saucers, Space and Science (S.S.S.)
Dir. Mr. Gene Duplantier
17 Shetland Street, Willowdale, Ontario.

Société de Recherche sur les Phénomènes Mystérieux
(S.R.P.M.) S. P. n° 477, Québec-4, P. Q.
A.F.F.A. Revue.

ÉTATS-UNIS

Aerial Phenomena Research Organization (A.P.R.O.)
3910 East Kleindale Road, Tucson, Arizona, 85716
The A.P.R.O. Bulletin, Dir. Mrs. Coral E. Lorenzen.

Intercontinental UFO Research and Analytic Network
(I.C.U.F.O.N.)
35-50, 75th Street, Suite 1 C, Jackson Heights, N.Y.,
11372 Mr. Colman VonKeviczky, M.M.S.E.

National Investigations Committee on Aerial Phenomena
(N.I.C.A.P.) Suite 23, 3535 University Blvd. West, Ken-
sington, Maryland, 20795.
UFO Investigator.

The UFO Amateur Radio Network
624 Farley Street, Mountain View, California, 94040
Data Net, Dir. Mr. Michel M. Jaffe (W.B.6 R.P.L.).

NOTA : Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à
l'index des publications, *Le Livre Noir des soucoupes volantes*,
p. 281 à 293.

